DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13282 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 13 OCTOBRE 1987

La France à Damas

Onze mois pour retrouver une virginité : la visite officielle que vient d'effectuer, ce week-end, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, en Syrie consacre le retour de ce pays dans le giron de la communauté internationale, moins d'un an après en avoir été chassé sous l'accusation de terrorisme.

En novembre 1986, le régime du président Hafez El Assad était dénoncé – du moins publiquement – dans presque tout le camp occidental. Par solidarité avec la Grande-Bretagne, qui venait de rompre ses relations diplomatiques avec un pays accusé d'avoir commandité une tentative d'attentat contre un avion de ligne israélien au départ de Londres, Washington rappelait son ambassadeur à Damas. L'Europe, en revanche, adoptait des mesures, parmi lesquelles l'interruption des contacts à haut niveau entre la Syrie et les Douze, qui s'apparentaient plus à une réprimande qu'à de véritables sanctions. La France n'était pas pour rien dans cette modération. M. Pasqua n'avait pas hésité à se féliciter en privé, quelques mois plus tôt, de la coopération des services de renseignement français avec ceux de Damas.

Octobre 1987 : « denses », « fructueux », les adjectifs ne manquent pas, avec lesquels Français et Syriens se félicitent des longs entretiens que M. Raimond a eus en quarante-huit heures, à Damas, avec son homologue syrien, M. Farouk El Chara, et, surtout, avec M. Assad. Les deux parties en arriveraient presque à regretter que les conversations aient été trop courtes pour rattraper le temps perdu.

La visite de M. Raimond marque une étape importante dans la « réhabilitation » de la Syrie.

Dès juillet dernier, l'habileté du président Assad avait commencé à porter des fruits. De façon presque concomitante, l'Europe levait les « sanctions » contre Damas et les Etats-Unis dépêchaient dans la capitale syrienne leur représentant à l'ONU et homme des missions délicates, le général Vernon Walters. Depuis, on se bouscule aux portes de Damas, où réside de nouveau un ambassadeur des Etats-Unis.

Pour parvenir à ce spectaculaire rétablissement, le président Assad aura joué avec sa maîtrise habituelle sur deux registres. Il a en premier lieu présenté l'image d'une modération exemplaire grâce à quelques gestes spectaculaires, comme l'« expulsion » d'Abou Nidal. Il a ensuite exploité sa situation de « passage obligé » pour le Liban comme pour Téhéran, dont il reste le seul allié d'importance au sein du monde arabe. Il l'a fait si bien qu'on voit déjà poindre la deuxième phase de la politique syrienne, qui consiste à inverser les rôles et à placer les Occidentaux en situation de demandeurs.

C'est ainsi qu'un officiel syrien a pu regretter, à la veille de la visite de M. Raimond, que la France n'ait peut-être pas su utiliser toutes ses chances pour se placer en Syrie, tandis qu'à la fin de son séjour le ministre français assurait qu'il avait fait des ouvertures de nature à satisfaire ses interlocuteurs.

En tout état de cause, les retrouvailles franco-syriennes paraissent bien engagées, puisque M. Raimond a invité M. Chara à Paris, à la date qui lui conviendra.

(Lire nos informations page 3.)

Le scandale politique au Schleswig-Holstein

La RFA sous le choc de la mort d'Uwe Barschel

La fin tragique de l'ancien ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Uwe Barschel, impliqué dans un grave scandale politique, a relancé le débat sur la morale publique, et provoqué un choc profond en RFA. L'homme politique ouest-allemand a été trouvé mort, le dimanche 11 octobre, dans un hôtel à Genève. La thèse du suicide paraissait la plus vraisemblable avant le résultat de l'autopsie ordonnée par la justice suisse. M. Uwe Barschel devait comparaître, lundi, à Kiel, devant une commission d'enquête parlementaire.

La mort d'Uwe Barschel relance de manière tragique l'un des scandales politiques les plus graves de l'histoire de la RFA et porte un coup sévère au Parti démocrate-chrétien du chancelier Kohl, dont Uwe Barschel avait été longtemps l'une des étoiles montantes.

Trois ans après la démission du président du Bundestag, M. Rainer Barzel, principale victime du scandale Flick, cette mort ajoute aussi un nouveau chapitre au débat, quasi permanent ces dernières années en Allemagne de l'Ouest, sur la morale publique.

Adversaire direct d'Uwe Barschel au Schleswig-Holstein, le social-démocrate Bjorn Engholm a estimé dimanche qu'il s'agissait d'un *« événement tragique qui devrait nous faire repenser les règles du débat politique »*. En attendant les résultats de l'autopsie, la thèse du suicide, la plus généralement admise, n'avait toujours pas été confirmée lundi matin par les autorités helvétiques. La police de Genève avait indiqué dimanche qu'elle n'avait pas relevé de traces de violences ni de taches de sang, et qu'Uwe Barschel avait été retrouvé normalement habillé.

L'homme politique allemand, qui devait comparaître lundi à Kiel devant une commission d'enquête parlementaire, était arrivé samedi à Genève en provenance des Canaries, où il passait des vacances.

(Lire page 6, l'article de LUC ROSENZWEIG.)

La banqueroute de la joaillerie de la place Vendôme

M. Albin Chalandon aurait possédé un compte rémunéré chez Chaumet

Créancier de Chaumet, M. Chalandon, garde des sceaux, a toujours affirmé que ses relations d'affaires avec le joaillier de la place Vendôme se sont limitées au dépôt, en 1982, d'un « patrimoine familial » de bijoux et de pierres précieuses qu'il a décidé de vendre en partie en 1985. Or il était apparemment détenteur, chez Chaumet, d'un compte courant qui fonctionnait avant 1985, alimenté par des dépôts de capitaux et rémunérateur d'intérêts de 11 % à 14 %. Ce compte aurait été découvert sur une liste saisie chez Chaumet et placée sous le scellé « B 13 ». Ministre de la justice, M. Chalandon aurait donc dissimulé la nature de ses relations non seulement commerciales mais aussi financières avec la joaillerie. M. Chalandon a fait répondre à nos questions : « Je me suis amplement expliqué. Ça suffit. »

L'affaire Chaumet serait banale s'il ne s'agissait de la faillite d'une des plus célèbres joailleries parisiennes, une maison bicentenaire attirant la haute société internationale, et si les sommes en jeu n'étaient considérables, le passif du groupe, avec ses filiales à Genève, Bruxelles, Londres et New-York, étant évalué à plus de 2 milliards de francs. Pourtant, dans son mécanisme, il s'agit d'une histoire fort simple : celle de commerçants maladroits et malchanceux essayant de se « refaire » en cherchant à tout prix de l'argent frais.

Les premières difficultés sont apparues en 1982 en raison de l'effondrement du cours du diamant, de la hausse du dollar et de la chute du prix du pétrole. Autant de renversements de tendances que les frères Chaumet n'avaient pas prévus et qui eurent des conséquences brutales sur la valeur de leur stock comme sur le pouvoir d'achat de leur clientèle. C'est dans ce contexte que les deux frères, inquiets pour leurs affaires comme pour leur réputation – Jacques était vice-président du comité Colbert et membre du conseil consultatif de la Banque de France – transformèrent leur joaillerie en banque occulte, afin de se procurer des fonds dans l'attente d'une amélioration du marché. Ils se tournèrent vers des clients habituels auxquels ils empruntèrent des capitaux, en rémunération desquelles ils s'engageaint à verser un intérêt.

BERTRAND LE GENDRE, GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 11.)

Le comportement des élus du Front national

M. Le Pen, la tribune et le terrain

Commentant les incidents qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale dans la nuit du 9 au 10 octobre, M. Le Pen a expliqué, lundi matin 12 octobre, que personne n'avait cherché à connaître la position du Front national, tandis que les *« faux témoins »* se répandaient. *« Il est singulier que les propos qui condamnent le Front national viennent de ceux qui n'ont rien vu et qui ont manqué à leur devoir essentiel d'être présents »*, a-t-il affirmé. *« Ce qu'a voulu faire le Front national,* a-t-il poursuivi, *c'est protester contre l'absence de 99 % des députés de la majorité et de la gauche sur une loi touchant aux libertés publiques. »*

» *« La vérité,* a-t-il dit, *c'est que le FN a voulu par la manifestation publique* (réglementaire et exclusive de toute voie de fait) *défendre la démocratie et donner la parole au peuple. Nous assistons à une vague de désinformation extraordinaire. »*

par Jean-Yves Lhomeau

« Le Front national est en train de se suicider. » M. Claude Malhuret, en dépit de sa fonction (secrétaire d'État aux droits de l'homme), déborde d'optimisme. Ou alors il prend ses désirs pour des réalités. Que l'extrême droite soit engagée aujourd'hui dans un baroud du déshonneur ne veut pas dire qu'acculée par le désespoir, elle songe à s'autodétruire. La classe politique peut bien utiliser les artifices techniques destinés à hâter sa disparition : empêcher M. Le Pen de recueillir les cinq cents signatures nécessaires à sa candidature en 1988 ; susciter des candidatures « bidons » aux élections locales, comme dans le canton de Tourcoing-Nord, dimanche dernier, pour éviter que le Front national devance la droite traditionnelle. Cela ne touche pas à l'essentiel.

L'extrême droite se nourrit du chômage et de ses accessoires (le rejet des immigrés, la misère, le sentiment d'insécurité), de l'antiparlementarisme, du dégoût de la classe politique. Le banquet ne fait peut-être que commencer :

– **Chômage** : Le gouvernement, dans son budget pour 1988, n'a rien prévu qui puisse permettre de financer le traitement social du chômage au-delà de l'élection présidentielle. Les prévisions de l'OCDE, contestées par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, font état, pour 1988, de 12 % de la population active au chômage (au lieu de 10,7 % actuellement), soit deux cent cinquante mille personnes supplémentaires privées d'emploi.

(Lire la suite page 8.)

CE QUI ME FAIT PEUR, C'EST L'ABSENTÉISME AU DEUXIÈME TOUR !

PLANTU

Quinze recours déposés devant le Conseil d'Etat

TF1 attaque la CNCL et la 5

TF1 vient d'attaquer la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) devant le Conseil d'Etat. Les dirigeants de la *Une* ont déposé, à la fin de la semaine dernière, quinze recours en excès de pouvoir contre l'extension des réseaux de la 5 et de M 6. M. Francis Bouygues entame ainsi une nouvelle partie de bras de fer contre l'Etat et M. Robert Hersant.

TF1 veut clouer au sol ses concurrents privés en les empêchant d'étendre leurs réseaux. Aux pressions exercées depuis des mois par M. Hersant sur la CNCL pour obtenir une couverture nationale, M. Bouygues répond en attaquant pour la première fois, les treize sages » devant le Conseil d'Etat. L'offensive peut paraître paradoxale au moment où la Une caracole en tête des sondages et s'adjuge plus de la moitié des recettes publicitaires de la télévision. Mais M. Bouygues a l'œil rivé sur son compte d'exploitation. Il sait que ses recettes sont à peine suffisantes pour couvrir des frais de fonctionnement victimes d'une inflation galopante. Il a suffi que la 5 prétende « jouer en première division » pour que le marché des programmes s'emballe et que le coût de la grille de TF 1 augmente brutalement de 30 % ! Le patron de la Une n'a pas changé d'avis : le paysage audiovisuel français ne peut supporter six chaînes nationales. La 5 doit rétrograder en deuxième division.

Cette nouvelle partie de bras de fer prolonge celle engagée par M. Bouygues au début de l'été contre l'Etat. A l'époque, le propriétaire de TF1 exigeait de M. Jacques Chirac la suppression de la publicité sur les chaines publiques. Peine perdue, le projet de budget de l'audiovisuel public pour 1988, ne va pas dans ce sens. Et dès cette année, Antenne 2 s'apprête à dépasser son quota.

Faute d'avoir pu juguler la concurrence du service public, M. Bouygues tente aujourd'hui de contenir ses rivaux privés. Avec l'espoir de bloquer leur développement et de figer, au moins temporairement, un paysage audiovisuel qui lui est favorable.

PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire nos informations page 19.)

Débats

Le journaliste n'est pas omnipotent

Ses pouvoirs paraissent fabuleux. Et pourtant...

par LUCIEN SFEZ (*)

ON prête au journaliste des pouvoirs fabuleux. Il fait et défait, en France, la réputation d'un livre et, aux Etats-Unis, celle d'un président. Il impose l'idée que le débat tourne autour des articles qu'il écrit, tandis que ses arguments, jamais *démonstratifs*, pratiquant l'insinuation, s'emparent imperceptiblement des esprits.

Face à ces accusations, les journalistes répondent par des images tenaces. L'une est celle du journaliste au service de ses lecteurs et de leurs besoins, l'autre, celle d'un transporteur neutre d'informations, de leur production à leur consommation par les lecteurs.

Il serait vain de nier le pouvoir journalistique : il y a des nouvelles que l'on passe ou que l'on ne passe pas, qu'on place aux bons ou aux mauvais endroits, qu'on assortit d'un commentaire qui en accuse les traits ou les gomme, qu'on fait précéder d'un titre qui les oriente... Le journal cadre, met en valeur, oublie ou fait oublier : il énonce l'action des pouvoirs, il la structure et la rend présentable. Il rend compte aussi, en termes codifiables un jour par les institutions, de l'état des mœurs, de la psychologie des foules, qu'il tente toujours de cerner.

Absorbé par mille tâches

Le journal a partie liée avec toutes les institutions en place. Qui en fait partie a le droit de parler, en une parole reprise et diffusée. Qui n'en fait pas (ou plus) partie n'a pas ce droit. En ce *sens* tout journal est un journal officiel.

Le journaliste est du côté des pouvoirs, seraient-ils d'opposition. Il en est le narrateur et le chantre, quelquefois inspiré, souvent orienté et toujours structurant. Le nier serait maladroit. Pourtant ce pouvoir, très réel, est corseté et étroitement bridé. Quatre phénomènes encerclent le journaliste.

Premier phénomène : la prédétermination de l'achat du journal. Si la ligne du *Monde* ou celle du *Figaro* ne me plaît pas, je n'achèterai ni l'un ni l'autre. Les journalistes auront beau attirer mon attention ou se surpasser, leurs efforts ne m'atteindront pas.

Deuxième phénomène : la prédétermination des catégories où s'inscrivent les articles. Editorial, information, portrait, libre opinion, rubrique spécialisée. Comment faire, si ce qu'on veut dire déborde ces frontières ? C'est simple, on ne fait rien. Il faut ramener la production de l'esprit à des catégories qui se donnent l'apparence de l'universel, cas typique d'une idéologie professionnelle.

Troisième phénomène : on se trompe lourdement sur l'influence des journaux écrits ou télévisés, surtout dans nos démocraties occidentales. Le lecteur-téléspectateur est absorbé par mille tâches. Il lit sans lire, voit sans regarder, entend sans écouter. C'est rarement une analyse, un contenu, un simple fait même, qui s'impose à son attention, mais un bon mot, une image, une forme. Les spécialistes américains des *mass media* (en ce domaine la science politique française est en retrait) le savent bien. Un Mac Comb a montré que c'est l'agenda des institutions tel qu'il est travaillé et traduit par les médias qui influe sur le comportement et les pensées des citoyens.

Pour le reste, le contenu des décisions, leurs justifications, il faut distinguer, dit Mac Comb. S'agit-il de phénomènes sur lesquels les lecteurs n'ont aucune prise, aucun contrôle, aucune technique d'évaluation, tels que les *affaires étrangères* ou la défense ? Dans ce cas, le lecteur-téléspectateur croira en son journal préféré. S'agit-il, en revanche, de politique intérieure, d'inflation, de problèmes d'école, de racisme ou de sécurité sociale, toutes affaires que le citoyen croit *connaître parce qu'il* les touche de chacun de ses doigts ? Dans ce cas, l'influence du journal sera très faible, car l'opinion est déjà forgée. Le lecteur n'écoutera pas ce qui dérange ses convictions.

Mais éditeurs et programmateurs jouent finalement un rôle important dans la formation de la réalité sociale par la sélection et le classement des informations. Les médias, qui ont un effet limité sur le « quoi penser » (contenu), nous disent plutôt comment il faut penser, conférant alors statuts, stéréotypes et conventions *imagées au réel*. *Effet* à long terme plus qu'influence à court terme.

Quatrième phénomène : la liberté d'*interprétation* du lecteur-téléspectateur. Lire, écouter, regarder, c'est s'approprier un message. Dans cette appropriation, il y a toujours transformation. Un instant d'inattention à *la télévision, et on* peut confondre allègrement Chirac et Chérèque, Léotard (Philippe) et Léotard (François). C'est pourquoi les messages télévisuels deviennent simples et simplistes, ultra-courts. Ainsi le reporter donnera-t-il au *politique quarante secondes pour* développer ses thèses. Procédé qui aggrave la confusion. Qu'en retiendra le téléspectateur ? Un soir au Journal de 20 heures, sur A2, je développai mes thèses sur la marginalité dans les décisions, avec des *exemples tirés de l'aménagement* du territoirre : je reçus le lendemain des échos favorables de jeunes gens de vingt ans, ravis de m'avoir entendu parler de la jeunesse et de la drogue...

Aurions-nous alors pour consolation *la presse écrite ? Je n'en crois* rien. Le lecteur de journaux ressemble beaucoup au téléspectateur – que d'ailleurs il est. Des confusions s'opèrent. Pas les mêmes, mais toutes proches. Le consommateur d'informations est dans un brouillard de sens, sorte d'oreiller mou, qui absorbe en vrac toutes les rumeurs. Elle est là, sa résistance à l'excès *d'information, qui sature* et empêche de penser, de raisonner. Ce brouillard de sens, loin d'être condamnable, est la principale protection du citoyen contre l'envahissement des institutions. Elle est là, sa liberté, réduisant alors à merci *l'omnipotence journalistique*.

Reste que la démocratie ne gagne rien dans cette affaire. Car elle n'est pas faite seulement des libertés anarchiques de chacun, vécues sur le mode sentimental d'une résistance aux pouvoirs. Elle est aussi constituée par un minimum d'échanges raisonnés qui supposent des délais, des articulations, des sédimentations lentes de mémoires et d'arguments. *Travail* aux antipodes de l'agitation journalistique, et qui fut celui jadis de l'enseignement, dont la formation générale faisait contrepoids aux rumeurs trop vives de la cité.

Disparue, cette formation générale, ou en déclin en raison de la thèse fausse d'études « professionnelles » ; plus rien ne résiste au désordre ambiant.

Où commencerait à poindre ici l'idée que la question des médias ne peut être résolue dans leur propre champ spécialisé. Mais à côté, par les lois les plus rustiques de la pédagogie, à la base.

(*) *Professeur à l'université Paris-Dauphine.*

Sécurité sociale : un miracle !

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

IL y a exactement deux ans, tous les Français s'en souviennent, *une formule-choc* couvrait les murs, occupait des pages entières des quotidiens : *« Chaque Français travaille aujourd'hui un jour sur deux pour l'Etat* (1). » *Une autre prenait* d'ailleurs le relais : *« L'Etat s'approprie la moitié de la richesse nationale. »* Gloup !

Ces formules visaient expressément les prélèvements socio-fiscaux (45 % du PIB), impôts et cotisations. Les Français étaient *d'ailleurs clairement mis en* garde par les mêmes pages de publicité : *« Les socialistes proclament qu'ils vont diminuer les impôts. Mais c'est pour mieux les remplacer par le biais astucieux et discret des taxes, cotisations... »*

Je confesse ma naïveté : je n'avais jamais bien réalisé que je *travaillais « pour l'Etat »* en payant des cotisations maladie ou vieillesse ! Mais, ne pouvant imaginer que les dirigeants d'un grand parti politique, gens *« honorables »* (comme dit Octave dans *Jules César*) et pas démagogues pour deux sous, dépensent un argent inimaginable pour désinformer le pays, je *ne mis pas en doute* l'authenticité de l'information. Sous le choc, je ressentis tout de même la mélancolie profonde d'une dinde en décembre.

J'en fus tiré en sursaut, ces jours-ci, par les déclarations répétées des mêmes dirigeants, plus précisément des deux ministres chargés des finances publiques. *En somme*, leur disaient des journalistes de tous bords, le thème fameux d'une réduction *signifiante des prélèvements* obligatoires a trouvé sa place au musée, salle de la paléontologie : les Français paieront moins d'impôts sur le revenu (félicita*tions aux plus fortunés) et plus* de cotisations (condoléances aux plus pauvres) ; mais ils continueront à travailler un jour sur deux pour l'Etat, qui s'approprie tout ça !

Nos ministres ont eu la même réaction navrée, presque douloureuse : Comment pouvez-vous confondre impôts et cotisations ? L'Etat s'approprie les premiers, et vous n'en revoyez pas la couleur ; mais les cotisations, elles, n'ont rien à voir avec l'Etat ; elles sont aussitôt redis*tribuées en remboursements* de frais médicaux, pensions de retraite, prestations familiales... et bénéficient aux plus défavorisés.

*Ainsi, des centaines de mil*liards de francs qui, hier encore, nous étaient extorqués par un Etat-gangster, ont pu lui être arrachés pour être aujourd'hui *répartis entre les malades*, les personnes âgées, les familles, les chômeurs ? C'est là un vrai miracle ! Soyons sérieux : les nouvelles prises de position de MM. *Balladur et Juppé ne* reviennent-elles pas à dénier toute signification à la notion même de prélèvements obligatoires ?

(1) Une publicité page entière *du Monde* du 7 septembre 1985.

Au Courrier du Monde

NATIONALITÉ

« Nos vrais et originaires sujets »

Ainsi que mon nom l'indique, j'appartiens à une famille d'ori*gine étrangère. Mon ancêtre,* venu en France en 1797, a été naturalisé en 1817. Sur l'acte de naturalisation, portant sceau et signature du roi Louis XVIII, je lis :

« De notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale avons dit et déclaré, voulons et nous plaît, qu'il soit admis comme nous l'admettons par ces présentes signées de notre main, qui seront publiées et insérées au Bulletin des lois, à jouir des franchises, privilèges et droits civils et politiques dont jouissent nos vrais et originaires sujets, DÉFENDONS, sous quelque prétexte que ce puisse être de le troubler dans la jouissance d'iceux, tant qu'il résidera dans notre royaume. »

Le mot défendons est en gros caractères.

Il serait quand même paradoxal que ces chicanes, que le roi défend si nettement pour ses naturalisés, la République les pratique pour ceux qui sont nés français sur le sol français.

Mais il faut être complet, car ne dire qu'une part de la vérité est souvent la meilleure façon de mentir. Alors je dois dire que cette naturalisation concernait un *homme qui vivait en France* depuis vingt ans, « vu » une lettre du préfet du Rhône le certifiant *« digne sous tous les rapports de la faveur qu'il sollicite »*. Et *j'ajoute, ce que ne précise pas le* préfet, qu'il vivait dans un milieu ultramontain et ultraroyaliste (qui sera dans l'opposition légitimiste après 1830).

Voilà donc, sur le sujet délicat des nationalités, des arguments pour les uns et pour les autres. Puissent-ils en discuter poliment !

Mon opinion ? On peut éteindre un incendie à moins qu'il ne s'arrête tout seul, quand il n'y a plus rien à brûler. On n'empêche pas la marée de monter. Souvent elle enrichit.

G. YEMENIZ
(Beaujeu, Rhône).

ILLUSION

M. Chevènement, l'Allemagne, l'Europe

L'entretien de M. Jean-Pierre Chevènement dans *le Monde* du 24 septembre porte sur la question fondamentale dont dépend notre *avenir collectif : l'Europe et* l'Allemagne.

M. Chevènement, qui revient de loin, se prononce aujourd'hui pour une défense européenne autonome et admet que *« l'Europe est sans doute un cadre approprié pour relever les défis des temps futurs »*.

Il en appelle à une *« volonté politique commune de la France et de l'Allemagne »* et il a le mérite, assez rare chez un homme politique français, de déclarer que *« le peuple allemand, comme tout peuple, a droit à l'autodétermination »*.

Cela dit, en dénonçant les prétendues *« illusions de la supranationalité »*, M. Chevènement révèle qu'il partage, il est vrai avec bonne partie de la classe politique française, l'illusion, bien réelle celle-là, suivant laquelle l'Europe paraît acquérir puissance et indépendance sans avoir accompli son union, c'est-à-*dire sans s'être dotée au préalable* d'un pouvoir politique commun démocratiquement désigné et reconnu comme légitime.

On peut certes estimer que le moment n'est pas venu, mais c'est se tromper soi-même et tromper l'opinion que de lui faire croire à l'efficacité d'un système de coopération entre Etats souverains dans un domaine où l'*unité* et la rapidité de décision s'imposent.

Tous les sondages révèlent, en France comme dans les autres Etats fondateurs de la Communauté, que l'opinion serait prête à accepter un parlement et un gouvernement communs, c'est-à-dire une démocratie européenne fédérale.

Une fois de plus, la lucidité ne serait-elle pas du côté du peuple ?

ROBERT TOULEMON,
président
de l'Association française d'études pour l'union européenne.

MISE AU POINT

Après les assises sur le terrorisme

Le Monde a publié dans son numéro daté du 30 septembre un placard de publicité émanant de l'Association des victimes du terrorisme et contenant le texte d'une résolution présentée comme la conclusion d'assises qui se sont tenues au Sénat, le 24 septembre. *S'il est exact que nous étions présents* à ces assises, le texte de cette résolution ne nous a été soumis à aucun moment et ne saurait en aucune façon nous engager. Nous vous remercions de le faire savoir à vos lecteurs.

Michel DELEBARRE,
député, ancien ministre.
Claude ESTIER,
sénateur.
Alain RICHARD,
vice-président
de l'Assemblée nationale.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

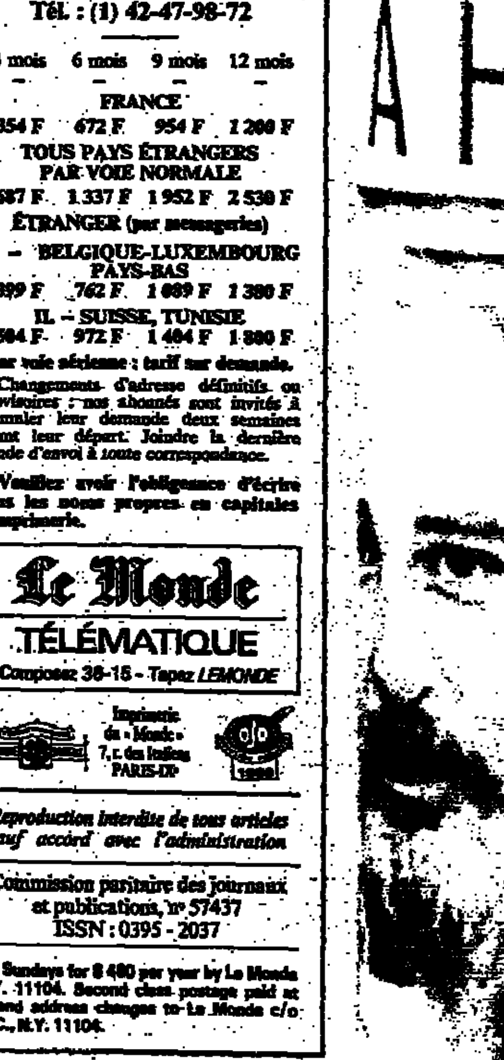
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

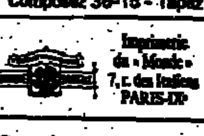
Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F





Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

La visite de M. Raimond à Damas

Les Syriens ont plaidé en faveur d'un dialogue avec l'Iran

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Voyage *« dense »*, *« fructueux »*, trop bref pour permettre d'examiner tous les sujets ; la visite de M. Jean-Bernard Raimond à Damas, samedi 10 et dimanche 11 octobre, a marqué la reprise d'un dialogue politique approfondi entre Paris et Damas, au cours duquel chaque partie a pu exposer précisément ses positions. Les nombreuses divergences d'approche n'ont pas contrarié le climat amical et même chaleureux ayant entouré les conversations du ministre des affaires étrangères, qui a rencontré le président Hafez el Assad, le vice-président Abdel Khalim Khaddam, et M. Farouk el Chara, son homologue syrien.

La guerre Iran-Irak et la tension dans le Golfe placent Damas, principal allié arabe de l'Iran, dans une position parfois délicate. Sur ce point, le discours syrien est clair et peut se résumer ainsi : toutes les tentatives d'acculer l'Iran ou de l'isoler vont à l'encontre du but recherché, et la présence des flottes occidentales dans le Golfe ou à proximité constitue un danger supplémentaire d'extension de la guerre.

Les dirigeants syriens, tout en comprenant les raisons particulières qui amenèrent Paris à rompre avec l'Iran, ont plaidé devant M. Raimond, représentant d'un pays membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la nécessité d'un dialogue avec l'Iran, seul capable à leurs yeux d'aboutir à un résultat positif. Non sans logique, ils estiment que seuls ceux qui ont une influence à Téhéran peuvent en avoir une dans le Golfe.

Encore savent-ils mieux que personne que celle-ci ne peut être que limitée et sujette aux fluctuations de la situation intérieure en Iran même. Mais leurs craintes exprimées sont cependant de voir la révolution iranienne, saluée comme positive à Damas, se réduire et se durcir petit à petit, en un nationalisme persan, qui transformerait le conflit en un affrontement arabo-perse. Accorder un soutien à l'Iran va de pair, dans le discours syrien, avec la défense inconditionnelle de l'arabité.

M. Chara l'a répété dans la conférence de presse qu'il a tenue conjointement avec M. Raimond : *« L'Irak est une partie de la nation arabe, son territoire est arabe, et nous n'accepterons pas qu'il n'en soit pas tenu compte. Mais nous ne pouvons nier que c'est l'Irak qui a déclenché cette guerre. Nos mauvaises relations avec l'Irak, dont la responsabilité incombe aux dirigeants de Bagdad, n'empêchent pas la défense de nos principes : assurer la liberté de navigation dans le Golfe, empêcher l'implication d'autres pays arabes dans la guerre, éviter l'extension du conflit. »*

Discrétion sur les otages

Face à ces positions, M. Raimond a réaffirmé l'attitude française de soutien à la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, et à son application rapide. Il a expliqué la présence de la « Royale » par la seule nécessité de protéger les intérêts français dans la région, affirmant qu'il n'était pas question de reconstituer dans le Golfe une sorte de force multilatérale conjointe. Cette position ne suffira pas à atténuer l'hostilité des dirigeants syriens face à l'armada occidentale dans la région. Mais une chose est sûre : la rencontre entre les présidents syrien et irakien en avril dernier en Jordanie a fait long feu et le discours anti-irakien est redevenu très violent à Damas.

Sur la crise libanaise, deuxième sujet d'importance débattu ici, et plus délicat pour la partie française : la réaffirmation par les deux parties de la défense de l'intégrité, de la souveraineté, de l'indépendance du Liban, en bonne entente avec la Syrie, a souligné M. Raimond, n'en dissimule pas moins beaucoup d'ambiguïté. Aux interrogations françaises sur la présence et l'influence du Hezbollah, on répond à Damas en invoquant le danger que représentent les extrémistes chrétiens.

Les dirigeants syriens rejettent sur le président Gemayel la responsabilité de la crise actuelle, soulignant qu'il a perdu toutes les occasions offertes, et plus particulièrement, évidemment, celle de l'accord tripartite de Damas signé en décembre 1985 entre le chef des milices libanaises, chiites, chrétiennes et druzes. Il n'y a pas de solution, dit-on, sans un accord entre les modérés, qui exclurait les extrémistes, c'est-à-dire le Hezbollah d'un côté, et les milices chrétiennes de l'autre. La délégation française est, en tout cas, demeurée sur sa faim quant aux intentions syriennes face à l'élection présidentielle libanaise de septembre 1988. M. Khaddam aurait même souligné la difficulté qu'il y aurait à réunir un quorum et à se mettre d'accord sur un nom.

C'est avec le président Assad, auquel il a transmis un message oral de M. Mitterrand, et un écrit de M. Chirac, que M. Raimond a parlé plus longuement de la question des otages. Sur ce point, le ministre des affaires étrangères s'est voulu très discret, mais il semble que la conversation n'ait pas été au-delà de la réaffirmation traditionnelle des efforts et de la disponibilité de la Syrie à aider au règlement du problème.

Rien ne laisse penser pour l'instant que l'armée syrienne ait quelque intention de rentrer dans la banlieue sud de Beyrouth, d'autant, souligne-t-on, qu'une intervention militaire risquerait d'aboutir à la mort des otages. De toute façon, cette affaire implique un jeu beaucoup plus complexe, qui devrait satisfaire à la fois les intérêts de Téhéran et aussi ceux de Damas, si la Syrie devait intervenir.

Des conseillers syriens au Tchad ?

Détendu, souriant, disert, le président Assad a longuement interrogé M. Raimond sur les négociations Est-Ouest et la question du désarmement, avant d'aborder un sujet pas aussi inattendu qu'il n'y paraît : le Tchad. En effet, de nombreuses rumeurs font état à Damas de l'envoi en Libye, outre les miliciens libanais de M. Walid Joumblatt, de militants palestiniens basés à Damas et de techniciens ou conseillers syriens.

Sans qu'il soit possible de confirmer avec certitude ce dernier point, une chose est sûre : une délégation militaire syrienne s'est rendue il y a quelques semaines en Libye. Le colonel Kadhafi aurait demandé une aide militaire à Damas. Quoi qu'il en soit, les dirigeants syriens, après s'être fait longuement expliquer l'argumentation française sur le conflit tchadien et la bande d'Aozou, ont souligné que l'envoi de *« combattants arabes »* en Libye n'était pas dirigé contre le Tchad, mais pour la défense interarabe libyenne. Si Hissène Habré, dit-on en substance, veut occuper la Libye, il aura tous les Arabes contre lui. L'arabité toujours et partout...

Signe des temps, la question du terrorisme a été à peine évoquée et la conférence internationale sur le Proche-Orient juste discutée entre MM. Chara et Raimond.

FRANÇOISE CHIPAUX.

La guerre du Golfe

Téhéran est-il en possession de missiles Stinger ?



PANCHO

Alors que l'Iran intensifiait « la guerre des villes » en tirant dimanche matin 11 octobre un missile de longue portée sur Bagdad, la guerre dans le Golfe s'embrasait avec plusieurs raids irakiens contre les objectifs économiques iraniens, dont l'un contre un pétrolier libérien, qui a fait au moins deux morts parmi l'équipage.

Au même moment, les responsables militaires américains annonçaient qu'un nouveau convoi américano-koweïtien — le onzième depuis trois mois — avait franchi sans encombre le détroi d'Ormuz et se dirigeait vers le golfe Persique. Escorté des frégates lance-missiles américaines *Hawes, Flatley, Klakring* et du porte-avions *Mount Vernon*, ce convoi est composé de quatre navires repavillonnés par les Etats-Unis, les pétroliers *Sea Isle City* et *Ocean City* et les méthaniers *Gas King* et *Gas Princess*.

Ce qui préoccupe surtout les dirigeants de Washington est la découverte, dans deux vedettes capturées lors de l'accrochage américano-iranien de jeudi soir, de pièces détachées ayant pu appartenir à un missile portable téléguidé Stinger, de fabrication américaine. Dans un communiqué publié vendredi, le Pentagone a précisé qu'aucun missile Stinger n'avait été retrouvé pour l'instant à bord des vedettes iraniennes, mais qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer l'origine exacte des pièces détachées, identifiées comme des *« batteries »* et des *« joints »*, et dont la provenance reste semble-t-il mystérieuse.

« Nous ne savons pas comment les Iraniens ont pu se procurer ce matériel », a déclaré un responsable du Pentagone, admettant toutefois que, si la présence de missiles Stinger dans l'arsenal iranien se vérifiait, cela *« risquait d'entraîner de sérieux problèmes pour les forces navales américaines dans le Golfe »*. Depuis 1981, date de la mise en service des Stinger dans l'arsenal américain, les Etats-Unis ont pris toutes les précautions nécessaires pour que ces armes ne puissent pas tomber dans les mains ennemies.

La filière afghane

Toutefois, selon plusieurs informations de presse, jamais confirmées par le gouvernement américain, un certain nombre de ces missiles auraient été vendus à l'Iran par l'un des sept groupes de Moudjahidines luttant contre les forces afghanes et soviétiques en Afghanistan et auxquels les Etats-Unis fournissent en secret une aide militaire par l'intermédiaire du Pakistan. La plupart de ces groupes ont des relations amicales avec l'Iran, et l'un d'entre eux aurait même récemment reçu une aide militaire de Téhéran. Mais, selon plusieurs responsables américains, cette hypothèse est totalement *« invérifiable »* tant que les Etats-Unis n'auront pas été en mesure de mettre la main sur un missile que posséderait Téhéran.

Pour sa part, Téhéran a fait savoir que l'Iran s'était procuré et avait *« copié »* avec succès le missile sol-air Stinger. Le représentant de l'Iran auprès des Nations unies, M. Saïd Rajaie Khorassani, a laissé entendre dimanche, avec un malin plaisir, que les Iraniens auraient pu obtenir des Stinger par l'entreprise de *« certains intermédiaires américains »* probablement liés aux contacts de l' « Irangate ». — *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL : à la suite d'une provocation des nationalistes juifs

Violents heurts à Jérusalem entre Palestiniens et policiers

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce devait être une fin de semaine recueillie, consacrée à Sukkot, *« la fête des cabanes »*, ces abris de toile et de branchages que les juifs dressent sur le balcon de leur appartement ou dans le jardin de leur maison en souvenir des huttes qui abritèrent le peuple juif au temps de la traversée du désert — avant la *« terre promise »*. Traditionnellement, Sukkot est aussi, pour les Israéliens, l'occasion d'un pèlerinage à Jérusalem, d'une promenade en vieille ville et, pour les plus religieux, d'une prière au Mur des lamentations. Mais la cité sainte est un lieu de passions et le dimanche 11 octobre, du fait d'une poignée de fanatiques, la journée a été perturbée par le bruit des grenades lacrymogènes et des charges de police.

Complicité ou laisser-aller de la part des forces de l'ordre ? Toujours est-il que, en début de matinée, un groupe d'Israéliens ultranationalistes gagnait le mont du Temple, lieu sacré de l'islam et du judaïsme, au cœur de la vieille ville, et s'installait *« pour prier »* sur l'esplanade des mosquées (Al Aqsa et Omar). C'est une enclave musulmane qui relève, en principe, de la seule tutelle des waqfs, les autorités islamiques de la ville. L'orthodoxie juive en interdit, d'ailleurs, l'accès aux fidèles afin de protéger la pureté du site, et les juifs se contentent de prier à côté, au Mur des lamentations.

Le geste des ultranationalistes — dont le groupe s'intitule les Fidèles du mont du Temple — relevait clairement de la provocation. Il avait pour objet, selon eux, d'affirmer la souveraineté d'Israël sur ces 12 hectares considérés comme ayant échappé à la *« conquête sioniste »*.

Dimanche, la réaction des quelque deux mille musulmans présents fut immédiate : jets de pierres et début de bagarre avec les intrus. Les forces de l'ordre, qui se tiennent en général en retrait de l'esplanade, intervinrent avec matraques, grenades lacrymogènes et même tirs de semonce, de peur que le conflit ne dégénère et ne s'étende à d'autres quartiers de la vieille ville. Les échauffourées durèrent plus de trois heures.

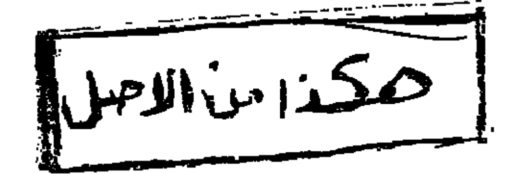
Un Israélien victime d'un attentat

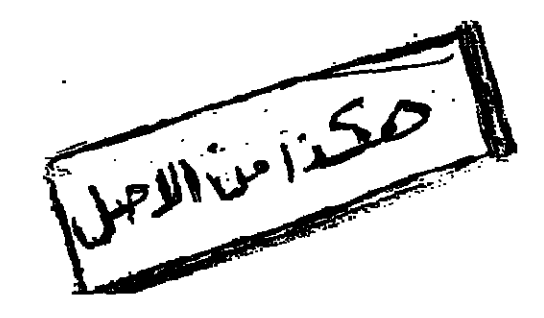
C'est que la vieille ville avait, la veille, été le théâtre d'un incident plus grave. En début de soirée samedi, alors que le sabbat prenait fin, un Israélien de vingt-cinq ans, qui se promenait dans les dédales du souk, avait été victime d'un attentat. Grièvement blessé à la tête d'un coup de pistolet, apparemment tiré par un Arabe qui a réussi à s'enfuir, le jeune homme est décédé dimanche. La police se garde encore toute conclusion définitive, mais penche pour l'hypothèse d'une de ces attaques terroristes brutales comme la vieille ville en connaît de temps à autre.

L'agression a eu lieu quelques heures après que de nouveaux affrontements eurent opposés, samedi matin, pour la troisième journée consécutive, l'armée à des manifestants dans la bande de Gaza, notamment autour de l'université islamique de la ville.

Les manifestations n'ont pas cessé dans le territoire depuis le sanglant incident de mardi dernier *(le Monde* du 8 octobre) au cours duquel un membre du contre-espionnage israélien et quatre Palestiniens furent tués lors d'un accrochage à l'arme légère. A en croire la presse, trois des Palestiniens avaient étudié au département de théologie de l'université islamique. Les autorités affirment que le commando, trouvé en possession de fusils automatiques, d'explosifs et de grenades, appartenait à l'organisation clandestine du Djihad islamique, un groupe d'intégristes militants, et se préparait à une *« action d'envergure »*. L'université et les écoles ont été provisoirement fermées ; samedi et dimanche, les commerçants ont massivement observé une grève de protestation. Autant de signes qui confirment, si besoin était, l'audience que le courant intégriste recueille auprès de la population du territoire.

ALAIN FRACHON.







Diplomatie

L'escale du Pérou au terme du voyage du président de la République en Amérique latine

M. Mitterrand a conseillé au président Garcia de « ne pas s'isoler de la communauté internationale »

LIMA
de notre envoyé spécial

Un peu fatigué – mais qui ne le serait pas après un tel marathon – mais satisfait : c'est ainsi qu'apparaissait dimanche soir, en débarquant à Paris, un président de la République qui venait en cinq jours d'effectuer deux visites d'Etat, l'une en Argentine, l'autre en Uruguay, et une visite d'amitié au Pérou. A Buenos-Aires comme à Montevideo et à Lima, deux thèmes ont dominé les entretiens de M. Mitterrand et les forts nombreux discours qu'il a été amené à prononcer : le défense de la démocratie et la nécessité d'établir des approches compatibles entre le Nord et le Sud du problème de la dette.

C'est bien sûr à Buenos-Aires et à Montevideo que le retour à la démocratie a été le plus exalté par le président de la République. Dictatures sanglantes – infiniment plus sanglante en Argentine qu'en Uruguay – obligent ! En maintes occasions le vieux parlementaire qu'est Mitterrand n'a eu aucun mal à trouver les mots adéquats pour encourager ses deux amis, les présidents Alfonsin et Sanguinetti, et leurs peuples à s'obstiner dans le renforcement d'un Etat de droit.

Même si la tâche apparaît finalement bien plus aisée en Uruguay, où l'intervention des militaires dans la vie publique relève plus de l'accident que de la tradition, qu'en Argentine, où le radical Alfonsin est en butte à d'extrêmes difficultés économiques, aux menaces de l'armée et à une nébuleuse péroniste renforcée par les élections du 6 septembre dernier, dont les tendances démagogiques risquent de se réveiller à la perspective d'exploiter un malaise social ô combien perceptible. Le niveau de vie d'une majorité d'Argentins est, en effet, en chute libre du fait des multiples plans d'austérité adoptés, mais la fin du tunnel n'est toujours pas perceptible tant les possédants se comportent en rentiers du début du siècle, préférant exporter leurs capitaux plutôt que de les investir dans la modernisation de structures industrielles à bout de souffle. Ne dit-on pas que les capitaux enfuis d'Argentine représentent plus de 70 % de l'énorme dette extérieure, la troisième du continent après celles du Brésil et du Mexique ?

Impressionnantes mesures de sécurité

La dette : c'est sur ce sujet, encore plus que sur celui de la démocratie, que les trois pays visités par le président de la République l'attendaient. M. Mitterrand n'a pas évité la question, bien au contraire, mais il a profité de son déplacement pour *« remettre les montres à l'heure »*. Il l'a fait devant le Parlement argentin, lorsqu'il a rappelé qu'il ne veut pas *« encourager les pays débiteurs à ne pas assumer leurs obligations »* ; il l'a fait à Montevideo. Mais il l'a surtout fait samedi soir, lors de sa brève escale à Lima, en s'adressant à M. Alan Garcia, l'impétueux président péruvien, actuellement en délicatesse avec le FMI pour avoir décidé de ne consacrer que 10 % du profit des exportations du pays au remboursement de la dette.

Plutôt qu'en défenseur inconditionnel du dossier péruvien, M. Mitterrand s'est présenté en médiateur qui cherche à *« faciliter le dialogue entre ceux qui exigent de l'argent et ceux qui exigent la justice »*. *« Je suis venu*, a-t-il notamment déclaré au cours d'un dîner offert par le président Garcia, *en ami pour mieux comprendre et mieux connaître et peut-être pour aider à faciliter la solution d'une grave difficulté. »* Le président de la République, qui a rendu un hommage appuyé au président Garcia, en proie actuellement à de gros problèmes politiques après sa décision de nationaliser les banques, s'est engagé à intervenir une nouvelle fois auprès des Sept pays industrialisés pour qu'ils fassent preuve d'imagination et dégagent de nouvelles *« techniques financières »* capables d'alléger le fardeau de la dette. A plusieurs reprises, il a cependant conseillé à M. Alan Garcia de *« ne jamais s'isoler de la communauté internationale »* car *« la justice, c'est aussi le devoir de remplir ses obligations »*.

De l'avis général, M. Mitterrand a quelque peu déçu, par sa franchise, son interlocuteur. Depuis plusieurs jours, la presse péruvienne faisait grand cas de la visite, la mettant sur le même pied que celles effectuées en Argentine et en Uruguay alors qu'il ne s'agissait que d'une visite d'amitié, qu'aucun ministre n'accompagnait M. Mitterrand et que c'est à la demande pressante de M. Garcia que le crochet par Lima a été rajouté au dernier moment. Beaucoup de collaborateurs du président de la République lui avaient d'autre part déconseillé de se rendre au Pérou pour des raisons de sécurité évidentes.

Le séjour, qui n'a duré qu'une quinzaine d'heures, n'a cependant été marqué par aucun incident. Les mesures de sécurité, il est vrai, étaient impressionnantes et propres à décourager les terroristes du Sentier lumineux. C'est ainsi que tout le vieux quartier de la place d'Armes avait été bouclé pour permettre aux deux présidents d'effectuer une brève promenade comprenant notamment la visite du musée colonial des Descalzos et celle de la cathédrale où repose le corps de Pizarre, le fondateur de la ville.

La brève visite en Uruguay

Deux ou trois cents sympathisants de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), le Parti du président Garcia, avaient seul eu le droit d'accéder à la place d'Armes, où ils ont acclamé M. Mitterrand sous l'œil vigilant des militaires et des policiers qui bouclaient hermétiquement les lieux. Tout de suite après cette promenade insolite, M. et Mme Mitterrand ont regagné le palais présidentiel, où M. Garcia offrait un dîner en leur honneur et où ils ont passé la nuit. M. Mitterrand a quitté Lima le dimanche matin à l'aube pour Paris.

La fin du bref séjour en Uruguay de M. Mitterrand, samedi matin, avait constitué une véritable course contre la montre : pas moins de sept cérémonies en cinq heures, de quoi lasser quiconque ne serait pas fortement motivé.

On commença par un dépôt de gerbe au monument élevé à la mémoire du héros national de l'indépendance, le général Artigas, et une descente non prévue par le protocole dans la crypte creusée récemment pour abriter ses cendres rapatriées du Paraguay. Puis ce fut une brève visite aux juges de la Cour suprême et l'évocation des plus fameux français de Montevideo (Jules Supervielle, Jules Laforgue et Lautréamont) à l'hôtel de ville. Avant de s'adresser ensuite à la communauté française (aujourd'hui mille cinq cents personnes mais près d'un quart de la population au milieu du siècle précédent), M. Mitterrand avait dû sacrifier au rite de la conférence de presse au cours de laquelle il répéta une fois de plus, à l'usage de la presse locale, son message sur la dette, le protectionnisme et le désarmement. Dernier acte avant la cérémonie d'adieu et le décollage du Concorde présidentiel pour Lima : le déjeuner offert à la chancellerie française en l'honneur du président Sanguinetti.

JACQUES AMALRIC.

● **BRÉSIL : le chef d'état-major de l'armée de terre se tue en parachute.** – Le général Fernando Valente Pamplona, âgé de soixante-quatre ans, qui commandait également la brigade parachutiste de l'armée de terre brésilienne, s'est tué lors d'un saut de démonstration, le dimanche 11 octobre, à Foz-de-Iguazu, où se déroulait le septième championnat du monde de parachutisme. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



La femme du chef de l'Etat à la rencontre des enfants abandonnés

LIMA
de notre correspondante

Cireurs de chaussures, laveurs de voitures, vendeurs à la sauvette, les « petizos », les gamins abandonnés de Lima qui mendient sur les trottoirs ne ressemblent en rien aux petits poulbots de Montmartre. Eux ont déjà l'air de petits vieux. La faim a gommé les fossettes, creusé les joues... Les mauvaises nuits passés sur la voie publique, à peine protégés du crachin par une feuille de journal, leur ont donné une vilaine toux. Les mauvaises compagnies et la drogue ont fait le reste...

Il a fallu qu'un des « petizos » meure électrocuté en plein cœur de la capitale – il s'était blotti au creux d'un poteau électrique – pour que l'Etat décide, il y a cinq ans, la construction de la « maison des petizos », devenue, depuis, le refuge des gamins abandonnés. Avant, ils ne pouvaient compter que sur le plat de soupe populaire que leur préparait tel ou tel religieux, avec les reliefs des restaurants.

Mais la centaine de matelas de la maison des « petizos » est loin de couvrir les besoins des six mille enfants abandonnés de la capitale.

Mme Pilar Nores de Garcia, épouse du président péruvien et présidente de la fondation Pour les enfants du Pérou, a créé, en deux ans, une douzaine de « villages d'enfants ». Ces « villages » ont de dix à quinze maisons. Chacune d'elles héberge une dizaine d'orphelins de moins de neuf ans qui grandiront ensemble jusqu'à leur adolescence, éduqués par une « maman ». Ce système permet de recréer une certaine atmosphère familiale, alors que les orphelinats traditionnels péruviens sont de véritables prisons.

Mme Pilar Nores est aussi à la tête du PAS, ou Programme d'assistance directe, qui permet d'aider plus de cent mille femmes, parmi les plus démunies, grâce à la création de deux mille « clubs de mères de famille ». Ces clubs font fonctionner une cantine communautaire, une garderie pour les enfants en bas âge, et divers ateliers. De cette façon, les très nombreuses mères abandonnées des secteurs populaires peuvent obtenir quelques ressources sans quitter leur progéniture et leur quartier.

La création, l'année dernière, de la fondation France-Liberté-Danielle Mitterrand à but humanitaire, a incité Mme Garcia à un rapprochement avec Mme Mitterrand.

Elles doivent se rendre à Cuzco, puis à Arequipa et à Trujillo pour visiter les « villages d'enfants » et des « clubs de mères de famille », chercher des terrains susceptibles d'abriter de nouvelles crèches.

Les autorités péruviennes espèrent que cette visite permettra de concrétiser un projet de coopération entre les deux fondations sur la protection de l'enfance, une des plus malmenée du continent. Le Pérou vient juste après Haïti et la Bolivie en ce qui concerne la mortalité infantile, avec un taux de 93 pour mille.

NICOLE BONNET.

Europe

RFA : le scandale politique au Schleswig-Holstein

La fin tragique de Uwe Barschel ébranle le Parti chrétien-démocrate

BONN
de notre correspondant

La mort d'Uwe Barschel, qui a été trouvé sans vie par deux journalistes du *Stern*, le dimanche 11 octobre, vers midi, dans une chambre de l'Hôtel Beaurivage à Genève, donne une dimension tragique au scandale politique le plus sordide de l'histoire de la RFA. Les circonstances exactes du décès devront être établies par la police genevoise, mais tout donne à penser qu'il s'agit d'un suicide, le premier d'un homme politique important dans l'histoire de la RFA.

Trahi par l'un de ses sbires, cloué au pilori par une presse impitoyable dans l'exercice de sa liberté, enfin lâché par les siens, l'enfant prodige de la classe politique ouest-allemande a craqué. Il est mort de n'avoir pu supporter que le pouvoir lui échappe, d'avoir cru que les coups bas lancés à ses adversaires ne lui reviendraient jamais en plein visage.

L'homme politique aux abois, pris la main dans le sac,traqué par ses aversaires comme par la presse, peut susciter des sentiments de pitié. L'opinion publique pardonne souvent leus fautes à ses dirigeants, en faisant la balance des mérites et des péchés. Ce n'était pas le cas pour Uwe Bar-schel, ministre-président *déchu du* Schleswig-Holstein, vieille terre protestante aux confins de la Scandinavie, qui n'a pas admis qu'on introduise chez elle des mœurs politiques du type de celles dont souffre la Sicile, ou, pour rester dans l'espace germanophone, l'Autriche des scandales.

La chronique de la chute d'Uwe Barschel avait presque ravi la *vedette, dans la presse et les médias* ouest-allemands, aux év4nements de première importance qui avaient marqué la rentrée : la visite de M. Erich Honecker, chef de l'Etat est-allemand, et les progrès dans la voie du désarmement. Tout avait commencé le 7 septembre par les révélations de l'hebdomadaire *Der Spiegel* affirmant que le concurrent *social-démocrate de Uwe Barschel*, M. Björn Engholm, bien placé pour remporter les élections régionales du 13 septembre, avait été espionné par un bureau de détectives privés de Brême. Le 12 septembre, ce même hebdomadaire lançait une bombe : un ancien collaborateur du service de presse du gouvernement de Kiel, M. Reiner Pfeiffer, déclarait sous la *foi du serment avoir été chargé par* M. Barschel de rédiger une lettre anonyme dénonçant M. Engholm pour fraude fiscale, de faire enquêter sur sa vie privée pour y déceler des faiblesses, et enfin, tout cela *n'ayant rien donné, de se procurer* un système d'écoute télephonique dont la découverte par des techniciens de la poste aurait mis M. Engholm dans l'embarras.

Le 13 septembre, le résultat des élections est catastrophique pour la CDU et Uwe Barschel. En perdant 6 % des suffrages par rapport à 1983, la CDU se voit contrainte de *composer avec les libéraux, mais* sans avoir de majorité assurée. Ces deux partis ne disposent que de 37 sièges sur 74 au Parlement de Kiel, alors que le SPD en a 36, le dernier revenant au représentant de la minorité danoise, M. Karl Otto Meyer. Celui-ci, malgré toutes les pressions dont il est l'objet, reste sur sa position de départ : il soutiendra M. *Engholm lors de l'élection* du ministre-président.

Alors que les tractations politi*ques commencent entre les diffé*rents partis, la polémique se poursuit sur les agissements dont Uwe Barschel est accusé. Le 18 septembre, ce dernier tente d'y mettre fin. Dans une conférence de presse qui ne dure pas moins de cinq heures, il *donne « sa parole d'honneur »* que tout ce dont on l'accuse est faux. Il joint à cela huit déclarations sous serment, rédigées par lui-même, son épouse et sa secrétaire, réfutant les affirmations de Pfeiffer et du *Spiegel*. L'opinion publique est un moment ébranlée : la parole de Barschel contre celle d'un homme connu pour être un spécialiste des basses œuvres électorales sème le doute. On se met à parler d'une « *affaire* Spiegel-*Pfeiffer* » au lieu d'une « *affaire Barschel* ».

Ce répit sera de courte durée : même victime des agissements de Pfeiffer, Uwe Barschel doit endosser la responsabilité politique de l'activité d'un homme mis en place par lui. Le 25 septembre, il démissionne de son poste de ministre-président.

Mais il n'est pas au bout de son calvaire. Alors qu'il est parti en vacances aux Canaries, la commis*sion d'enquête parlementaire sur* l'« *affaire* » commence ses travaux à Kiel. C'est la curée. Le témoignage de M. Roger Asmussen, ministre des finances du gouvernement régional, est accablant : Uwe barschel a eu connaissance de la lettre de dénonciation fiscale de M. Engholm dès le mois de janvier. Puis le secrétaire d'Etat à l'intérieur « mouille » à son tour son ancien patron, et confirme les dires de Pfeiffer sur les pseudo-écoutes téléphoniques.

Parallèlement, le parquet de *Lübeck demande la levée* de l'immunité parlementaire d'Uwe Barschel, considérant que les charges pesant sur lui étaient suffisamment lourdes. Le parti chrétien-démocrate lâchait alors complètement son ancien chef : vendredi 9 octobre, la *CDU* du Schleswig-Holstein demandait le retour d'Uwe Barschel à Kiel « *pour avoir avec lui une discussion approfondie et envisager sa démission de son mandat de député* ».

Uwe Barschel devait comparaître le lundi 12 octobre devant la commission d'enquête parlementaire. Son escale à Genève devait, selon certaines sources, lui permettre de rencontrer un informateur qui aurait pu lui procurer des documents l'innocentant.

La commission d'enquête, qui a suspendu ses travaux jusqu'aux obsèques d'Uwe Barschel, n'en aura pas connaissance. Mais déjà on commence, à Kiel comme à Bonn, à tirer la morale de cette pénible affaire. Les premières réactions font état de « *l'émotion et du bouleversement* » que ressentent le chancelier Kohl, le *chef de l'opposition* Vogel, *ou* le challenger Engholm. Lorsque l'effet de choc sera passé, on peut s'attendre à de longs et passionnés débats sur les responsabilités respectives de la presse et des hommes politiques dans la défense de la morale publique.

Sa *mort* est une épreuve pour un parti chrétien-démocrate, qui entre dans une zone de turbulences, *et* plus particulièrement pour un Gerhard Stoltenberg, chef de ce *parti* au Schleswig-Holstein, qui est maintenant en première ligne pour répondre aux attaques jusque-là dirigées contre son successeur à la tête du Land.

LUC ROSENZWEIG.

La chute de l'ex-enfant prodige

BONN
de notre correspondant

Enfant prodige, fort en thème, choyé par le destin, toutes ces *expressions étaient devenues* usuelles dans la presse ouest-allemande pour décrire le parcours d'Uwe Barschel. Son ascension météorique jusqu'aux plus hautes fonctions politiques de son pays semblait irrésistible. Né le 31 mai 1944 à Berlin, il se réfugie avec sa famille à Lauenburg, dans ce Schleswig- Holstein qu'il ne devait plus quitter. Il entre en politique dès ses années de lycée : à seize ans, il adhère *aux Jeunesses chrétiennes* démocrates, dont il deviendra le chef régional en 1967. Cela ne *l'empêche pas de faire de* brillantes études qui le conduiront, en 1971, à l'obtention d'un double doctorat, en droit et en philosophie, ce qui lui valut son sobriquet de « Baby doc doc ».

Sa carrière politique se fit à l'ombre de M. Gerhard Stoltenberg, qui en fit le plus jeune député au landtag de Kiel en 1971, et lui confia des postes ministériels d'importance croissante : ministre de la jeunesse et des sports, des finances, puis de l'intérieur. Lorsque, en octobre *1982, M.Stoltenberg est désigné* par le chancelier Kohl pour occuper, à Bonn, le poste de ministre des *finances, c'est évidemment* Uwe Barschel qui lui succède à la tête du land, entrant à trente-huit ans dans le club très fermé et très influent des ministres-présidents. Il y sera rejoint en 1985 par un autre jeune espoir de la politique ouest-allemande, M. Oskar Lafontaine, l'étoile montante du SPD.

Son prestige personnel ne fut pas suffisant pour enrayer le déclin de la CDU dans un Land où les difficultés des chantiers navals se doublent, à son détriment, d'un fort mécontentement des agriculteurs. Rescapé miraculeusement d'un accident d'avion le 31 mai dernier,il avait *mené, à peine convalescent,* une campagne électorale difficile, semblant ne pas se résoudre à *l'hypothèse d'un retour à l'oppo*sition.Uwe Barschel était marié à une descendante de Bismarck et était père de quatre enfants.

L. R.

● *Six blessés au cours d'une* **manifestation antinucléaire à Wackersdorf.** — Six personnes, dont trois policiers et un député des Verts au Parlement de Bonn, M. Michaël Weiss, ont été blessées le samedi 10 octobre lors de la dernière Journée d'action contre la construction de la centrale de retraitement de combustibles nucléaires irradiés de Wackersdorf (sud de la RFA), a annoncé la police locale. Les six personnes blessées l'ont été au cours de heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre.

ITALIE

Le compromis sur l'enseignement religieux a permis d'éviter la rupture de la coalition gouvernementale

Le compromis qui a été trouvé *in extremis*, samedi 10 octobre, à la Chambre des députés, sur la question de l'enseignement de la religion catholique à l'école publique, a sauvé le gouvernement italien de M. Giovanni Goria. Pris dans un étau entre ses alliés laïcs et ses amis démocrates-chrétiens (*le Monde* daté 11-12 octobre), le jeune président du conseil a réussi à mettre au point un texte prudent, qui a été adopté par 286 voix (Démocratie chrétienne, socialistes, sociaux-démocrates et républicains) contre 234 et 7 abstentions (dont celles des libéraux, pourtant membres de la coalition).

ROME
de notre correspondant

Deux transactions ont ressoudé la majorité. Les élèves non inscrits à l'« *heure de religion* » se verront obligatoirement proposer un enseignement « *alternatif* », mais ne seront pas forcés de le suivre, tout en étant contraints de demeurer dans l'établissement ! La question de savoir si les enseignants de la religion (20 000 personnes, dont 80 % de laïcs) peuvent, comme les autres professeurs, avoir droit au chapitre dans les conseils de classe sur l'ensemble des matières est renvoyée à une révision de l'accord de décembre 1985 entre le ministre de l'éducation nationale et le président de la Conférence épiscopale italienne.

Plus d'un commentateur exprimait dimanche sa stupéfaction de voir le gouvernement prêt à se déchirer, deux mois seulement après sa naissance, sur une question de principe somme toute marginale. *(« L'heure de religion a toujours été pour les étudiants de toutes les générations un moment de détente »*, souligne l'éditorialiste du *Corriere della Sera.*) Cette même majorité, soulignent les observateurs, ne s'émeut guère de la situation de l'école publique — certes mieux lotie que la santé, mais tout de même en médiocre condition.

Dans ce pays où la politique n'est jamais prise très au sérieux, ce débat restera marqué par la première intervention de la nouvelle parlementaire radicale, Mme Ilona Staller, la « Cicciolina ». La « porno-star » a fait sensation en adressant son discours « *aux honorables petits cochons* » de l'Assemblée, s'attirant un premier rappel à l'ordre du président. Très digne, dans un strict tailleur gris qui a fait penser à plus d'un qu'elle s'était acheté une conduite, la « Cicciolina » a proposé l'introduction d'une heure, « *non alternative, mais obligatoire* », d'éducation sexuelle à l'école, dénonçant ce monde « *où la violence et la superbe se mêlent depuis toujours à la religion* » et qui a dès lors bien besoin d'un peu de joie. Mme Ilona Staller a déclaré à ses collègues : « *Disons-nous la vérité, mes petits chats* (« cicciolini »). *Quand vous prenez votre pied, cela vous rend moins agressifs, moins méchants, plus semblables à de petits anges.* » Et bien, a-t-elle ajouté, c'est ainsi que, convenablement éduqués, deviendraient les écoliers « *des petits anges aussi* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

POLOGNE : soumise à référendum le 29 novembre

La réforme économique devra rompre avec « les habitudes et la doctrine »

C'est dans moins de deux mois, le 29 novembre prochain, que les Polonais seront appelés à se prononcer par référendum sur la réforme économique dont le comité central avait adopté les grandes lignes la semaine dernière.

Réuni, samedi 10 octobre, en session extraordinaire pour examiner ce projet de réforme en première lec*ture, le Sejm (le Parlement)* n'a en revanche pas décidé de la formulation de la ou des questions qui seront posées à la population. Selon l'un des principaux artisans de la réforme, le vice-premier ministre Zdzislaw Sadowski, les Polonais devraient être appelés à choisir entre un retour rapide (sur trois ans) à la vérité des prix ou un étalement de *leur relèvement qui devrait*, au bout du compte, dit-on dit à Varsovie, friser les 60 %.

En tout état de cause, le pays n'aura à se prononcer que sur les modalités d'application d'une réforme dont les principes ne sont guère contestés, mais dont les effets immédiats devraient être une baisse marquée du niveau de vie. En présentant le projet, le premier ministre, M. Zbigniew Messner, n'a d'ailleurs pas caché que les Polonais *auraient à faire preuve « de patience et de responsabilité »*, car les changements ne seront pas « *faciles* » à accepter. Laissant peu de doutes sur l'importance des sacrifices qui seront demandés aux salariés, M. Messner a souligné que les taux des compensations salariales prévues seraient directement liés aux résultats des entreprises et que « *l'augmentation des revenus ne sera* [donc] *possible que là où le travail est bien organisé et permet d'obtenir des résultats concrets.* »

L'accent ainsi mis sur la rentabilité et la rupture qui s'ensuit — officiellement désormais — avec le dogme de l'égalitarisme résument à eux seuls l'esprit d'une réforme dont *les deux principaux axes sont* la réduction du rôle de la planification centrale et l'encouragement au développement de l'initiative privée et des incitations matérielles.

Le chômage n'est plus tabou

Outre le relèvement des prix à la consommation, rendu obligatoire par la nécessité de supprimer les *subventions, la mesure la plus spec*taculaire va toucher la toute-puissante bureaucratie de l'industrie et de l'économie. Le nombre des membres du gouvernement passera ainsi de 194 à 100, dix-huit départements ministériels seront supprimés et plus de 3 000 fonctionnaires seront licenciés et se retrouveront, provisoirement au moins, au chômage — mot dont M. Sadowski a clairement indiqué qu'il n'était plus tabou, puisqu'il « *n'est pas exclu*, a-t-il dit, *qu'un certain nombre d'ouvriers n'aient plus leur place à l'usine* ».

Au cours d'une conférence de presse, le vice-premier ministre a également insisté sur les « *garanties* » qui seraient désormais données au secteur privé quant à sa « *stabilité* ». Plusieurs entraves administratives à la création et au *développement des entreprises* devraient ainsi être supprimées, et l'égalité entre secteur privé et secteur public devrait à l'avenir devenir réalité, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. Importante dans la petite industrie et les services, cette mesure pourrait se révéler capitale dans l'agriculture, car les fermes privées (plus de 70 % de la production) sont jusqu'à présent victimes d'une discrimination notoire dans les possibilités d'achat de tracteurs et d'engrais.

Au total, cent vingt-neuf réformes d'ampleur variée sont prévues par ce projet, qui devrait être adopté par le Sejm le 24 octobre et dont l'application devrait démarrer dès l'année prochaine et s'étaler sur cinq ans. Encore qu'aucune décision n'ait été prise sur ce point, les dirigeants polonais semblent envisager à terme la création d'une Bourse des valeurs, et l'intéressement des salariés aux bénéfices des entreprises devrait, lui, entrer en vigueur à relativement brève échéance.

« *Ce système était jusqu'à présent associé à une forme de développement du monde capitaliste*, a expliqué à ce propos M. Messner, *mais nous sommes persuadés que ce n'est pas la forme qui compte* », car il ne s'agit plus d'opérer des « *corrections* », mais de rompre avec « *les « habitudes et la doctrine* ».

D'ici à la date du référendum, un nouveau plénum du comité central doit être convoqué, courant novembre, pour examiner les réformes politiques qui doivent accompagner ces réformes économiques. L'étendue exacte et la crédibilié des mesures de démocratisation qui seront alors proposées seront sans doute déterminantes dans les réactions de la population à l'austérité qui s'annonce.

A trois reprises déjà, en 1970, 1976 et 1980, des augmentations de prix ont en effet provoqué des crises majeures en Pologne, et, si des manifestations violentes ne seraient guère susceptibles d'éclater aujourd'hui, la passivité et la grogne suffiraient plus que largement à empêcher tout résultat probant.

Les semaines à venir et le prochain plénum vont être déterminants non seulement pour la Pologne, mais aussi pour l'ensemble du bloc auquel elle appartient.

B. G.

URSS

La « perestoïka » en vedette pour le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre

Les tâches de la *perestroïka* éclipsent cette année la politique étrangère dans les slogans du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, dont la liste a été publiée le dimanche 11 octobre dans la *Pravda*.

La grande majorité des slogans, réduits cette année de cinquante à trente-six, portent sur les tâches, en politique intérieure, de la *perestroïka* — la reconstruction entreprise par M. Gorbatchev. Le mot apparaît sept fois, au lieu d'une l'an passé. La *glasnot* (transparence), apparue en mai dernier comme trait « *éprouvé* » de la démocratie socialiste, est toujours présente, mais comme trait « *indispensable* » de celle-ci.

Le troisième des trente-six slogans est un nouvel *appel à garder « éternellement vivants le nom et l'œuvre de Lénine »*, à la place, l'an dernier, de l' « *enseignement éternellement vivant* » du marxisme-léninisme. Maintenant figure en dernière place un salut au « *grand enseignement révolutionnaire de Marx-Engels-Lénine* ». Autre innovation : un hommage aux acteurs de la révolution d'Octobre et de la guerre civile, et à la « *garde léniniste* ».

De même apparaît cette année — aux côtés du traditionnel« *internationalisme socialiste* » — un salut au « *patriotisme soviétique* », en particulier celui des combattants de la seconde guerre mondiale et des « *armées internationalistes* ».

Ces slogans s'adressent visiblement aux vétérans qui se sont inquiétés *récemment dans la* presse de la portée des dénonciations du stalinisme et aux soldats servant en Afghanistan. — *(AFP.)*

ESPAGNE

22 militants basques extradés par la France ont été libérés

La police espagnole a découvert samedi 10 octobre à Oyarzun, au Pays *basque espagnol, une nouvelle* cache de l'ETA, contenant des explosifs et du matériel destinés à la fabrication de bombes. L'opération, qui intervient deux jours après la découverte d'un important arsenal de l'ETA à Motrico, a été réalisée grâce à la documentation saisie par la police au Pays basque français, ces derniers jours, dans le cadre de sa vaste offensive contre l'ETA.

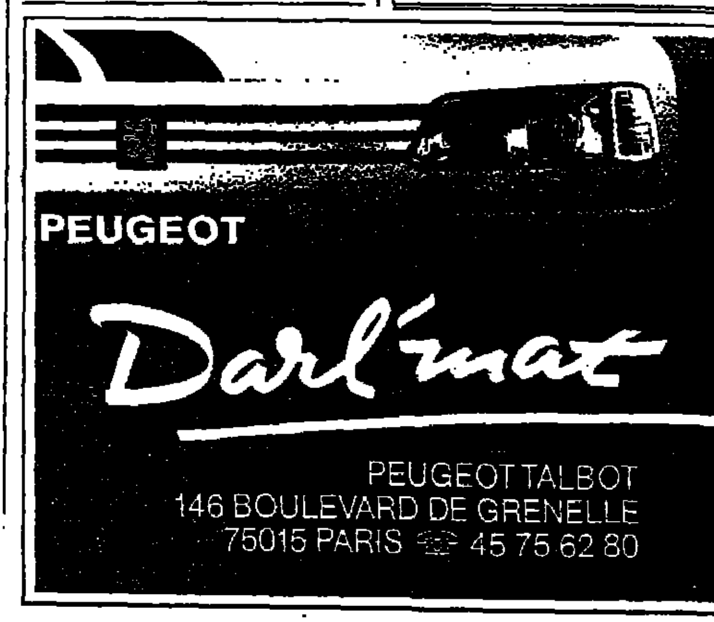
Trois personnes, dont un journaliste, ont, par ailleurs, été arrêtées samedi matin à Pampelune.

Vingt-deux des cinquante-cinq *militants séparatistes basques* présumés remis depuis une semaine par les autorités françaises à l'Espagne ont été libérés. On ignorait dans l'immédiat s'ils seraient l'objet de poursuites judiciaires ultérieures. Un magistrat a ordonné le maintien en détention de trente-deux autres, dont celui de Miguel Miguez, dit « El Peque » (le Petit), accusé d'être le responsable des services de propagande de l'ETA.

Enfin, en France, M. Hervé Thépaut, directeur du mensuel basque *Abil*, a été inculpé vendredi à Pau, mais laissé en liberté, pour avoir publié dans sa revue l'intégralité d'un communiqué d'Iparretarrak.

M. Thépaut s'est vu signifier par un juge d'instruction une inculpation pour « *délit d'apologie de crimes ou délit en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ». Dans le communiqué, diffusé le 19 septembre par l'organisation clandestine basque, Iparretarrak annonçait son intention de poursuivre la lutte armée et appelait à la mobilisation au Pays basque français. — (*AFP*, *Reuter*.)

● **Rectificatif.** — Dans l'article sur le voyage au Portugal du président de l'Angola, M. José Eduardo Dos Santos, publié dans *le Monde* daté 5-6 octobre, nous avons écrit par erreur que le chef de l'Etat angolais proposait comme base de négociation *« le départ des forces cubaines stationnées en Angola, puis, deux ans plus tard, le retrait des troupes sud-africaines du sud de l'Angola et la cessation de l'appui que l'Afrique du Sud apporte à l'UNITA »*. Le président angolais proposait en fait que les forces cubaines quittent son pays deux ans après le retrait des troupes sud-africaines du sud de l'Angola et la cessation de l'appui que l'Afrique du Sud apporte à l'UNITA.



Asie

SRI-LANKA

Violente bataille sans témoins entre les Tigres tamouls et l'armée indienne

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Les opérations militaires déclenchées vendredi dernier par les forces indiennes de « maintien de la paix » dans le nord de Sri-Lanka se poursuivaient, le lundi 12 octobre, le nombre des morts et des blessés ne cessant de croître.

Cette nouvelle bataille de Jaffna se déroule sans témoins, l'Inde ayant *obtenu la « coopération »* des autorités sri-lankaises pour que la presse soit placée dans l'impossibilité d'utiliser un moyen de transport quelconque à destination de la péninsule. Les quelques informations recueillies à Colombo de sources diplomatique et militaire *montrent*, cependant, que des combats extrêmement violents opposent les Tigres tamouls au contingent militaire indien.

Près de cent vingt combattants du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) aurait été tués au *cours des journées de samedi et* dimanche, et environ deux cent cinquante faits prisonniers. Du côté indien, le nombre des victimes serait inférieur à une dizaine et celui des blessés pourrait atteindre, selon la radio de Colombo, une cinquantaine. *Les affrontements se concentrent* dans la zone du port et autour du fort de Jaffna, où les soldats indiens ont dû faire face à plusieurs attaques au mortier lancées à partir de la ville par les Tigres avant de reprendre *l'offensive*.

Faute de confirmation de source indépendante, l'évolution de la situation demeure incertaine, mais la disproportion des forces en présence devrait à terme *tourner à l'avantage* des soldats de New-Delhi, au moins à Jaffna-ville. L'armée indienne disposerait actuellement à Sri-Lanka de près de quinze mille hommes, ce *qui représente plus du double du* contingent envoyé en juillet dernier par *New-Delhi* pour permettre *la* mise en place de l'accord de paix.

Il n'est cependant pas du tout évident que ce corps expéditionnaire puisse venir à bout de la rébellion tamoule, *qui a réussi à tenir en* échec l'armée sri-lankaise pendant quatre ans et demi. Les Tigres évoluent dans une région qu'ils connaissent parfaitement et où ils disposent encore du soutien d'une partie de la population à majorité tamoule. Les *opérations* de ratissage *se déroulent* actuellement dans plusieurs districts de la province du nord *et, selon* un porte-parole de l'ambassade indienne à Colombo, dans l'Etat indien du Tamil-Nadu, où les séparatistes ont longemps disposé de camps d'entraînement.

Selon certaines informations, le chef des Tigres, M. Welupillaï Prabhakaran se serait *réfugié* en Inde pour coordonner la résistance de ses forces. Il aurait également adressé un *message* au premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, lui demandant un arrêt *immédiat de l'offensive* des troupes indiennes. Les autorités militaires, de leur côté, *affirment avoir* saisi une station de radio mobile qui permettait aux Tigres d'échanger des messages entre Jaffna et Madras. Plusieur journaux et radios locales, réputés favorables aux séparatistes, sont d'autre part sous contrôle des militaires *indiens*.

Couvre-feu à Jaffna

A *Jaffna, mais aussi dans la province* de l'Est à Batticoala et Trincomalee (où se sont *déroulés les* massacres de Cinghalais de la semaine dernière), le couvre-feu est reconduit toutes les vingt-quatre heures. Dans une déclaration faite, dimanche *soir* à la télévision nationale, le chef de l'Etat, M. Julius Jayewardene, a annoncé *que* l'armée sri-lankaise avait commencé à se déployer dans la région afin de protéger la population civile. Contrairement à ce qui se passe dans le nord du pays (où les militaires sri-lankais ne sortent pas de leurs casernes), *des patrouilles communes aux deux armées fouillent, maison par maison*, les quartiers de Batticoala et de Trincomalee.

M. Jayewardene a d'autre part lancé un appel quasi pathétique aux quelque douze mille réfugiés cinghalais qui ont fui la zone des massacres pour leur demander de rentrer chez eux. Les réfugiés sont également invités à *soumettre au président* sri-lankais la liste des abus commis par les soldats indiens envers la population civile. M. Jayewardene a une nouvelle fois fait part à ses concitoyens des assurances données par M. Rajiv Gandhi, selon lesquelles l'armée indienne n'arrêtera son *offensive* contre la rébellion tamoule que lorsque toutes les armes auront été saisies et *tous les camps de « terroristes »* détruits.

L'offensive lancée contre le LTTE est en tout cas en passé de réussir sur le plan politique. La plupart des autres organisations *tamoules ont condamné* les récents massacres et leur corollaire, la rupture de l'accord de paix, notamment parce qu'elles ne sont pas mécontentes d'accentuer l'isolement des Tigres, groupe majoritaire et dominateur de la rébellion tamoule.

LAURENT ZECCHINI.

Amériques

ÉTATS-UNIS : en dépit d'un échec certain

Le juge Bork maintient sa candidature à la Cour suprême

WASHINGTON
de notre correspondant

L'affaire Bork, qui divise profondément l'Amérique et remplit depuis trois semaines les colonnes des journaux, n'est pas près de s'apaiser. Au contraire, elle est entrée, vendredi 9 octobre, dans une phase encore plus aiguë. Après un entretien avec le président Reagan, qui lui a répété qu'il le soutiendrait inébranlablement, le juge Robert Bork, la voix tendue, au bord de l'émotion mais sans y céder, a annoncé à la presse que, « *sans illusion quant au résultat* », il exigeait du Sénat qu'il aille jusqu'au bout de la procédure engagée : le vote par lequel *tous les sénateurs devront* se prononcer pour ou contre la confirmation de sa nomination à la Cour suprême.

Le juge n'a, en effet, aucune illusion à se faire. La commission judiciaire du Sénat s'est déjà déclarée hostile à *sa candidature* par 9 voix contre 5, et une majorité de sénateurs (53) ont annoncé leur intention de voter contre lui. Mais Robert Bork, présenté par ses adversaires *comme* un conservateur d'un juridisme étroit, susceptible de remettre en cause les droits civiques, entend défendre « *la dignité de la justice* » et de toute évidence la sienne propre.

Selon la presse américaine, plusieurs conseillers de la Maison Blanche auraient souhaité qu'il *jette* l'éponge au lieu de prolonger l'épreuve, et de rendre plus douloureuse encore sa *défaite, qui* sera aussi celle du président Reagan. Mais ce personnage au caractère *bien trempé* livre là le combat de sa vie, et il estime nécessaire de rétablir la vérité sur son propre compte. Le président, lui, entend faire regretter à ses adversaires, qu'ils soient au Sénat *ou dans les* médias, une victoire obtenue selon lui par des méthodes déloyales de « *distorsion* » des faits.

Bien des sénateurs auraient aimé se dispenser d'exprimer publiquement leur choix, et en veulent au président et à son protégé de les pousser ainsi dans leurs retranchements. Quant à ceux qui se sont déjà exprimés contre le juge, ils ne peuvent revenir sur leur décision sans perdre la face. On s'achemine donc vers un débat houleux *qui risque* d'empoisonner un peu plus l'atmosphère, déjà très lourde, entre le président et la majorité démocrate du Congrès. Et bien des sénateurs se *demandent si leur victoire* à la Pyrrhus ne risque pas de se retourner contre eux à l'heure prochaine des élections.

JAN KRAUZE.

● **Jesse Jackson, candidat officiel à l'élection présidentielle.** — Le pasteur noir Jesse Jackson a *officiellement annoncé samedi* 10 octobre qu'il briguerait l'investiture du Parti démocrate à l'élection présidentielle de 1988. Jesse Jackson, dont ce sera la deuxième tentative *pour parvenir à la Maison-*Blanche (il s'était présenté en 1984 et avait terminé troisième dans le camp démocrate derrière Gary Hart et Walter Mondale) est cette fois en tête des *concurrents de son parti* avec 18 % des intentions de vote. — *(AFP.)*

GUATEMALA

Le gouvernement et la guérilla veulent poursuivre le dialogue

Les conversations entre le gouvernement et la *guérilla guatémaltèques*, engagées depuis mercredi à Madrid, pour la première fois après vingt-six ans de lutte armée, se sont achevées sans aboutir à un accord concret, ont indiqué samedi 10 octobre les deux parties lors de deux conférences de presse distinctes. *Le gouvernement* et l'UNRG (Unité révolutionnaire nationale du Guatemala), mouvement qui regroupe les trois principales organisations de la guérilla, ont toutefois qualifié de « *satisfaisant* » le climat des conversations, et ils ont exprimé leur volonté de poursuivre le dialogue engagé.

La délégation gouvernementale, où figuraient trois militaires, a promis d'« *étudier attentivement* » les propositions de la guérilla : établissement d'un cessez-le-feu, définition de zones démilitarisées et mise en place d'un calendrier en *vue de la démocratisation*. Elle a réaffirmé les positions traditionnelles du gouvernement de M. Vinicio Cerezo, à savoir abandon des armes de la part de la guérilla et amnistie.

Le chef de la délégation de l'UNRG, M. Rodrigo Asturias, fils du prix Nobel de littérature Miguel Angel Asturias, a indiqué que la guérilla envisageait de proposer une nouvelle trêve. — *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

L'attentat de Kaboul aurait fait plus de cinquante morts

L'attentat à la voiture piégée du 8 octobre, à Kaboul, a fait plus de cinquante morts (*le Monde* daté 11-12 octobre), ont estimé des sources diplomatiques occidentales dans la *capitale afghane, citant des témoins*. Des luttes de factions à l'intérieur du Parti communiste afghan sont à l'origine de cet attentat, le plus meurtrier enregistré dans la capitale depuis *longtemps, estiment* les *mêmes* sources. Cinq soldats afghans figurent parmi les victimes. Un renforcement de la sécurité à Kaboul avait eu lieu trois jours avant cet attentat commis *dans le quartier* chic de Shahrae-Nau. Radio-Kaboul, qui avait fait état de vingt-sept morts et *trente-cinq blessés, a attribué* l'attentat à la guérilla antigouvernementale *« soutenue par l'impérialisme »*.

Le jeudi 8 octobre, deux autres bombes ont presque *simultanément* explosé dans Kaboul, et six roquettes ont été tirées sur la partie sud de la *ville, provoquant des dommages* matériels, rapporte-t-on de source diplomatique. Radio-Kaboul n'a pas fait état de ces derniers incidents. D'autre part, vendredi, une équipe de télévision de la BBC *a été brièvement* détenue à Kaboul, après avoir pris des images sans autorisation. — *(AFP, Reuter.)*

Suède

L'espion Stig Bergling aurait réussi à gagner la Finlande

Stockholm. — La disparition, à *l'occasion d'une permission « accompagnée »*, mardi 6 octobre, de Stig Bergling, condamné en 1979 à la réclusion perpétuelle pour espionnage au profit de l'URSS, a provoqué une tempête *politique* en Suède, où l'opposition et certains journaux réclament la démission du ministre de la justice, M. Sten Wickbom.

Face au tollé général, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, est passé à la contre-attaque : le gouvernement — par conséquent aussi le ministre de la *justice* — *« n'est pas responsable »*, a-t-il dit, de l'évasion de Stig Bergling. Une commission *d'enquête* a été nommée pour éclaircir, avant le 19 octobre, les circonstances qui ont permis à *cet homme « toujours dangereux pour la sécurité de l'Etat »* de fausser compagnie à *ses surveillants*. Le chef du gouvernement a assuré que le système des permissions *sera revu et corrigé*.

En raison de cette affaire, le premier ministre a décidé d'annuler la *visite officielle qu'il devait* effectuer cette semaine au Sénégal et de ne pas participer à la *réunion* de l'Internationale socialiste, du 12 au 14 octobre, à Dakar.

L'ancien officier des services de *sécurité* suédois a réussi, semble-t-il, à gagner la Finlande. La police de ce pays a, en effet, *retrouvé, samedi* 10 octobre, l'une des trois voitures qu'il a utilisées, en compagnie de sa femme, *au cours de sa fuite*. Le véhicule a été *découvert* dans un village proche d'Helsinki et situé à 180 kilomètres de la frontière soviétique. Selon *certaines informations*, le couple en fuite pourrait avoir tenté de se rendre en URSS. — *(Corresp.)*

Tibet

Mise en garde chinoise au Congrès américain

Selon les observateurs occidentaux à Pékin, le président chinois faisait allusion à une récente résolution du Sénat américain prônant une *rencontre entre le président Reagan* et le dalaï-lama et invitant la Maison Blanche à lier la fourniture future de matériel militaire à la Chine à la situation des droits de l'homme au Tibet.

Au moins cinquante touristes étrangers ont participé à l'attaque du commissariat de police de Lhassa, le *1er octobre*, lors de la *manifestation* indépendantiste des moines tibétains, a par ailleurs affirmé Chine nouvelle.

L'agence ajoute que dix-neuf lamas du monastère de Sera, à une dizaine de kilomètres de Lhassa, ont reconnu leurs activités illégales et *commencé leur autocritique*.

Enfin, plusieurs manifestations anti-chinoises et favorables à l'indé*pendance du Tibet ont eu* lieu pendant le week-end en Europe, notamment à Paris, *devant* l'ambassade de Chine, et à Bonn.

Le président chinois, M. Li Xiannian a critiqué, dimanche 11 octobre, le Congrès américain en l'accusant d'avoir fourni au dalaï-lama, le chef *spirituel et temporel* du Tibet, exilé en Inde, l'occasion de faire des remarques hostiles à la Chine, a indiqué l'agence officielle Chine nouvelle.

Turquie

Onze personnes tuées par des rebelles kurdes

Onze personnes ont été tuées et *neuf autre blessées*, samedi 10 octobre, dans un village de la province de Siirt (sud-est de la Turquie), à une quinzaine de kilomètres de la frontière irakienne, au cours d'une attaque *lancée par* un groupe d'une centaine de rebelles kurdes, a indiqué, le 11 octobre, l'agence turque Anatolie. Les rebelles qui opèrent dans cette région appartiennent généralement *au Parti des travailleurs* kurdes (PKK, marxiste-léniniste), principale organisation kurde en lutte contre le pouvoir central d'Ankara. Depuis la reprise des combats, en août 1984, *plus de 1 000 personnes* (civils, militaires, policiers et rebelles), selon un bilan officiel, ont trouvé la mort lors des affrontements. — *(AFP.)*

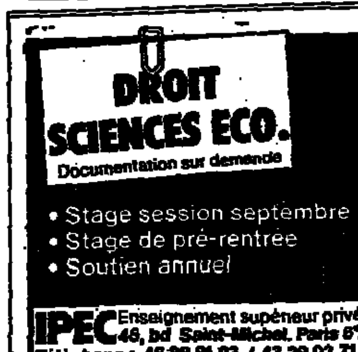
Décès de Behice Boran, dirigeante du parti des travailleurs

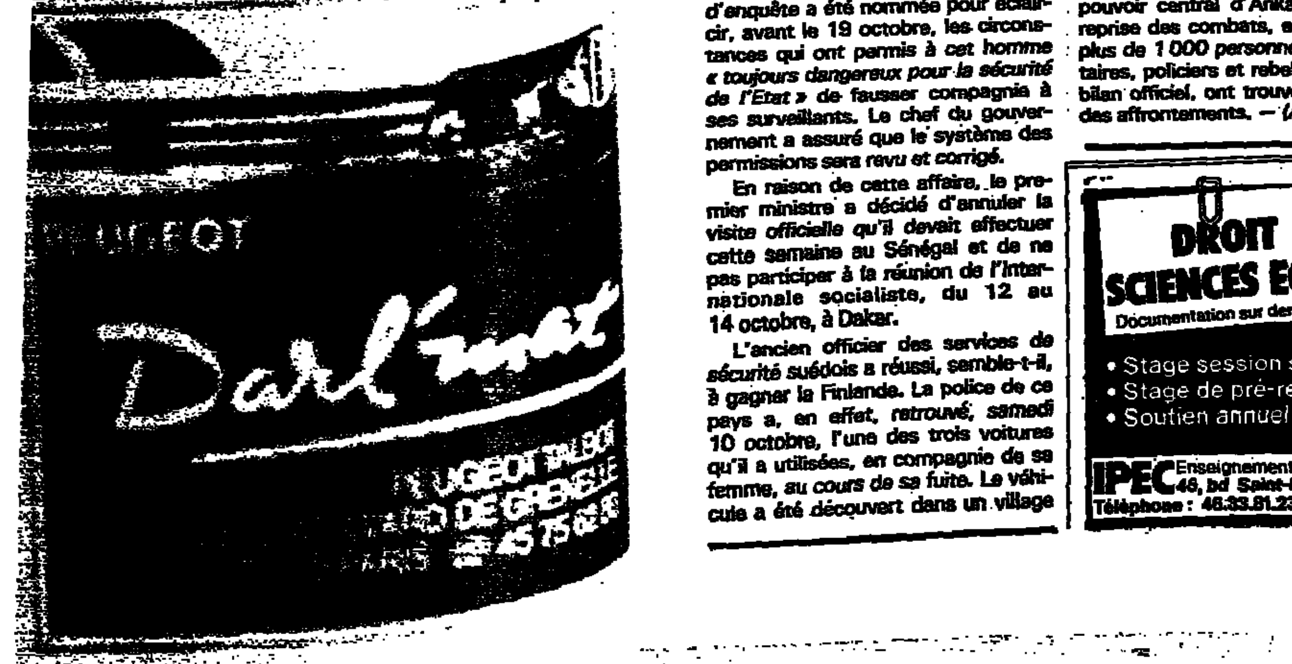
Behice Boran, qui fut la première *femme chef* d'un parti politique en Turquie, est morte le samedi 10 octobre en exil *à Bruxelles à l'âge* de soixante-dix sept ans. Dans les années 50, Mme Boran, après avoir *passé quinze mois en prison pour « activités communistes »*, avait fait son entrée au Parlement, comme député du Parti des travailleurs turcs (extrême gauche), aujourd'hui interdit. En 1975, elle avait été élue à la tête de ce parti.

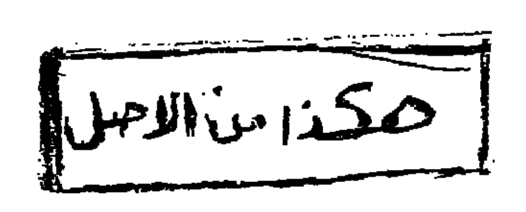
Behice Boran *avait quitté son pays* après le coup d'Etat militaire de 1980 et la décision du nouveau *régime d'interdire* les partis politiques. Elle avait ensuite été déchue de sa nationalité après *avoir refusé de* retourner dans son pays, comme le lui demandaient les autorités.

La semaine dernière, Behice Boran avait annoncé à Bruxelles la fusion de son mouvement et du Parti communiste turc, *qui est interdit en Turquie* depuis la fondation de la République en 1923. — *(Reuter.)*

● **IRAN : reprise des vols d'Aeroflot vers Téhéran.** — A la suite d'un accord intervenu entre l'URSS et l'Iran, les vols de la compagnie *aérienne soviétique* Aeroflot entre Moscou et Téhéran reprendront à la fin du mois d'octobre, annonce l'agence iranienne IRNA. La radio de Téhéran indique, pour sa part, qu'une *ligne de navigation sera* établie entre l'Iran et l'URSS à partir de deux ports situés sur la mer Caspienne. Cette ligne, qui reliera les ports iraniens d'Anzali et de Nochahr au port soviétique *de Bakou, permettra* l'acheminement des exportations et importations iraniennes. — *(AFP.)*









Politique

Après les violents incidents à l'Assemblée

Le Front national frappé d'ostracisme par les autres partis

En attendant la conférence de presse que son président devait donner, lundi matin 12 octobre, le Front national a cherché à justifier l'attitude violente de ses députés, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 octobre, à l'*Assemblée nationale*, en soutenant que son offensive contre le fonctionnement du Parlement avait des motifs légitimes. *« Malgré certaines tentatives de désinformation, les députés du Front national ont défendu vendredi la République, la démocratie, la Constitution et les intérêts du peuple français »*, affirmait, samedi soir, M. Jean-Jacques Mourreau, responsable de la communication au parti de M. Le Pen.

En dépit de ces explications, l'attitude de M. Le Pen et de ses députés suscite la réprobation indignée du gouvernement et de tous les autres partis représentés à l'Assemblée nationale, bien que le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, ait mis en garde, lundi matin, sur RMC, contre *« le piège »* tendu, selon lui, par les socialistes dont *« l'intérêt politicien*, assure-t-il, *est d'élargir ce genre d'incident »*.

Premier des partisans de M. Raymond Barre à s'exprimer après ce nouveau scandale, M. Edmond Alphandéry, député UDF de Maine-et-Loire, a souhaité à son tour – comme le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, l'avait fait le mois dernier, au nom du RPR – que les maires refusent de parrainer la participation du chef de file de l'extrême droite à l'élection présidentielle.

En outre, le président du Parti radical, M. André Rossinot, a fait savoir que sa formation demandera au candidat de la majorité qu'elle soutiendra de s'engager très explicitement à ne jamais gouverner avec la participation du Front national.

Ainsi mis au ban, M. Le Pen se retrouve plus isolé que jamais, sans autre perspective que la fuite en avant dans l'outrance mais avec la volonté visiblement, en mettant en cause le fonctionnement des institutions parlementaires dont il a tiré un grand profit depuis mars 1986, d'*« entraîner dans sa chute »*, comme l'a dit le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret, *« ceux qui veulent jouer le jeu de la démocratie »*. Sans craindre non plus, apparemment, de justifier à l'avance par son propre comportement, les débordements éventuels de ses militants sur le terrain au cas où l'ostracisme des autres partis l'empêcherait de participer à la compétition présidentielle.

Précédents et sanctions

Sans atteindre la violence des événements de la nuit du vendredi 9 au samedi 10 octobre, l'Assemblée nationale a connu, notamment au cours de la septième législature (1981-1986), de durs affrontements. Les débats sur les nationalisations ou la loi sur la presse, par exemple, ont donné lieu dans l'hémicycle à de vigoureuses empoignades verbales. Les incidents « Berson » et « Planchou-Millon » restent dans les annales comme des modèles du genre.

Le premier parce qu'un député socialiste, M. Michel Berson (Essonne), avait dans la nuit du 20 au 21 octobre 1981, lors du débat sur les nationalisations, accusé certains membres de l'opposition (dont un ancien président du Conseil constitutionnel) de collusion avec les *« puissances d'argent »*. Le député RPR, M. Michel Noir (Rhône) avait demandé immédiatement une sanction. M. Bernard Stasi (UDF) qui présidait la séance avait alors pris une mesure de *« rappel à l'ordre »* à l'encontre de M. Berson. Il s'agit de la peine disciplinaire la plus bénigne prévue par le règlement de l'Assemblée (cette décision devait par la suite être dénoncée par le bureau).

Quant aux deux députés MM. Planchou (PS) et Millon (UDF), ils furent sur le point d'en venir aux mains, dans l'hémicycle, le second accusant le premier de vol de documents.

En revanche au mois de février 1984, pendant la discussion du projet de loi sur la presse, trois députés, MM. Alain Madelin (UDF), François d'Aubert (UDF) et Jacques Toubon (RPR) avaient été sanctionnés par la *« censure simple »* : c'est-à-dire la perte de la moitié de leur indemnité parlementaire mensuelle. Les trois « mousquetaires » de l'opposition d'alors avaient, dans la nuit du 2 au 3 février, mis en cause gravement le passé de résistant du président de la République. Après avoir suspendu la séance pour demander aux députés de réfléchir une dernière fois à la portée de leurs propos, le président Mermaz, constatant l'absence d'excuses, avait appliqué l'article 73 du règlement de l'Assemblée nationale (la censure simple). Le dernier député ainsi sanctionné avait été Charles Tillon (PCF), pour insulte au ministre de la défense, M. Jules Moch (SFIO), en 1950.

Le règlement de l'Assemblée prévoit des sanctions qui peuvent aller du simple rappel à l'ordre à l'exclusion temporaire. Après les incidents d'une violence inégalée de vendredi dernier, le président de l'Assemblée nationale a décidé de convoquer « d'urgence », le mardi 13 octobre à 11 heures, le bureau de l'Asemblée, seul habilité à prendre éventuellement des sanctions contre les députés du Front national.

Deux des députés FN les plus virulents dans l'hémicycle MM. Bruno Gollnisch et François Bachelot, seront présents à cette réunion puisqu'ils sont secrétaires du bureau de l'Assemblée nationale...

P. S.

● **Création d'un « Comité de vigilance breton contre le racisme et le fascisme ».** – Cent cinquante militants antiracistes et autonomistes ont créé le samedi 10 octobre un « Comité de vigilance breton contre le racisme et le fascisme ». La première démarche de celui-ci sera l'envoi de lettres à tous les maires des communes de Bretagne pour leur demander de ne pas accorder leur signature de soutien à la candidature de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, ont indiqué les organisateurs. Des représentants de l'Union démocratique bretonne, des Verts, du PSU, de la Fédération de la gauche alternative, du MRAP, de SOS-Racisme et de plusieurs mouvements autonomistes bretons ont participé à cette création.

La tactique de l'extrême droite : « continuer, dans l'intérêt du Parlement ».

Parce que le naturel revient toujours au galop quand il a été bridé trop longtemps, le Front national a donné en réduction l'image précise de ce qui pourrait advenir un jour s'il devenait majoritaire. *« Le Front national a essayé d'établir (...) une sorte de domination physique »* pendant toute la nuit, a expliqué M. André Billardon (PS), qui fut le président de séance et ne s'opposa que mollement au coup de force de M. Le Pen.

Le changement de tactique parlementaire du FN était prévisible. Certains échos de leurs journées parlementaires à Porquerolles (Var) fin septembre le laissaient penser. Le dépôt massif d'amendements de dernière minute, jeudi soir lors de la discussion du projet anti-drogue, avait valeur de coup de semonce. Mais, pour qui a suivi cette nuit où le FN a imposé sa domination, il est clair que le processus enclanché a échappé en partie au président du FN et à ses députés.

Une efficace obstruction parlementaire exige quelque prétexte qui puisse permettre d'en accréditer la légitimité. Vendredi, l'absentéisme des députés de la majorité en fut un.

C'est dans l'après-midi de vendredi, vers 17 heures, après une suspension de séance, que M. Le Pen et ses amis, notamment MM. Gollnisch, Freulet, Schénardi, Holeindre et Descaves (1), ont décidé de pousser leur avantage après avoir constaté la défaillance des députés de la majorité. Réunis dans le bureau n° 1 en attendant l'arrivée de MM. Bachelot et Stirbois, ils prirent la résolution de contrer systématiquement les décisions du président de séance et de tenter, de force, de contrôler les délégations de vote.

Les députés FN étaient déjà passablement excités après le rappel par M. Toubon de l'affaire du « détail ». Cette évocation, comme le dépôt d'amendements du gouvernement dénonçant les crimes contre l'humanité et l'incitation à la haine raciale (qui avaient peu de rapports avec les textes étudiés) avaient pour but d'isoler le FN. Autant cette contre-attaque aurait pu avoir quelque chance de déboucher si une cinquantaine de députés de la majorité avaient été présents dans l'hémicycle pour la relayer, autant, avec seulement huit députés de la majorité, elle n'avait aucune chance d'aboutir face à un groupe de députés FN majoritaires numériquement et dominateurs psychologiquement. Vivant en permanence avec une mentalité de « ghetto », les amis de M. Le Pen se sont soudainement découverts les plus nombreux et les plus forts. Enfin majoritaire, M. Le Pen a pu imposer sa loi : celle de la force.

Après la tentative de « prise d'assaut » de la présidence, M. Le Pen a semblé un instant se rendre compte dans la nuit que les choses avaient été trop loin. Il a alors tenté maladroitement d'expliquer que l'attitude du FN n'avait pour but que de redonner au Parlement ses droits. Mais le point de non-retour psychologique avait été franchi par ses troupes, notamment par M. Gollnisch qui, avec M. Holeindre, réveillé pour venir relayer ses amis, fut l'un des principaux procureurs de la nuit.

Les députés du FN se sont ainsi vengés pendant plus de dix heures par une sorte de baroud d'un « détail » qui les avait mis au ban de la classe politique. Le spectacle de l'hémicycle a bien montré, que s'il y avait au FN querelle entre les anciens et les modernes, c'était uniquement sur la stratégie électorale, car l'attitude d'un Bruno Gollnisch, ancien doyen de faculté à Lyon, ou celle d'un Roger Holeindre, ex-baroudeur, prouvent que les deux puisent aux mêmes sources idéologiques de l'extrême droite. Comme après l'affaire du « détail », M. Le Pen devait tenter de rectifier le tir en expliquant – comme M. Jean-Claude Martinez (FN, Hérault) lundi matin, sur Europe 1, – qu'il n'y a *« pas eu de brutalités »*, et que l'action menée était *« bonne »*, qu'il faut la *« continuer, l'accentuer (...) dans l'intérêt du droit de redressement du Parlement »*. Mais qui, aujourd'hui, peut encore être dupe ?

PIERRE SERVENT.

(1) Contrairement à ce que nous avions écrit dans nos éditions du 11-12 octobre, ce n'est pas M. Stirbois qui a directement bousculé Mme de Panafieu, mais M. Descaves.

M. Le Pen, la tribune et le terrain

(Suite de la première page.)

La diffusion du sentiment d'insécurité est l'une des conséquences de cette angoisse des lendemains sans travail. Le gouvernement de M. Chirac est parvenu à lutter efficacement contre ce fantasme, si l'on en croit les sondages. Mais la victoire est fragile. Dans son rapport de 1977 sur la violence, la criminalité et la délinquance, M. Alain Peyrefitte, alors député, soulignait que le sentiment d'insécurité enfle lorsque le pouvoir est perçu comme faible et incertain. La diffusion des responsabilités sous la cohabitation présente, de ce point de vue, un risque. La télévision, productrice des images réelles et virtuelles de la société, est un révélateur : Antenne 2 a ouvert l'un de ses journaux, le dimanche 11 octobre, par un long reportage sur le meurtre, à Paris, d'une femme chauffeur de taxi, le dix-neuvième depuis huit ans.

L'insécurité peut redevenir un plat de choix pour l'extrême droite. Quant à l'immigration, elle le restera.

– **Antiparlementarisme et rejet de la classe politique :** L'extrême droite où les mouvements populistes se repaissent, traditionnellement, d'antiparlementarisme, les ligues de 1934, à la fin de la IIIe République, le mouvement « poujadiste » de 1956, à la fin de la IVe République, en ont fait leurs choux gras. Or l'Assemblée nationale offre aux amis de M. Le Pen toutes sortes d'occasions d'exercer leur mauvais génie. Si une poignée de députés du Front national peut se retrouver majoritaire dans l'hémicycle, imposer la loi du nombre, celle de l'injure et de la violence, à qui la faute ? Si M. Le Pen est en situation de s'immiscer dans le système parlementaire pour mieux en dénoncer les déviations, c'est aussi que, sous la Ve République, un Parlement croupion, ligoté par l'abus de procédures contraignantes, ne grandit pas la République, pas plus que le Parlement fou de la IVe.

La classe politique – *« tous pourris ! »* – sert M. Le Pen en salissant son linge. L'avant-guerre était émaillé de scandales financiers tels que l'affaire Stavisky qui fut au centre de la manifestation antiparlementaire, organisée par les ligues d'extrême droite, le 6 février 1934. En 1987, l'affaire du Carrefour du développement est – toutes proportions gardées – pain bénit pour le Front national. L'affaire Chaumet – Chalandon aussi. Le terrain est donc fertile. C'est là que les démocrates doivent lutter, et non pas dans la recherche de faux-fuyants. Interdire à M. Le Pen de recueillir ses cinq cents signatures, c'est pratiquer la politique de l'autruche, le statufier en martyr de la classe politique. Multiplier les candidatures « bidons » aux élections cantonales de Tourcoing, c'est masquer, pour un petit profit de l'instant, une réalité : l'extrême droite a encore progressé dans ce canton.

C'est traiter M. Le Pen par le détail – si l'on peut encore utiliser ce mot – pour dissimuler un refus d'agir sur l'essentiel. Ou une impuissance.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Comment « réduire » le FN ?

Le témoignage dérangeant d'Anne G.

Maintenant que tout le monde peut mesurer le danger que représentent les dirigeants du Front national pour les institutions républicaines, la question est surtout de savoir comment les partis libéraux peuvent espérer répondre aux aspirations de ceux des électeurs qui font confiance, depuis trois ans, à M. Jean-Marie Le Pen et à ses amis sans adhérer pour autant à toutes leurs thèses extrémistes, et parfois même en ignorant tout de leurs postulats idéologiques.

Comment « réduire » pour reprendre l'expression de M. Malhuret, l'influence du Front national ?

Le hasard fait bien les choses. Cette semaine, paraît un livre-document qui indique les pistes à suivre pour atteindre cet objectif, en plaçant les autres partis politiques, et surtout ceux de gauche, devant leurs responsabilités (1).

L'auteur est une journaliste débutante de vingt-sept ans, Anne Tristan, qui pour un coup d'essai a réalisé un coup de maître.

Cette jeune Parisienne, peu rompue aux choses de la politique mais intriguée par l'envolée électorale du Front national, a voulu *« en avoir le cœur net »*. *« Il me fallait savoir*, explique-t-elle, *de quelle pâte étaient faits ces contemporains qui se rallient à une idéologie que je rejette en bloc. »* Elle a donc quitté sa ville, ses habitudes, ses amis, pour aller vivre au milieu des militants lepénistes en s'inventant une autre identité, celle d'Anne G., dactylo au chômage, fraîchement débarquée à Marseille à la suite d'une peine de cœur. En janvier dernier elle a ainsi adhéré au Front national, et pendant six mois elle s'est comportée en militante zélée dans les tristement célèbres quartiers nord de Marseille, où les gros scores du parti de M. Le Pen sont en corrélation avec la présence de nombreuses familles de travailleurs immigrés.

Anne G. *« espionne »* sans agressivité, seulement *« pour mieux comprendre »*, et a même assuré le secrétariat de la section du Front national du quinzième arrondissement de Marseille, notant scrupuleusement, chaque soir, telle une entomologiste, ce qu'elle avait vu et entendu dans la journée.

Son témoignage est d'autant plus instructif qu'Anne Tristan s'est très vite dégagée de ses préjugés. Son tableau du Front national vu de l'intérieur ne colle pas tout à fait aux caricatures habituelles.

Certes, cet extraordinaire voyage s'apparente, à bien des égards, à une descente aux enfers. Il confirme que le délire raciste et antisémite fait partie du menu quotidien des partisans de M. Le Pen, de plus en plus portés à considérer qu'ils ne pourront *« se débarrasser des Arabes qu'avec les armes »*. Anne Tristan brosse, au demeurant, une édifiante série de portraits.

« L'ennemi est gentil »

Mais l'apport le plus original de ce « carnet de route » réside dans l'analyse des ressorts psychologiques qui expliquent l'essor du Front national dans ces milieux populaires où prédominaient auparavant les suffrages de gauche. La clé de ce succès tient dans une constatation d'une extrême simplicité : *« L'ennemi est gentil ! »* Anne Tristan, qui s'attendait à vivre au milieu d'un ramassis de brutes, n'en est pas revenue. Elle a découvert que les militants du Front national savent se montrer chaleureux, fraternels, solidaires avec tous ceux qui viennent vers eux parce qu'ils sont souvent « paumés ».

Elle le raconte avec des mots simples qui font mouche : *« L'efficacité de ce militantisme-là est d'ordre thérapeutique. Un petit bol d'air dans un univers désertique. On se réchauffe entre soi, on se délivre des satisfecits incessants, on exécute le reste de la planète, les autres. Et les autres, c'est un vaste ensemble où l'on fourre pêle-mêle tout ce qui est extérieur au Front et même à la section. On aime rester en famille, en somme ! (...) Autrefois, à Marseille, les associations laïques de gauche proposaient des loisirs divers. Ce réseau aujourd'hui disparu, les lepénistes tissent le leur (...). Le Front est une auberge espagnole, on y entre avec sa révolte à soi, sa rancœur, sa rage de vivre en HLM, de manquer d'argent, et tant d'autres raisons d'agressivité rentrée. Chacun apporte sa haine sous le bras, puis, grapillant dans les autres plats, trouve à se mettre sous la dent d'autres haines, attisées par des militants chevronnés. Et le doigt est mis dans l'engrenage. »*

Si les sections du *Front national ressemblent* autant, par leur mode de fonctionnement interne, aux cellules du Parti communiste des années 50, il n'y a pas de mystère à cela : c'est de la misère économique, du chômage et d'un terreau social que n'irrigue plus aucune solidarité que surgit le *« mirage lepéniste »*.

Ce témoignage est dérangeant pour les tenants du pouvoir et de la majorité. Ils les interpelle sur leur capacité à dissiper ce mal-vivre qui a ainsi, depuis 1983, nourri la montée en puissance de l'extrême droite parce que M. Le Pen a su habilement exploiter les aspirations irrationnelles de l'imaginaire collectif. Mais il devrait surtout déranger la gauche, dont les carences, sur le terrain, au contact des difficultés quotidiennes vécues par bon nombre de Français modestes, à Marseille comme ailleurs, apparaissent criantes.

Ce n'est pas simplement en clouant au pilori M. Le Pen et ses députés que ses adversaires réduiront le pouvoir d'attraction du Front national sur la plupart de ces électeurs. Et comme ce n'est pas non plus en faisant de la surenchère sur ses thèses, les partis attachés aux institutions démocratiques seraient bien inspirés de se préoccuper davantage de fournir à ces électeurs-là de bonnes réponses à leurs troubles, en contribuant à développer partout, à cette fin, les réseaux du mouvement associatif dont l'effritement, souvent provoqué par la droite, a laissé le terrain libre à un parti porté à tous les excès.

ALAIN ROLLAT.

(1) *Au Front*, Anne Tristan, Gallimard, 78 F.

La querelle de l'absentéisme

L'absentéisme parlementaire... Le grand mot est lâché, celui du mal qui frapperait le fonctionnement des institutions. La maladie existe certes ; mais elle est loin d'atteindre le degré que dénoncent ceux qui veulent tuer le malade pour le guérir.

L'hémicycle est souvent désert. C'est vrai, mais députés et sénateurs, du moins pour la plupart d'entre eux, travaillent pourtant beaucoup. En commission d'abord, là où, à huis clos, la discussion n'est pas alourdie par le formalisme de la séance publique et où même l'opposition peut réussir à influer sur les projets gouvernementaux ; il n'est pas rare qu'il y ait plus de députés pour examiner un texte dans une des salles discrètes du Palais que pour en débattre dans l'hémicycle.

L'accomplissement de leurs mandats locaux occupe ensuite une bonne part du temps des députés. Ils les retiennent longuement en province et les obligent à faire antichambre dans les bureaux parisiens. Cela ne pourra être progressivement freiné que par l'entrée en vigueur de la loi limitant le cumul des mandats, votée en décembre 1985 à l'unanimité du Parlement.

La présence dans les circonscriptions est aussi indispensable, cette contrainte étant amplifiée par le retour au scrutin d'arrondissement. L'approche de l'élection présidentielle renforce cette obligation, qui est particulièrement importante pour tous les nouveaux élus de mars 1986, qui ne sont pas encore solidement implantés. D'autant que pèse la menace d'une dissolution de l'Assemblée.

Le vote « par clef » autorise la majorité à ne pas trop souffrir de ces absences, en lui permettant de rester majoritaire, même lorsqu'elle est physiquement minoritaire. Jusqu'à l'arrivée de l'extrême droite, nul n'a contesté cette pratique, pourtant contraire à la lettre de la Constitution. Les socialistes tentèrent bien de s'y opposer une fois, le 20 décembre 1986, lors du vote de la loi portant diverses dispositions d'ordre social, mais le Conseil constitutionnel a alors refusé de les suivre sur ce chemin.

Organisation et discipline

La majorité et la gauche ont pourtant offert une occasion en or à l'extrême droite. La lutte contre la drogue est suffisamment importante pour que les députés soient nombreux à en débattre publiquement. Or déjà le jeudi 8 octobre au soir, la séance avait dû être pratiquement annulée, faute d'assez de présences pour faire face aux élus du Front national. Ceux-ci avaient alors annoncé la couleur.

Les dirigeants des autres groupes – surtout ceux du RPR et de l'UDF – auraient dû en tenir compte. Mais, depuis le début de la législature, ils ont le plus grand mal à faire venir leurs ouailles dans l'hémicycle. Organisation et discipline manquent à la droite classique. Il va leur en falloir d'ici à la fin de la session. Sinon la caricature de débat recommencera. Or la critique de l'absentéisme mène tout droit à l'antiparlementarisme. On sait quand celui-ci commence. On sait aussi comment il s'achève.

THIERRY BRÉHIER.

Politique

nationale

Les réactions dans la majorité et dans l'opposition

Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret, membre du Parti républicain, a réagi, dimanche 11 octobre, à l'occasion d'un colloque organisé à la Sorbonne par l'Alliance israélite universelle, en disant : « *Aujourd'hui, la façade du Front national se lézarde, révélant le vieux visage de l'extrême droite : l'antisémitisme et l'antiparlementarisme.* » Il a ajouté : « *Le Front national – et c'est une bonne chose – est en train de se suicider. A l'évidence, il ne faut pas chercher à le séduire mais à le réduire. C'est la responsabilité des hommes politiques.* »

Le président du Parti radical, M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, a souligné, pour sa part : « *Plutôt que ces incidents graves, nous aurions préféré voir M. Le Pen et les siens présents le jour de la rentrée lorsque M. Jacques Chaban-Delmas a fait respecter une minute de silence pour les victimes du nazisme. Le lapsus révélateur de M. Le Pen – le fameux « détail » – l'avait déjà définitivement discrédité. Les Français savent maintenant à quoi s'en tenir (...) La réplique à M. Le Pen, c'est la rigueur, l'intransigeance par rapport à nos principes dans notre comportement et notre action politique.* » M. Rossinot a souhaité notamment que la majorité « *résorbe* » ses alliances régionales avec le Front national et qu'on ne voie plus certains députés de l'UDF ou du RPR « *égarer leurs signatures sur les propositions* » de ce parti.

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac (RPR) craint que « *ce genre de manifestation, comme l'exploitation de la politique-spectacle, ne conduise les Français à douter de leur démocratie* ».

Devant le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche soir, M. Edmond Alphandéry, député barriste de Maine-et-Loire, a jugé « *absolument inadmissible* » le comportement des députés du Front national. « *J'espère que M. Le Pen ne recueillera pas les cinq cents signatures* [requises pour pouvoir participer à l'élection présidentielle]. *Beaucoup de maires hésiteront à donner leur signature après les outrances qui se sont produites (...). Le Front national « bon chic bon genre », auquel je n'ai jamais cru en ce qui me concerne, c'est fini ! (...). L'électorat de M. Le Pen va fondre comme neige au soleil.* »

M. Mauroy : « La racaille politique »

Tous les dirigeants socialistes considèrent que le FN a fait tomber son « *masque de responsabilité et de respectabilité* », comme l'a dit M. Pierre Mauroy, samedi soir à Lille. L'ancien premier ministre a été le plus violent de tous, puisqu'il juge que les députés de M. Jean-Marie Le Pen « *se sont montrés tels qu'ils sont* », c'est-à-dire « *la racaille politique* ».

Au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche, M. Jean-Pierre Chevènement a jugé que l'attitude du FN montre que ce parti n'est « *ni plus ni moins que l'extrême droite traditionnelle caractérisée par le triptyque racisme, antisémitisme, antiparlementarisme* ».

M. Louis Mermaz a demandé des « *sanctions sévères* » pour ce comportement à « *connotation fascisante* » et déclare, lui aussi, que « *ce serait une très bonne chose pour la démocratie* » que M. Le Pen n'obtienne pas les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour qu'il puisse se présenter en 1988. Selon M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, l'attitude des députés du FN rappelle « *une fois encore le comportement des fascistes avant la guerre* ».

Après avoir noté que le FN avait déjà « *levé le masque* » par ses prises de position sur « *le fascisme* » et « *l'holocauste* », M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, a, pour sa part affirmé, samedi au Pré-Saint-Gervais : « *La façon dont le groupe lepéniste, dans cette extravagante démonstration de vocifération et de captage de vote, frauduleusement [...], la façon dont* [ce] *groupe doit trouver une issue, croit préserver son unité lézardée par la radicalisation [...] est un révélateur pour l'ensemble du pays. Ah, comme il a l'air malin, M. Toubon qui, il y a un mois, classait Le Pen (...) dans le camp de la liberté !* »

Commentant ce qu'il appelle « *la nuit des brutes* », le quotidien du Parti communiste, *l'Humanité*, souhaitait, lundi, qu'un « *vrai débat démocratique s'instaure* » en France, « *publiquement, relayé par les radios et les télévisions* », « *et le hourvari des lepénistes*, affirmait-il, *sera aussi vite oublié que les rodomontades de leur chef* ».

« *Le Figaro* » : « L'apologie du totalitarisme »

Dans l'éditorial du *Figaro* du lundi 12 octobre, M. Marc Clos, directeur de la rédaction, écrit notamment : *« M. Le Pen est allé trop loin. Son erreur risque de lui coûter cher. Le « détail » à propos des chambres à gaz était sans aucun doute une « gaffe ». Elle a été exploitée, sans doute avec excès, par les médias et les ennemis du Front national, à droite aussi bien qu'à gauche. On relèvera néanmoins qu'un candidat à la magistrature suprême n'est pas censé commettre des bévues de cette taille.*

» Les incidents survenus à l'Assemblée nationale dans la nuit de vendredi à samedi sont d'une autre nature. Cette fois, il ne s'agit pas d'une « gaffe », mais d'une initiative calculée et programmée. Que voulait M. Le Pen ? Démontrer que le système parlementaire ne fonctionne pas correctement et, au-delà, déconsidérer le régime démocratique qui est le nôtre.

» Ce qui amène aussitôt la question : pour le remplacer par quoi ? Le chef du Front national ne fournit pas la réponse. Mais on observera que les degrés possibles entre démocratie et dictature sont en nombre limité et qu'en agressant la première on en arrive très vite – consciemment ou non – à faire l'apologie du totalitarisme (...) »

Quatre élections cantonales : le PS gagne trois sièges

La moisson électorale du dimanche 11 octobre est de couleur rose. Le Parti socialiste vient, en effet, d'engranger trois victoires au second tour dans des cantons détenus jusqu'alors par la majorité et se place en tête au premier tour de l'élection partielle très disputée de Tourcoing-Nord.

Dans l'Eure et dans la Loire, les deux candidats du PS bénéficient non seulement d'un bon report des suffrages qui s'étaient portés, au premier tour, sur les représentants de la gauche, mais tirent également profit d'une meilleure mobilisation électorale (de trois à cinq points en plus au second tour). Le candidat socialiste guadeloupéen a, pour sa part, bénéficié, en outre, d'un report partiel des voix qui s'étaient portées sur les deux représentants du mouvement indépendantiste.

A Tourcoing-Nord, le Parti socialiste réalise une bonne opération en arrivant en tête avec 24,65 % des suffrages, soit une progression de plus de cinq points par rapport à l'élection de 1985. Au total, la gauche, qui recueille 42,48 % des voix, améliore de près de six points son résultat de 1985, tandis que les candidats de la droite classique subissent un recul de près de neuf points en obtenant 37,47 % des suffrages. L'issue du second tour dépend de l'attitude des quatre candidats de l'extrême droite en lice (le cinquième s'est retiré la veille du scrutin), qui ont recueilli 19,99 % des voix.

EURE : canton de Gaillon-Campagne (2e tour).

Inscr., 7 422 ; vot., 4 168 ; suffr. expr., 4 031. MM. Jacques Davoust (PS), adjoint au maire de La Croix-Saint-Leufroy, 2 187 voix, ÉLU ; Jacques Bohu (RPR), 1 844.

[M. Davoust remplace au conseil général Bernard Chandelier, élu en 1985, avec le soutien de l'UDF, et décédé le 8 juillet. Malgré une meilleure participation électorale dimanche (43,84 % d'abstentionnistes au lieu de 48,31 % au premier tour), le rapport des forces est resté identique à celui issu des urnes au premier tour. En recueillant 54,25 % des suffrages, M. Davoust améliore de plus de 7 points le résultat obtenu par le candidat socialiste au second tour du scrutin de 1985 (47,11 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 7 420 ; vot., 3 835 ; suffr. expr., 3 769. MM. Davoust 1 006 ; Bohu, 917 ; Nachtergaele (div. g.), 857 ; Mme Brockaert (UDF) 562 ; MM. Chauvelin (FN), 248 ; Fourneaux (PCF), 179. Au second tour de l'élection de 1985, Bernard Chandelier l'avait emporté avec 2 476 voix, contre 2 206 à M. Nachtergaele (PS), sur 4 682 suffrages exprimés, 4 875 votants et 7 094 électeurs inscrits.]

LOIRE : canton de Bourg-Argental (2e tour).

Inscr., 4 825 ; vot., 3 371 ; suffr. expr., 3 306. M. Jean Moutot (PS), c.m. de Bourg-Argental 1 789 voix. ÉLU ; Mme Danièle Gambonnet (sout. UDF et RPR). m. de Bourg-Argental, 1 517.

[M. Moutot occupera donc le siège détenu depuis 1972 par André Jamet (div.d.), décédé le 23 juillet. En recueillant 54,11 % des voix, le représentant du PS a amélioré de plus d'un point le total des suffrages obtenus par les candidats de gauche au premier tour (52,66 %). Outre un bon report des suffrages, M. Moutot a bénéficié d'une meilleure participation électorale ce dimanche (30,13 % d'abstentionnistes au lieu de 33,78 % au premier tour).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : Mme Gambonnet, 1 475 ; MM. Moutot, 1 391 ; Rameau (PCF), 250, sur 3 116 suffrages exprimés, 3 195 votants et 4 825 électeurs inscrits.]

NORD : canton de Tourcoing-Nord (1er tour).

Inscr., 35 977 ; vot., 19 513 ; suffr. expr., 18 831. MM. Alexandre Faidherbe (PS), c. m. d'Halluin, 4 642 voix ; Henri Desmettre (CDS), m. de Roncq, 3 546 ; Yves Croes (PCF), 3 310 ; René Bocktaels (RPR), adj. au m. de Tourcoing, 2 583 ; Christian Baeckeroot (FN), député du Nord, 1 953 ; Mme Claudine Vandamme (Parti nationaliste français, extr. dr.), 1 119 ; MM. Marcel Beckaert (ex-PR), adj. au m. de Roncq, 669 ; Jean-Luc Paignat (extr. dr.), 419 ; Daniel Lecocq (extr. dr.), 275 ; Philippe Carton (div. dr.), c. m. de Tourcoing, 259 ; Gery Steenkiste (div. g.), 48 ; Eric Dillies (Parti nationaliste français, extr. dr.), 8. *Il y a ballottage.*

[Au premier tour du scrutin de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 35 561 ; vot., 26 127 ; suffr. expr., 24 877. MM. Desmedt (div. dr.), 5 791 ; Odoux (PS), 4 806 ; Bocktaels (RPR), 4 734 ; Nys (FN), 4 235 ; Croes (PCF), 3 932 ; Esquenet (FAR), 664 ; Nalpas (div. dr.), 283 ; Willemetz (PSU), 209 ; Kesteloot (MRG), 181 ; Mme Berrabah (Parti des Français musulmans), 42. Au second tour, M. Desmedt l'avait emporté, avec 14 513 voix, contre 9 548 à M. Odoux, sur 24 072 suffrages exprimés, 25 769 votants et 35 561 électeurs inscrits.]

∴

Cette élection partielle, organisée à la suite du décès, le 25 juillet dernier, d'Albert Desmedt (divers droite), maire d'Halluin, a suscité une multiplicité de candidatures, principalement à l'extrême droite, où l'on ne comptait pas moins de cinq candidats sur les douze sollicitant les suffrages des électeurs du canton (*le Monde* du 10 octobre). L'un d'eux, M. Eric Dillies, qui se présentait sous la même étiquette qu'un autre concurrent (« *Trop d'immigrés, la France aux Français* »), s'est finalement retiré de la course en ne distribuant pas de bulletins de vote.

Cette pléthore de candidatures à l'extrême droite a été dénoncée par le candidat du Front national, M. Christian Baeckeroot, député du Nord, trésorier du parti de M. Le Pen, comme une « *manœuvre* » destinée à l'empêcher de franchir la barre des 10 % des inscrits qui lui aurait permis de se maintenir éventuellement au second tour. M. Baeckeroot, qui décrit ses concurrents d'extrême droite comme des « *candidats fantômes* » (on ne les a pas vus sur le terrain) et met en cause les conditions dans lesquelles leurs candidatures ont été enregistrées par les services préfectoraux, ne cachait pas dimanche soir son intention de déposer un recours en annulation de cette élection devant le tribunal administratif.

Il est vrai que, si « manœuvre » il y a, elle a réussi puisque le trésorier du Front national est loin (avec ses 1953 voix, soit 10,37 % des suffrages exprimés), des 4 235 voix obtenues par le Front national dans ce canton en mars 1985 (17,02 % des suffrages).

Cependant, ce résultat ne doit pas cacher la réalité politique d'un électorat qui se montre sensible aux thèmes de l'extrême droite, principalement ceux ayant trait à l'immigration : en pourcentage, le total des scores obtenus dimanche par les cinq candidats d'extrême droite dépasse de trois points le résultat du Front national en mars 1985 (20,04 % au lieu de 17.02 %). Ce fait est particulièrement sensible dans la partie du canton située sur le territoire de Tourcoing, où la somme des voix de l'extrême droite franchit aisément la barre des 30 %.

Alors qu'à peine 55 % des inscrits se sont rendus aux urnes (73,4 % en mars 1985), le RPR, dont le candidat est M. René Bocktael, réalise une véritable contre-performance : il recule de plus de cinq points par rapport à son propre score de mars 1985 (13,71 % au lieu de 19.02 %). En chiffres absolus, il perd 2 151 voix ! Ce recul est enregistré à Tourcoing même, ville dont M. Bocktael est adjoint au maire.

Quant au candidat officiel de l'UDF, M. Henri Desmettre (CDS), maire de Roncq depuis 1983, gêné par la candidature sauvage de son premier adjoint, M. René Beckaert (démissionnaire du Parti républicain), il n'atteint pas la barre des 10 % des inscrits.

A gauche, au contraire, les électeurs se sont mobilisés très fortement. M. Alexandre Faidherbe (PS) fait quasiment le plein des voix obtenues en mars 1985 par le candidat socialiste d'alors, M. Christian Odoux (4 642 voix au lieu de 4 806). En pourcentage, la progression est de plus de cinq points. Avec 24,65 %, M. Faidherbe arrive largement en tête de cette partielle.

M. Yves Croes, le candidat du PCF, améliore son score de près de deux points, obtenant 3 310 voix (17.57 %) au lieu de 3 932 (15,8 %).

J.-R. L.

GUADELOUPE : canton de Sainte-Rose-I (2e tour).

Inscr., 4 905 ; vot., 3 085 ; suffr. expr., 2 943. MM. Jean Daniel (PS), m. de Sainte-Rose, 1 626 voix, ÉLU ; Clodomir Bajazet (RPR), 1 317.

[M. Daniel a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès de Charles Gabriel (UDF), conseiller général depuis 1958 sous les étiquettes SFIO, PS et UDF depuis 1982. Le candidat socialiste, qui a obtenu 55,24 % des suffrages, améliore de plus de 10 points son résultat du premier tour (45,02 %) en bénéficiant non seulement d'une meilleure participation électorale (37,10 % d'abstentionnistes au lieu de 39,38 %), mais surtout d'un report partiel des suffrages qui s'étaient portés sur les deux représentants indépendantistes qui avaient recueilli 26,58 % des voix.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 905 ; vot., 2 973 ; suffr. expr., 2 712. MM. Daniel, 1 221 ; Bajazet, 759 ; H. Yacou (UPLG), 364 ; R. Yacou (indépendantiste), 357 ; Rabot (RPR-diss.), 11. Au second tour du scrutin de 1 982, Charles Gabriel l'avait emporté avec 1 311 voix, contre 1 222 à M. Mouthou (ext.g.), sur 2 533 suffrages exprimés, 2 618 votants et 4 368 électeurs inscrits.]

Politique

Le congrès du Parti radical

M. Rossinot revient vers l'UDF... à reculons !

« Les radicaux seront au rendez-vous dans la clarté, dans le respect mutuel, selon le calendrier établi par l'UDF. » Après plusieurs mois de flottements calculés, de va-et-vient curieux entre M. Jacques Chirac et M. François Léotard, M. André Rossinot a donc, sans prendre de décision, profité du 87e congrès de son parti pour rentrer... à reculons au bercail UDF.

Par raison sans doute plus que par passion. Dès l'instant où M. Léotard s'était retiré du jeu présidentiel, le président du Parti radical ne pouvait plus longtemps faire diversion. Hésiter, temporiser, c'était, pour lui, prendre le risque politique de se voir complètement débordé par une base qui, à une très forte majorité — ce qui devrait être aisément confirmé au congrès extraordinaire de janvier prochain, — ne cache plus, depuis plusieurs mois, sa préférence pour M. Barre. C'était aussi pour M. Rossinot prendre le risque personnel d'être, plus tôt que prévu, déstabilisé par le nouvel homme fort du parti, M. Yves Galland, le ministre délégué aux collectivités territoriales.

Comme prévu, M. Rossinot a été réélu à la tête du parti pour un demi-mandat d'un an. Mais, d'ores et déjà, M. Rossinot est un président en sursis. Réputé jusqu'alors chiraquien, M. Galland, depuis les récentes journées parlementaires de l'UDF à Nice, semble avoir pris quelques utiles dispositions pour, dans un an, se faire propulser à la présidence avec le soutien actif des barristes radicaux.

Cette évolution de M. Galland paraît avoir servi de principal déclic à la reprise, par M. Rossinot, des *grandes manœuvres barristes*. Soucieux sans doute de ne pas perdre définitivement la face et s'inspirant presque à la lettre de la stratégie adoptée par les responsables voisins du PR, M. Rossinot entreprend, pour l'heure, une pénible marche arrière vers M. Barre qui consiste à poser au futur candidat de l'UDF certaines conditions, à savoir un véritable dialogue entre l'ancien premier ministre et toute l'UDF.

A nous les circonscriptions

« Si le dialogue est insuffisant, a relevé M. Rossinot, *voire inexistant, il restera du monde au bord du chemin. Il y aura des rancunes et des rancœurs. Il n'y aura pas de dynamique vraie autour du candidat sur le « bilan impressionnant » du gouvernement de cohabitation. »*

M. Rossinot prévient : *« Aujourd'hui, personne ne peut s'approprier tout seul le bilan du gouvernement, mais personne ne peut non plus dans la majorité s'en détacher. »* Le respect des partis : *« Il faut cesser de critiquer les partis politiques,* a recommandé solennellement M. Rossinot à M. Barre, *sinon on ouvre la voie au populisme, aux approches et aux réactions superficielles, à l'absence de civisme et de convictions républicaines. »* Enfin, dernière condition : l'engagement de M. Barre de ne jamais faire appel au gouvernement à aucun ministre issu du Front national.

Quatre conditions qui, en vérité, ressemblaient pour les barristes présents à autant de prétextes pour échapper à une reddition en rase campagne. Les responsables radicaux semblent avoir dans la coulisse des préoccupations plus terre à terre ; le nombre de leurs députés en cas d'élections législatives anticipées... cinq députés en mars 1986, vingt circonscriptions « jouables » réclamées discrètement pour 1988. M. Rossinot a souhaité *« un dialogue clair »* sur ce point, et, *« dès la semaine prochaine »* au sein de l'UDF. *« En 1986,* a-t-il souligné, *nous n'avons pas eu tout ce que nous souhaitions. Une fois, ça va ! »*

Sur ce point, M. Rossinot a réussi à faire facilement l'unanimité, M. Galland s'étant fait un devoir également de réaffirmer que les radicaux *« n'avaient pas vocation à être laminés entre le CDS et le Parti républicain ».*

En revanche, les deux hommes restent opposés sur la question — véritable serpent de mer du radicalisme — du rapprochement avec le MRG. M. Rossinot n'exclut plus des alliances électorales dès les futures législatives avec le parti de M. François Doubin. Proposition jugée extrêmement *« ambiguë »* par M. Galland : *« On ne peut pas avoir des programmes différents pour l'élection présidentielle,* a-t-il soutenu, *et préparer pour le lendemain des élections une réunification par un troisième tour artificiel et que les Français assimileraient à la pire des combinaisons politiques d'un passé révolu. »*

DANIEL CARTON.

Devant les Français musulmans

M. Chirac prône la « tolérance »

M. Jacques Chirac a prôné, le samedi 10 octobre, devant les Français musulmans *« la tolérance à toutes les différences ». « La France, l'Afrique du Nord et le monde arabe ont tout à gagner à se montrer solidaires et à resserrer leurs liens séculaires »,* a encore assuré le premier ministre, qui prenait la parole devant les premières assises de la convention nationale des Français musulmans, au Sénat.

« Le fait d'appartenir à une minorité, quelle qu'en soit la nature, ethnique, religieuse, sociale ou philosophique, a souligné M. Chirac, *ne doit jamais constituer un handicap ».*

« Affabulation malveillante »

Dans l'interview qu'il a accordée au *Monde* du 9 octobre, *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la CGT, affirme que notre journal s'est livré à *« une affabulation malveillante »* dans son compte rendu de la dernière *réunion du comité central du PCF (le Monde* du 30 septembre). *Nous affirmions alors que plusieurs intervenants*, dont la plupart sont dirigeants de la CGT, avaient exprimé la volonté de la direction du PCF de durcir les actions de la centrale de Montreuil en se référant précisément à l'intervention de commando conduite en juin 1985 contre l'usine SKF d'Ivry. *Le Monde* maintient intégralement toutes ses informations.

tique

l'UDF... à reculons !

« Affabulation malveillante »

La banqueroute de la maison Chaumet

La face cachée d'une joaillerie

Les frères Chaumet n'étaient pas seulement des joailliers de renom. Derrière la façade respectable de la maison bicentenaire de la place Vendôme, ils exerçaient la profession de banquiers. Des particuliers plaçaient chez eux de l'argent. D'autres avaient ouvert auprès d'eux, à l'abri du fisc et des douanes, des comptes occultes rémunérateurs d'intérêts non déclarés. D'autres encore, sinon les mêmes, profitaient des filiales de Chaumet pour sortir illégalement de l'argent de France ou en faire entrer.

Telle est aujourd'hui la conviction des enquêteurs, policiers et magistrats, conviction étayée en partie par les aveux des frères Chaumet et par des documents saisis chez eux.

Aux abois depuis plusieurs mois, Jacques et Pierre Chaumet cherchaient à retarder l'échéance qu'ils savaient fatale pour leur entreprise, en sollicitant des prêts auprès des banques. Mais cela ne suffisait pas à combler le gouffre financier. C'est la raison pour laquelle ils tentaient aussi de trouver de l'argent frais auprès de leurs amis et de leurs relations d'affaires.

Au cours de son interrogatoire, le 11 juin à 14 heures, par les policiers de la brigade financière, Jacques Chaumet ne dissimule pas s'être adressé à des particuliers pour tenter de renflouer sa société : *« Nous n'avons pas exclusivement sollicité de l'argent auprès des établissements bancaires, mais nous avons également reçu des sommes d'argent provenant de particuliers (...). En contrepartie, chaque particulier recevait des intérêts, qui étaient versés à leur compte bancaire, par chèque ou virement, ou qui restaient en compte courant et étaient eux-mêmes productifs d'intérêts. »*

Une banque occulte

Jacques Chaumet affirme cependant que ces intérêts n'échappaient pas au fisc. *« Soit nous procédions au prélèvement forfaitaire, soit le client se chargeait lui-même de la déclaration auprès des services fiscaux. En tous les cas, nous avisions les services fiscaux. »*

Pris à la gorge, les frères Chaumet se tournaient de tous côtés pour trouver de l'argent frais. Selon le réquisitoire du substitut général Yves Chauvy, le 3 septembre, devant la chambre d'accusation de Paris, le total des sommes recueillies par les frères Chaumet *via* ces comptes courants, sommes arrivées à échéance et non remboursées par eux, se serait élevé fin 1985 à 27 millions de francs. Fin 1986, ajoute M. Chauvy, il aurait atteint 50 millions de francs.

Qui prêtait ainsi de l'argent aux frères Chaumet en toute confiance ? La réponse — partielle — figure sur une liste intitulée « Comptes courants de tiers », transmise au mois de juin par M. Jean Bordiol, chef comptable chez Chaumet, à M. André Queffelec, inspecteur divisionnaire à la brigade financière. Cette liste révèle l'existence de soixante-quatorze comptes de cette nature. Parmi leurs titulaires figurent, outre M. Chalandon, plusieurs personages connues.

Les frères Chaumet recouraient à un autre mécanisme, occulte celui-là, pour tenter de se procurer de l'argent. Cela consistait à se faire remettre par des particuliers des sommes en espèces variant, comme le note dans son réquisitoire le substitut général, de 50 000 F à 2 millions de francs. Ces sommes n'étaient pas déclarées, pas davantage que ne l'étaient les intérêts, le plus souvent en espèces, que les Chaumet versaient à ces clients.

Au cours de son interrogatoire du 11 juin, Jacques Chaumet reconnaît sans difficulté l'existence de ces comptes illégaux. Il apporte même des précisions : *« Nous servions* [à ces personnes] *des intérêts variant entre 12 % et 13 % »*, intérêts que M. Chauvy situe pour sa part entre 12 % et 22 %. En contrepartie des sommes déposées, ajoute Jacques Chaumet, *« nous leur remettions une lettre reconnaissant la remise d'un dépôt cacheté contenant des bijoux »* d'une valeur de... ». Cette précision est capitale. Elle montre que pour certains clients la remise de bijoux aux deux frères n'avait aucune réalité. Ces prétendues remises de pierres précieuses dissimulaient des opérations financières dont les bénéficiaires cherchaient simplement à échapper au fisc.

Le parquet général de Paris estime à 112 millions de francs le total des sommes recueillies par Chaumet sur ces comptes occultes et à une « trentaine » le nombre des titulaires de ces comptes.

Qui sont ces fraudeurs ? *« Je n'ai pas la liste enregistrant le nom de ces personnes »*, assure, le 11 juin, Jacques Chaumet. Pour les enquêteurs, qui ont découvert au siège social de la société des documents codés, cette affirmation ne tient pas. Il existe — ou a existé — une liste des bénéficiaires de ces comptes occultes. C'était, pour les frères Chaumet, une précaution élémentaire.

Les enquêteurs n'ont pas perdu l'espoir de percer ce secret, soit que les Chaumet parlent — c'est une des raisons de leur maintien en détention, — soit que les documents saisis place Vendôme, et qui n'ont pas tous été exploités, leur livrent d'autres informations.

De nouvelles surprises

Ainsi le dossier Chaumet réserve-t-il probablement de nouvelles surprises. Les enquêteurs ont en particulier acquis la conviction que la joaillerie Chaumet offrait à ses clients la possibilité d'exporter illégalement des capitaux, pour les placer en Suisse par exemple.

Cette conviction s'appuie sur l'inextricable réseau de sociétés que les frères Chaumet avaient tissé autour de la maison mère de la place Vendôme : d'abord les filiales de Genève, Bruxelles, Londres et New-York. Puis, comme l'indique le substitut général, *« des sociétés d'intervention ayant leur siège à Genève (Preciosa, Mourgue d'Algue et Distone) »*, sociétés *« gravitant autour du groupe Chaumet »*, auxquelles s'ajoute l'ouverture par les deux frères *« d'un compte bancaire de passage au Crédit suisse, agence de Genève, sous le nom d'une société suisse dite Ripar Trust »*, compte qui servait, selon le parquet général, à mener à bien des opérations anonymes. Ce n'est pas tout : Chaumet utilisait une autre « filière suisse », la société — écran Tramarsa, note le ministère public, ainsi que la société Borgognon.

La curiosité des enquêteurs devrait ainsi les conduire à passer à la loupe la situation fiscale et bancaire des clients de Chaumet, à commencer par les titulaires de comptes courants.

Où cela les conduira-t-il ? Un haut magistrat, spécialiste de ces questions, remarque que l'exportation illégale de capitaux n'était probablement pas la seule activité « internationale » des frères Chaumet. Ceux-ci étaient aussi en mesure de faire entrer en France de l'argent acquis frauduleusement à l'étranger. Ce magistrat cite l'exemple d'hommes d'affaires qui, ayant touché d'importants dessous-de-table à l'occasion de gros contrats conclus à l'étranger, auraient demandé aux frères Chaumet de rapatrier en France les sommes ainsi acquises illégalement.

Verrouillage

Vigilance du parquet, circonspection du juge d'instruction, prudence des policiers de la brigade financière, exaspération des avocats des parties civiles, malaise de tous : telle est, aujourd'hui, le climat dans lequel est instruit le dossier Chaumet.

Officiellement, l'affaire suit son cours, avec toute la sérénité nécessaire à une bonne instruction. Mais dans la coulisse judiciaire, les acteurs s'agitent, accroissant le malaise qui entoure ce dossier d'exception.

Les premières difficultés sont apparues lorsque certaines des victimes des frères Chaumet ont voulu se constituer partie civile. A condition de payer la consignation, rien ne peut légalement s'y opposer. Or, plusieurs avocats se plaignent que le magistrat instructeur, M. François Chanut, en apparence plus soucieux d'empêcher l'éventuelle divulgation du contenu du dossier que de respecter les droits de la défense, ne leur ait pas facilité la tâche. Le contentieux est si lourd que certains de ces défenseurs envisagent de faire constate par huissier les obstacles dressés devant eux par un magistrat qui ne décide d'aucun acte important sans en référer aussitôt au parquet.

Caractéristiques de ce curieux climat sont les difficultés rencontrées par un avocat, Me Alain Feder, pour consulter le dossier. Son client, la bijouterie Bosman, a déposé chez les frères Chaumet une montre sertie de diamants qui a disparu dans la tourmente. La créance, modeste eu égard aux sommes en cause, est de 325 000 francs.

Me Feder s'est constitué partie civile dans le courant du mois de juin, deux semaines après l'incarcération des frères Chaumet. Le dossier ne comportait alors que quelques feuillets. Fin juillet, l'avocat demande à voir les nouvelles pièces. L'interprétation stricte du code de procédure pénale qui permet, contrairement à son usage largement répandu, de ne montrer le dossier que quarante-huit heures avant une audition, autorise le juge à en refuser l'examen. *« Mon client a des révélations à faire, entendez-le »*, suggère l'avocat pour tourner l'obstacle. Refus du magistrat qui estime que l'obstination de Me Feder à prendre connaissance du dossier est disproportionnée avec l'importance du préjudice subi par son client. Le magistrat recevra, quelques jours plus tard, une lettre de protestation mais n'y répondra pas.

Fin septembre, Me feder revient à la charge. M. Chanut est en vacances et le dossier demeure inaccessible. Au tribunal de commerce, le mandataire liquidateur déclare avoir reçu instruction de ne donner d'informations à quiconque, parties civiles comprises. Un nouvel envoi de lettre au magistrat instructeur ponctue l'incident. Comme la précédente, la missive ne reçoit pas de réponse.

Obstiné, le défenseur, frappe le 9 octobre de nouveau à la porte du juge. Ce dernier se déclare désormais décidé à montrer le dossier mais hélas ! il n'en a plus que des vestiges. L'essentiel, affirme-t-il, se trouve dispersé entre les mains de la chambre d'accusation, du parquet et d'un expert, M. Claude Varnier, désigné pour entendre les parties civiles et identifier les propriétaires des bijoux retrouvés dans les coffres des frères Chaumet. Les principaux procès-verbaux, explique le juge, sont même retournés à la brigade financière — où l'avocat n'a pas accès — car, commente le magistrat instructeur, *« la police a besoin d'exploiter toutes les pièces disponibles »*. Malchance supplémentaire, le juge a omis de conserver dans son cabinet les photocopies des précieux procès-verbaux. Conclusion : plus de trois mois après s'être constitué partie civile, Me Feder n'a toujours pas eu accès à l'intégralité du dossier. Et il n'est pas le seul avocat dans ce cas.

Quel policier interrogera le ministre ?

La peur des fuites dans une affaire délicate commande, de la même manière, les comportements des policiers chargés de l'enquête. Contrairement aux habitudes, le dossier n'a pas été confié intégralement à un seul groupe d'enquête mais réparti auprès de plusieurs équipes dont chacune n'a qu'une vue partielle de l'affaire. Chaque soir, précaution exceptionnelle, les documents sont enfermés au coffre.

La tâche des policiers n'est, il est vrai, guère aisée. Chargés notamment de vérifier les informations de ceux qui disent avoir été lésés, il leur faut interroger tous les témoins. Il leur faut aussi entendre ceux qui, pour avoir fait fructifier de l'argent auprès des frères Chaumet, apparaissent sur la liste des comptes courants nominatifs. M. Chalandon est dans les deux cas. Quel policier interrogera celui qui, ministre de la justice, dirige le parquet qui, lui-même, habilite et note les officiers de police judiciaire chargés de l'enquête ?

La question est écartée lorsqu'elle est posée, mais l'embarras qu'elle suscite n'est pas dissimulable ni dissimulé.

La même gêne est perceptible à l'administration des finances. Les dépositaires de valeurs auprès des frères Chaumet peuvent-ils justifier l'origine de l'argent qu'ils plaçaient ? Sur ce point particulier, les douanes et le fisc ont l'initiative des poursuites comme ils devraient avoir la responsabilité de l'enquête. Or le parquet n'a toujours pas été saisi d'une demande d'information de la part de la Rue de Rivoli ; et, si enquête il y a, elle est suffisamment discrète pour que ses résultats n'en soient pas communiqués aux policiers de la brigade financière. Par peur des fuites, une fois encore.

M. Albin Chalandon aurait possédé un compte rémunéré

(Suite de la première page.)

L'enquête sur ce « krach » spectaculaire serait sans mystères, l'instruction judiciaire presque routinière, les interrogatoires des deux inculpés, toujours incarcérés, sans surprises, s'il n'y avait la présence, parmi les créanciers de la joaillerie, de M. Albin Chalandon, ministre de la justice depuis mars 1986, dont la nièce a épousé M. Jean-Baptiste Chaumet, fils de Jacques. Depuis le début de l'affaire, le garde des sceaux est ainsi dans une position inconfortable : il est juge, en tant que chef hiérarchique du parquet chargé de requérir contre les frères Chaumet, et partie, en tant que personne privée cherchant à recouvrer le montant impayé de sa créance, estimé à 6,3 millions de francs.

Ce qui n'était qu'une question déontologique prend aujourd'hui une autre dimension : en confrontant les déclarations constantes de M. Chalandon aux pièces saisies chez Chaumet par les enquêteurs comme aux interrogatoires des inculpés, il apparaît que le ministre de la justice n'aurait pas tout dit sur ses relations d'affaires avec la joaillerie de la place Vendôme. M. Chalandon ne parle que d'un dépôt de bijoux et de pierres précieuses ; l'instruction fait état de l'existence d'un compte courant à son nom, alimenté par des versements d'argent et rémunéré par des intérêts.

Le scellé « B 13 »

Interrogé par nos soins en mai dernier *(le Monde* des 22, 28 et 29 mai), M. Chalandon assurait être une *« victime »* de la faillite des Chaumet. Il précisait y avoir placé, avec son épouse, la princesse Salomé Murat, en dépôt, en 1982, *« un patrimoine de bijoux et de pierres précieuses »* provenant d'héritages familiaux et d'achats. En 1985, il décidait de vendre une partie de ce patrimoine par l'intermédiaire de Chaumet afin de pouvoir créer, avec M. Hubert Perrodo, son associé en affaires, une société américano-française de production pétrolière. C'est ce que M. Chalandon ne cessera de répéter sur les ondes d'*Europe 1*, dans ses réponses au *Canard enchaîné* ou dans ses interviews au *Figaro* et à *Paris-Match*.

Deux pièces au moins du dossier d'instruction contredisent cette version. La première est le procès-verbal établi le 29 juin par M. André Quéffelec, inspecteur divisionnaire à la brigade financière de la police judiciaire parisienne. Il énumère divers documents transmis par M. Jean Bordiol, chef comptable chez Chaumet. Parmi ceux-ci, *« une liste intitulée « comptes courants de tiers » (scellé B 13) : il s'agit de 74 comptes ouverts à des tiers n'appartenant pas à la société, rémunérateurs d'intérêts qui parfois sont indiqués de 11 à 14 % »*.

Suit une liste des titulaires de ces comptes. M. Albin Chalandon y figure. Il est précisé que son compte, comme cinq autres, a *« un solde nul depuis une date antérieure au 1er janvier 1985 »*. En d'autres termes, ce compte fonctionnait avant 1985, date à laquelle M. Chalandon affirme avoir demandé aux frères Chaumet de vendre ses bijoux. Or, selon le réquisitoire du subtitut général, M. Yves Chauvy, en date du 3 septembre, ces soixante-quatorze comptes courants sont au cœur du mécanisme qui vaut aux frères Chaumet d'être poursuivis pour *« une banqueroute par emploi de moyens ruineux de se procurer des fonds en vue de retarder la constatation de la cessation des paiements »*.

Le parquet est formel *(le Monde* du 23 septembre) : s'ils *« s'accompagnaient parfois, de la part des frères Chaumet et pour servir de garantie, de la remise de pierres ou de bijoux »*, ces comptes servaient à des placements d'argent depuis 1982, les sommes prêtées par les clients étant reçues *« sous forme de chèques ou viremens bancaires, par dépôt de numéraires ou prise d'option sur affaire à réaliser »*. Les intérêts espérés en retour par les clients étaient versés *« selon virement bancaire ou sous forme de pierres ou bijoux »*.

La version de Pierre

M. Chalandon n'aurait donc pas seulement déposé des bijoux et des pierres, il aurait aussi placé de l'argent chez Chaumet qui pourtant n'était en rien une banque. Mais, si l'on en croit M. Pierre Chaumet, il aurait aussi acheté des bijoux et des pierres jusque dans le courant 1986. La seconde pièce qui contredit la version du ministre de la justice est en effet un procès-verbal d'interrogatoire de M. Pierre Chaumet, le 11 juin, dans les locaux de la brigade financière : *« M. Chalandon,* explique-t-il, *nous avait acheté pour, me semble-t-il, 9 millions de francs de bijoux et pierres, certaines achetées de longue date, d'autres il y a six mois à un an. M. Chalandon nous avait chargé, il y a six mois, de les vendre. Ces bijoux ont été en partie placés, une petite partie en nantissement, une autre part a été réalisée, mais la partie réalisée n'a jamais été réglée ou payée à M. Chalandon »*.

M. Pierre Chaumet, qui ne tenait pas le premier rôle, dévolu à son frère Jacques, dans leurs affaires, peut évidemment se tromper. Pour le compte courant, en revanche, il ne s'agit pas de déclarations d'un inculpé mais d'un relevé explicite saisi et placé sous scellé. A elle seule, cette pièce donne un tout autre aspect aux relations d'affaires de M. Chalandon et de la joaillerie Chaumet : il ne s'agirait plus d'une transaction commerciale mais d'un placement financier. Dans ce cas, le ministre, dans ses explications publiques, aurait péché par omission.

L'affaire Chaumet crée dès lors une situation singulière : le ministre de la justice est lui-même un témoin potentiel, dont les explications publiques sont controuvées par les investigations des enquêteurs. Comment la police judiciaire, qui dépend du parquet, lui-même soumis hiérarchiquement au ministre de la justice, peut-elle éclaircir sereinement et normalement l'affaire Chaumet ?

BERTRAND LE GENDRE, GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

« Je me suis amplement expliqué, ça suffit ! »

Dimanche 11 octobre, à la mi-journée, nous avons fait parvenir à M. Albin Chalandon les questions suivantes :

— Depuis la faillite de la joaillerie Chaumet, vous avez affirmé que vous n'êtes concerné par cette affaire que pour une seule raison : un patrimoine familial de bijoux et pierres précieuses placé en dépôt en 1982 et que vous avez décidé de vendre en partie en 1985, vente dont vous n'avez toujours pas touché le produit total. Or il ressort de l'instruction que vous déteniez aussi, chez Chaumet, un compte courant nominatif, alimenté par des dépôts de capitaux, rémunérateurs d'intérêts de 11 % à 14 %. Pourquoi ne l'avez-vous pas dit ?

— Pourquoi placer de l'argent chez un joaillier et non auprès d'une banque ?

— Vous avez toujours parlé d'un dépôt de bijoux et pierres, fait en 1982, et provenant, alors, d'héritages et d'achats. Selon M. Pierre Chaumet, vous avez aussi acheté à la joaillerie des pierres précieuses jusque dans le courant 1986, que vous lui avez ensuite demandé de vendre. Qui dit vrai ?

— L'Humanité a publié le fac-similé d'un ordre de virement au compte de votre épouse, pour un montant de 1 million de francs, fait par Chaumet le 30 avril 1985. Vous avez toujours affirmé n'avoir commencé à vendre votre patrimoine qu'en 1985. A quoi correspond ce versement ? (1).

— Combien vous doit aujourd'hui la joaillerie Chaumet ?

— Etes-vous toujours détenteur de votre créance ? Ou l'avez-vous cédée ou vendue à une société de recouvrement ?

— Avez-vous porté plainte contre les Chaumet, à l'instar d'autres créanciers ?

— Sinon, pourquoi ne pas l'avoir fait ?

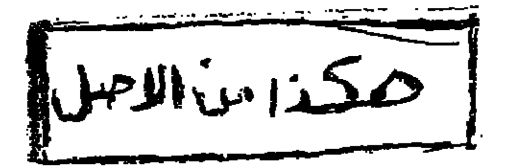
Dans la soirée de dimanche, le garde des sceaux nous a fait parvenir cette unique réponse : *« Je me suis amplement expliqué. Ça suffit ! »*

(1) Avant la publication de ce document par *l'Humanité*, M. Chalandon nous avait précisé *(le Monde* du 29 mai) n'avoir commencé à recouvrer sa créance sur Chaumet qu'entre juin et décembre 1986, sous la forme de quelques versements mensuels *« d'un montant très proche de 500 000 F. »*

● **Une ancienne compagne de Max Frérot inculpée et écrouée.** — Une ancienne compagne lyonnaise de Max Frérot, l'artificier présumé d'Action directe, Mme Françoise Salin, trente ans, infirmière, a été inculpée de « recel de malfaiteur » par M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, et écrouée samedi 10 octobre. Mme Françoise Salin et six autres personnes avaient été interpellées à Paris et dans la région Rhônes-Alpes mercredi 7 octobre. Au terme de la garde à vue, Mme Françoise Salin, soupçonnée d'avoir été à plusieurs reprises en contact avec Max Frérot, actuellement recherché par la police, seule a été inculpée, tandis que les six autres personnes étaient relachées.



POUR ACTION



Société

La position du gouvernement sur l'affaire Chaumet

« Une instruction menée en toute indépendance »

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 7 octobre, Mme Edith Cresson (PS) avait interrogé en ces termes le garde des sceaux sur l'affaire Chaumet : *« Certaines étrangetés de la procédure judiciaire intriguent l'opinion. L'avocat général a ainsi requis oralement et par écrit la mise en liberté de Jacques et François Chaumet, trouvant même absolutoire le fait qu'ils aient permis à la justice d'intervenir ; les avocats de la partie civile sont systématiquement écartés de toute la procédure et n'ont pas connaissance des pièces saisies et mises sous scellés ; les mandataires de justice du tribunal de commerce refusent toute communication utile aux défenseurs des plaignants et créanciers.*

» La justice avance donc lentement. D'aucuns l'expliquent par des consignes de silence (...) et par le fait que vous-même, M. le garde des sceaux, avez été en relation d'affaire avec la maison Chaumet. (...) Qu'en est-il de ces relations passées ? A quelle date ont-elles eu lieu ? Pouvez-vous nous affirmer, M. le garde des sceaux, qu'aucun élément de ces relations n'est de nature à troubler aujourd'hui le cours serein de la justice ? »

En l'absence de M. Chalandon, M. Alain Juppé, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, avait notamment répondu : *« L'« affaire Chaumet », comme il est convenu de l'appeler, suit deux procédures concomitantes : la première devant le tribunal de commerce, ce qui est normal puisqu'il s'agit d'abord d'une affaire avant tout commerciale. Le garde des sceaux, concerné en tant que victime, comme beaucoup d'autres, a produit ses créances, il a répondu et répondra encore aux questions de l'administrateur judiciaire, seul compétent pour l'interroger. La seconde procédure est pénale : l'instruction est menée en toute indépendance du pouvoir exécutif et se trouve couverte par le secret de l'instruction. »*

» Et le procureur général a reçu toute liberté pour suivre personnellement et en conscience cette affaire. Mais je m'interroge sur la signification de votre question, madame. Veut-on vraiment des informations sur une procédure judiciaire, avec laquelle ni le pouvoir exécutif ni le pouvoir législatif lui-même, aussi longtemps que nous sommes en République, ne sauraient interférer ? Je crains plutôt qu'il ne s'agisse d'une manifestation supplémentaire de la campagne de hargne et de calomnie à laquelle le Parti socialiste se trouve tristement réduit ! Alors je vous le dis, madame, c'est pitié de tomber si bas ! »

La situation aux Baumettes

Un communiqué de la chancellerie

Après la publication par *le Monde* d'un rapport confidentiel du procureur général d'Aix-en-Provence, M. Jean Brun, consacré aux problèmes de la maison d'arrêt des Baumettes (*le Monde* daté 11-12 octobre), le directeur de cabinet du ministre de la justice, M. Paul-André Sadon, a fait savoir dans un communiqué que M. Chalandon avait pris *« trois grandes mesures »* destinées à améliorer la situation.

Ces mesures, précise le communiqué, sont les suivantes :

— *« Décongestion de la maison d'arrêt par le transfert, dans d'autres établissements, de 420 détenus, ramenant ainsi la population pénale à 1 952 détenus à ce jour. »*

— *« Engagement de travaux d'un montant de 17 millions de francs pour réparer les dégâts causés lors des mutineries et restaurer la sécurité. »*

— *« Affectation de personnels d'encadrement en renfort, ainsi que de surveillants stagiaires. »*

Selon le communiqué, *« dans l'état d'encombrement, de vétusté et de sous-équipement des établissements pénitentiaires qu'il a trouvé à son arrivée à la chancellerie, et dont il n'avait pas été tenu compte depuis de nombreuses années, le garde des sceaux comprend mal ceux qui critiquent le programme de modernisation et de construction de 15 000 places nouvelles qui, par son effort exceptionnel, apporte enfin une réponse à la nécessaire humanisation des prisons »*.

Enfin, le communiqué ajoute que, *« dans le contexte très difficile des mutineries des Baumettes, les personnels pénitentiaires et les forces de l'ordre ont rempli leur mission de la meilleure manière qui soit »*.

● *A Paris. — Assassinat d'une femme chauffeur de taxi.* — Une femme chauffeur de taxi, Jacqueline Bulher, quarante-six ans, a été assassinée, dimanche 11 octobre, vers 1 heure, devant le 36, rue de Naples, à Paris (8e). Le meurtrier a porté plusieurs coups de couteau de face, à la conductrice. Selon les enquêteurs, il s'agit *« d'une agression classique de chauffeur de taxi »* dont le vol est le mobile. Il n'y avait, en effet, pas d'argent à bord du véhicule. Il s'agit du premier meurtre de chauffeur de taxi depuis le début de l'année et le dix-neuvième depuis 1979. M. Georges Chavanes, ministres chargé du commerce, de l'artisanat et des services, devait recevoir, lundi après-midi, les dirigeants de la Fédération natinale des artisans de taxi pour évoquer avec eux leurs problèmes de sécurité.

La Cour de cassation et l'affaire Nucci

Une lettre de Mme Simone Rozès

Nous avons reçu de Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation, la lettre suivante :

M. Bertrand Le Gendre, dans un article publié sous sa signature dans *le Monde* du 8 octobre 1987, intitulé « La procédure de Haute Cour : cinq nouveaux juges d'instruction pour M. Nucci », a procédé à un examen méticuleux de la carrière des magistrats du siège désignés par l'assemblée générale de la Cour de cassation pour composer la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, en leur prêtant des sensibilités, des orientations, voire des engagements politiques.

Etonnée par une telle méthode d'analyse, blessante à l'égard des magistrats concernés pour lesquels elle constitue un procès d'intention, je crois devoir rappeler, avec la fermeté qu'appelle l'égarement d'un tel propos, que les juges sont, en France et de par la Constitution, indépendants du pouvoir politique.

Assurément, comme chaque citoyen, ils ont des opinions, mais il est de leur métier et il en va de leur honneur de n'exercer leurs fonctions qu'en considération de la loi et de leur conscience.

Des sportifs et leurs médecins en correctionnelle

Le dopage en procès

Vingt ans après la mort du coureur cycliste britannique Tom Simpson qui avait révélé au grand public les ravages du dopage, une soixantaine de personnes — médecins, pharmaciens, coureurs — se retrouvent à partir de lundi 12 octobre sur les bancs du tribunal correctionnel de Laon (Aisne), pour un trafic d'amphétamines dans les milieux de la course amateur. Mais le cyclisme n'est pas le seul sport touché par le dopage.

Soixante inculpés sur les bancs du tribunal correctionnel de Laon (Aisne), aveux télévisés d'un ancien champion amateur de vitesse cycliste, accusations contre un entraîneur d'athlétisme : le dopage fait la une de l'actualité sportive. Ou plus exactement l'inefficacité de la lutte antidopage à laquelle se réfèrent sans cesse les pouvoirs publics et les dirigeants fédéraux.

Qu'apprend-ton en effet dans le dossier d'instruction de Laon ? Que des cyclistes amateurs étaient approvisionnés en amphétamines et qu'ils le seraient encore si les prescriptions et les quantités en cause n'avaient pas fini par alerter les services de l'action sanitaire. Que dit à TF1 Philippe Boyer, ancien champion de France de vitesse amateur ? Qu'il a gagné une médaille d'argent aux Jeux après avoir absorbé des produits anabolisants qui n'ont pas été détectés aux contrôles. Que répond Carmen Hodos, l'entraîneur des épreuves combinées mis en cause dans *l'Équipe Magazine* par une de ses anciennes « élèves », Christine Dalage ? Que « ses » champions — Christian Plaziat, quatrième à Rome, Nadine Debois, Chantal Beaugent — *ont été contrôlés* ; que les analystes n'ont jamais rien décelés.

En fait, les contrôles sont un alibi facile. Sur 2 453 analyses faites en France en 1986, il n'y a eu que 56 cas positifs. A l'issue des championnats de Rome, le président de la Fédération internationale d'athlétisme a seulement pu donner sept noms d'athlètes dopés dans le monde cette année. Depuis, la Suissesse Sandra Gasser est venue s'ajouter à *cette liste* où figurent trois Français. Deux d'entre eux sont des lanceurs de niveau régional, Eric de Smedt et Jean-Louis Demarne, qui ne pensaient pas être contrôlés.

Quand Antoine Richard ou Laurent Fignon sont malencontreusement déclarés « positifs », tout tend à prouver que leur médecin a commis une erreur dans le « traitement » qu'il leur administre, pour un rhume ou une tendinite. Eternellement reprises, ses excuses n'en sont plus. Il est clair que les « cas positifs » ne sont que la partie émergée de l'iceberg-dopage. *« 60 % des compétiteurs étaient dopés à Rome »*, a affirmé Carl Lewis, champion du saut en longueur et du relais, sans susciter de réaction chez les officiels.

Les contrôles antidopage sont faits à partir d'analyse d'urine prélevée après une compétition, dans des conditions qui ne sont jamais rigoureuses. La caricature en avait été fournie par le Belge Michel Pollentier surpris avec une poire sous l'aisselle. Mais d'autres *« combines »* sont connues, comme l'emploi de diurétique avant le prélèvement. Certains estiment aussi que des produits dissimulant les traces des dopants ont été mis au point. Mais la principale limite des contrôles est leur coût. Pour être efficaces, ils devraient être mis en œuvre à grande échelle, de façon inopinée, sur les lieux d'entraînement. Cela supposerait un décuplement des moyens financiers qui est irréaliste.

Insensiblement, les dirigeants et les entraîneurs sportifs se sont laissé convaincre qu'il n'était plus possible d'obtenir des résultats internationaux *sans* recourir au dopage ou à une de ses formes plus sophistiquée, « la préparation biologique ». Ils ne cherchent donc jamais à en savoir trop.

L'attitude de la Fédération de tennis après *les déclarations de Noah en 1980* et celle du président de la Fédération d'athlétisme après la mise en cause de Carmen Hodos sont caractéristiques. Ils ne veulent pas entendre ces révélations. Ils attendent des preuves au sens policier du terme. Politique de l'autruche ?

Justement, la police est entrée en action. Descente à Bercy, lors des derniers Six Jours de Paris, pour mettre au jour un trafic d'amphétamines et d'anabolisants par des soigneurs et des médecins. Descentes dans les officines du Nord pour démanteler le trafic d'amphétamines qui est jugé à Laon.

Ce ne sont donc plus les sportifs, premières victimes du dopage qui sont en cause, mais leurs fournisseurs, les véritables responsables. A cet égard, il est étonnant qu'aucune procédure n'ait encore été engagée contre le docteur Pierre-Jacques Raybaud, qui a donné à Antoine Richard un cocktail interdit de testostérone et de corticoïdes pour « traiter » une tendinite.

Dopés et dopeurs ne doivent-ils pas être traités avec la même sévérité ?

ALAIN GIRAUDO.

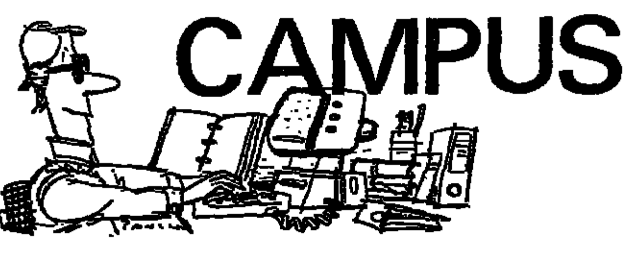
ENVIRONNEMENT

Greenpeace pourchasse le bateau incinérateur

Suivi par le *Sirius*, navire de l'organisation internationale Greenpeace qui le surveille de près, le *Vulcanus II*, le plus gros bateau incinérateur du monde, est arrivé dimanche 2 octobre dans le port d'Anvers, en Belgique. Cette unité, destinée à brûler en mer des déchets toxiques, transporte 2 000 tonnes de résidus chimiques qu'elle a chargés en Espagne mais que les autorités locales lui ont interdit de brûler au large des côtes ibériques. Apparemment, elle comptait les incinérer au large de la Grande-Bretagne mais l'intervention du *Sirius* l'en a empêché. Selon Greenpeace, 90 000 tonnes de substances toxiques sont brûlées en mer du Nord chaque année, et plus de 3,5 millions de tonnes de déchets industriels y sont déversés.

Société

CAMPUS



Des « pros » dans les amphis

Créée en 1985, l'association Université et entreprise, qui souhaite constituer un réseau de relations entre experts de la formation, de la recherche et de l'économie, vient de prendre un nouveau départ sous la houlette de M. Pierre Uri. Elle souhaite en particulier faire des propositions pour développer les formations à caractère professionnel dans l'enseignement supérieur.

Selon M. Uri, les relations contractuelles qui existent entre les universités et les entreprises en matière de recherche devraient être étendues à la formation. Ainsi des groupements professionnels devraient pouvoir financer des formations nouvelles correspondant à leurs besoins, dans des domaines comme l'informatique, la chimie, la banque ou les assurances. D'autre part une formule plus réaliste et plus souple que celle des heures complémentaires ou des professeurs associés devrait être trouvée pour permettre à des professionnels d'assurer des enseignements, pour une durée déterminée, dans les universités. Ceux-ci pourraient recevoir le titre de « chargés de cours » et négocier les conditions de leurs prestations directement avec les établissements d'enseignement.

L'association organise d'autre part une série de réunions et de débats. La prochaine manifestation, consacrée aux biotechnologies, aura lieu à l'amphithéâtre Turgot de la Sorbonne, vendredi 16 octobre, de 9 h 30 à 18 h 30, avec la participation du professeur Gros et de chercheurs et chefs d'entreprises spécialistes de ce domaine. – F. G.

(Université et entreprise, 46, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 42-60-11-68.)

Tiers-monde

« Comment partir pour le tiers-monde ? » La revue *Croissance des jeunes nations* consacre un numéro spécial à cette question que se pose de nombreux jeunes. Témoignages et expériences, recueillis et relatés, confrontent le rêve à la réalité. Le lecteur trouvera également un guide des possibilités et des conditions de départ, des filières à suivre, des adresses à connaître.

(*Croissance des jeunes nations*, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, le numéro : 24 francs.)

Communication

L'Institut des sciences de l'information et de la communication (ISIC) organise, du 28 au 30 octobre, un colloque sur « Entreprise et communication ». Table ronde et exposés sur les relations de l'entreprise avec les collectivités locales, les services de l'Etat, les associations et les actionnaires, et sur la prise de décision dans les organisations internationales. Le droit d'inscription : 500 francs (participation aux travaux et service des Actes publiés en mars 1988).

(ISIC, Université de Bordeaux-III, colloque Entreprise et communication, Domaine universitaire, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-84-83 poste 570.)

Droit chinois

Un cours d'initiation au droit chinois est donné à l'Institut de droit comparé de l'université de Paris-II. Cet enseignement s'ajoute à celui des droits anglais et américain, allemand, d'Amérique latine, des pays socialistes et du Proche-Orient déjà dispensé par cet Institut. Cet établissement délivre également un brevet de terminologie juridique, ouvert à la formation permanente. Les langues enseignées sont : l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le russe.

(Les inscriptions au secrétariat de l'Institut de droit comparé, 28 rue Saint-Guillaume 75007 Paris, jusqu'au 31 octobre. Frais d'inscription : 845 francs, 498 francs pour les étudiants déjà inscrits à Paris-II.)

Contestation

Quelles relations y a-t-il entre la planche à voile et les mouvements anti-nucléaires ? L'auteur de ce livre a choisi les domaines du sport, de l'écologie politique et de la paix pour décrypter et comparer la culture « contestataire » de la jeunesse française et allemande, ces vingt dernières années.

(*Le surfeur et le militant, valeurs et sensibilités politiques des jeunes, en France et en Allemagne, des années 60 aux années 90*, par Antoine Maurice. Editions Autrement, collection « Enjeux et Stratégies », 233 pages, 95 francs.)

RELIGIONS

La désignation d'un « cardinal-visiteur »

Mgr Lefebvre et le Vatican : hypothèses sur un dialogue

L'interrogation et le scepticisme dominent à Rome après l'annonce officielle qu'un dialogue est en cours entre le Vatican et Mgr Marcel Lefebvre, quatre-vingt-deux ans, suspendu depuis 1976 de ses principales fonctions dans l'Eglise catholique (*le Monde* du 8 octobre).

ROME
de notre envoyé spécial

L'accord intervenu entre Mgr Lefebvre et le cardinal Ratzinger, qui s'étaient déjà rencontrés au Vatican le 14 juillet dernier, est pour l'instant limité à la délégation d'un « cardinal-visiteur » au séminaire d'Ecôme (Suisse). Personne ne sait quand il sera nommé, encore moins la personnalité qui sera choisie, même si des noms circulent, comme ceux du cardinal Siri, ancien archevêque de Gênes, très conservateur, ou du cardinal Thiandoum, actuel archevêque de Dakar, ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1949 quand celui-ci administrait ce diocèse du Sénégal.

On sait seulement que la mission de ce « cardinal-visiteur » ira au-delà d'un simple travail d'enquête et d'information. Elle sera de définir, dit le communiqué du Vatican, les termes mêmes d'une régularisation canonique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X créée en 1969 par Mgr Lefebvre.

En revanche, il n'existe à Rome aucun indice d'un progrès quelconque sur les deux autres points de l'éventuel compromis évoqué à Genève, le 2 octobre dernier, par Mgr Lefebvre : d'abord, le maintien en activité des séminaires de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, au nombre de cinq (y compris Ecône), d'où sont sortis plus de deux cents prêtres ; l'autorisation, ensuite, de continuer à célébrer la messe en latin dans la liturgie antérieure à Vatican II, c'est-à-dire selon le rite de Saint-Pie-V.

Comme préalable à tout règlement de la dissidence intégriste, le Vatican avait toujours exigé de Mgr Lefebvre et de ses amis que, sous la forme d'une déclaration officielle, ils se rallient aux réformes du Concile, aux documents sur la liberté religieuse et le dialogue avec les autres confessions, qui sont les pierres de touche de Vatican II et contre lesquels se déchaîne régulièrement la propagande intégriste. On se souvient des diatribes qui avaient accompagné la visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome en avril 1986 et surtout de la rencontre de toutes les religions à Assise, en octobre de la même année.

On ne cesse de rappeler, dans les milieux officiels, que le Vatican a tout fait et fera tout pour éviter le schisme, c'est-à-dire la consécration de plusieurs évêques, cette épée de Damoclès que continue de faire peser sur Rome Mgr Lefebvre, selon une méthode qui étonne de la part d'un prélat qui prétend vouloir rester fidèle au pape et se rapprocher de lui.

En rétablissant aujourd'hui le contact avec le fondateur d'Ecône, s'agit-il pour le Vatican de gagner du temps ? De lui faire porter, par avance, la responsabilité de la rupture définitive ? La question est posée, comme elle le demeure aussi sur les motifs de cette nouvelle manœuvre d'approche de Mgr Lefebvre : n'aurait-elle pas pour but de compter ses troupes ? Combien le quitteraient en cas de règlement avec Rome ? Et combien le suivraient en cas de consécration d'évêques, donc de schisme ? Combien en cas de ralliement ?

Un combat mené depuis vingt ans

L'hypothèse fréquemment évoquée à Rome de l'attribution à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X d'un statut de « prélature personnelle » – une sorte de diocèse sans territoire – jusqu'à présent taillé sur mesure pour l'Opus Dei par Jean-Paul II en 1982, semble peu réaliste. Elle exigerait un ralliement au Concile et au gouvernement de l'Eglise qu'on a peine à imaginer de la part de Mgr Lefebvre, sauf à renier le combat qu'il mène depuis vingt ans. Aussi, si l'impression domine à Rome que les choses sont en train de bouger, personne sans doute n'est capable de dire vers quelle issue.

HENRI TINCQ.

REPÈRES

Contamination radioactive

Inculpation de trois médecins brésiliens

Les trois médecins propriétaires des appareils de radiothérapie contenant du césium 137 abandonnés dans les ruines d'un hôpital de Goiania, à 200 kilomètres au sud-ouest de Brasilia, ont été inculpés et seront prochainement traduits en justice. MM. Orlando Alves Teixeira, trente-sept ans, Criseide Castro Duarte, quarante ans, et Carlos Figueirédo Bezzeril, quarante-trois ans, qui étaient directeurs de cet institut de radiothérapie avant qu'il ne soit démoli, sont passibles de deux à huit ans de réclusion.

Ces condamnations pourraient être aggravées si l'une des deux cent quarante-trois victimes – dix-neuf d'entre elles sont dans un état grave – accidentellement contaminées par le césium venait à mourir. D'autres personnes pourraient être appelées à comparaître, selon le quotidien *O Globo*, de Rio-de-Janeiro, qui estime que la responsabilité directe ou indirecte de la Commission nationale de l'énergie nucléaire et celle du gouvernement de l'Etat sont engagées.

ESPACE

pas un penny...

Le gouvernement britannique n'augmentera pas sa contribution au budget de l'Agence spatiale européenne (ESA) – estimé à 100 millions de livres (près de 1 milliard de francs) – a affirmé, dimanche 11 octobre, le ministre du commerce et de l'industrie britannique, M. Kenneth Clarke. Le ministre estime en effet que les projets de l'ESA sont « trop ambitieux » et que « l'adhésion à un tel club coûte trop cher ». A un mois de la conférence des ministres de la recherche des treize pays membres de l'ESA – les 9 et 10 novembre à La Haye (Pays-Bas) – M. Clarke confirme ainsi les déclarations faites en juillet par Mme Margaret Thatcher et qui avaient provoqué la démission du directeur du centre national spatial britannique, M. Roy Gibson (*le Monde* du 6 août).

Prostitution

Le Nid a cinquante ans

« L'esclavage est aboli. Et la prostitution ? » Cette question posée par affiches cet été préparait le cinquantenaire du Nid, célébré samedi 10 octobre, à Paris et dans plusieurs grandes villes de province. Le Nid, association d'origine catholique, reconnue d'utilité publique, a été fondée en 1937 pour aider les prostituées à se réinsérer. Au cours de la journée d'action d'information de samedi, le chef de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains, M. Bernard Trenque, de la police judiciaire, a déclaré, à Paris, qu'il existe actuellement de six mille à huit mille prostituées « professionnelles » dans la capitale et à peu près autant dans le reste de la France. Cette forme de prostitution paraît stable, mais, selon lui, la prostitution occasionnelle semble « se développer avec l'évolution des mœurs et la crise économique ». Le mouvement du Nid a rappelé ses revendications : la défiscalisation des revenus des prostituées, le développement de structures d'accueil d'ailleurs prévues par les textes officiels, et la création de centres d'accueil pour les prostitués masculins et transsexuels « dont le nombre ne cesse d'augmenter ».

SIDA

200 000 homosexuels défilent à Washington

Environ 200 000 militants homosexuels ont défilé, dimanche 11 octobre à Washington, pour protester contre la discrimination dont ils s'estiment victimes et demander des crédits pour la recherche. Le cortège, qui était dirigé par des malades atteints du SIDA poussés en chaises roulantes, est passé devant la Maison Blanche, où il s'est arrêté quelques instants au cri de « Honte ! Honte ! », accusant les pouvoirs publics de « laisser mourir des milliers de personnes ».

Dès les premières heures de la matinée, les manifestants avaient déroulé une immense couverture formée de deux mille carrés dont chacun portait inscrit le nom d'une victime, avec un objet cousu ou un dessin brodé symbolisant le disparu.

Tempête

Plusieurs victimes en Europe

La très violente tempête, qui a soufflé sur le sud de la France tout au long du week-end des 10 et 11 octobre, a tué quatre personnes : à Montpellier et à Mazeyrolles (Dordogne), deux hommes écrasés par l'effondrement d'un mur ; à Marseille, un passant fauché par la chute d'un panneau publicitaire ; à Pouilly-sous-Charlieu (Loire), un automobiliste écrasé dans sa voiture. Les pluies diluviennes ont détruit la quasi-totalité de la récolte de Banyuls et une partie du vignoble de la région de Béziers.

La tempête a aussi sévi en Espagne (deux morts par éboulements en Catalogne), dans la principauté d'Andorre (route coupée par glissement de terrain), en Suisse (une automobiliste tuée par la chute d'un arbre près de Saint-Gall).

Dans toute l'Europe occidentale, les pluies ont provoqué des inondations et de la neige est tombée sur les hauts reliefs des Alpes et des Pyrénées. Le vent, dont les rafales ont souvent dépassé 120 kilomètres à l'heure, a emporté de très nombreuses toitures et fait tomber des arbres. – *(AFP.)*

SCIENCES

Chasse au monstre en Ecosse

Le silence du loch Ness

INVERNESS
de notre envoyé spécial

Le monstre du loch Ness peut dormir tranquille. Le bilan de l'opération « Deepscan » (sondage en profondeur) censée le débusquer dans sa retraite écossaise est encore plus maigre qu'on pouvait le prévoir. Seulement trois malheureux et toujours mystérieux « contacts » entre les échosondeurs électroniques et des « objets » flottant entre deux eaux à différentes profondeurs, dont l'une à la cote – 180 mètres. Rien de plus. Pas de quoi pavoiser, donc, après avoir déployé, pendant trois jours, vingt bateaux équipés de sonars perfectionnés, mobilisé les télévisions du monde entier et réuni trois conférences de presse, où l'on s'écrasait pour apercevoir une vilaine diapositive ou quelques graphiques sibyllins.

Les journalistes américains, qui s'enflamment volontiers pour leur cher Nessie – le monstre est femelle en Ecosse, – n'ont reçu que des réponses évasives à leurs insistantes questions.

Quelque chose de plus gros qu'un poisson

« Nous avons trouvé des choses troublantes, mais rien qui puisse confirmer l'existence du monstre », avoue, avec une sérénité désarmante, le chef de l'expédition, Adrian Shine, un Ecossais têtu au visage dévoré par une barbe de sapeur. « Je n'ai jamais reçu un signal si fort, venu de si profond », explique Darrelle Lowrance, le président de la société américaine qui a fourni les sonars, mais son insistance à répéter qu'il y a au fond du loch « quelque chose de plus gros qu'un poisson » laisse chacun sceptique. La presse à sensation en est donc pour ses frais.

Dans la presse halieutique, en revanche, on s'interroge avec passion. Car on reste persuadé qu'un lac comme le loch Ness (37 kilomètre de long avec des profondeurs atteignant 220 mètres) peut receler des poissons de taille exceptionnelle. « Je ne crois pas au monstre, qu'il soit reptile ou mammifère, dit un professionnel de la gaule, mais il y a forcément des grosses pièces dans le fond. » Brochets ? Saumons ? Esturgeons ? Silures géants ? « Deepscan », sur ce point, n'a rigoureusement rien appris. Et l'on ne voit toujours pas le rapport qu'il pourrait y avoir entre un gros poisson – nécessairement de fond – et les « apparitions » du monstre observées en surface depuis un demi-siècle.

Il faudrait plutôt expliquer pourquoi ce lac, tout en longueur, aux eaux couleur café en raison de leur percolation dans la tourbe, excite tant les imaginations. Mais cela ne relève plus de la pêche, ni d'un quadrillage électronique effectué à grand renfort de publicité.

ROGER CANS.

SCIENCES



مكرر من الاصل

Sports

SPONSORING : les mesures anti-alcooliques

Les parrains ne « blindent » plus

Où s'arrête la publicité, où commence le parrainage ? Pour ce qui concerne l'alcool, la loi du 31 juillet 1987 *« portant diverses mesures d'ordre social »*, n'a pas fait la différence. Mais comment ne pas faire trinquer le sport quand il s'agit d'empêcher les gens de boire ?

Les fabricants de spiritueux apportent plus de 300 millions de francs au sport, la moitié des recettes provenant du loto sportif. Les juristes des ministères de la santé et des sports s'échinent donc à déterminer jusqu'où autoriser ce qui a été interdit. Reste à savoir si une circulaire ministérielle peut contredire une loi.

Si les députés du Front national avaient fait leur charivari à l'Assemblée nationale le 14 juin dernier, les membres des cabinets de Mme Barzach et de M. Bergelin ne seraient peut-être pas en train de chercher la quadrature juridique à un cercle législatif.

Lors de la dernière nuit de la session parlementaire de printemps, le gouvernement a fait adopter un projet *« portant diverses mesures d'ordre social »* qui est passé comme une lettre à la poste. Il est vrai qu'il s'agissait essentiellement de dispositions tendant à combattre l'alcoolisme. Il tombait fort à propos : des accidents de la circulation particulièrement meurtriers qui venaient d'émouvoir l'opinion avaient été causés par des conducteurs ayant largement dépassé les maximas d'alcoolémie autorisés. Mais quand la loi, votée en pleine nuit en présence d'une poignée de parlementaires est publiée au *Journal officiel*, les dirigeants des grandes marques d'alcool n'en croient pas leurs yeux. Le texte interdit *« la publicité sous quelque forme qu'elle se présente de boissons alcooliques sur les stades, terrains de sport publics ou privés, dans les lieux où sont installées des piscines et en salles où se déroulent habituellement des manifestations sportives »*. Plus question d'utiliser la marque, la dénomination, les graphismes ou les couleurs déposées pour parrainer une manifestation : l'article L. 18 de la loi précise que dans ce cas *« les dispositions régissant la publicité pour les boissons alcoolisées s'appliquent à ces activités de parrainage »*.

Est-ce le glas du sponsoring sportif ? demandent les fabricants aux pouvoirs publics. Mais c'est le début des vacances d'été. Le ministère de la santé cherche à gagner du temps. Le 7 août, il dément formellement que le parrainage sportif soit interdit. Martini devrait donc pouvoir conserver son challenge, Kriter ses voiliers, Ricard son circuit automobile et Pernod son Super-Prestige. Toutefois, un « code de bonne conduite » devrait être défini par décret en Conseil d'Etat.

« Un peu de décence ! », s'exclame alors dans ces colonnes le professeur Claude Got, qui avait déjà signalé sa pugnacité en démissionnant du Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme pour protester contre la publicité pour la bière à la télévision. Pour lui, la loi est claire : les noms de Martini, Kriter, Ricard ou Pernod ne peuvent plus être associés à des manifestations sportives.

Et après réflexion, c'est bien l'avis des responsables des sociétés concernées qui, rentrés de vacances, ne veulent pas prendre le risque de se retrouver traînés devant les tribunaux. La rentrée des classes correspond à une grande manifestation de repli : *« J'ai arrêté toutes mes opérations de sponsoring car, si une ligue anti-alcoolique dépose une plainte, je ne sais pas comment les juges interpréteront la loi »*, explique M. Daniel Heymard, président-directeur général de Pernod. Finis donc les trophées cyclistes, l'Open Suze de golf, les voitures jaunes du Paris-Dakar. Fini le soutien à la Fédération de rugby...

Directeur des relations publiques de la société Martini, M. François Babou adopte une position identique. Après trente-neuf ans d'existence, le Challenge international au fleuret devrait s'arrêter, ainsi que les exhibitions aériennes acrobatiques. Le président-directeur général de Kriter annonce le retrait de sa marque des épreuves de voile. Celui de Hennessy prévoit le transfert de son tournoi de golf féminin dans un autre pays.

Est-ce la position de citoyens vertueux ? Est-ce une tactique de lobbies ? Les responsables des grandes marques ne s'adressent plus directement au ministère de la santé. Ils visent le mouvement sportif à son point le plus sensible : l'argent.

Le budget de l'Etat consacré au sport s'étiole, le loto sportif n'est pas la vache à lait attendue. Qu'adviendra-t-il si les parrains se retirent aussi ? Un compte est sommairement fait : bon an mal an, le sponsoring apporte 1 milliard de francs au sport ; au moins un gros tiers est fourni par les fabricants d'alcool. Le président du Comité national olympique (CNOSF), M. Nelson Paillou, proche de l'ancienne majorité, qui avait renoncé à adopter ces mesures anti-alcooliques, estime que la loi est *« une petite prothèse »* et déplore que le gouvernement ne se soit pas engagé à compenser financièrement le *« trou »* qu'il évalue au moins à 300 millions de francs, la moitié de ce que rapporte au Fonds national de développement du sport le loto sportif.

Bref, fin septembre, le débat a glissé d'un cran supplémentaire : d'éthique puis juridique, il est devenu essentiellement économique. Selon les professionnels, il en va, en effet, de la vie des clubs. M. François Babou en fait la démonstration suivante : *« Le sponsoring sportif est vraiment né après la deuxième guerre mondiale dans les cafés et bistrots de village. Les patrons de bars ont poussé leurs fournisseurs à offrir des coupes, puis des affiches, puis enfin des encarts publicitaires dans la presse locale »*. Résultat : des milliers de petites opérations sont aidées par des annonceurs qui n'oublient jamais de mentionner le nom de leur produit.

« Développer ce qui plaît aux gens »

Chez Martini, on a réduit depuis quelques années le nombre de ces interventions pour concentrer les budgets sur des épreuves plus prestigieuses. Mais la société Pernod laisse ses directions régionales soutenir les compétitions de leur choix : à Lille, c'est le tir à l'arc, à Lyon, les boules, en Bretagne, les quilles. *« Les animateurs de ces manifestations viennent nous trouver, et nous essayons de les aider. Notre désir est de développer ce qui plaît aux gens : du ball-trap à la pêche en passant par la pétanque »*, assure l'un des responsables de cette firme.

Pourtant, les professionnels concernés auraient du mal à soutenir qu'ils agissent par pure philanthropie. En fait, la loi de 1955 leur a interdit toute publicité à la télévision. Il s'agissait pour eux de trouver un moyen d'occuper malgré tout le petit écran. Le sponsoring sportif est tombé à point. Le tabac n'a d'ailleurs pas agi autrement. Et les résultats *« en terme de notoriété et d'image »*, comme le disent les spécialistes du marketing, sont tellement probants que les fabricants d'alcool se demandent comment imaginer l'avenir.

Chez Martell, où l'on s'intéresse au golf (3 millions de francs par an) mais aussi au bridge (pour 4 millions de francs par an), on a commencé à organiser des réunions de réflexion en ce sens. La mort dans l'âme. Le sport est un support plus efficace que la culture ou l'art, vers lesquels on envisage de se replier.

Fédérations et clubs n'ont donc pas intérêt à perdre leurs commanditaires. Et réciproquement ceux-ci ont intérêt à garder le sport comme support.

Le message est bien parvenu jusqu'aux services de M. Bergelin. Mais les choses sont trop avancées pour que le gouvernement puisse se permettre de reculer comme il l'a fait pour d'autres sujets, le code de la nationalité ou les étudiants par exemple. Ni loi rectificative ni décret en Conseil d'Etat ne sont en chantier. En revanche on se réunit beaucoup pour essayer de convaincre les annonceurs qu'une simple circulaire permettrait une interprétation de la loi autorisant leur parrainage. A juste titre ceux-ci se font tirer l'oreille. D'autant plus que les services concernés ont beaucoup de mal à mettre au point un texte. M. Bergelin l'annonce pour le 14 octobre, Mme Barzach est beaucoup plus évasive.

SERGE BOLLOCH et ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME : record de l'heure

Succès et échec pour Moser

Francesco Moser, trente-six ans, qui entendait réussir sa sortie après *avoir raté le trophée Barracchi, sa dernière course sur route*, a battu le record du monde de l'heure professionnel sur piste couverte, le samedi 10 octobre à Moscou, en parcourant 48,637 kilomètres. Le précédent record, quelque peu confidentiel, appartenait depuis le 3 avril à l'Australien Neil Stephens avec 47,227 kilomètres. Le coureur italien a également raflé au passage les records des 10 kilomètres en 12 min 5 s 56 et des 20 kilomètres en 24 min 20 s 30. Il détient désormais tous les records de l'heure professionnels puisqu'il avait déjà réalisé les meilleures performances en altitude (51,151 kilomètres à Mexico en 1984) et au niveau de la mer (48,544 kilomètres à Milan en 1986).

Moser n'a cependant pas atteint son véritable objectif. Compte tenu de la qualité du vélodrome moscovite, réputé très rapide, il se proposait de dépasser les 50 kilomètres. Non seulement il a pris du retard sur son tableau de marche, mais en outre sa performance reste inférieure à celle de l'amateur soviétique Ekimov, vingt et un ans, qui avait couvert 49,672 kilomètres sur cette même piste le 27 octobre 1986. *Le fait qu'un amateur détienne le record de l'heure indoor absolu au détriment des pros plaide une fois de plus en faveur de la formule open et, mieux, de la licence unique.*

J. A.

TENNIS : *tournoi* de Bâle

Noah, retour gagnant

Yannick Noah a réussi son retour à la compétition en remportant, dimanche 11 octobre, le tournoi de Bâle qu'il avait déjà gagné en 1982. Après trois mois où il avait relégué le tennis au second plan pour régler des problèmes personnels et son divorce, le joueur français a connu deux premiers tours difficiles avant de retrouver ses sensations et son meilleur service en demi-finale contre Guy Forget (6-1, 6-2), puis en finale contre l'Haïtien Ronald Agenor (7-6, 6-4, 6-4).

A vingt-sept ans, Yannick Noah, qui avait remporté son vingtième et dernier tournoi en février 1987 à Lyon, affirme avoir *« retrouvé la joie de jouer »*. Après une tournée au profit de l'organisation de charité CARE, animée par sa mère, il participera au tournoi de Bercy (2 au 8 novembre) où il pourrait encore briguer une qualification pour le Masters (2 au 7 décembre à New-York).

COURSES : à pied et à cheval

Sur la piste du Poney Express

Thierry Zeparelli et Stéphane Jousset montant *Pirate* ont remporté, le dimanche 11 octobre à Maisons-Laffitte, le premier « Ride and Run » en bouclant les *cinquante kilomètres du parcours* en 2 heures 58 minutes et 06 secondes. Ils ont devancé Hervé Ménager et Christian Duval sur *Olikja* (2e) et Jean-Marc Politi et Patrick Boudeaux sur *Turion* (3e).

Deux cavaliers pour un cheval ? Non, il n'y a pas pénurie dans les écuries de Maisons-Laffitte. Si deux jockeys professionnels d'une vingtaine d'années, Thierry Zeparelli et Stéphane Jousset ont partagé la même monture, dimanche, dans les allées cavalières de la forêt de Saint-Germain, c'est pour mieux se partager la victoire du premier « Ride and Run » disputé en France.

Pratiquée depuis dix-sept ans aux Etats-Unis où plus de 350 épreuves sont organisés chaque année, cette discipline sportive a franchi l'Atlantique sans même prendre le temps de la traduction. Essayée dans les sous-bois de la banlieue parisienne, la formule a été aussitôt adoptée par des concurrents crottés, épuisés, mais ravis de leur découverte.

De quoi s'agit-il exactement ? Chevaucher (ride) et courir (run) alternativement pour parcourir une distance en moins de temps possible. La technique remonte au XVIIe siècle, une époque où il était vital de savoir ménager sa monture. Elle a été employée par les coursiers du Poney Express qui pouvaient ainsi traverser les immensités de l'Ouest américain à 14 kilomètres à l'heure de moyenne. Le principe était simple : un homme montait l'animal tandis qu'un autre courait à pied. Ayant pris rapidement de l'avance, le cavalier s'arrêtait au bout de quelques kilomètres, attachait sa monture et partait à son tour en courant. Lorsqu'il rejoignait le cheval, son compagnon sautait en selle, s'élançait à la poursuite du coureur à pied qu'il dépassait bientôt et ainsi de suite.

Devenu sport de compétition, le « Ride and Run » est donc une épreuve d'endurance pour le cheval, seul des trois équipiers à parcourir l'intégralité de la distance, et pour les cavaliers qui doivent se relayer au moins six fois pendant la course. Certains, comme les vainqueurs, ont choisi, dimanche, de se relayer *« le plus souvent possible, environ tous les deux kilomètres »*. D'autres, marathoniens ou coureurs de très longue distance, ont préféré effectuer des relais plus longs afin de *« ne pas hacher le rythme de la course »*. L'essentiel était de franchir ensemble la ligne d'arrivée après cinquante kilomètres d'effort. Un seul des trente-huit équipages engagés a abandonné.

A l'issue de cette première course, une question se pose encore : cette discipline hybride est-elle d'abord équestre ou athlétique ? La victoire est-elle une affaire de coureurs à pied ou de cavaliers ? Pour Jack Bégaud, arrivé quatrième, la réponse est évidente : *« c'est le coureur à pied qui fait la différence. Dans les derniers kilomètres, nous avons doublé plusieurs équipages parce que le coureur à pied était cuit »*. Pour étayer son affirmation ce cavalier spécialiste des raids équestres d'endurance montre sa jument étonnamment fraîche : *« elle n'a rien fait*, dit-il, *un simple entraînement pour elle avant les 200 kilomètres de Montcuq les 7 et 8 novembre prochain »*.

Et pourtant, deux spécialistes des courses de longue distance, Jean-Marc Bellocq et Nicolas Sagnet, ont terminé dans les profondeurs du classement. Pour un cavalier débutant, le cheval n'est pas de tout repos. Au lieu de récupérer, l'athlète perché sur une selle souffre des jambes. Les deux spécialités ne font pas appel aux mêmes muscles et plus d'un concurrent s'est plaint d'avoir les jambes en coton en reprenant la course après quelques kilomètres de chevauchée.

De plus, certains cavaliers d'occasion ont connu des déboires aux cinq contrôles vétérinaires répartis sur le parcours. *« Ils ne savant pas jauger l'état de fraîcheur de leur cheval*, confie l'un des vétérinaires. *Nous avons été obligés de retenir certains concurrents en attendant que leur monture retrouve un rythme de pulsation normal. »* Dix minutes perdues ici et là se rattrapent difficilement dans ce genre d'épreuve.

« Il faut être à la fois bon cavalier et honnête coureur », dit Stéphane Jousset. A vingt ans, ce jockey de l'écurie Willy Kalley (déjà 13 victoires pour 180 montes) court le kilomètre en 2 minutes 40 secondes à ses moments de loisir. Sera-t-il encore compétitif dans un an à son retour du service militaire ? Les pionniers de ce dimanche risquent en effet de connaître bientôt une rude concurrence car le « Ride and Run » contient tous les ingrédients d'un succès rapide.

Quatre épreuves sont déjà prévues en 1988 sur des terrains plus accidentés du Vercors et des Pyrénées. Davantage que les rassurantes frondaisons de Maisons-Laffitte, ces décors rappelleront la Sonona Valley, au nord de la Californie, où, cette année encore, 200 équipes se sont disputé les 20 000 dollars du Levi's Ride and Run, l'officieux championnat du monde de la spécialité.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

JUDO : championnats d'Europe par équipes

Les Soviétiques tirent le tapis à eux

La Fédération française de judo s'est donné beaucoup de mal pour faire des championnats d'Europe par équipes un événement sportif sortant de l'ordinaire. Mais, même rempli d'enfants et de décibels, le Palais des sports de Bercy est resté, le samedi 10 octobre, une coquille presque vide de judo.

Il y avait seulement cinq équipes féminines engagées pour briguer le titre continental. Tout naturellement, les Françaises se sont retrouvées en finale contre les Britanniques, qui leur disputent la suprématie mondiale dans les compétitions individuelles. En dépit de la mise en scène grand spectacle de la remise des prix, la victoire des filles, entraînées par Paulette Fouillet et Guy Delvingt, n'a pas été bouleversante. Seule Dominique Brun s'est fait remarquer en renversant magistralement la Britannique Doyle. Il est vrai qu'à cinq semaines d'un rendez-vous vraiment sérieux à Essen (RFA), les championnats du monde qualificatifs pour les Jeux de Séoul, il était plus question d'assurer que de briller.

Même problème pour les hommes, avec seulement sept équipes engagées. Les Français ont retrouvé pour la huitième fois depuis 1978 les Soviétiques en finale, après avoir passé facilement les Anglais (7-1) et les Espagnols (7-0).

Comme il est de coutume les années impaires, les Soviétiques se sont imposés (4-1). Ils n'avaient pourtant pas aligné leurs meilleurs éléments. Fabien Canu a été le seul Français à gagner son combat, et encore, en obtenant une pénalisation de son adversaire Sivtsev, 17 secondes avant la fin du temps réglementaire.

Pour leur part, Roux et Alexandre se sont laissés surprendre, alors qu'ils dominaient techniquement contre respectivement Khatchak, formidable défenseur au sol, et Tenadze, toujours très efficace en attaque à gauche. Biktachev a encore une fois survolé son sujet en lourd contre Christian Vachon, qui n'est pas vraiment arrivé à se libérer.

L'esprit tourné vers Essen

En revanche, son frère Roger, âgé de trente ans, a réalisé un combat d'une grande violence contre le junior Pechurov projeté nettement par deux fois. Hélas ! à quelques secondes de la fin du combat, le Français a été sanctionné pour une sortie de tapis. La décision, discutable, l'a privé d'une victoire qui n'aurait rien changé au résultat final.

Les Français ont regretté de ne pas avoir triomphé devant leur public. Mais tous avaient déjà l'esprit tourné vers Essen. Pour les dirigeants de l'Union européenne de judo (UEJ), une conclusion devrait s'imposer : il est temps de faire du neuf avec de l'ancien ou de reprogrammer les championnats continentaux individuels et par équipes en même temps.

A. G.

Les résultats

Athlétisme

MARATHON DE MINNEAPOLIS

La Française Sylvie Bonnet a remporté dimanche 11 octobre, à Minneapolis (Etats-Unis), le marathon des villes jumelles, en 2 h 30 min 11 s. Elle devance de plus de cinq minutes l'Américaine Kim Rosenquis, victorieuse l'an dernier.

Automobilisme

FORMULE 3000

Le Français Yannick Dalmas (March), déjà vainqueur à Pau, a remporté, samedi 10 octobre, le Grand Prix de Jarama, onzième et dernière manche du championnat intercontinental de formule 3000. Il devrait disputer les trois derniers grands prix de formule 1 de la saison comme coéquipier de Philippe Alliot au sein de l'écurie Larousse-Calmels. Le titre intercontinental de formule 3000 est revenu à l'Italien Stefano Modena (March), qui s'était imposé à Birmingham, à Vallelunga et à Imola.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A

(sixième journée)

RCF Paris b. *Mulhouse ... 123-101
Monaco b. *Antibes 94- 91
Lorient b. *Caen 89- 80
Limoges b. *Vichy 108- 86
*Reims b. Avignon 85- 81
*Orthez b. Tours 91-76
*Cholet b. Saint-Etienne 84- 81
*Villeurbanne b. Nantes 109- 83

Classement. – 1. Orthez et Nantes, 16 pts ; 2. Limoges, 14.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES LÉGERS (WBC)

Le Mexicain José Luis Ramirez a battu, samedi 10 octobre, à Paris, l'Ougandais Cornelius Boza-Edward par KO au cinquième round.

Cyclisme

CRÉTEIL-CHAVILLE

La dernière classique française de la saison disputée sur 225 kilomètres entre Créteil et Chaville a été remportée dimanche 11 octobre par le champion des Pays-Bas, Arie Van der Poel.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

(treizième journée)

GROUPE A

Sochaux b. *Martigues 2-1
*Orléans b. Lyon 3-0
*Cuiseaux-L b. Bastia 1-0
*Ajaccio b. Alès 1-0
*Gueugnon b. Istres 3-0
*Nîmes b. Tours 2-1
*Grenoble et Montceau 1-1
*Châtellerault b. Le Puy 2-1
*Sète b. Dijon 1-0

Classement. – 1. Sochaux, 22 pts ; 2. Lyon et Cuiseaux-Louhans, 18.

GROUPE B

*Guingamp et Strasbourg 1-1
*Rouen b. Nancy 1-0
Caen b. *Mulhouse 1-0
Abbeville b. *Saint-Dizier 1-0
Angers b. *Valenciennes 2-1
*La Roche et Dunkerque 0-0
*Reims b. Beauvais 3-0
*Melun et Quimper 1-1
*Lorient et Rennes 0-0

Classement. – 1. Strasbourg, 21 pts ; 2. Rouen, 18 ; 3. Caen, 17.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A

(deuxième journée)

Mont-Blanc b. Rouen 8-2
Gap b. Français Volants 8-6
Briançon b. Amiens 7-2
Villard-de-Lans b. Chamonix 8-1
Tours b. Grenoble 10-3

Classement. – 1. Mont-Blanc, Tours et Gap, 4 pts.

Sur M6 les rebondissements c'est dans les séries, pas dans les tarifs.

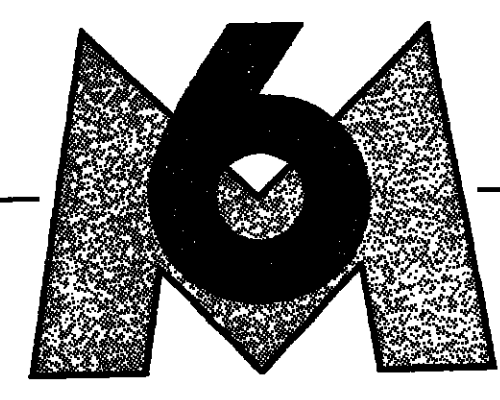


Sur M6 ce sont les héros des séries qui jonglent avec l'argent : celui des clients est protégé et valorisé.

M6 est aujourd'hui la seule chaîne privée à garantir son audience et pour longtemps. Les émetteurs de M6 couvrent déjà 1 Français sur 2.

Les tarifs proposés permettent la répétition et la bonne mémorisation des messages. Les écrans publicitaires sont courts. Sur M6, c'est le produit qui acquiert l'étoffe d'un héros.

Pour profiter de sa progression, appelez M6 MANCHETTE TV, Catherine LENOBLE au 42.25.28.83.



مكرر من الاصل

Culture

PHOTO

L'art du portrait de Helmut Newton

Helmut Berger en tenue d'Eve, Dali macabre et Brassaï émouvant, mais aussi Liz Taylor et Mickey Rourke urinant figurent au panthéon du plus grand photographe de mode contemporain.

Réputé pour ses audaces, son mauvais goût, son sens affiné de la provocation, Helmut Newton, on le sait depuis sa brillante rétrospective en 1984 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, est *aussi un féroce* et fascinant portraitiste (1).

De Beverly Hills à Berlin, au gré des circonstances, presque toujours à la commande, sans système et sans a priori, il cloue au pilori les membres de la jet-society. Piteux ou arrogants, seuls ou en couple, les inconnus ou les superstars (Bowie, Liz Taylor) *posent sans résister* sous son œil-bistouri qui tâte et sonde les apparences pour mieux voler leur âme. Suprêmement belle, à l'image de Violetta Sanchez que ne vêt qu'un voile de fumée, seule la femme sort indemne de cette éreintante confrontation.

Drôle et attachant, en jean et sans chaussettes, Helmut Newton, sans du tout se prendre au sérieux, parle à découvert de ses innombrables conquêtes de papier. Sous couvert d'un expressionisme glacé, qu'il soit grotesque, sublime ou pathétique, il sait mieux que personne qu'un portrait, par essence, est d'abord une mise à nu.

« *Pourquoi et depuis quand* faites-vous des portraits ?

– J'ai débuté sérieusement assez tard. Mais, dès 1930, je portraiturais mes copains. J'ai continué à Singapour pour gagner ma vie. Et en Australie, où je photographiais les mariages. *Puis, j'ai tout quitté* pour la mode. Et l'envie m'est revenue en *1975 en voyant* les portraits de mon épouse, Alice Springs (2). Elle fut un peu mon déclencheur. Il y a une autre raison. C'est qu'après quarante-cinq ans de métier j'en ai un peu assez de la mode.

– Y a-t-il un rapport entre les portraits et vos travaux de mode ?

– Sûrement. Mon expérience de la mode m'a beaucoup aidé. Par exemple, je sais comment habiller *une femme*. Dans la mode, il faut créer une histoire. Chaque photo repose sur une idée neuve. Tandis que, dans le portrait, l'idée, c'est la personne. Il n'est pas nécessaire d'inventer. La présence et le regard suffisent. La mise en scène dépend du caractère ou de l'activité du sujet. On ne peut photographier Mickey Rourke *sans tenir* compte de qui il est. Je n'interviens que sur des points secondaires. L'intérêt du portrait, c'est que chacun est un cas différent. Alors que tous les mannequins se ressemblent. *J'ai débuté* dans la mode en 1936. Les gens dont *je fais le portrait me fascinent* dix fois plus.

– Votre livre s'ouvre sur une série osée d'autoportraits nus. Est-ce par narcissisme ?

– Non. A l'étranger, je suis souvent seul dans ma chambre. J'ai pris les autoportraits nus à Vérone pendant que s'y imprimait mon livre. Les machines tournaient *nuit et* jour, je ne pouvais pas m'éloigner. Je devais rester à l'hôtel au cas où on me dirait de venir tout de suite. Pour m'occuper, j'ai pris mon appareil et me suis photographié nu. C'est vraiment aussi simple que ça. De plus, je ne me trouve pas vraiment laid. Je n'ai pas de ventre, je ne suis pas trop *vieux*.

– Vous photographiez superbement les femmes. *Leur portrait est* parfois très érotique. Comment arrivez-vous à les faire poser nues ?

– Il n'y a pas tellement qui sont nues. Beaucoup refusent. Récemment, j'ai photographié Faye Dunaway pour *Barfly*. C'est une femme suprêmement érotique. Son physique est splendide et très excitant. Je *la connais depuis les Yeux de Laura Mars*, auquel j'avais collaboré. Nous avons eu deux séances. Une seule. L'autre avec Michey Rourke et Bukowski. Ce fut formidable les deux fois. Elle n'était pas commode. Le tournage l'avait terriblement épuisée. Je trouve les femmes encore plus fascinantes quand elles sont *déshabillées. Rien n'est plus « dévoilant »* que la nudité. Ce sont elles qui parfois demandent à poser nues. Elles veulent être immortalisées tant qu'elles sont encore belles. Je trouve ça très touchant. Au dix-huitième siècle, on peignait nues les reines et les courtisanes, pour la même raison. Le corps idéal, genre *Play Boy*, ne *m'intéresse pas. La femme* est *un* objet de désir. Pas l'homme. Le seul que j'ai montré nu, c'est Helmut Berger. Je le trouvais très beau. Et le lui ai demandé parce que, pour moi, il incarne une légende.

– Vous photographiez des gens beaux, riches, célèbres et puissants. Mais vous ne les montrez pas toujours à leur avantage. Est-ce par esprit critique ?

– Je ne crois pas. En général, j'admire les gens que je photographie. *Mes portraits sont presque* tous des commandes pour *Vanity Fair*. Mais il y a aussi des amis, comme Billy Wilder ou Brassaï. Et des célébrités que j'ai moi-même choisies, comme Elisabeth Taylor. Avec Caroline de Monaco et Lady Di, *elle est une des seules stars* au monde qui font vendre les magazines. *Elle sortait* de clinique et la première séance fut un peu froide. Mais après, elle m'a fait confiance. Ce fut très chaleureux.

» Bien sûr, mon portrait de Dali est cruel. Mais c'est *lui* qui a voulu poser comme ça, les cheveux frisés *par ses nurses, en* robe de chambre de satin gris, avec ses décorations royales et sa sonde dans le nez. Il disait : *« C'est la réalité. »* Ce fut une séance extraordinairement dramatique. Il était très faible et m'a fait attendre deux jours. Comme il *savait que je voulais opérer de jour* dans sa chambre, il m'a fait languir exprès jusqu'au soir. Un orage a éclaté. Tout s'est éteint. Je paniquais comme un fou. Il m'a donné dix minutes. C'est un portrait selon ses vœux. Sans jugement ni commentaire de ma part. Un bon portrait se suffit à lui-même. Mon opinion ne compte pas.

– Sur quel critère utilisez-vous le noir et blanc ou la couleur ?

– D'ordinaire, je préfère le noir et blanc. La couleur rougit la peau. On ne dit jamais du noir et blanc : « Tiens, ce serait mieux en couleur ! » Mais l'inverse est vrai. Et puis, la couleur est banale. On voit en couleur, et non en noir et blanc. *L'absence de couleur éloigne la réalité.*

– Y a-t-il des photographes dont vous admettez l'influence ?

– *Brassaï. Moins pour ses portraits* que pour sa vision de la nuit. Je m'en suis servi dans la mode. Quoi de plus mystérieux que d'errer la nuit dans une ville ? J'admire aussi beaucoup le docteur Salomon. Quand je vois ses portraits, je me dis que j'aimerais photographier comme lui.

– A vos débuts, vous aviez pour devise : *« Gagner de l'argent uniquement avec la photographie. »* Est-ce encore le cas aujourd'hui ?

– Oui. Parce que chaque fois que j'ai essayé d'en gagner autrement, j'ai perdu. Cela ne signifie pas que je sois resté le même. Tout ce qui dure m'ennuie. C'est pour ça que je *ne pourrais pas faire du* cinéma. Malgré mon âge, je suis comme un enfant qui joue une heure et change de jouet. Quand j'étais jeune, j'étais un très bon nageur. Mais uniquement sur distance courte : 50 et 100 mètres. C'est tout moi. »

Propos recueillis par
par PATRICK ROEGIERS.

(1) Helmut Newton, *Portraits*, 246 pages, 206 photographies, présenté par Klaus Honnef, éditions Nathan Image, 350 F.

(2) Alice Springs, *Portraits*, 54 photographies, éditions Twelvetrees Press.

Et aussi *Helmut Newton's Illustrated*, édité par l'auteur, nº 1, 110 F.



Dali, par Helmut Newton

ARTS

Pour célébrer le bicentenaire de la Révolution

Des inventions pour 89

Une baguette de pain tricolore, le mariage de Christophe Colomb et de la statue de la Liberté en présence de Marianne, une arche de fruits géants sur les berges de la *Seine, cinq cent mille ballons* dérivant au fil de l'eau et s'élevant dans l'air au passage de la tour Eiffel, une exposition itinérante à bord d'une série de trains, un palais de la Déclaration des droits de l'homme...

Voici quelques-uns des projets qui pourraient servir à célébrer le bicentenaire de la Révolution française. Ils sont tous issus d'un concours, « Inventer 89 », lancé par l'Association *de la Grande Halle* de La Villette, celle des maires Villes et banlieues, l'Institut d'architecture et la revue *Vaisseau de pierre*.

Près de huit cents projets en provenance de trente-trois pays ont été reçus du monde entier, de l'Australie à l'URSS en passant par la Bulgarie, le Japon et le Pérou. Ces projets participent de tous les modes d'expression : architecture, sculp*ture, théâtre, fête*, réseaux de communication, gastronomie, performances, vidéo et fabrication d'objets en tout genre.

Un jury international s'est réuni quatre jours durant pour examiner les envois : cent trente-six d'entre eux ont été retenus. *Ils seront* exposés au printemps prochain, sous *la Grande Halle de La Villette*. Certains relèvent de l'utopie pure et *simple*, du gadget ou de la plaisanterie. D'autres sont parfaitement réalisables et le seront sans doute.

La performance théâtrale proposée par Armand Gatti – *Le métro Robespierre répète la Révolution française* – sera sûrement montée dans la station qui porte ce nom. La mairie de Montreuil et le centre d'action culturelle de cette ville auraient déjà donné leur accord. Beaucoup jouent sur la reconstitution de la Bastille, en brique, en paille, *en carton ou en montgolfières*. La tour Eiffel, souvenir d'une célébration vieille d'un siècle est omniprésente comme les rayons lasers qui ont détrôné les spectacles son et lumière d'antan. Mais le projet (belge) le plus savoureux, sous forme de pain d'épice, est *invisible* : il a été dévoré par le jury.

E. de R.

Les lauréats du concours « Inventer 89 »

Australie : Sitta V. – **Belgique** : Architrave, Lizene J., Neirinck P.Roulin. – **Bulgarie** : Zlatev Y.-V. – **Danemark** : Ahnfeldt-Mollerup M., Wiesner T., Pedersen K. – ***Espagne*** : Miralda A. – **France** : Abram J., Albert J.-M., Alexandroff G.-B., Arnau C., Arrivet M., Zebo J.-C., Aubry S., Auriac J., Ballot J.-C., Barral X., Jumeau A.-F., Barzilay M., Jost P., Pianta, Bellevin C., Hugues P., *Blais M., Bleskine H.*, Boisard G., Moreau C., Borruey R., Chancel J.-M., CATRA, Campion M., Carelman J., Casadesus B., Casse S., Jost J.-C., Castoldi S., Chaix P., Morel J.-P., Charton P., Clia-Esders V., Corcuff M.-P., Courtecuisse C., Degiacinto J.-B., Hernandez P., Déja-Vu, Denicourt P., Makarius M., Desproges-Gotteron G., Dorveaux J.-L., Dutreil L., Malo L., Dumez B., Esders V., Lebrat C., Fabry A., Lissilour G., Fontaine A., Franck J., Fride C., Gabriel I., Gatti A., Gesgon A., Gette P.-A., Girardot J.-P., *Giverne C., Grandval G., Grapus*, Gustafson K., Hauvette C., Hirschborn T., Paillard, Hubert P.-A., Juillot X., Katian O., Khimoune R., Lacoste F., Lamaison D., Leclercq J., Leroy A., Seguin B., Shangai D.-D., Lewandowski T.-A., Lhermitte J.-L., Lobstein P., *Sidi J.-A., Machens C.*, Mahler M.-O., Mairie Saint-Jean-de-la Ruelle, Marcucci H., Martinuzzi F., Masse D., Mir O., Monthier J.-M., Montias J.-C., Nouail P., Peyre G., Philippe *J.-M., Pli Architecture, Postel D.*-J., Potoski A., Reinoso P., Sanejouand J.-M., Santelli S., Szambien W., Seidmann S., Sempe D., Soussan P., Tsai G., Vanarsky J., Vide T., Zanko T., École d'architecture Paris La Villette, Zoratto M. – **Grande-Bretagne** : Dimitri *Jevic B., Finlay I.-H., Porter* N.-J., Seraji-Bozorgzad N., Station House Opera – **Inde** : Raj Rewal Associates – **Italie** : Attardi U. Branzi A., Celli-Tognon, Eroli P., Latour G., Fuksas et Sacconi Associés, *Gilardi P.*, Pierluisi F., Pitoni F., Stella F., Depoli A., *Tatafiore E.* – ***Japon*** : Fukuda S., Kikutake K. – **Pays-Bas** : Shaw J., Van Tijen T., Versteegde A. – ***Pérou*** : Diaz Gonzalez C. – **RFA** : Honegger G., Kapielsky T., Fisher C., Maubrey B., Nils Udo – **URSS** : Avvakumov Y. Kuzin Y., Brodsky A., Utkin I. – **USA** : *Banner Arts, Dugger J., Bertolotti P.*, Bloomer J., Crout D., Segrest R., Dimitropoulos H., Fontana B., Kasten B., Le Neon, Neuhaus M., Ritchey R., Novakov A.

NOTES

Le 50e anniversaire du Théâtre antique de la Sorbonne

A l'occasion du 50e anniversaire de la création des *Perses*, d'Eschyle, en 1936, par le Théâtre antique de la Sorbonne, d'anciens membres du groupe se retrouvent autour d'André Burgaud, son ancien président, pour donner une représentation exceptionnelle des *Perses*, dans l'état où la *pièce fut montée* et jouée (de 1936 à 1961), le jeudi 15 octobre 1987 à 20 h 30 au grand amphithéâtre de la Sorbonne (45-47, rue des Ecoles) (places disponibles à l'entrée : 50 F et 30 F).

Musique pour ondes Martenot de Jacques Chaillet, décors et costumes, de Jean Bazaine, masques de Jean Dasté, éclairages de Philippe Lacombe, mise en scène de Maurice Jacquemont.

Le travail accompli par le groupe d'étudiants sur la tragédie grecque est resté longtemps une référence – *reconnue et accompagnée* par des hommes de théâtre tels que Copeau, Dullin, Jouvet, Barrault, Vilar – tant par la compréhension de la composition organique de l'œuvre tragique que par les solutions formelles adoptées. Ce groupe d'étudiants, dont Roland Barthes fut un des premiers membres, a su, par l'exigence de son travail, acquérir une audience internationale. Il s'agit à la fois d'un témoignage et d'une commémoration, avec le concours du ministère de la culture et de la communication.

Mort de la cantatrice Maria Ivogun

La soprano Maria Ivogun est morte récemment en Suisse où elle habitait. *Elle* était âgée de quatre-vingt-quinze ans.

Maria Ivogun, fille de la cantatrice Ida von Gunther, naît à Budapest le 18 novembre 1891. Tout naturellement, elle étudie le chant et suit les cours de l'Académie de *Vienne. Bruno Walter la remarque*, et, en 1913, l'engage à l'Opéra de Munich, où elle interprète les grands rôles de sa voix : *la Reine de la nuit*, *Mimi*, et des œuvres contemporaines. *Elle* crée le rôle de Zerbinette dans *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss. La suite de sa carrière est internationale : Chicago, Londres, Milan, New-York, Salzbourg. Elle retrouve Bruno Walter à l'Opéra de Berlin, où elle reste *jusqu'en* 1932. *Maria Ivogun* se consacre alors à l'enseignement, à Vienne de 1948 à 1950, puis à Berlin jusqu'à la fin des années 50, avant de se retirer en Suisse.

● **Films d'Opéra.** – Les *cinémas du Palais à Créteil consacrent* un cycle au film d'opéra. Jusqu'au 20 octobre, ils présentent tour à tour des classiques comme *la Traviata*, de Zeffirelli, *Don Giovanni*, de Lausey... Trois films russes : *le Prince Igor* et *la Dame de pique*, de Tikhomirov, et *Boris Godounov*, de Stroeva, et surtout deux perles rares *venues de Grande-Bretagne, les Contes d'Hoffmann*, de Michael Powell et Emeric Presburger, et *le Chevalier à la rose*, de Paul Czinner. (Cinémas du Palais, 40, allée Parmentier 94000 Créteil. Tél. : 48-98-90-00.)

MUSIQUES

« Les saisons » de Haydn, par Armin Jordan

Le vigneron dans sa cuve

Brillant concert inaugural de l'Ensemble orchestral de Paris, sous la direction d'Armin Jordan, chef inspiré, puissant, terrien

Pour la rentrée de l'Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan dirigeait samedi *les Saisons*, salle Pleyel. C'était comme si Haydn en personne était là, le petit paysan du Danube jetant un regard naïf sur la nature et les travaux des champs *dans son village de Rohrau, et le* vieux maître chargé de gloire qui, une dernière fois, contemplait avec quelque mélancolie cette terre si riche avant de se présenter devant les « portes éternelles ».

Ce chef puissant et massif exerce une prodigieuse emprise sur la musique. Regardez le bras gauche qui s'abat comme la cognée du bûcheron, le poing qui s'enfonce dans la terre, l'index impératif du maître des travaux, la main douce et souple qui apaise, ou, implacable, empoigne l'orchestre jusqu'à la racine, *doigts écartés pour pétrir la glaise*. Ce sont des gestes de paysan, sim*ples mais d'une évidence irrésistible*, qui tirent des musiciens les sonorités les plus intenses, comme arrachées à leur âme.

A chaque *instant*, il fait jaillir les détails pittoresques dont Haydn a parsemé sa partition avec une fraîcheur et une vérité délicieuses qui vous fouettent au visage. Mais tous les tableautins idylliques et quelque peu convenus (le gai laboureur, les belles moissons, l'orage, les vendanges, la chasse, etc.) sont transcendés par un lyrisme immense.

En déployant toute l'étoffe des superbes visions symphoniques qui ouvrent chacune des quatre cantates, de ces majestueux récitatifs, de ces airs méditatifs qui jalonnent les divertissements sans arrière-pensée des paysans, Jordan donne une majesté exceptionnelle à la vision véritablement cosmique de Haydn, à la poésie déjà romantique d'une nature aussi belle et généreuse que cruelle et angoissante, comme la *condition humaine, et jusqu'à cette* analogie philosophique du cycle des saisons avec la destinée de chaque être, qi est le fondement de l'œuvre.

Il a choisi pour cela des solistes aux voix rudes, coupées à la serpe, *mais d'une profonde humanité* qui déborde de leur cœur pour envahir leur chant (le ténor Keith Lewis et la basse Robert Holl), entourant une radieuse fée au timbre diapré de mille couleurs (Ileana Cotrubas).

La précision et la beauté sonore de l'Ensemble orchestral de Paris étincellent sous la direction de ce chef enivré comme le vigneron dans sa cuve. Quant au tout jeune Chœur Vittoria de l'Ile-de-France, son inexpérience n'entame en rien l'image pleine de vie et d'enthousiasme qu'il donne de cette foule débridée à la Rubens dont Haydn a dépeint les travaux et les jeux conquérants à la surface de la terre.

JACQUES LONCHAMPT.

Tunnel of Love, de Bruce Springsteen

Intimiste et hors compétition

Adossé contre une décapotable crème, mains dans les poches d'un costume noir, chemise blanche fermée au col par un *Bolo-tie*, c'est le boss au repos, tel qu'il se présente, peigné et rasé de près, façon cow*boy endimanché, sur la pochette de* son nouvel album, *Tunnel of Love*, qui est sorti dans le monde entier le 5 octobre. Sur la pochette intérieure, c'est l'artiste au travail, assis dans l'intimité d'un bureau de bric et de broc, guitare acoustisque en mains et débardeur sous une salopette en jean dont la bretelle gauche tombe négligemment pour ne rien cacher d'un carrure façon Stallone. Ambiance « home-work », le message est lancé, *Tunnel of Love* est un disque fait maison, enregistré pratiquement seul, avec l'apport occasionnel des musiciens du E. Street Band selon les besoins des morceaux.

Un disque solitaire, donc intimiste, et qui refuse la compétition. *C'est vrai de la musique*, minimaliste, rurale, enracinée dans la tradition rigoriste du blues, de la country et du folk – de façon épisodique, elle est plus enveloppée comme c'est le cas du morceau qui titre l'album. C'est vrai des textes, tout aussi élémentaires et calqués sur ceux du blues, avec l'amour en leitmotiv. Entre la quête et la perte, c'est de toute façon toujours l'amour malheureux : il fait froid dans le lit et il fait triste sur la route. Alignés, les clichés sont pourtant transcendés par la voix douloureuse ou les arpèges d'une guitare qui souffre, appuyés sur l'émotion et les sentiments, primaires et beaux comme le blues.

Voilà donc, le premier album de Bruce Springsteen enregistré en studio depuis *Born in the USA* et son succès fulgurant en 1984. Entre les deux, on se souvient de l'épisode critique du coffret de cinq albums en public annoncé en un premier temps comme un record de ventes historique grâce au jeu des précommandes des disquaires et finalement soldé à cause des retours des mêmes disquaires. Un fiasco retentissant.

Que *Tunnel of Love* sorte à un mois d'intervalle dans la même compagnie (CBS) que le *Bad* de Michael Jackson ne manque pas de piquant. L'un avec *Thriller*, l'autre avec *Born in the USA* représentent les deux plus grosses ventes mondiales de la décennie. Au-delà des considérations musicales, sur leurs épaules pesaient la même pression différente, en revanche, est l'attitude *face au défi*. Jackson a pris le parti de faire mieux, Springsteen, celui de *revenir à la réalité en se* mettant hors-jeu.

Ain't Got You, le morceau qui ouvre l'album met les choses au point : un rockabilly acoustique introduit *a capella* avec des claquements de doigts et expédié en deux minutes zéro six : *« J'ai toutes les actions, bébé, qu'une banque peut fournir, j'ai des maisons, poupée, aux quatre coins du pays, et tous les types veulent être mon ami, j'ai eu toutes les richesses qu'un homme ait jamais connues, mais la seule chose que j'ai pas eue, poupée, c'est toi ».*

ALAIN WAIS.

★ Chez CBS.

Chris Isaak en tournée

Un crooner douloureux

Cet été, Blue Hotel, une complainte rock sur tempo enlevé, est *entrée en bonne place au Top 50*. Trémolo sensuel, falsetto frémissant, la voix de crooner douloureux et les guitares à la « Shadows » lui donnaient un air à la fois nostalgique et intemporel qui tranchait du reste de la production estivale. Moyennant quoi, Chris Isaak, son auteur, est sorti de l'audience confidentielle qui était *la sienne* depuis son premier album en 1985.

Il y a chez lui de la graine de héros, de la légende en perspective. Ça se *voit au physique*, ça se sent dans la musique, ça s'entend dans les textes. Ça tient, enfin, à une manière d'être, de se présenter.

Un *regard à la James Dean*, un nez immense, comme un boxeur (il l'a été en amateur) qui aurait rangé les gants avant l'inévitable fracture – ce visage, c'est celui du Presley d'avant le service militaire (en moins poupon), c'est celui de tous ces rockers-acteurs solitaires, déjà hommes mais pas tout à fait sortis de l'adolescence. Rebelles pour la cause du rock'n roll.

Bref, Chris Isaak a ce qu'on appelle une gueule. Une belle gueule. Voilà pour le personnage, un Américain de Stocktone, surnommée la « Fat City » sur la côte ouest. La musique, on l'a dit, lui ressemble, suggère le même univers, farouche. Du rock, du côté de chez Duane Eddy, Presley, Roy Orbison et autres pionniers du genre. L'esprit, l'influence, revisités par les temps *modernes* et endossés sans mimétisme ni connotation rétro. Chris Isaak est en plein dans son époque. Son écriture, son interprétation, ne cèdent pas au décalage. Quelques accords épurés, des guitares frémissantes, des mélodies tamisées et des textes superbes qui chantent toujours l'amour le vague à l'âme.

Une fragilité qui ajoute à la force émotionnelle du personnage : avec les femmes, Chris Isaak n'est jamais celui qui donne les coups mais celui qui les prend.

A. W.

★ Le lundi 12 octobre à Lyon ; les mercredi 14 et jeudi 15 octobre à 20 heures à Paris (La Cigale) ; le vendredi 16 au Festival de Nancy. Disques chez WEA.

Culture

CINÉMA

« Les Inconnus dans la maison », d'Henri Decoin

Noir c'est noir

Les ambiguïtés du film d'Henri Decoin, adapté par Clouzot du roman de Simenon, lui ont valu un grand succès pendant l'Occupation, une interdiction après. Et aujourd'hui ?...

Georges Simenon écrivit *les Inconnus dans la maison* à Nieul-sur-Mer, en janvier 1939. Ce n'était pas, loin de là, sa première étude de mœurs, et l'on ne pouvait être étonné, à l'époque, d'y trouver une vision plutôt noire d'une société de province (l'action du roman se passe à Moulins) brusquement dérangée par un fait divers auquel sont mêlés des jeunes gens de bonne famille. Pas étonné non plus – il y avait toujours eu chez Simenon des relents de xénophobie – que dans le clan de ces jeunes gens se soit glissée une brebis galeuse nommée Ephraïm Luska. Ce roman fut publié aux éditions Gallimard en octobre 1940. Les dates ont leur importance. On est, alors, au début de l'Occupation, et le cinéma français, déjà séduit par les « Maigret », va souvent faire appel aux œuvres de Simenon. Ainsi, le tournage des *Inconnus dans la maison* débute-t-il le 20 novembre 1941. C'est la onzième production de la société Continental Films, société de droit français mais dépendant financièrement de l'industrie cinématographique allemande, installée à Paris par les Allemands, dirigée par un Allemand, Alfred Greven, lequel s'était associé à l'effort de redressement du cinéma français avec une autorité et selon des choix de sujets qui lui valurent (*la Symphonie fantastique* exaltant Berlioz, par exemple) les foudres de Goebbels.

Il serait trop long de rappeler la politique ambiguë d'Alfred Greven à la tête de la Continental, dont le réseau de distribution en France avait été constitué par des salles prises à des exploitants juifs. Dans le secteur de la production, on se garda de toute propagande antifrançaise. Pourtant, le film tiré des *Inconnus dans la maison* de Simenon fut interdit à la Libération comme *le Corbeau* d'Henri-Georges Clouzot. Ce n'est pas par hasard. Clouzot était l'auteur du scénario et des dialogues des *Inconnus*, réalisé par Henri Decoin. Le metteur en scène était célèbre. Le scénariste commençait à l'être avant ses débuts – très remarqués – de réalisateur en 1942, avec *L'assassin habite au 21*.

L'adaptation de Clouzot est parfaitement fidèle au roman, à ce détail près que la ville où se passe l'histoire n'est pas désignée. Dès le début, la caméra explore le décor des rues noyées de pluie, baignées d'atmosphère humide triste, étouffante. La voix de Pierre Fresnay (qui ne joue pas dans le film) s'élève : *« Il pleut sur la ville, et sur les toits qui dégoulinent, et sur les jardins inondés. »* Le ton est donné. Dans une vieille demeure lugubre, l'avocat Hector Loursat de Saint-Marc (Raimu) dîne avec sa fille Nicole (Juliette Faber) sans lui adresser la parole. Depuis que sa femme l'a quitté, Loursat a sombré dans l'alcoolisme. Une nuit, il est réveillé par un coup de feu et trouve le cadavre d'un inconnu dans une chambre des étages supérieurs. Il découvre alors que Nicole a un amant, Emile Manu (André Reybaz), qu'elle appartient à un club d'adolescents qui se livrent à des aventures minables, que le mort était un repris de justice renversé par Manu avec un voiture volée et introduit à son insu dans sa maison, où il faisait chanter les jeunes gens. En défi aux notables de la ville, Loursat sort de sa retraite pour assurer la défense de Manu (le garçon le plus pauvre de la bande), accusé d'avoir tué le repris de justice. C'est au cours d'une plaidoirie retentissante, après un procès qui est le grand morceau de bravoure du film, que Loursat démasque le vrai coupable. Tout cela relève d'une tradition de dénonciation des mœurs et de l'hypocrisie bourgeoises, à laquelle Simenon apportait sa pierre. Mais qu'il y ait eu là-dedans un nom à consonances juives, Ephraïm Luska, même dans la foulée du romancier, sonnait, à l'époque, comme une marque d'antisémitisme. Ajoutons que l'attaque lancée par Loursat contre la décadence des mœurs, la responsabilité des adultes dans la déliquescence d'une société qui n'avait rien fait pour la jeunesse, retentissait comme l'apologie des idées nouvelles apportées par la « révolution nationale » de Pétain. Henri Decoin et Clouzot (dont *le Corbeau* avait aggravé le cas) eurent des ennuis à la Libération. Ils furent dédouanés, mais, si *le Corbeau*, une des œuvres majeures du cinéma français sous l'Occupation, a, depuis longtemps, gagné son procès en appel, on n'a jamais réexaminé *les Inconnus dans la maison*. Ce film est passé une seule fois à la télévision, en décembre 1961, et c'est sa première reprise en salles.

Alors ? Alors, il a l'univers de Simenon pris en charge par Clouzot, qui y reconnaît en partie le sien et affûte les plumes du *Corbeau*. Il y a le réalisme noir d'Henri Decoin, qui, depuis les années 30, réunissait aussi bien les drames que les comédies légères pour Danielle Darrieux. Il y a une étude de mœurs virulente, où la province, sur les vertus de laquelle s'appuyait l'ordre moral pétainiste, en prend pour son grade et perd son masque de respectabilité sous les coups de boutoir d'un ivrogne. Il y a, à l'abri de la Continental, où la censure française de Vichy ne pouvait pas s'exercer, un pamphlet social d'une grande force, d'une grande tension, et une remarquable adaptation de Simenon. Avec Raimu, monstre sacré, en tête, une interprétation solide, des grands aux seconds rôles et aux silhouettes. Ni plus ni moins, mais c'est déjà beaucoup. Cherchons donc en ce moment... Quant à Luska, joué par Mouloudji, non, vraiment, il n'est pas antipathique. D'ailleurs, Luska, ce fils de petits commerçants, est, comme Manu, fils d'une veuve dans le besoin, victime des jeunes bourgeois et des nantis. Le mal n'est pas de son côté. Vous verrez.

JACQUES SICLIER.


© SOLAR

Raimu dans *les Inconnus dans la maison*.
(Photo extraite de l'ouvrage de Maurice Perisset.)

Communication

Quinze recours en Conseil d'Etat

TF 1 attaque la CNCL

TF 1 a déposé devant le Conseil d'Etat quinze recours en « excès de pouvoir » contre la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Les responsables de la Une reprochent à la Commission d'avoir favorisé l'extension des réseaux de la 5 et de M 6 en contrevenant à la législation et en lésant les intérêts de leur chaîne. Cette offensive a été déclenchée après le refus opposé à TF 1 par les pouvoirs publics d'une réduction de la publicité sur les chaînes publiques tendant à figer au profit de la Une l'équilibre entre les télévisions privées.

TF 1 avait prévenu. Dans une lettre du 4 septembre dernier, la chaîne demandait déjà à la CNCL de *« reconsidérer sa position »*. Mais la Commission a fait la sourde oreille et continué à autoriser l'extension des réseaux de la 5 et de M 6 à un rythme et dans des conditions que la Une jugeait inacceptables. Ses dirigeants qui, selon leur expression, *« font ce qu'ils disent »* et avaient *« expressément »* réservé tous leurs *« droits et actions »*, ont donc décidé de porter le différend devant le Conseil d'Etat. Quinze recours viennent d'être déposés, qui, tous, réclament l'annulation des décisions contestées – appels à candidatures et attributions de fréquences – et sont assortis d'une demande de *« sursis à exécution »*. La haute juridiction devra donc se prononcer dans les deux mois.

Ces recours en rafale se justifient, selon M. Patrick Le Lay, vice-PDG de TF 1, parce que les décisions de la CNCL n'étaient *« pas équitables ni juridiquement fondées »*. Pas équitables, rappelle-t-il, parce que *« la privatisation de la Une s'est accompagnée à deux reprises d'une évaluation de la chaîne. Des évaluations successives qui tenaient essentiellement compte de la valeur de son fonds de commerce, c'est-à-dire de l'importance de son audience et de sa capacité à la garder »*. Toutes les études, affirme M. Le Lay, reposaient sur l'hypothèse d'une croissance lente de la 5 et de M 6, qui ne devaient pas être en mesure, par exemple, de desservir avant cinq ans, les trois quarts du territoire.

« Ce sont ces hypothèses, poursuit-il, *qui ont permis de fixer un prix très élevé pour la vente de la Une, et ont justifié parallèlement la réattribution gratuite des cinquième et sixième réseaux. TF 1 pouvait facilement et durablement conserver son leadership. En précipitant le calendrier, la CNCL porte non seulement un préjudice grave à nos actionnaires, mais elle fait aux propriétaires actuels de la 5 et de M 6 un énorme cadeau. Elle leur accorde une véritable subvention ! »*

Voilà pour l'iniquité. Restent les fondements juridiques des recours dont l'articulation se fait en trois points. TF 1 distingue d'abord les chaînes *« à caractère national »* des télévisions *« à couverture nationale »*. Toutes les chaînes touchant plus de six millions d'habitants, selon la définition de la loi, entrent dans la première catégorie. La Cinq et M 6 sont dans ce cas, mais ne peuvent s'en prévaloir, aux yeux des juristes de la Une, pour exiger de la CNCL une extension de leur zone de couverture à la France entière. Ces deux chaînes ont en effet été réattribuées avec une liste limitative d'émetteurs en fonctionnement ou devant l'être d'ici à quelques années.

Deuxième étape du raisonnement : le respect de la législation sur la concentration. La loi interdit à tout propriétaire d'une télévision nationale de bénéficier d'une nouvelle autorisation à l'échelon national ou local. Le secrétaire général de TF 1, M. Cyrille du Pelloux, estime que la Cinq et M 6 cumulent autorisation nationale et autorisations locales à chaque fois que ces deux chaînes partagent leurs fréquences avec des stations locales. *« Ce processus est lourd de conséquences pour les opérateurs locaux, qui se voient ainsi imposer une alliance forcée avec la Cinq et la Six »*, en conclut notamment la lettre du 4 septembre.

P.-A. G.

Alors que son audience progresse

M6 doit renforcer ses recettes publicitaires

Elle ne joue pas dans la cour des grands. Mais, affirme son PDG Jean Drucker, *« Il ne faut pas confondre chiffre d'affaires et rentabilité. Mieux vaut travailler dans le champagne que dans la sidérurgie ! »* N'exagérons pas ! Pour être pétillante, M6 n'est pas encore Moët-Hennessy. Et si la dernière-née de nos télévisions nationales est aujourd'hui rassérénée, c'est par satisfaction... d'exister.

Les augures lui avaient promis le pire, et voilà que les sondages lui sourient, que les commentaires des dîners en ville se font moins condescendants et que sa rivale, la 5, traverse une mauvaise passe... Pour toutes les chaînes, l'heure est au premier bilan. Et, à défaut d'être triomphant, celui de M6 balance également, points positifs et négatifs.

Positif, l'extension rapide du réseau. Avec ses stars et ses rodomontades, la 5 avait ouvert la brèche, M6 s'y est engouffrée. Les émetteurs de la chaîne devraient desservir un Français sur deux à la fin de l'année, un sur trois la recevant effectivement – les fameux *« initialisés »*. *« Cet objectif était atteint dès septembre »*, se réjouit M. Drucker qui espère maintenant 40 % d'initialisés à la fin de l'année et 50 % deux mois plus tard. A moins que d'ici là, l'offensive de M. Bouygues ne vienne compromettre cette expansion.

Positif aussi, le faible coût de la chaîne. *« Notre stratégie relativement modeste tient la route et nous sommes à 1 centime près dans notre enveloppe de dépenses »*, constate ainsi M. Drucker, à l'heure où la 5 dépense pour l'une seulement de ses émissions de variétés presqu'autant que le budget hebdomadaire des programmes de M6. A l'heure aussi où les dirigeants de TF1 reconnaissent en privé une progression de 30 % du coût de leur grille.

La modestie de M6 se fait d'autant plus rassurante, que les recettes, elles, n'atteindront pas les 100 millions prévus, mais se situeront, comme le reconnaît l'un de ses administrateurs, dans une fourchette allant de 60 à 80 millions de francs. Vrai, reconnaît M. Drucker, *« mais notre objectif initial reposait sur des paramètres qui ont changé »*. Le nom de la chaîne, par exemple, qu'il a fallu débaptiser de RTL 6 en M6, ou bien encore la *« dominante musicale »* imposée par la CNCL.

Les responsables de la chaîne n'entendent toutefois pas s'en tenir là. Quatre-vingts publicitaires étaient reçus le 7 octobre dernier, pour une grande offensive de charme qui devrait se poursuivre. *« Nous sommes, depuis le renoncement de la Cinq, la seule chaîne privée à offrir aux annonceurs une garantie d'audience*, affirme ainsi le directeur général adjoint de M6, M. Nicolas de Tavernost, *puisque le prix de nos spots est facturé en fonction de leur audience réelle »*.

« De toutes les chaînes, nous avons le budget de dépenses le plus faible supporté par les actionnaires les plus riches », lance M. Drucker à tous ceux qui s'inquiètent de la pérennité de sa chaîne. Et même si *« personne n'aime perdre de l'argent »*, la sixième chaîne paraît moins directement menacée par d'éventuelles difficultés économiques, que par les incertitudes politiques.

Politique, le lancement ou non d'une nouvelle chaîne musicale dont la présence viendrait encore bouleverser le paysage audiovisuel. Politique encore, l'avenir de Télé-Monte-Carlo, avec qui M6 aimerait – *« mais pas à n'importe quel prix »* – passer un accord de syndication des programmes. Politique enfin, le débat électoral sur les *« noyaux durs »* des sociétés privatisées. Une polémique à laquelle M6 pourrait difficilement échapper si, à la présence de la Lyonnaise des Eaux – présidée par M. Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR – au sein de son conseil d'administration, venait s'ajouter une « chiraquisation » de la CLT. Les grandes manœuvres en cours autour du capital de cette dernière en inquiètent plus d'un. *« Aucun de nos actionnaires ne s'est jamais mêlé d'information*, plaide M. Drucker. *Tous ont compris que la télévision est une industrie. »* Le présent vaut-il garantie pour l'avenir ?

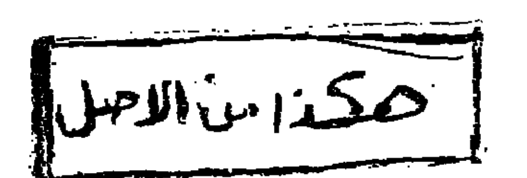
PIERRE-ANGEL GAY.

Vers un accord CESP-Médiamétrie ?

Quinze jours à peine après s'être gravement divisé, le conseil d'administration unanime du Centre d'étude des supports de publicité (CESP) a approuvé, jeudi 8 octobre, un projet d'accord destiné à régler l'épineux problème des sondages d'audience de la télévision (*Le Monde* du 25 septembre). Ce projet d'accord lierait le CESP à l'institut Médiamétrie. Au premier reviendrait la maîtrise définitive de l'audimétrie en France (définition des mesures d'audience, cahier des charges, validation de l'information) que le second appliquerait dans une pratique quotidienne.

Cette répartition des tâches devrait également s'accompagner d'un rééquilibrage de l'actionnariat de Médiamétrie aujourd'hui principalement composé de TF1, A2, FR3, l'INA, de radios ainsi que de l'Etat. Publicitaires et annonceurs qui siègent aux côtés de représentants des médias au sein du conseil d'administration du CESP ont en effet maintenu cette exigence, *« véritable préalable à tout accord »*. Ils souhaitent que leurs organisations professionnelles respectives – AACP et UDA – prennent chacune 25 % du capital de l'institut et que les 50 % restants soient notamment partagés entre toutes les télévisions existantes.

Ce projet d'accord devrait mettre un terme aux violentes polémiques sur la mesure d'audience de ces dernières semaines. Mais, pour entrer dans les faits, il doit encore être approuvé par le conseil d'administration de Médiamétrie. Celui-ci acceptera-t-il de passer sous les fourches caudines du CESP ?



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

VOUS AVEZ-DIT OFFENBACH, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
CASANOVA, Comédie italienne (43-21-22-22), 20 h.
LA MISSION, Créteil, MC (48-99-94-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11) : à 19 h 30 : Le Triptyque, de Puccini.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche jusqu'au 31 octobre.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 13 h, Les drogués du Patriarche, de S. Edelstein, A. Feuz ; 16 h, Ce monde pourri qui nous entoure, réal. BBC ; 19 h, Une journée ordinaire de C. Okrent, de C. Roussopoulos ; Profession : conchylicultrice, de C. Rouchopoulos ; Vidéo-Musiques : à 13 h, Spartacus, d'A. Khatchaturian ; 16 h, Ernani, de Verdi ; 19 h, Léonard Berstein : Cycle du cinéma brésilien à la salle Garance (42-78-37-29) : se reporter à la rubrique cinéma-C ; Concerts-Spectacles : Concerts, au Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Concert Peter Eötvös, ensemble intercontemporain.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie, 19 h 30.

Les autres salles

ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18) 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I 21 h : les Acteurs de bonne foi.

BASTILLE (43-57-42-14) : Mystère bouffe (Fest. d'automne).

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 15 : Cul sec. ; 22 h 15 : Maman.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen Cru.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h : Folies au jardin 1890.

KIRON (43-73-50-25) 19 h : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MODERNE (48-74-16-82) 20 h 30 : Hamlet.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) à 20 h 30 : Splendeurs et servitudes des séducteurs.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20) 20 h 30 : J. Williams.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE 210 rue de Belleville, 75020 Paris, 20 h 30 : la Faim.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : 20 h 30 : L'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) 21 h : la Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 23 h 30, 20 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : J.-P. Sèvres ; 22 h 30 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; 18 h 30 : Histoire du tigre.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26) 21 h, dim : Elysée...moi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

21 h, en avant-première : la Mort d'Empédocle, de J.-M. Straub et D. Huillet (en présence des auteurs).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Hommage à H. Hawks : 15 h, le Harpon rouge (v.o.) ; 17 h, Après nous le déluge (v.o.) ; 19 h, Biarritz : Ulama, le jeu de la vie et de la mort (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (salle Garance) (42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

14 h 30, A Baronesa Transviada, de W. Macedo ; 17 h 30, Massagista de Madame, de V. Lima ; 20 h 30, Limite, de M. Peixoto.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

Lundi 12 octobre

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-56).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES FILMS NOUVEAUX

AU REVOIR LES ENFANTS. Film français de L. Malle. Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHARLIE DINGO. Film français de G. Béhat. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLAG. Film français de J. Santi. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON CAS. Film français de M. de Oliveira. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME. Film français de Julius Amédé Laou. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysé Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (42-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

MAN ON FIRE (A., v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong., v.o.) : Cluny-Palace, 6e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SPIRALE : (Fr.) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43). – V.o. V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40). – V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 octobre

TF 1

20.30 Cinéma : On aura tout vu ■ Film français de Georges Lautner (1976). Avec Pierre Richard, Miou-Miou, Jean-Pierre Marielle, Renée Saint-Cyr, Henri Guybet, Gérard Jugnot. **22.10 Alain Decaux face à l'histoire.** Roosevelt a-t-il voulu Pearl-Harbour ? *Le président des Etats-Unis a-t-il souhaité l'écrasement de l'aviation et de la flotte américaines ? Pis, a-t-il créé les conditions de cette défaite ?* **23.20 Journal. 23.35 La Bourse. 23.40 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Téléfilm : Opération Ypsilon. Dernière partie : La raison d'Etat. Avec Bruno Cremer, Mireille Deyglun, Bernard Le Coq. **22.20 Documentaire : Trente ans de télévision.** 4. Trente ans de faits divers, racontés par Gilles Perrault. **23.35 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.50 Informations : 24 heures sur l'A 2. 0.20 Série : Brigade criminelle.** Visa pour la mort (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Carambolages ■ Film français de Marcel Bluwal (1963). Avec Jean-Claude Brialy, Louis de Funès, Alfred Adam, Michel Serrault, Sophie Daumier. **22.05 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Qu'est-ce que le scientisme ? Avec Pierre Thuillier, maître de conférences en histoire des sciences à l'université Paris-VII, et Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur de physique théorique à l'université de Nice. **23.30 Musiques, musique.** Musette en rondeau, de Rameau, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Conquête de la Terre □ Film américain de Sidney Hayers (1980). Avec Kent McCord, Barry Van Dyke, Robyn Douglas, Lorne Greene, Patrick Stuart, Richard Lynch. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot.** Invité : Jean-Pierre Hureau. **22.40 Les KO de Canal Plus.** Le KO de la semaine : Orlin Norris, espoir lourd américain de vingt et un ans. L'espoir de la semaine : Terry Norris, le jeune frère de dix-neuf ans, superwelter. Le combat : Marc Breland (E-U)-Marlon Starling (E-U). **23.40 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **0.40 Cinéma : Ré-animator** □ Film américain de Stuart Gordon (1985). Avec Jeffrey Combs, Bruce Abbott, Barbara Crampton, Robert Sampson, David Gale. **2.05 Série : Le retour de Mike Hammer.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Cercle rouge ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1970). Avec Alain Delon, Yves Montand, Bourvil. **22.55 Série : Matlock.** Le flic. **23.50 Série : Néro Wolfe.** J'aurais mieux fait de mourir. **0.20 Série : Max la menace.** (rediff.). **0.50 Série : Les chevaliers du ciel. 1.15 Feuilleton : Le temps des copains. 1.40 Série : Les cinq dernières minutes.** Nous entrerons dans la carrière (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : Au-delà de la peur ■ Film français de Yannick Andreï (1974). Avec Michel Bouquet, Michel Constantin, Jean-Pierre Darras, Marilu Tolo, Paul Crauchet. **2e choix : les Vieux de la vieille** □ Film français de Gilles Grangier (1960). Avec Jean Gabin, Pierre Fresnay, Noël-Noël, Mona Goya, Yvette Etievant. **22.10 Série : Brigade de nuit.** Pièce en un acte. **23.00 Journal et météo. 23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Spécial gastronomie. **0.00 25 images seconde** (rediff.). **0.30 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Un jour, un étranger, par Eve Dessarre (1re partie). **21.30 Musique : Latitudes.** Musique traditionnelle en Limousin. **22.30 La nuit sur un plateau.** Spécial Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de Lausanne) : Métamorphoses symphoniques, de Hindemith ; Duo concertant pour clarinette, basson et orchestre à cordes, de R. Strauss ; Symphonie nº 3 en la mineur, op. 56, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France : à 22.30. Feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade ; Concerto pour alto et orchestre de Walton ; à 23.05, Sonate nº 3 pour piano en fa majeur, op. 41, de Rubinstein ; La flûte enchantée, en italien et par Karajan, en décembre 1983. **0.00 Musique de chambre.** Bartock, Schoenberg, Mozart.

Mardi 13 octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Yvette Giraud. **15.10 Téléfilm : Ce fut un bel été.** De Jean Chapot, avec Krystyna Janda, Bruno Cremer, Robert Rimband, Gabrielle Lazure (2e partie). **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Avec Brian Adams, Kitch, Philéas Fog, Juliette, Charlotte Valandrey, Gérard Mordillat. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 Ciné-star : le Professionnel** ■ Film français de Georges Lautner (1981). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Desailly, Robert Hossein, Michel Beaune, Cyrielle Claire. **22.30 Ciné-star (suite).** De Michel Denisot. Invités : Jean-Pierre Marielle et Jean Carmet pour les Deux Crocodiles ; Fiona Gélin pour Tant qu'il y aura des femmes. **23.30 Journal. 23.45 La Bourse. 23.48 Permission de minuit.**

A 2

13.45 Magazine : Domicile A 2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Avec, pour la partie variétés : Yvette Horner, Marie, Robert Hossein, Gérard Blanchard ; à 13.50, feuilleton : L'aigle et le vautour (3e épisode). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Domicile A 2** (suite). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A 2** (suite). **17.15 Récré A 2.** Récré à l'Opéra : Le Barbier de Séville, de Rossini ; Bouquin copain ; Les Campbells. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Une maman pour moi toute seule. **18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 5e grand tournoi, demi-finale, en direct de Nîmes. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. 20.30 Mardi cinéma : le Mariage du siècle** □ Film français de Philippe Galland (1985). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Jean-Claude Brialy, Michel Aumont, Dominique Lavanant, Martin Lamotte. **22.10 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Jacques Rouland, Daniel Ceccaldi et Ghislaine Otteimheimer. Invités : Richard Bohringer, Roland Giraud. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.** Témoin à charge (rediff.).

FR 3

14.00 Magazine : Océaniques (rediff.) Qu'est-ce que le scientisme ? **15.00 Flash d'informations. 15.05 Série : Les dossiers noirs.** Qui a tué Robert Kennedy ? **16.00 Documentaire : Histoire de la médecine.** 6. Le médecin, du notable au cabinet de groupe. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** 2e épisode : Jeunesse. **17.30 Dessin animé : Croc-note show.** La harpe. **17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Mister T.** 6e épisode : Le mystère des mots croisés. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** (2e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les petites plaquettes. **20.05 Jeux : La classe.** Invitée : Patricia Kaas. **20.30 INC. ▶ 20.35 Cinéma : Mon nom est personne** ■ Film italo-français de Tonino Valerii (1973). Avec Henry Fonda, Terence Hill, Jean Martin, Piero Lulli. **22.30 Journal. 22.55 Magazine : Décibels.** Avec Little Bob Story, Motorhead, Des Leppard, Catch 22, Staff, The Wild Ones. **23.45 Sports Loisirs.** Hockey sur glace à Bercy : Français Volants-Amiens (première rencontre du Championnat de France).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Maxie ■ Film américain de Paul Aaron (1985). Avec Glenn Glose, Mandy Patinkin, Ruth Gordon. **15.40 Bandes annonces cinéma dans les salles. 16.05 Cinéma : Zélig** ■■ Film américain de Woody Allen (1983). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Sol Lomita, Stéphanie Farrow, Will Holt. **17.25 Cabou Cadin. 17.45 Série : Les monstres. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-Folies** Avec Michel Galabru. **18.25 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.50 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Line Renaud, Jean Lefebvre, Luis Fernandez. **19.20 Dessin animé : Le piaf. 19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **20.30 Cinéma : Nuit d'ivresse** □ Film français de Bernard Nauer (1986). Avec Thierry Lhermitte, Josiane Balasko, France Roche, Marc Dudicourt, Jean-Michel Dupuis, Jean-Claude Dauphin. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : un Eté pourri** □ Film américain de Philip Borsos (1984). Avec Kurt Russel, Mariel Hemingway, Richard Jordan. **23.40 Cinéma : l'Arnaqueur** ■■■ Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Lauri, George C. Scott (v.o.). **1.55 Série : Rawhide.**

LA 5

14.10 Série : Arsène Lupin. La chimère du calife. **15.20 Série : La grande vallée.** Dernier train pour Sacramento. **16.30 Série : Max la menace. 17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Charlotte. 17.40 Dessin animé : Emi magique. 18.05 Série : Hôtel.** Obsessions. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Grand Restaurant** ■ Film français de Jacques Besnard (1966). Avec Louis de Funès, Bernard Blier, Falco Lulli, Rosa-Maria Rodriguez, Venentino Venentini, Noël Roquevert. **22.05 Série : Spenser.** Qui est qui ? **23.00 Série : Baretta.** Le livre (rediff.). **23.50 Série : Max la menace.** Servez chaud (rediff.). **0.15 Série : Les chevaliers du ciel. 0.40 Feuilleton : Le temps des copains. 1.05 Série : Les cinq dernières minutes** Un parfum d'angélique (rediff.).

M 6

14.00 Côté corps, côté cœur. Un médecin parle aux femmes et répond en direct à leurs questions. **14.30 Série : Marcus Welby.** La reprise du flambeau. **15.20 25 images seconde.** Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **15.50 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Les espions.** Bien faire et les séduire. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le pari. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** La vie d'artiste. **19.30 Série : Daktari.** Judy et le prestidigitateur. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Sergent Klems** ■ Film italien de Sergio Grieco (1976). Avec Peter Strauss, Tina Aumont, Pier Paolo Capponi, Massimo Serato. **22.05 Série : Maîtres et valets.** Changement de décor (rediff.). **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Avec Brigitte Engerer (pianiste), Annie Girardot, Odette Joyeux. **23.55 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Jeanne Mas.

FRANCE-CULTURE

20.30 Musique : Mode d'emploi. Le théâtre des Champs-Elysées, ou la vie passionné d'un jeune homme de soixante-quinze ans. 2. Ceux par qui le scandale... **20.30 Le journal du corps.** Le corps de la vieillesse, par Ruth Stegassy. **21.30 Nouveaux mardis de la chanson.** Ecoute la nuit. En direct du Magnetic Terrace. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Littérature ; Les infirmières. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Symphonie nº 2 en ut majeur, op. 20 ; Symphonie nº 4 en sol mineur, op. 32, de Vierne, par Yves Devernay, orgue ; à 22.30, L'univers non tempéré : Benkoi sur bâteau, Théâtre nô, Ecole kanzé. **0.00 Club d'archives.** Un orchestre de luxe : l'Orchestre Walter Straram.

Audience TV du 11 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.8	7 sur 7 24.7	Stade 2 11.6	Tendre nuit 1.6	Big boss 7.9	Kojak 3.2	Oncle Bill 6.2
19 h 45	58.9	7 sur 7 21.6	Maguy 25.8	Tendre nuit 1.1	Ça cartoon 3.7	Kojak 3.7	Daktari 3.7
20 h 16	65.3	Journal 20.5	Journal 26.3	Benny Hill 8.0	Ça cartoon 4.2	Journal 2.6	Daktari 3.2
20 h 55	70.0	On ne meurt 32.6	Dans la fin 15.8	Variétés 4.7	Eté pourri 6.3	Butch Cassidy 9.5	Grosse combine 3.2
22 h 08	57.9	On ne meurt 34.2	Œil coulisses 4.7	Soir 3 4.7	Eté pourri 4.7	Butch Cassidy 9.5	Grosse combine 1.6
22 h 44	30.5	Sports soir 9.5	Œil coulisses 2.6	Ciné nuit 7.4	Zélig 1.1	Tennis 2.6	Drôles dames 7.4

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4590

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									■
III					■		■		
IV				■					
V									
VI			■			■		■	■
VII									
VIII			■						
IX		■		■		■			
X									■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Sautent quand on enlève les poussières. – II. Endroits où des républicains sont parfois enfermés. – III. Nappe. Joue un rôle dans toutes les sphères. – IV. Se distingua à Fornoue. Dont la durée est limitée. – V. Des gens qui sont prêts à passer par-dessus tout le monde. – VI. Symbole pour un métal dur. Note. – VII. Peut être constituée par un ensemble de grosses tuiles. – VIII. Degré. Son odeur peut mettre en fuite. – IX. Pour faire la peau. – X. Tailler obliquement. – XI. Qui pourraient donc se mettre dans le bain. Qui n'est pas dénué de fondement.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui ne trouve aucun charme aux tendrons. – 2. Est utile pour faire sauter les oignons. Pris. – 3. Faire sortir de la pièce. Entre pas à pas. – 4. N'admet pas. Tenait en son bec un fromage. – 5. Utile pour faire des projets. Il lui faut de l'espace pour se déplacer. – 6. Une bonne impératrice mais une mauvaise mère. Qui avait donc circulé. Article. – 7. Pronom. Des gens qui ont tout quitté. – 8. Pour la grosse artillerie. Ne règnent plus. – 9. Pronom. Un étranger.

Solution du problème nº 4589

Horizontalement

I. Baraque. Anosmie. – II. Elus. Blâmable. – III. Ness. Uélé. Io. Aï. – IV. Eveil. Veuf. Gant. – V. Vireuse. Bilan. – VI. On. Truelle. Nias. – VII. Lactée. Aire. Mit. – VIII. Egée. Spire. Casé. – IX. Erse. Ré. Malles. – X. Usée. Pli. Véloce. – XI. Ali. Elan. Suse. – XII. Illustre. Tael. – XIII. Toit. Rêva. Isère. – XIV. Eté. Aï. Raid. Sol. – XV. Sirène. Ernée. Ce.

Verticalement

1. Bénévole. Unités. – 2. Alevinages. Loti. – 3. Rusé. Céréalier. – 4. Assiettes. Lut. – 5. Lure. Epis. An. – 6. Ubu. Sues. Trie. – 7. Elevée. Prière. – 8. Ale. Laie. Lèvre. – 9. Ameublir. Va. Aar. – 10. Na. Fièrement. In. – 11. Obi. Al. Aidé. – 12. Slogan. Closes. – 13. Me. Animal. Cules. – 14. An. Aisées. Roc. – 15. Elitistes. Epelé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 OCTOBRE

« Le musée d'Orsay », 10 heures, devant le musée de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (Paris passion).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Paris et son histoire).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (Michèle Pobyer).

« Le parc de Versailles : création et histoire du parterre d'eau », 14 h 30, sous la statue Louis XIV, dans la cour d'honneur du château de Versailles (ligne Invalides R.G., autobus 171) (S. Cuni).

CONFÉRENCES

« Dix approches d'urbanisme », 15 heures, salle Galiera Chaillot, 28, avenue George-V (Paris et son histoire)

« La mosquée de Paris », 14 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (ARS conférences).

« La guerre du Golfe, l'escalade », 17 h 30, IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris (Paul-Marie de La Gorce et Bassma Kodmani-Darwish).

« Cours d'histoire générale de l'art : art et culture », 14 h 30 et 19 heures : « Le chasseur au paléolithique : l'art pariétal », 3, rue Rousselet, 75007 Paris (ARCUS).

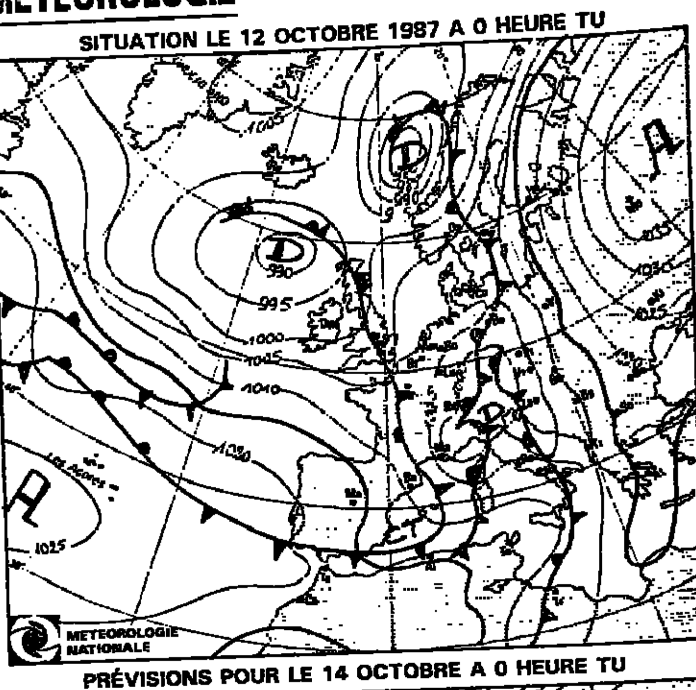
RESULTATS COMPLETS Nº 45 — LOTO SPORTIF

	43	46 811,00 F
	1 028	2 050,00 F
	11 531	185,00 F
	69 700	30,00 F
	267 591	9,00 F
7 numéros de la chance	15 221	8,00 F

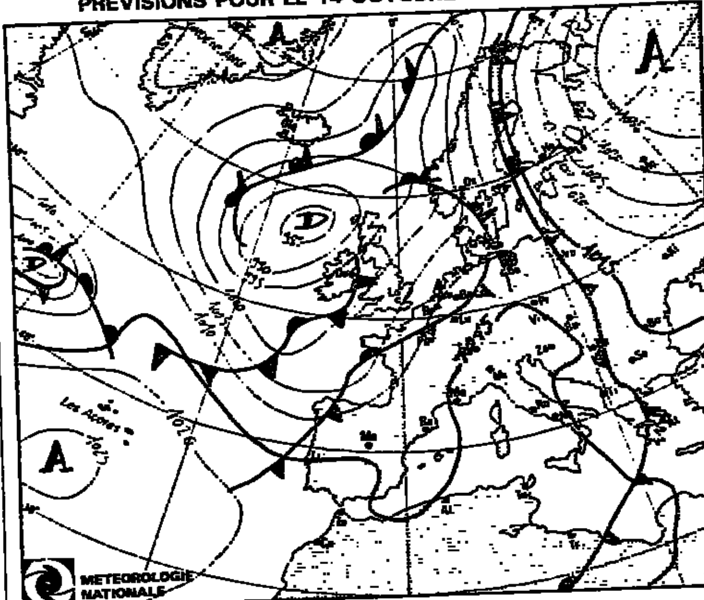
Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Jeudi 8 Oct. 1987 : [illegible]

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 octobre à 0 h TU et le mardi 13 octobre à 24 h TU.

Les perturbations se succèdent avec une activité inégale dans un courant d'ouest à sud-ouest.

Les pluies abondantes qui ont affecté l'est de la France dans la journée de lundi s'évacueront mardi vers l'Allemagne. De nouvelles pluies, éparses et faibles, envahiront mardi la quasi- totalité du pays.

Mardi, un temps gris et pluvieux s'établira sur la majeure partie de la France.

Sur les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie et le Nord, pluie et vent persisteront du matin au soir.

Des Charentes au Centre et à la Picardie, d'abondants nuages seron présents dès le matin, mais il ne pleuvra qu'en mi-journée. Ils s'accompagneront d'un renforcement d'un vent de sud-ouest.

De l'Aquitaine au Massif Central et à la Lorraine, attention aux brouillards matinaux. Le soleil disparaitra en cours d'après-midi pour laisser place à un temps couvert et humide.

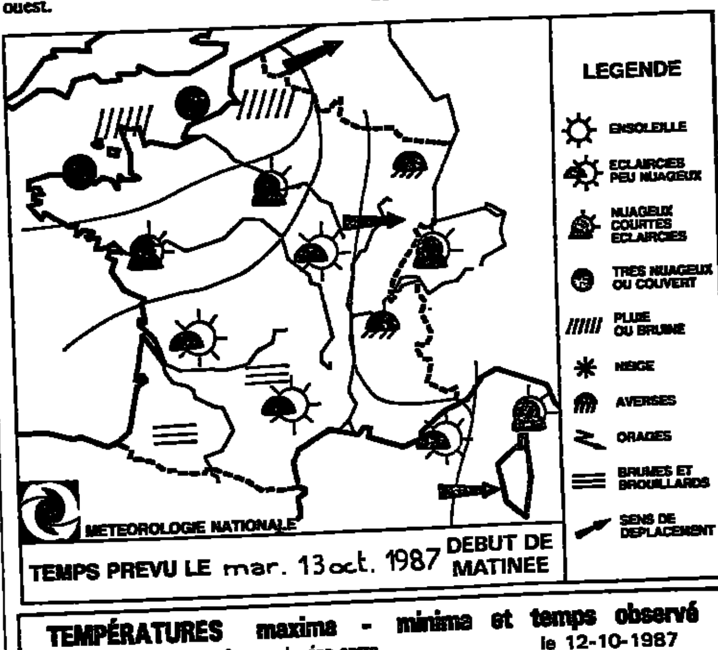
De l'Alsace aux Alpes du nord, nuages et éclaircies se partageront le ciel. IL faut s'attendre à des averses le matin, de la pluie en soirée.

Des Pyrénées au Languedoc-Roussillon, à la Provence-Côte d'Azur et à la Corse, c'est du soleil. Un ventq d'est modéré se lèvera dans la journée.

Les températures resteront sans grand changement.

Les minima avoisineront 8 à 10 degrés de la Bretagne au Nors et dans le Sud-Ouest, 10 à 12 degrés près de la Méditerranée, 5 à 8 degrés partout ailleurs.

Les maxima varieront entre 13 et 16 degrés sur la moitié nord du pays, 16 à 20 degrés sur la moitié sud.
au sud.



TEMPS PREVU LE mar. 13 oct. 1987 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-10-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-10 à 6 heures TU et le 12-10-1987 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	19	12	A	TOURS	14	8	C	LOS ANGELES	27	16	A
BIARRITZ	17	13	A	TOULOUSE	17	11	A	LUXEMBOURG	10	5	P
BORDEAUX	16	11	D	POINTE-A-P.	32	23	A	MADRID	13	5	D
BOURGES	15	5	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	24	14	D
BREST	13	1	A	ALGER	21	14	C	MEXICO	20	9	B
CAEN	13	8	N	AMSTERDAM	14	5	C	MILAN	18	13	P
CHERBOURG	12	7	P	ATHÈNES	26	17	D	MONTRÉAL	6	0	D
CLERMONT-FERR.	13	4	C	BANGKOK	33	26	N	MOSCOU	14	0	D
DIJON	10	8	P	BARCELONE	20	14	D	NAIROBI	27	12	C
GRENOBLE St-M-H	11	6	P	BELGRADE	24	15	N	NEW-YORK	17	6	N
LILLE	14	5	D	BERLIN	19	12	N	OSLO	13	2	N
LIMOGES	12	7	C	BRUXELLES	13	7	C	PALMA-DE-MAL.	20	16	D
LYON	12	7	C	LE CAIRE	31	19	D	PÉKIN	21	13	C
MARSEILLE-MAR.	13	10	N	COPENHAGUE	15	9	P	RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
NANCY	12	7	P	DAKAR	30	25	N	ROME	26	17	N
NANTES	14	7	B	DELHI	38	24	D	SINGAPOUR	34	26	C
NICE	18	12	P	DJERBA	29	20	N	STOCKHOLM	13	11	C
PARIS-MONTS.	15	8	N	GENÈVE	11	6	P	SYDNEY	17	13	C
PAU	16	11	C	HONGKONG	31	27	A	TOKYO	22	17	P
PERPIGNAN	18	15	A	ISTANBUL	19	13	N	TUNIS	24	14	N
RENNES	13	6	B	JÉRUSALEM	24	14	D	VARSOVIE	20	9	D
ST-ÉTIENNE	8	6	P	LISBONNE	20	13	C	VENISE	21	16	N
STRASBOURG	13	8	P	LONDRES	14	6	P	VIENNE	23	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Avant la première partie

Kasparov en clair-obscur

La première partie du championnat du monde d'échecs devait commencer, le lundi 12 octobre à 16 h 30, au Théâtre Lope-de-Vega à Séville (Espagne). Face au champion du monde Garry Kasparov, vingt-quatre ans, le challenger et ex-tenant du titre Anatole Karpov, trente-six ans, aura les blancs, qui lui ont été attribués par tirage au sort lors de la cérémonie d'ouverture, samedi.

Une semaine avant de s'envoler pour Séville, Kasparov, dans un entretien accordé à l'agence soviétique APN, déclarait à propos de cette quatrième rencontre en trois ans contre Karpov : « *C'est dur. Les sensations commencent à s'émousser. Le match se métamorphose en un événement ordinaire. Le plus important, c'est d'arriver à se conditionner. Il faut faire monter la pression.* » Justement, que faire ?

Cette fois, pas de querelle sérieuse sur le choix du lieu, Séville – même si Karpov aurait préféré les Emirats arabes unis – ni sur celui des arbitres (1) ; pas de changement du règlement, qui reste logiquement favorable au tenant du titre, et une bien belle bourse pour le vainqueur comme pour le vaincu *(lire l'encadré)* : un Campomanes couleurs passe-muraille, trop heureux d'avoir été réélu à la tête de la Fédération internationale des échecs malgré l'éternelle opposition de Kasparov et un Karpov qui avait simplement dit : « *Je ne jouerais pas ce match si je n'étais pas certain de le gagner.* » Le contraire eut surpris.

On le voit, il y avait peu de mèches pour faire partir le feu. Sauf une qu'il fallait juste allumer au bon moment : l'autobiographie de Kasparov, publiée en France sous le titre *Et le Fou devint Roi* (2). La sortie de ce livre avant le match paraît banale : marketing oblige. Tout de même, le moment est bien choisi pour « *faire monter la pression* » sur Karpov, l'anti-héros absolu de l'œuvre de Kasparov.

Et le Fou devint Roi (dont le titre de la version originale anglaise, *Child of change (l'Enfant du changement)*, paraît bien plus approprié) raconte la marche vers le titre suprême d'un petit enfant de Bakou, mi-juif, mi-Arménien. L'histoire est connue. Kasparov n'apporte, en fait, que peu de révélations sur ses démêlés avec la Fédération soviétique des échecs, véritable « fédération-Karpov » à l'époque, pas plus que sur celles qu'il a eues avec M. Campomanes. L'intérêt est qu'il lie toute sa carrière, toute sa philosophie des échecs et de la vie, à la politique d'ouverture prônée par M. Gorbatchev dont il s'est déclaré – à Séville cette fois, où il présentait, le vendredi 9 octobre, la version espagnole de son livre, – le « *produit* ».

Bien entendu, Karpov représente, selon lui, l'ère Brejnev, et son accession à la couronne mondiale en 1975, sans combattre Fischer, rappelle méchamment Kasparov, « *a coïncidé en Union soviétique avec une période marquée par l'inertie et la corruption bureaucratique* ». Véritable « *tsar* », Karpov s'est servi de « *tous les pouvoirs de l'appareil d'Etat* » pour se maintenir au pouvoir. Mais, ajoute Kasparov citant M. Gorbatchev : « *Le passé, si puissant et obstiné qu'il paraisse, doit disparaître.* » Karpov a dû apprécier, lui qui était à l'époque de sa gloire l'ambassadeur officieux de Brejnev et du système en place ! Qu'importe, dans le plaidoyer politique, Kasparov, qui se proclame le porte-parole de la transparence chère à M. Gorbatchev, apparaît sincère et convaincant.

Il est nettement moins clair quand il aborde par exemple un passage douloureux pour lui, celui de ses trois défaites consécutives (17e, 18e, et 19e parties du troisième match contre Karpov à Leningrad en 1986), défaites qu'il met sur le compte de la « *trahison* » de l'un de ses secondants, Vladimirov. L'affaire se résume en ceci : après ses défaites, Kasparov a découvert que Vladimirov copiait dans un carnet les ouvertures qui étaient préparées pour les parties à venir. « *Pour mon compte personnel* », a soutenu l'« inculpé ». « *Pour Karpov* », affirme Kasparov. Mais tout en étant obligé de reconnaître qu'il « *ne peut pas prouver que les notes sont parvenues à Karpov* », car il n'a « *évidemment pas de preuves matérielles* », il écrit qu'il « *en est pourtant certain, et toute son équipe aussi* ». C'est un peu court, mais suffisant pour obliger Karpov à se défendre sous peine de passer alors pour un véritable salaud.

A Séville, samedi, le challenger a parlé de « *guerre psychologique* », de « *calomnies* ». Après avoir lu un passage de l'ouvrage dans lequel Kasparov évoque un ami, « *très connu en URSS* », qui l'aurait beaucoup aidé lors du match de Leningrad, Karpov a affirmé que ce mystérieux personnage n'était autre qu'un célèbre parapsychologue russe, Dadachev, qui prépare un article sur le travail qu'il a réalisé ces dernières années avec Kasparov. Evoquant alors l'« affaire Vladimirov », le challenger a souligné que, selon le parapsychologue, les accusations de Kasparov contre Vladimirov s'expliqueraient par l'état d'extrême nervosité du champion du monde après ses trois défaites consécutives. Jusqu'à présent, Kasparov n'a pas répondu à cette version, moins sinistre et, espérons-le, plus vraisemblable.

Un marathon

La pression étant ainsi montée, le marathon Kasparov-Karpov va donc se poursuivre : quatre-vingt-seize parties en trois matches sur deux ans. Soixante et onze nulles, treize victoires pour Kaspariv, douze pour Karpov. Plus quatre autres parties jouées en tournoi : nulles aussi. Quel écart infime, même si au classement ELO (3), Kasparov, avec 2 740 points, domine largement son rival qui n'en a que 2 700. Même si le champion du monde s'est montré le plus brillant durant l'entre-deux-matches, devançant son challenger d'un point et demi au Tournoi Swift de Bruxelles, au printemps. Mais dans les tournois, Karpov a déjà beaucoup donné. Quand il s'est agi de la finale des candidats, où il devait battre Sokolov, pour retrouver aujourd'hui Kasparov, l'affaire n'a pas traîné : quatre victoires à zéro.

Botvinnik, le vieux maître de Kasparov, croit à la victoire de son ancien élève, à la condition qu'il se méfie de son pire ennemi, « *lui-même* ». Il fera bien de ne pas oublier Karpov non plus.

BRUNO DE CAMAS.

(1) L'arbitre principal du match est M. Gert Gijssen (Pays-Bas), assisté par M. Lembit Vassekhar (URSS) et M. Joaquim Espejo (Espagne).

(2) *Et le Fou devint Roi*, de Garry Kasparov, Albin Michel, 323 p., 89 F. A noter que ce livre ne paraît pas en URSS, Kasparov ayant déclaré qu'il était destiné à expliquer les échecs et les changments en cours en URSS, ce qu'il juge inutile pour le public soviétique...

(3) Classement des meilleurs joueurs mondiaux, établi chaque année au 1er janvier et au 1er juillet, par la FIDE, d'après leurs résultats dans les tournois.

Le règlement du match

- Le nombre des parties est limité à vingt-quatre.
- Chaque partie gagnée vaut un point, une partie nulle un demi-point.
- Le vainqueur sera celui qui aura réalisé le plus haut score à l'issue des vingt-quatre parties ou qui gagnera six parties.
- En cas de match nul (12-12), le champion du monde conserve son titre.
- Les parties sont jouées le lundi, le mercredi et le vendredi à 16 h 30. Les ajournées le mardi, le jeudi et le samedi. Repos le dimanche.
- Cadence de jeu : chaque joueur dispose de 2 h 30 pour ses 40 premiers coups. Après l'ajournement, la cadence est de 16 coups à l'heure.
- Chaque joueur dispose de trois *time-out* (jour de repos), qu'il peut prendre quand il le désire durant le match.
- Prix : le montant total des prix est de 3 millions de francs suisses (environ 12 millions de francs). Pour chaque partie gagnée, le joueur reçoit 5 % du montant du prix ; pour une partie nulle, 1 %. La FIDE reçoit également 1 % par partie nulle au profit des pays où les échecs sont en voie de développement.

  A la fin du match, le vainqueur recevra 5/8 et le vaincu 3/8 du solde restant des 12 millions.
- (*Le Monde* donnera l'intégralité des parties du championnat du monde.)



OCÉANOGRAPHIE

Hécatombe de poissons au musée de Monaco

Nice
de notre correspondant

Un millier de poissons, sur les 4 500 que comptent les aquariums du Musée océanographique de Monaco, ont péri, il y a une dizaine de jours, à la suite d'une pollution chimique dont la nature et l'origine ne sont pas encore connues. La nouvelle n'avait pas été divulguée jusqu'ici.

Ce sont essentiellement les variétés méditerranéennes qui ont été touchées : 80 % des bars, daurades et roussettes, notamment, ont péri. Les poissons tropicaux, en revanche, vivant dans une eau de mer légèrement différente, ont mieux résisté.

C'est l'eau de mer pompée directement au pied du musée qui a véhiculé, malgré un filtrage réputé rigoureux, l'agent polluant cause de la mort des poissons découverts au matin, ventre en l'air et ouïes dilatées, par le personnel venu leur donner à manger.

Les résultats des analyses de l'eau de mer en cours apporteront sans doute les explications qu'attendent le commandant Cousteau, responsable du musée, et son équipe. Mais, pour l'instant, deux hypothèses prévalent. La première est que, pour des raisons climatiques, les eaux chaudes de surface, considérées comme plus polluées, seraient parvenues à une profondeur inhabituelle, c'est-à-dire au niveau du captage, et auraient donc alimenté les bassins. L'autre est liée à une récente opération de désinfection des égoûts de la principauté à l'aide d'un insecticide particulièrement actif. Or l'émissaire qui collecte également les eaux usées de Beausoleil et de Cap d'Ail débouche précisément devant le Musée océanographique.

On dit aussi, comme chaque fois que s'établit un fort vent d'est, que le courant figure venu d'Italie pourrait avoir été le vecteur de cette pollution sans précédent dans les annales du musée.

MICHEL VIVÈS.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Anne CLOUET et Philippe VALACHS ont la joie de faire part de leur mariage célébré à Paris, le 5 septembre 1987.

23, rue des Lombards,
75004 Paris.

Décès

– M. et Mme Patrick Lemaître,
Mme Alain Jehenne,
M. et Mme Olivier de Laage de Meux,
M. et Mme Thierry Lemaître,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme le docteur Georges LEMAITRE,
née Simone Flouquet.

Les obsèques ont été célébrées le 3 octobre 1987 à La Bassée (Nord), dans l'intimité familiale.

40, rue Scheffer,
75116 Paris.

Beg-an-od,
22620 Ploubazlanec.

17, rue du Louvre,
78220 Viroflay.

6, rue de Villeneuve,
35000 Rennes.

– Mme Claude Morhange-Bégué et Vanessa,
Les docteurs Anne et Michel Melnikoff,
Ses filles, petite-fille et gendre,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Zina MORHANGE-SALTIEL,
née Paley,
ancienne déportée,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu le 1er octobre 1987.

L'inhumation a eu lieu le mardi 6 octobre dans l'intimité.

45, rue de Charenton,
75012 Paris.
Terrasse du Méditerranée,
12, rue de Menpenti,
13006 Marseille.

Remerciements

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus et les Pères de la Communauté du Centre Assas,
M. et Mme Raymond Masse,
M. et Mme Pierre Masse,
Leurs enfants et toute la famille,
touchés par les très nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de l'assassinat du

Père André MASSE,

à Bramyié-Saïda (Liban), et dans l'impossibilité où ils sont de répondre à chaque personne, remercient très vivement tous ceux qui ont tenu à leur manifester leur amitié, soit en participant aux messes célébrées à Paris et à Montréal (Yonne), soit en leur écrivant des lettres qui les ont réconfortés.

Anniversaires

– Pour le souvenir de

Claude DESCOMPS,

au quinzième anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messes

– L'ANFANOMA, Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-Mer et leurs amis, informe qu'une messe sera célébrée le mercredi 28 octobre 1987 à 19 h 15, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre à Paris (1er), à l'intention de

Marcel CROZATIER,
vice président de l'ANFANOMA,
cofondateur de *France Horizon*,

décédé le 3 août 1987.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le mardi 13 octobre, à 9 heures, salle Bourjac, M. Van Nispen Tot Sevenaer : « Le concept de « *Sunan* de dieu » dans le commentaire coranique du Marnâr ».

– Université Paris-VIII, le mardi 13 octobre, à 14 h 30, salle G 201, Mme Fatima Rafik : « L'esthétique de Roland Barthes ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 octobre 1987 :

DES DÉCRETS

- N° 87-821 du 7 octobre 1987 relatif aux vins d'appellation d'origine vins délimités de qualité supérieure.
- N° 87-822 du 7 octobre 1987 relatif au rendement des vignobles produisant des vins à appellation d'origine contrôlée.
- Du 5 octobre 1987 portant classement parmi les sites du département de la Dordogne du site des abords de la grotte de Cro-Bique.

DES ARRÊTÉS

- Du 27 septembre 1987 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans 34 départements.
- Du 22 septembre 1987 autorisant le tir de certaines espèces d'oiseaux pendant la saison de chasse 1987-1988.

UNE LISTE :

- Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 10 octobre 1987 :

DES DÉCRETS

- N° 87-826 du 9 octobre 1987 portant création d'une taxe parafiscale au profit d'un fonds de soutien à l'expression radiophonique.
- N° 87-827 du 16 septembre 1987 portant création de la réserve naturelle géologique du Lubéron (Vaucluse - Alpes-de-Haute-Provence).

UN ARRÊTÉ

- Du 20 juillet 1987 relatif à la création d'un fichier informatique relatif aux agences de voyages.

UNE LISTE

- Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole européenne des affaires en 1986.

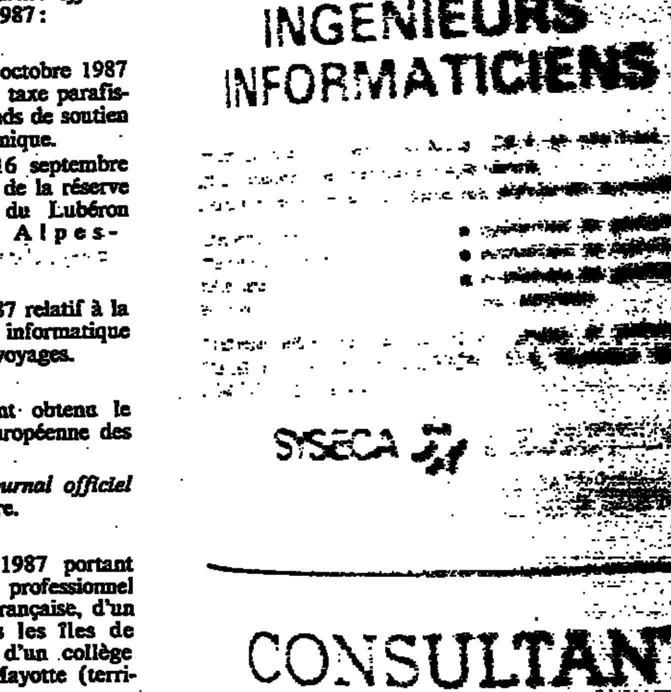
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 octobre.

DES DÉCRETS

- Du 9 octobre 1987 portant création d'un lycée professionnel d'Etat en Polynésie française, d'un collège d'Etat dans les îles de Wallis-et-Futuna et d'un collège d'Etat dans l'île de Mayotte (territoires d'outre-mer).
- N° 87-832 du 8 octobre 1987 relatif à l'Ecole nationale des Chartes.

UNE LISTE

- Des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure dans l'armée de l'air (année 1987).



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Valeo

L'Equipement Automobile
27.500 personnes
CA 12,1 milliards de F
dont 46 % réalisés à l'étranger.
recherche pour sa

Direction Etudes et Recherches Embrayages Paris

Jeune ingénieur développement H/F

département nouveaux produits

Dans ce domaine en pleine évolution, élaborant de nouveaux produits hautement sophistiqués, il s'intégrera dans une équipe étoffée d'ingénieurs sachant conjuguer un bon niveau scientifique avec le souci des applications concrètes. Cette équipe constitue également un "vivier" permettant à ces ingénieurs de faire d'intéressantes carrières opérationnelles dans le groupe.

Ce poste peut convenir à un jeune ingénieur grande école ayant une première expérience industrielle de 1 à 3 ans en études et développement.

Il témoignera de solides qualités de dynamisme, de créativité, de contact et d'esprit d'équipe. Il aura de bonnes connaissances en mécanique vibratoire et si possible : traitement du signal et modélisation mathématique. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 41 B 650 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

VIA — GÉNÉRALE DE TRANSPORTS ET D'INDUSTRIE

recherche pour sa Division Transports de Voyageurs un

Jeune chargé d'études

Ce poste conviendrait à un candidat débutant, ingénieur, école de gestion ou universitaire (des stages dans les transports de voyageurs ou l'aménagement seraient appréciés).

Il se verra confier en toute responsabilité des études polyvalentes (études de faisabilité ou études opérationnelles) pour les filiales du groupe et pour les collectivités locales.

La réussite dans ce poste lui permettra d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles dans les filiales.

Poste basé à Paris impliquant des déplacements fréquents.

Ecrire sous réf. 41 A 790 - 7M.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL



L'Equipement Automobile
27.500 personnes
CA 12,1 milliards de F
dont 46 % réalisés à l'étranger.

La Branche Embrayages recherche pour sa Division Tourisme au sein de son unité de Production d'AMIENS.

Un jeune cadre de gestion

Il sera chargé, dans le cadre des procédures générales de la branche de mettre en place, d'optimiser et de gérer un système d'informations économiques et social mensuel.

Ce poste constitue une opportunité pour un jeune diplômé, ingénieur, ESCAE ou DESS Contrôle de Gestion... désireux de s'impliquer dans un contexte industriel et d'évoluer par la suite vers des responsabilités plus larges dans un groupe international. Anglais indispensable.

Ecrire sous réf. 41 A 786 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

GROUPE SYSECA

SYSECA (400 MF de CA, 1.000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
Vous désirez exercer votre action dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 288 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE

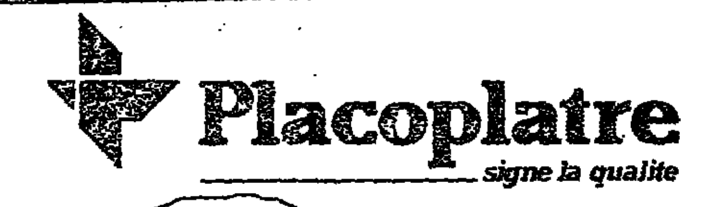
située à Paris
recherche

PSYCHOLOGUE H/F

- diplômé(e) spécialiste en psychologie industrielle
- ayant une expérience de plusieurs années de recrutement tous niveaux, mais principalement de cadres débutants de formation supérieure.

La participation de ce spécialiste à nos programmes de recrutement s'effectuera sous forme de travail intermittent et sera rémunérée en fonction du nombre de vacations effectuées.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence PSY, à **CONSENSUS**, 61, rue de Turenne 75003 PARIS, qui transmettra.



JEUNES DIPLOMES

D'ABORD LA VENTE OPERATIONNELLE CHEZ LE LEADER

25 % d'augmentation de notre C.A. en 2 ans, nous conduira à 1,5 Milliard de Francs de C.A. en 1987 : notre expansion est reconnue et notre notoriété aussi. Nous occupons de très loin la première place sur nos marchés, au sein d'un groupe européen de dimension internationale.

Notre maître-mot : la QUALITE. Celle de nos produits, de nos services, celle de nos clients, celle de nos réseaux, celle de nos hommes. Nous essayons d'être les meilleurs dans tous les domaines. Dans un environnement extrêmement dynamique, nous renforçons nos équipes en créant plusieurs postes de commerciaux opérationnels, en région et sur Paris.

Nous souhaitons pour ces postes, rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur que cette première fonction préparera à évoluer vers des postes à responsabilités dans les différents départements de l'entreprise.

Nous vous proposons une vente opérationnelle auprès de professionnels dans le cadre d'une large autonomie après une période de formation à nos produits et méthodes.

Nos conditions sont attractives (salaire, voiture de fonction, etc.), et si vous vous reconnaissez comme un battant, pragmatique et concret, ayant envie de vivre son métier avec l'esprit d'équipe, et une forte adaptabilité personnelle.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet de candidature, **sous réf. 105 A1** (le Nord), ou **réf. 105 A2** (Paris et région parisienne), à notre Conseil **NEMESIS**, 10, rue de Richelieu, 75001 Paris, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

CONSULTANT

Maintenance et Production Industrielle

Nous sommes l'un des *premiers Cabinets Conseil en Management de France*. En 40 ans, nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux.

Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos Consultants qu'aux *méthodes que nous avons su inventer et faire évoluer ensemble.*

Notre développement au niveau européen, nous amène à rechercher un ingénieur grande école, bilingue **français-italien,** ayant acquis une très bonne expérience industrielle dans le domaine de la Maintenance du Matériel et de la Production.

Après une courte formation qui vous permettra de mettre en pratique nos *méthodes sur des dossiers concrets, nous ferons de vous un diagnostiqueur*, puis rapidement l'un de nos experts capable de participer au développement que nous prévoyons.

Une carrière passionnante de Consultant s'offre à vous si vous avez des qualités d'*animateur et de formateur*, le goût des contacts humains, ainsi qu'une très forte disponibilité et adaptabilité.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la réf. 3244 M.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC
65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Immobilier d'entreprise en Rhône-Alpes : un milieu d'affaires où les places sont chères

Négociez la vôtre dans le Groupe SDE (Société de Développement d'Entreprises, 1 milliard de F de CA, 600 personnes) qui, en pleine croissance, ouvre sa porte à des

INGENIEURS-CONSEILS

A vous de nous convaincre de votre excellence à conduire nos projets globaux : de l'étude de faisabilité à la conclusion des accords, qu'il s'agisse de louer des bureaux ou de vendre un tènement industriel.

SENIORS

De formation supérieure, vous avez acquis, en cabinet ou en entreprise, une connaissance approfondie de l'immobilier rhônalpin. Age de 30 ans au moins, plusieurs années d'expérience ont confirmé votre pouvoir de prescrire, décider et négocier au plus haut niveau avec diplomatie et rigueur. Nous avons des projets à la mesure de votre envergure et de vos ambitions

JUNIORS

En futurs seniors, vous avez une formation supérieure. Vous êtes taillés pour le monde des dirigeants dans lequel vous vous sentez à l'aise et où, d'ailleurs vous avez peut-être fait vos premières preuves.
Lucides, vous savez que l'argent est le nerf des affaires. Prendre des risques (étudiés) vous stimule.
Alors, notre projet d'entreprise vous séduira.

Votre rémunération sera fonction de votre valeur et votre évolution ne dépendra que de vous. Et, attrait supplémentaire, ces postes sont à pourvoir en priorité à ***Lyon, Grenoble, Annecy*** *ou autres grandes villes.*
Si vous avez les bons atouts, adressez votre candidature (lettre – CV – photo), à M. Desruelles, SDE, 9 rue du Président Carnot, 69002 Lyon. Discrétion assurée

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche pour son Siège Social basé
dans la Banlieue Sud Ouest de la Région Parisienne

AGENT COMMERCIAL EXPORT

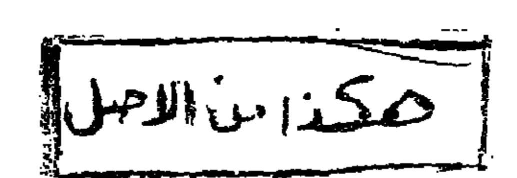
Contrat à durée déterminée de 5 mois pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

Mission :
- assurer la gestion des dossiers clients
- établir les devis, répondre aux demandes
- veiller à la bonne exécution des commandes selon les cahiers des charges
- établir et vérifier les avoirs, commissions...
- déclancher la facturation.

Profil souhaité :
- formation BTS commerce international ou équivalent
- connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 2997
à Levi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle
75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI-TOURNAY/ASSCOM





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune chef des ventes fort potentiel

LA ROCHELLE



Compagnie Angibaud. Nous sommes le 1er producteur de fertilisants organiques en Europe, société de 200 personnes, 3 Usines, 2 filiales, CA 200 millions, rattachée à un très grand groupe français, nous avons des résultats performants et nous nous diversifions. Compte tenu de l'évolution de nos structures, nous proposons un poste de Chef des Ventes avec évolution possible. Rattaché au Directeur Général, qui assure lui-même la Direction Commerciale, vous aurez avant tout une animation sur le terrain de la force de vente (35 personnes sur toute la France) tout en participant progressivement à la définition de la politique commerciale. Ce poste, très actif, vous mettra en contact avec une clientèle de coopératives, négociants et d'agriculteurs auprès de laquelle notre image de marque est excellente. Votre profil : diplômé ESC ou équivalent, minimum 30 ans, quelques années d'expérience d'encadrement commercial et le goût de l'animation sur le terrain. Basé à La Rochelle, vous aurez de nombreux déplacements. Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé précisant votre niveau de rémunération sous réf. 11752/M à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de Syntec

PUBLIVAL

Rouen
INGENIEUR CHIMISTE
Laboratoire de Recherche

Cette entreprise de taille moyenne (250 MF de CA dont + de 75 % réalisés à l'export) occupe une position de leader mondial dans son domaine.

Elle est spécialisée dans le traitement et la mise en valeur d'additifs naturels destinés aux industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et chimiques. Elle souhaite intégrer un ingénieur chimiste qui à terme deviendra Responsable du laboratoire de recherche.

Adjoint au Directeur de la recherche, il a pour mission de trouver des applications nouvelles aux polymères naturels, d'élaborer et de mettre au point des formulations adaptées aux besoins des clients. Il bénéficie de l'assistance de deux techniciens.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste, âgé de 30 ans environ, ayant acquis une expérience dans la recherche de produits nouveaux en chimie fine. Il parle couramment l'Anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 11/711 G à :

EGOR S.A.
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



JEUNE CHEF de PERSONNEL

Pour nous faire avancer encore plus vite... des hommes très rapides

Puisqu'un optimum industriel est toujours précaire, nous n'hésitons pas à nous remettre constamment en cause. Notre organisation est donc en perpétuel devenir et ceux qui nous rejoignent en perpétuelle évolution. C'est la clef de notre réussite. Diplômé d'Etudes Supérieures, votre envie de communiquer vous a conduit vers la Fonction Personnel. Votre sens du contact, votre écoute, le plaisir que vous prenez à convaincre et la qualité de vos conseils vous permettent d'y réussir brillamment. Vous maîtrisez la législation sociale, commencez à être à l'aise dans les relations paritaires et vous avez surtout envie de monter vous-même en première ligne. Sur un site de l'un des plus importants Groupes Pharmaceutiques (17 000 personnes), vous prendrez en main, aux côtés du Directeur, l'ensemble des composantes de la Fonction. Attentif aux particularités locales, vous traduirez comme il convient les décisions du Groupe. Vous savez également, lorsqu'il le faut, replacer le quotidien dans un contexte politique à l'échelle d'un ensemble.
Poste basé en Provence.

Merci d'adresser votre résumé de carrière, s/référence O/JCP/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS / Algorithmes, route des Lucioles 06560 SOPHIA ANTIPOLIS

Vous souhaitez allier réussite professionnelle et qualité de vie, optimiser votre carrière dans la région à laquelle vous êtes attaché. Notre cabinet, leader dans le domaine du conseil juridique et fiscal, vous offre cette opportunité.

Participez à notre développement au sein de l'un de nos bureaux, rattachés à 23 pôles régionaux.
Nous recherchons des collaborateurs, ayant une expérience de 3 ans minimum :

. SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIETES (réf : DS)

. SPECIALISTES DE LA FISCALITE DES ENTREPRISES (réf : FE)

Pour un poste dans votre région, n'hésitez pas à contacter Madame LECLERCQ, en appelant au 16 (1) 47.58.13.20 (p. 1341) ou en lui adressant votre candidature (lettre manuscrite, C.V et photo) sous la référence choisie à :

FIDAL
fiduciaire juridique et fiscale de france

FIDAL - 2 bis, rue de Villiers
92309 LEVALLOIS PERRET.

HAVAS CONTACT

CHARTRES

Société Française (effectif 200) en pleine EXPANSION fabriquant des produits industriels spéciaux, filiale d'un Groupe INTERNATIONAL, recherche

Directeur du développement

(avec ouverture vers de hautes responsabilités)

Il dépendra directement du Président de la Société qui, appelé à se consacrer au développement européen du Groupe, le fera participer progressivement mais aussi rapidement que possible aux divers aspects de la direction de la société avec probabilité, ses preuves étant faites, d'accéder à sa direction effective.

Il a 35 ans environ. Il est diplômé d'une **Grande Ecole**, il a une **culture financière**, une expérience du **marketing industriel** et a prouvé son efficacité dans une activité opérationnelle.

Il a le goût de la technique, même si sa formation n'est pas celle d'Ingénieur.
Il est un **homme de décision**, aime les risques calculés, est capable de créer d'excellentes relations tant au sein de la société et de son environnement local que sur le plan international.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise va de soi.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo avec indication de la rémunération actuelle), sous référence 3013-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Le Groupe **Allianz-Protectrice**
Filiales du 1er assureur européen recherche,

Souscripteur incendie Risques Industriels

(Formation supérieure : grande école ou universitaire)

Le poste conviendrait à un candidat débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise en Compagnie d'Assurances, dans le courtage, dans le domaine des Risques d'Entreprises, ou dans une Société Industrielle.

Les missions sont principalement de deux ordres :

● **commercial** : développer et renforcer les relations commerciales avec les chargés de clientèle du courtage afin d'acquérir des affaires nouvelles et maintenir notre portefeuille.

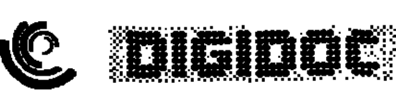
● **technique** : procéder aux analyses de risques lors des opérations de souscription ainsi qu'aux actions de surveillance de notre portefeuille.

Très bonne connaissance de la langue anglaise ou allemande souhaitable.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à Allianz France – La Protectrice – Mme Rougé – Cedex 32 92099 Paris La Défense







GROUPE UNION TECHNOLOGIES

GAMME DES PRODUITS - TIRAD

- **Traitement Informatique Réparti des Archives sur Disque.**
- **Traitement informatique des archives et des documents d'entreprise sur DON (Disque Optique Numérique).**
- **Intégration des Matériels et des logiciels en architecture mono ou multi-stations.**

Notre professionnalisme nous permet maintenant de renforcer notre position.

C'est pourquoi nous recherchons

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Pour développer de nouveaux marchés, votre mission consistera d'abord à situer vos interlocuteurs dans leur contexte économique ; vous leur proposerez des solutions leur permettant d'étendre les possibilités de leurs systèmes informatiques existants. Vous serez donc amenés à parler technique mais surtout productivité, ergonomie, calculs d'investissement.

De formation supérieure commerciale, vous avez une première expérience acquise dans un environnement grand compte et/ou informatique.

Passionné par les problèmes techniques et économiques, vous êtes très motivés pour participer avec nous à cette formidable évolution technologique.

Un poste est basé à PARIS (réf. 674/M), l'autre à MARSEILLE (réf. 675/M).

Merci d'écrire, en précisant la référence choisie à A.L. CONSEIL, 102, bd. Malesherbes, 75017 PARIS.

A.L conseil

Juriste Crédit-Bail Immobilier

Nous sommes une importante SICOMI (Société Immobilière pour le Commerce et l'Industrie). Dans le cadre de notre développement, nous créons le poste de JURISTE D'IMMOBILIER.
Adjoint au Directeur Juridique, en relation étroite avec la Direction Commerciale et l'équipe de commerciaux en place, avec pour mission de veiller au respect des principes et des règles, son assistance juridique doit assurer :
- *La préparation et la mise en forme des dossiers de Crédit-Bail, jusqu'à la signature des contrats.*
- Le suivi des contrats en cours.

Garant d'une continuité rigoureuse des dossiers, il dispose de moyens informatiques performants.
A 30/35 ans, titulaire d'une maîtrise de Droit Privé, *et mieux, d'un DESS de Droit Immobilier*, il saura nous convaincre d'une pratique confirmée du Droit Immobilier acquise chez un confrère, un investisseur institutionnel, dans le service immobilier d'un grand groupe industriel ou commercial, éventuellement d'une importante étude notariale. Nous apprécierons sa rigueur de professionnel, ses capacités de négociation et son sens des contacts.
La rémunération de départ, assortie de nombreux avantages, ne sera pas inférieure à 250.000 Francs annuels bruts.

Merci d'écrire, en joignant à votre dossier de candidature une photographie récente, à notre conseil

CATHERINE DE BOISJOLLY - 127, avenue de Malakoff 75116 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Au sein de notre **CELLULE INDUSTRIES *AGRICOLES ET ALIMENTAIRES***, vous assurerez le diagnostic global des sociétés clientes de notre banque (ce qui consiste notamment à déceler les opportunités intéressantes pour celle-ci).

Agé d'environ 30-32 ans, vous êtes de formation Ingénieur (INAPG ou ENGREF, ENSA, ENSIA). Vous justifiez d'une expérience certaine (5 ans minimum) : *connaître le milieu agro-alimentaire et les mécanismes de l'Administration (C.E.E...) vous seront indispensables.*

Vous avez, bien sûr, le sens du contact *allié à des qualités de rigueur et d'adaptation.*

De réelles perspectives d'évolution dans l'ensemble de notre Groupe seront *offertes à un candidat de valeur.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 5022, à

MEDIA PA 71, AV. VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA



quantel
LASERS ET ÉLECTRO-OPTIQUE

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Sa fonction :
- Prospection clientèle et vente sur la France.
- Organisation et participation aux expositions.
- Participation à l'élaboration de la politique commerciale (prix, promotions, publicité).

Sa formation :
- Solides connaissances en physique, plus particulièrement en optique (ingénieur ou maîtrise).
- Anglais indispensable.

Libre rapidement.

Envoyer C.V. détaillé à :
QUANTEL Service du Personnel
BP 23 - 91941 LES ULIS CEDEX

Bleu Publicité

BIENS D'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

Crédit Manager
France-Export

Une marque renommée, un outil industriel moderne, un rattachement à un groupe américain de premier plan, tel est l'environnement que nous proposons au Crédit Manager que nous recherchons.
Il sera rattaché au Directeur Financier et travaillera en étroite collaboration avec la Direction Commerciale.

Sa mission : Il sera responsable :
- du risque clients, analyse de solvabilité, fixation des critères en cours estimés et autorisés ;
- de l'amélioration des résultats économiques : réduction des délais de paiement, diminution des en-cours... ;
- du recouvrement : il sera garant d'un système de relance adapté, rigoureux et fiable et l'interlocuteur privilégié des clients pour la solution des litiges ;
- il animera une équipe de collaborateurs qualifiés ;
- en outre, pour l'exportation, il participera aux négociations avec la COFACE.

Son profil : HEC, ESSEC, ESCP, ou équivalent, disposant de trois à cinq ans d'une expérience similaire ou proche (analyse de crédit, contrôleur de gestion d'une activité commerciale...).
Familiarisé avec l'outil informatique, ayant une bonne connaissance de l'anglais, la réussite à ce poste nécessite d'allier au sens des réalités commerciales la rigueur financière. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 41 A 772 - 7M
Discrétion absolue
Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Valeo
L'Equipement Automobile
27 500 personnes
CA 12,1 milliards de F
dont 46 % réalisés à l'étranger.

La Branche Embrayages recherche pour sa Division Poids Lourds

• Un ingénieur d'études

Au sein d'une structure souple, légère et très qualifiée, il prendra en charge, à l'aide d'une petite équipe (3 à 4 techniciens confirmés) le développement des produits en relation étroite avec les clients (constructeurs français et étrangers).
Diplômé AM, IDN, ENSI... il possédera si possible une première expérience (2-3 ans), des connaissances dans le domaine vibratoire. Un goût pour la C.A.O. serait fortement apprécié. La connaissance d'une langue étrangère (anglais ou allemand) est indispensable.
référence 41 A 784 - 7M

• Un ingénieur progrès

Il participera à l'amélioration des méthodes et des outils de production dans le domaine de l'usinage et l'assemblage. Il sera également associé à un projet ambitieux d'évolution de cette unité dans laquelle sont prévus, à moyen terme, des investissements très importants.
Ingénieur mécanicien diplômé (AM, CESTI, ENSAIS...), une première expérience en automatisation et/ou méthodes serait fortement appréciée. Anglais nécessaire.
référence 41 A 785 - 7M

Le groupe qui pratique la gestion des carrières serait prêt à examiner des candidatures de débutants de bon potentiel. Postes à Amiens.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue
Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

La Ville de Montreuil (93)

RECHERCHE

LE CHEF DE SON SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Economiste.
- Niveau BAC + 5.
- Expérience dans les collectivités territoriales.
- Aptitude à l'encadrement.
- Sens du contact et de la communication.

Adresser C.V., candidature et références à M. le Maire, Mairie de Montreuil, 93105 MONTREUIL CEDEX.

Ingénieur recherche
spécialiste peintures poudres

Une grande société chimique (CA 20 milliards) rattachée à un groupe français de tout premier plan, offre au sein d'un de ses laboratoires d'application, un poste d'Ingénieur de Recherche dans le domaine des peintures poudres.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école de chimie, ayant, soit parce qu'il a effectué une thèse, soit grâce à quelques années d'activité professionnelle, une expérience de recherche ou d'application sur les revêtements (formulation, applicabilité, évaluation).
Il sera chargé d'améliorer les produits existants et de développer des produits nouveaux, en étroite liaison avec les services commerciaux et production.
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : ville Normandie.

Ecrire sous réf. 41 à 788-7M
Discrétion absolue
Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

LE GIRETICE
centre informatique des caisses d'épargne

recherche

pour assurer l'assistance et le conseil à ses adhérents en matière comptable, financière et fiscale

UN COLLABORATEUR CONFIRMÉ

NIVEAU D.E.C.S. - E.S.C.A.E.

Adresser candidature à M. MICHELET - DGA
AU GIRETICE
116, avenue de Paris, 95290 L'ISLE-ADAM.

Ingénieur généraliste
étude et réalisation de projets techniques débutant

Une entreprise de 300 personnes, rattachée à un grand groupe français leader européen, recherche un jeune ingénieur pour seconder le Chef de Service des Etudes Générales.

Ce service est chargé d'étudier et de réaliser les investissements. Son activité est complète : analyse des besoins, études de rentabilité, réalisation des cahiers des charges, recherche et sélection des fournisseurs, mise en service.
La réussite dans ce poste implique : une formation d'ingénieur grande école, de bonnes capacités d'adaptation à des techniques variées (y compris l'informatique industrielle), des qualités de contact et de réalisation.
Larges possibilités d'évolution dans le groupe. Poste à Rennes.

Ecrire sous réf. 41 B 794 - 7M
Discrétion absolue
Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Conseiller des professionnels de la finance...

Développer les produits d'Epargne d'un puissant groupe bancaire français, informer et assister les Responsables Commerciaux et Financiers Régionaux dans leurs actions commerciales, tel est le challenge proposé à un :

Responsable commercial produits financiers

Intégré à une équipe commerciale, il participe à la conception et à la mise en place des actions commerciales. Il organise des séminaires sur les nouveaux produits financiers.
Il anime des réunions de clientèle et des tables rondes avec les professionnels.
De formation supérieure, il a acquis dans une banque de réseau soit une expérience similaire, soit une expérience de Responsable Clientèle auprès des entreprises ou des particuliers.
C'est un spécialiste des produits financiers, un négociateur de talent : diplomate et imaginatif.

Ecrivez sous réf. : 708251/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris.
PARIS LYON STRASBOURG LILLE

SALOMON... UNE EQUIPE PASSIONNÉE,
UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE.
Leader mondial du marché des produits de sports d'hiver, 2,4 Milliards de F de CA dont 90 % à l'export, 1 700 personnes dont 600 à l'étranger.
Nous cherchons le (la)

SALOMON

RESPONSABLE MARKETING

POUR NOTRE DIVISION CHAUSSURE DE SKI ALPIN.

Votre mission :
En relation étroite avec le Directeur de division et le bureau d'études, assisté(e) d'une équipe de 4 personnes :
- vous animez le cycle de vie des produits dans un souci permanent d'écoute et de réponse à nos marchés, tant sur le plan de leur définition que de leur mise au point,
- vous établissez les orientations d'études long terme et les cahiers des charges marketing des gammes à venir,
- vous contribuez, dans le cadre d'une réflexion concertée avec les autres divisions produits et zones de ventes, à la réflexion marketing de l'activité sports d'hiver.

Vos atouts :
- une solide aptitude à comprendre des produits techniques et une passion pour le ski,
- un cursus marketing d'au moins 5 ans sur des marchés similaires,
- une grande ouverture internationale et la pratique courante de l'anglais et de l'allemand.

Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge et qui saura être attentive à votre potentiel d'évolution.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence RM à : Geneviève LEPELLETIER - SALOMON - Metz-Tessy B.P. 454 - 74011 ANNECY Cedex.

Organisation et Publicité

CHEF DE PERSONNEL EN USINE

essilor

Leader français de l'industrie de l'optique lunetterie.
L'un des trois premiers au plan mondial.
4700 personnes en France et plus de 10 000 dans le monde.

Nous sommes connus comme innovateurs, à la fois dans le domaine technologique et dans le domaine social.

Nous offrons à un homme de dialogue, diplômé de l'enseignement supérieur, maîtrisant bien tous les aspects de la fonction, l'opportunité de confirmer dans un contexte participatif, une expérience réussie de Chef de Personnel en Centre de Production.

Merci de nous adresser un dossier complet de candidature, transmis confidentiellement sous réf. 3649 à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

L'usine (455 personnes) est située "au vert", à Saint-Mihiel (Meuse).

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
PARIS 7e
recherche pour faire face au développement de ses activités

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMES

- Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'Audit en cabinet.
- Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

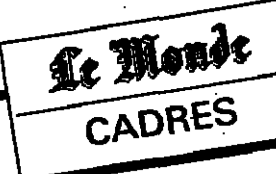
Merci d'adresser lettre manuscrite et prétentions
COGERCO FLIPO 72, rue de Bellechasse
75007 Paris

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
(proche banlieue parisienne)
recherche
pour son département produisant des produits spécialisés en petites séries

CHEF DE PRODUCTION

dépendant directement du Directeur d'Usine

Ce cadre aura la responsabilité de la bonne réalisation des programmes de production et de l'organisation de ses ateliers de fabrication et de conditionnement (40 personnes).
Ce poste s'adresse à des candidats de formation ingénieur, pharmacien ou chimiste ayant un sens aigu de l'organisation et une bonne expérience de l'industrie cosmétique ou pharmaceutique.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 504673 à COFAP
20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, qui transmettra.



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

PARIS

La Communication chez un Leader

RESPONSABLE "PRESSE"

Nous sommes une société très connue sur notre secteur d'activité, qui touche des marchés professionnels et grand public, en forte croissance. Notre stratégie d'entreprise, axée sur la QUALITE, nous conduit à valoriser notre image institutionnelle, et à développer nos supports internes de communication.

Nous souhaitons confier à un spécialiste de la communication écrite l'ensemble de ces moyens, journaux d'entreprise, publications promotionnelles, professionnelles, etc., destinés à nos clients, à nos réseaux, à nos équipes. Outre la maîtrise complète de ces aspects rédactionnels, ce responsable assurera aussi les relations "PRESSE" avec l'ensemble des partenaires extérieurs participant à notre activité (presse économique spécialisée, etc.). Ce budget de fonctionnement proposé est à la hauteur de vos ambitions.

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel, diplômé de l'enseignement supérieur, qui possède déjà une première expérience de ce *domaine dans un support, en tant que journaliste par exemple, ou bien* en entreprise ou dans une agence.

Cette mission pourra être considérée à terme comme évolutive. Les conditions proposées sont attractives. Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'envoyer lettre de motivation et C.V. complet, sous référence 105 B1, à notre Conseil : NEMESIS, 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

Affluents

GROUPE DATAID

Aujourd'hui reconnu comme l'une des entreprises les plus dynamiques et les plus solides du marché, recherche des

Traducteurs techniques

Pour traduire des textes variés, dans les domaines suivants : informatique, télécommunications, électronique, etc.

Selon différentes combinaisons linguistiques : anglais-français, allemand ; français-anglais, italien, espagnol, allemand.

Profil recherché : maîtrise ou école de traduction, 2 à 3 ans d'expérience de la *traduction ou de la rédaction technique, goût pour les contacts, capacité* d'adaptation, aptitudes rédactionnelles.

Conditions offertes : poste de travail moderne, statut salarié cadre, rémunération en rapport avec l'expérience, perspectives réelles de promotion à des fonctions de réviseur ou de responsable de groupe.

Pour un premier contact merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence H.P. à :

DATAID TRADUCTION 103, rue Lauriston - 75116 Paris

SOURCES

Chef de Produit

Dans le domaine du matériel Biomédical

Nous sommes une société française à vocation internationale ; nous étudions, développons et commercialisons des matériels médicaux de haute technicité orientés vers la thérapie par agents physiques.

Rattaché au Directeur Général, vous accompagnerez ce développement rapide et vos missions seront variées : études de marché, définition de produits, expérimentation et homologation, réalisation des supports de promotion, participation effective à la promotion des produits, à la formation de la force de vente.

Votre orientation pour toutes ces missions sera internationale.

Ingénieur ou diplômé d'une grande école de commerce (possédant alors de solides bases techniques), vous avez une première expérience dans le domaine biomédical et vous parlez parfaitement l'anglais.

Vous êtes motivé pour vous investir dans cette fonction qui fait appel à votre rigueur et à votre créativité, à votre autonomie et à votre sens de l'équipe.

Le poste est basé à Paris et nécessite bien entendu de nombreux déplacements internationaux de courte durée.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 654/1 à A.L. CONSEIL, 102, bd. Malesherbes 75017 PARIS, chargé de cette mission.

CURRICULUM

A.L conseil

SECODIP

Première Société Française d'Etudes de Marchés (proximité Saint Germain en Laye)

recherche pour son

DEPARTEMENT MEDIAS

DIRECTEUR D'ETUDES H/F

● 35 ans environ ● Expérience indispensable de quelques années dans le domaine des médias.

Merci d'adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à :
SECODIP - Direction des Relations Humaines - B.P. 3
78241 CHAMBOURCY Cedex

Organisation et Publicité

SECTION D'ETUDES ET DE FABRICATIONS DES TELECOMMUNICATIONS

La SEFT c'est 600 personnes, plus de 120 ingénieurs dont la mission au sein de la Direction des Armements Terrestres, est de lancer et de mener toutes les actions permettant de satisfaire les besoins de l'Armée de Terre en équipements et systèmes d'armements complexes dans les domaines suivants :
INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE - TELECOMMUNICATIONS.

Notre vocation est de piloter les études et la réalisation de projets que nous confions à de grands industriels sous-traitants.

Nous recherchons pour diriger notre service médical, un

JEUNE MEDECIN DU TRAVAIL H/F

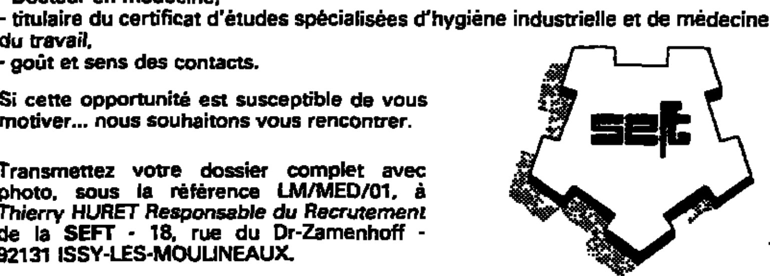
Son activité sera très variée :
- conduite des examens préventifs en médecine du travail (visites périodiques, examens d'embauche, visite de reprise du travail...)
- participation à l'élaboration de solutions en matière d'hygiène et de sécurité du travail en étroite collaboration avec le responsable H.S de l'établissement.

Lieu de travail principal ; **ISSY-LES-MOULINEAUX** (avec des déplacements quotidiens de très courtes distances dans des établissements voisins).

Profil du candidat :
- Docteur en médecine,
- titulaire du certificat d'études spécialisées d'hygiène industrielle et de médecine du travail,
- goût et sens des contacts.

Si cette opportunité est susceptible de vous motiver... nous souhaitons vous rencontrer.

Transmettez votre dossier complet avec photo, sous la référence LM/MED/01, à *Thierry HURET Responsable du Recrutement* de la **SEFT** - 18, rue du Dr-Zamenhoff - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.



MEDIA PA.



Société de négoce forte implantation régionale 2,5 milliards de CA (Compagnie Générale des Eaux).

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

Directement rattaché à la Direction Générale, vous êtes un véritable professionnel capable :
- d'être un interlocuteur reconnu de nos agences régionales,
- de dynamiser la politique des Ressources Humaines,
- d'assurer les relations avec les partenaires sociaux,
- de suivre l'établissement de la paye.

30 ans environ, vous avez une formation supérieure de type juridique,
Homme de contact, de terrain, vous mettez votre imagination, votre savoir faire au service d'un environnement stimulant en pleine mutation.

L'autonomie de la fonction et la rémunération sauront vous motiver.

Poste basé à Paris, déplacements fréquents.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 30738 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 98 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

Nous sommes un Groupe de **Sociétés de Transport de Voyageurs,** parmi les leaders de la profession. Pour consolider notre croissance dans les Réseaux et renforcer nos structures au *Siège, nous recherchons des*

JEUNES DIPLOMES

E.S.C. ou INGENIEURS + 2 à 4 ANS D'EXPERIENCE

1er profil. Vous avez déjà testé vos compétences de vendeur de services et prestations (par exemple : voyage-tourisme-loisirs). Après apprentissage de notre métier et intégration réussie, vous devenez **Responsable Régional** en charge d'une équipe de 3 à 5 techniciens ou attachés commerciaux. Votre mission : analyser le marché, adapter les services, organiser le développement, contrôler la qualité. Postes en *métropoles régionales.*

2ème profil. A notre Siège parisien, au sein de *nos services Etudes et Marketing et en relation* avec les Réseaux, votre mission sera de recueillir et d'analyser des informations sur des situations locales, de diagnostiquer des évolutions, de bâtir des dossiers, de préparer des négociations, et aussi de concevoir et de développer des produits nouveaux.

Evolution possible vers des **responsabilités de Centres de Profit,** à condition d'être mobile.

Adresser votre dossier (C.V., lettre man., sal. act., photo, tél. pers.) sous la référence 16 EM à

Hervé Le Baut-Consultants 11, rue la Boétie - 75008 PARIS - Tél. 42 65 38 39

UNE CLÉ POUR VOTRE CARRIÈRE

3 800 personnes - 140 points de vente

Etablissement spécialisé dans le financement de l'immobilier et dans la distribution des prêts aidés par l'Etat, recherche pour PARIS et PROVINCE des

JEUNES DIPLOMÉS de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grandes Ecoles, Universités (maîtrise, DESS, DEA de sciences économiques, gestion, droit, mathématiques...).
- Fonctions d'encadrement variées dans les divers secteurs d'activité de la Société (comptable, financier, expertise immobilière, juridique...).
- Rémunération annuelle de base après un an d'expérience, 170.500 F + avantages sociaux. Perspectives d'évolution de carrière.

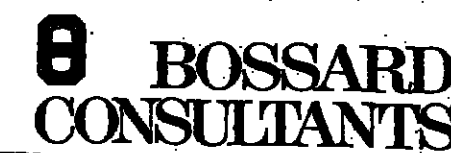
Recrutement par la voie du concours d'ATTACHE organisé à PARIS les 26 et 27 novembre 1987 pour 15 postes (6 en option financière - 7 en option juridique - 2 en option mathématique) ouvert aux candidats de nationalité française (ou de la C.E.E) âgés de moins de 32 ans au 1er janvier 1987.

INSCRIPTIONS : - retrait des dossiers : du 7 au 22 octobre 1987 inclus,
- dépôt des dossiers : jusqu'au 30 octobre 1987 inclus, date limite d'arrivée au Siège de la Société.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER de FRANCE - Service du Personnel - "Information-Concours" 19, rue des Capucines - B.P. 65 - 75050 Paris Cedex 01
Tél. : (1) 42 44 80 66 - (1) 42 44 80 67.



CONTESSE



CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHÉ

RECHERCHE

pour son Département Conseil aux Etablissements Financiers (Banques, Assurances,...)

UN(E) INGÉNIEUR COMMERCIAL(E)

De moins de 30 ans, le (la) candidat(e) de formation supérieure (HEC, ESSEC,...) devra avoir une bonne autonomie personnelle acquise dans la commercialisation de services (informatique, conseil,...).
La connaissance des métiers de la banque ou de l'assurance, ainsi que de l'anglais ou de l'espagnol sera particulièrement appréciée.

Envoyer votre lettre manuscrite, photo et CV à
Jean-Pierre Fauret
BOSSARD CONSULTANTS
12 bis, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux



Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

INTERTECHNIQUE
AÉRONAUTIQUE - ESPACE

Résultat supérieur à 5% après impôt
recherche
POUR SA DIVISION SYSTEMES MILITAIRES ET TRANSMISSIONS
sise Z.A. de Courtaboeuf aux ULIS (91) :

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS
(DUT OU BTS)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des U.H.F. et hyperfréquences.

Ils seront affectés dans le laboratoire d'étude et de mise au point du département Radio-Communications et Senseurs.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la réf. MUL-11, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX

Chef de production

Nord de Paris - Cette entreprise française du secteur de la transforma-
tion métallique (chiffre d'affaires: 1 milliard de francs - 5 usines) recher-
che le chef de production d'une unité de 200 personnes située à 100 km au
Nord de Paris. Rapportant au chef d'exploitation, il aura en charge les
ateliers de presse-montage (80 personnes) et la gestion de l'outil de pro-
duction. Il veillera à l'amélioration des compétences de ses équipes afin de
suivre l'évolution vers une technicité toujours accrue. Ce poste convien-
drait à un ingénieur mécanicien, âgé de 35 ans minimum, ayant au moins
10 ans d'expérience acquise sur le terrain. La rémunération proposée sera
essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à
Christine BERNET en précisant la référence S8234M. (PA Minitel 36.14
code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultants en ressources humaines
Nord et est, sud-est, ouest

PA Conseil en Ressources Humaines, filiale française du groupe PA (2.500 person-
nes dans le monde, 80 bureaux dans 22 pays) connaît en France une progression de
tout premier plan: +35% par rapport à 1986. Dans le cadre de cette très forte
expansion, nous renforçons nos activités de "management development" dans les
régions et recherchons plusieurs consultants experts dans le domaine des ressour-
ces humaines. Avec l'appui de notre organisation, ils auront pour mission de déve-
lopper nos prestations au sein d'une clientèle existante et d'étendre progressive-
ment la pénétration régionale en recrutant et formant de nouveaux collaborateurs.
Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles,
sciences humaines ou économiques, etc.) pouvant justifier d'une première expé-
rience significative de la gestion des ressources humaines, acquise dans le conseil
ou dans un groupe réputé pour sa politique de développement social. Une bonne
pratique de l'anglais est souhaitée. Ces postes sont à pourvoir à Lyon, Lille, Nan-
tes, Strasbourg, Toulouse et Aix-en-Provence. Ecrire à R. DAUDIN en précisant
la référence A/062PM et la ville choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

PIERRE & VACANCES

PIERRE et VACANCES, leader national de l'immobilier loisirs et de la gestion d'ensembles touristiques dans 51 stations (62.000 lits), recherche :

DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX

Dans le cadre d'un budget et en liaison avec les services du siège, ils dirigeront plusieurs ensembles résidentiels totalisant de 1 500 à 2 500 appartements sur les plans administratif, comptable, technique et humain, et ils assureront la maintenance du patrimoine. Ils participeront aux actions commerciales et marketing permettant de promouvoir régionalement leurs "produits". Ils représenteront la Société auprès des autorités locales, politiques, administratives et socioprofessionnelles. Ils veilleront au maintien de la qualité d'une politique d'information/communication interne et externe. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'environ 30 ans de formation supérieure commerciale et possédant quelques années d'expérience acquise dans le secteur du tourisme, des loisirs, de l'immobilier ou bien encore au sein d'une entreprise de services.

Ecrire sous référence 936 M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS – Discrétion assurée.

Vous avez 10 bonnes raisons de vendre pour IBM France

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 23.000 Françaises et Français travaillent à IBM France, dans des unités à taille humaine.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'économie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute des besoins des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux.

4 **UNE ENTREPRISE PROFITABLE.** Le résultat 86, 2,5 milliards de francs de bénéfice net après impôt, fait d'IBM le premier contribuable privé français.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans une ambiance ouverte, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client , l'étudier, soumettre puis vendre une solution adaptée : voilà les responsabilités de commercialisation et developpement de nos ingénieurs commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** La vente mène à de brillantes carrières, tant professionnelles que hiérarchiques, et permet d'accéder à des niveaux élevés de responsabilités.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Elle apporte aux diplômés de Commerce et Gestion les connaissances techniques nécessaires. Elle permet aux ingénieurs d'utiliser ces connaissances techniques à des fins commerciales.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à l'autonomie de nos ingénieurs commerciaux. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, des objectifs à atteindre.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donneront. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

Jeunes diplômé(e)s de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce (BAC + 4 minimum),
si vous êtes débutant ou possédez une première expérience profession-
nelle, adressez-nous votre candidature. Des postes sont à pourvoir à
PARIS ET EN PROVINCE.
IBM France – Département Recrutement (référence F 01)
2, rue de Marengo – 75001 PARIS. Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM



Consultant formateur en management des hommes

Vous avez une formation supérieure, une solide expérience de formateur en management, de l'aisance dans les contacts à tous les niveaux et un fort talent de pédagogue.

Nous recherchons des hommes et des femmes comme vous pour les associer à notre activité de formation de cadres de haut niveau. Vous aiderez ces Managers à se perfectionner dans toutes les techniques de la communication interpersonnelle et du management humain.

Merci d'envoyer sous réf. OM 10 votre CV accompagné d'une lettre manuscrite contenant une brève description de l'une de vos récentes interventions à : FRANK O'MEARA,
CAP SOGETI FORMATION, Tour Mattei, 207 rue de Bercy, 75012 Paris.

média-system

CAP SOGETI FORMATION

Chef des Operations et de l'Administration

L'Automobile Association de Grande-Bretagne est la plus importante organisation au monde, spécialisée dans la fourniture de services divers concernant l'automobile.

Elle a 6,3 millions de membres au Royaume-Uni.

Sa filiale francaise, AA Sarl cherche, pour son Centre de Secours Continental basé à Boulogne-Sur-Mer un Chef des Operations et de l'Administration.

Le Centre de Secours Continental fournit aux automobilistes britanniques qui ont souscrit un contrat "5-Star Service" et qui se deplacent en Europe, un service d'assistance et de secours 365 jours par an et 24 heures par jour.

Chaque année 250,000 automobilistes ayant souscrit un contrat "5-Star Service", quittent le Royaume-Uni, et le Centre de Secours Continental est leur point de passage obligé en cas d'urgence.

Ce post, nouvellement créé, est rattaché au Directeur des Opérations, et implique la prise en charge du fonctionnement quotidien, dans un souci d'efficacité et de rentabilité, du Centre de Secours Continental, ainsi que la résolution de tous les problèmes liés aux accidents automobiles, aux pannes, aux urgences médicales et aux décès rencontres par les automobilistes britanniques qui ont souscrit un contrat "5-Star Service".

Le Candidat retenu sera parfaitement bilingue anglais/français et devra être prêt à assumer une charge de travail trés importante surtout pendant la saison estivale.

Remuneration annuelle: 170,000 à 190,000F.

Priere d'adresser un CV court, avec une lettre de candidature, à H.M. Gregson, Le Directeur Des Operations, AA S.A.R.L., BP 21 Tour Damremont, 62201 Boulogne-Sur-Mer, France.

AA

Important organisme patronal de la région Picardie
recherche

Un consultant en gestion du personnel

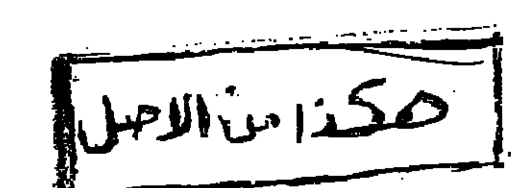
Sa mission : Il diagnostique les différents problèmes relatifs à la Gestion des personnels en assistant et conseillant les entreprises adhérentes : rémunérations – conditions de travail – hygiène – sécurité – absentéisme – législation pratique du travail, etc.

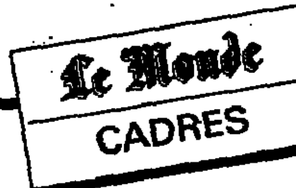
Son profil : Agé d'au minimum 30 ans, il possède une solide expérience dans un domaine similaire et une formation supérieure (3e cycle de Gestion-Droit). Son sens du relationnel et son esprit d'équipe, lui permettent de mener en relation avec les autres consultants des missions variées auprès des entreprises de toutes tailles mais particulièrement PME-PMI constituant le tissu économique de la région.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo sous référence UPM 510 à

DMCA

CHALLENGE Consultants
105, rue P.V. Couturier - 92300 Levallois-Perret





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Rampe de lancement pour un HEC, ESSEC, Sciences Po...

Diplômé depuis quelques années, vous avez aujourd'hui découvert le monde de l'entreprise, dans un poste fonctionnel ou opérationnel. Vous réfléchissez maintenant à votre stratégie de carrière et vous souhaitez tout faire pour vous placer en « orbite haute ».

Nous vous proposons dans un premier temps de devenir

Chargé de mission auprès de notre directeur général

pour travailler plus particulièrement avec lui sur des *dossiers* importants concernant le développement et la diversification de l'entreprise. Ensuite, vous pourrez prendre des postes opérationnels pour parfaire votre connaissance de l'entreprise, et pourquoi pas, un jour,... sa place !

Nous *sommes* un établissement financier en pleine expansion, filiale d'un très grand groupe français. Notre réseau couvre l'ensemble du territoire et notre chiffre d'affaires dépasse les 20 milliards de francs.

Notre conseil Denis SESBOUÉ attend votre dossier de candidature (*lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions*), *s/réf. C/DCM/LM*, et vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

JEUNE MANAGER COMMERCIAL
VENTE DE SERVICES

Vous trouverez dans notre département Services la possibilité de vous ouvrir à l'ensemble de nos activités de conseil sans perdre, *bien au* contraire, le contact avec le terrain, dans le cadre d'entreprises de renom, présentant des contextes riches et très variés.

Une ambiance d'action et de création dans une équipe jeune, pleine d'initiatives.

Vous avez *une formation supérieure et une expérience de 2 à 5 ans* de marketing et d'encadrement dans le secteur des services aux entreprises.

Adressez votre candidature en indiquant votre rémunération actuelle, sous la réf. M/0914, à Yann TANGUY - COPERS - 15, cité Malesherbes - 75009 PARIS.

COPERS
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

LE RESPONSABLE DE LA FABRICATION DANS UNE GRANDE ENTREPRISE DE PRESSE DE LA RÉGION DU NORD PREND SA RETRAITE DANS DEUX ANS ET IL RECHERCHE SON SUCCESSEUR.

Celui-ci prendra à terme le poste de

DIRECTEUR DE FABRICATION

- Dépendant directement de la Direction générale, il participera au sein de l'équipe *de Direction à l'élaboration de la stratégie et à la mise en œuvre des* plans d'actions.
- En relation avec la Direction technique, il s'assurera en permanence des possibilités du matériel.
- En liaison avec la Direction des relations humaines, il gérera ses équipes (cadres et ouvriers).
- Sa mission l'amènera enfin à collaborer quotidiennement avec les autres Directions et, notamment, la Rédaction, les services de Publicité et les services des Ventes.

Ce poste peut convenir, soit à un professionnel de très haut niveau, soit à un ingénieur capable de s'adapter aux techniques et aux caractéristiques de la production d'un quotidien.
Il requiert des qualités d'organisateur et d'animateur ; il exige une très grande disponibilité.
La rémunération de départ sera fonction des aptitudes et de l'expérience.

Votre candidature sera examinée confidentiellement.
Envoyer C.V. et phot sous le nº 8075, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

LA VILLE DE VALENCE

recrute

Attaché de presse directeur de la communication

La titulaire du poste devra *posséder une bonne expérience* de la communication des collectivités locales.

Il devra aider à la déf. de la stratégie de communication, coordonner les actions issues *de cette stratégie*.

La titulaire devra en outre posséder des qualités relationnelles pour coordonner l'action *des personnels du service* et travailler en relation avec les autres services municipaux et les élus du secteur.

STATUT : contractuel.

SALAIRE : de 8.000 à 10.000 F selon exp. + 13e m.

Adresser candidature *manus.* avec C.V. détaillé + photo à MAIRIE DE VALENCE, B.P. 2119, 26021 VALENCE CEDEX.

Pour le 26 octobre 1987.
Délai de rigueur.

ÉCOLE INGÉNIEURS TARBES
cherche
INGÉNIEUR OU MAITRE ÈS SCIENCES

+ DEA mécanique ou *matériaux français pour* contrat CIFRE, 3 ans, vue doctorat sur frottement céramiques.

Envoyer candidature + C.V. à *M. PETIT, ENI Tarbes, chem.* Azereix, 65013 TARBES.

Laboratoire CNRS (Orsay)
embauche
sur poste stable

INGÉNIEUR
SYSTÈMES AUTOMATIQUES
PROGRAMMATION SCIENTIF.

(*diplôme ou équivalence exigé*).
Exp. de 5 à 10 ans souhaitée.
Responsabilités.
Salaire minimum 11.000 × 13.

Tél. : 60-19-01-16, p. 44.

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion rech. PROFESSEUR *expérimenté en droit fiscal* et commercial. 43-47-44-79.

Organisme mutualiste

RECHERCHE

URGENT

pour son service du personnel
secteur paye

DEUG
ou équivalent

pour assistance dans l'élaboration de la paye de 90 établissements, contrôle des éléments de paye transmis par eux, *mise* à jour de la législation relative à la paye. Poste nécessitant méthode et rigueur, ainsi que de *réelles* capacités de rédaction et de contact.
Première expérience de paye indispensable. Connaissance du *système PACHA souhaitée.*
Adresser lettre manuscrite, C.V. + prétentions à :

F.N.M.F.A.E., Service du *personnel, 17, av. de Choisy,* 75013 PARIS.

Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole (A.C.O.F.A.)
établissement public administratif

RECRUTE
par concours :

3 ASSISTANTS
(maîtrise droit, sciences économiques)

Traitement brut mensuel de départ : 9.063 F. Libre immédiatement, permis V.L. de plus *d'un an, 35 a. maximum dans* l'année du concours, nationalité française. A demander par tél. au 45-75-62-60, poste 71.91.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 4 novembre 1987.

Déroulement des épreuves écrites le 9 novembre 1987 à Paris.

Notre banque, filiale française d'un groupe international recherche

EXPLOITANT IMMOBILIER

- Aimant la démarche.
- 4 ans d'expérience minimum dans l'octroi des crédits Court Terme à des promoteurs ou des marchands de biens.
- Anglais apprécié.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 10166 à PIERRE LICHAU
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

Pierre Lichau

Industrie Métallurgique — **Haute-Marne (52)**

Responsable des Services Techniques

32 ans environ, Ingénieur Mécanicien diplômé, Anglais maîtrisé, vous avez impérativement 5 ans d'expérience d'encadrement dans une fonction identique ou Direction de BE et Méthodes industrielles ou Entretien-Travaux neufs dans les industries Automobiles (Constructeurs ou Sous-traitants) ou Electroménager ou Mécanique, utilisant des process à lignes automatisées et produisant en moyenne et grande série.

Implanté en Haute-Marne (52), nous sommes un Groupe Industriel de solide notoriété (*530 personnes - 450 MF CA) et développons d'ambitieux projets visant la modernité*, la flexibilité industrielle et la qualité totale de nos outils industriels.

Notre Direction Générale crée le poste de **RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES** (*Industrialisation, Méthodes, Usinage, Entretien, Travaux neufs*) pour conduire près d'elle la recherche, le développement, la promotion, la conceptualisation de nos procédés et équipements industriels actuels et futurs dans le souci constant *d'une optimisation technico*-économique, et la mise en œuvre de méthodes introduisant les technologies de pointe (*Informatique Industrielle, Automation, Robotique*).

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous *réf. 9705 FRM à notre Conseil*
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram – 75017 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

[illegible] MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

Communiquer pour motiver

LA COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT

Aujourd'hui, il y a bien plus que la communication spectacle, il y a celle qui motive. Elle représente un outil efficace, performant, destiné à bien, à mieux recruter.
La communication de recrutement concerne tous ceux qui veulent *s'impliquer et réussir dans l'entreprise*. Elle repose sur des professionnels qui savent comprendre et répondre aux enjeux *"Ressources* Humaines".
Des professionnels qui développent les moyens les *plus performants adaptés* à la *fonction "Personnel"* : presse, édition, audiovisuel. Forum, relations presse, relations publiques... Ils sont avant tout des Hommes de Marketing, le Marketing des compétences.
Le S.N.P.A.C. Ressources Humaines (Syndicat National *des Publicitaires en Annonces Classées*) regroupe les agences et les professionnels de la communication pour le recrutement.

Le S.N.P.A.C., 21 Agences Conseil au service des Ressources Humaines : Axial Publicité, Carré Turenne, Cofap (Contesse), Consensus, Curriculum, Deb's Publicité, Dessein, Editions Bleu Publicité, Havas Contact, Jonction, Mazet Publicité, Media P.A., Media System, Organisation et Publicité, Parfrance Annonces, Pierre Lichau - ORC, Projets, *Publicité Muratet, Publicité Roger* Bley S.A., Sources, Unanime.
Si vous êtes Chef d'entreprise, Responsable des Ressources *Humaines, envoyez-nous votre carte de* visite, nous vous ferons parvenir notre plaquette.

S.N.P.A.C.
163 rue Saint-Honoré
75001 Paris

SNPAC
Ressources Humaines

le marketing des compétences

CHARGE D'ETUDES
systèmes de logistique

BASF France commercialise sur l'ensemble du territoire français les *productions du 1er groupe chimique européen.*

La logistique chez nous c'est 100 *personnes et 20 dépôts.*

Diplômé ESC ou école d'ingénieur, avec 3 à 4 ans d'expérience de la *logistique*, en cabinet d'organisation ou en entreprise vous aurez à participer à l'analyse, la conception et la mise en place de systèmes de gestion pour les prévisions, les commandes et les transports en collaboration avec le service *informatique*.

Ce poste implique de nombreux contacts et la connaissance de la langue allemande.

Votre évolution dépendra directement de votre réussite dans cette fonction.

Pour en parler, écrivez rapidement sous réf. M 1310 à :

A. Pouant - **BASF France**
Service Recrutement
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET

BASF



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIRECTEUR COMMERCIAL
300 000 F +

Notre entreprise, de taille humaine, commercialise une marque leader de matériels pour hôtellerie.

Nous recherchons pour notre département machines à café, notre Directeur Commercial.

Il développera des contrats nationaux avec les grandes chaînes de distribution classiques (cafétéria des hyper-super marchés, etc...), les grandes chaînes hôtelières et les collectivités.

Il participera à la recherche de nouveaux produits en complément des gammes actuelles, et ce, dans tous pays.

Il sera lui-même responsable d'une équipe de vente (Paris intra-muros).

Le poste demande une grande disponibilité.
L'anglais est indispensable.
La connaissance du milieu chaîne de distribution ou hôtellerie, serait appréciée.

Nous intégrerons un homme dynamique et ambitieux.
Son salaire progressera, bien entendu, en fonction de ses résultats.

L'évolution passera, à terme, par une direction de département.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 879 à Chantal DHERBIER - PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS



plein emploi
Conseils en ressources humaines

PORON
diffusion



INGENIEUR LOGISTIQUE
CHARGE ETUDES - ORGANISATION **Troyes**

La maîtrise de notre expansion passe par l'optimisation des flux et des procédures.

Nous réalisons 560 MF de CA, dont 50% à l'export.

Notre Directeur de la Logistique souhaite intégrer un diplômé Ingénieur CENTRALE - SUPELEC - ARTS & METIERS - INSA (option informatique), dont la préoccupation permanente sera l'analyse et la refonte des schémas de circulation des flux sur l'ensemble du processus de production, jusqu'au stockage et à l'expédition, et depuis la commande jusqu'à la facturation.

Il aura 3 ou 4 années d'expérience de la fonction, dans un environnement fortement informatisé. Toutefois, un débutant pourrait être sélectionné s'il possède aussi un diplôme de 3ᵉ cycle en logistique.

Homme de communication, il a le sens de l'organisation, des priorités, il est l'interlocuteur privilégié des autres services de la société.

Le poste sera rendu évolutif à tout candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 906 M, à Chantal CARLIN - KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS – en précisant votre niveau de rémunération actuelle.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

MEMBRE DE SYNTEC

Sélection du Reader's Digest

La Direction du Marketing recherche un

MANAGER FICHIERS

dans le cadre de la stratégie de développement de notre marché :

- Il développera la stratégie d'utilisation du fichier clients.
- Il recherchera et négociera de nouveaux fichiers de taille importante.
- Il en contrôlera l'utilisation en liaison avec les Chefs de Produit.

Vous êtes fortement motivé par le Marketing Direct,
Vous avez quelques années d'expérience professionnelle,
Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou scientifique,
Vous êtes créatif,
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais,

Alors vous êtes notre candidat idéal.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo à la Direction des Relations Humaines, SELECTION DU READER'S DIGEST - 1 à 7, avenue Louis-Pasteur, 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

Matériaux de construction :
à 30 ans, un véritable entrepreneur !..

...pour devenir le **bras droit de notre Directeur Régional** et prendre en charge progressivement les problèmes techniques et humains liés à l'exploitation, la distribution, le commercial, l'entretien d'un secteur régional.

Homme de coordination et de négociation, vous serez l'interlocuteur privilégié des hommes de terrain, dans un climat exigeant et motivant lié à la spécificité de notre activité.

Ingénieur, Sup de Co ou professionnel confirmé, vous avez une première expérience opérationnelle réussie et le potentiel d'un futur « patron ». Venez nous rencontrer : nous sommes le premier Groupe français de production et vente de granulats, en pleine croissance.

Venez faire... carrière chez nous !

Notre conseil, Michèle DUCHER, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/DRE/LM.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA



FUTURS DIRECTEURS DE RESTAURANT HF

PARIS Par son exigence d'efficacité, McDonald's a su imposer plus qu'une réputation, une légende : celle du nº 1 mondial de la restauration à service rapide.

A 22-28 ans, votre formation supérieure de commerce ou de gestion et la pratique de l'anglais vous permettent de vous associer à notre formidable expansion. En outre, une première expérience professionnelle, sans être indispensable, vous donne un atout supplémentaire.

Après une période de formation, nous donnerons libre cours à votre potentiel et à votre volonté de réussir en vous confiant, à court terme, la direction d'un de nos restaurants parisiens.

Hommes et femmes de terrain, outre vos compétences en gestion, vous imposerez vos qualités relationnelles pour recruter et animer vos équipes.

Disponibles, impliqués, vous avez le type manager ? Avec McDonald's France évoluez, d'étape en étape, jusqu'au top !

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo), s/réf. ER/LM, à Etienne RÉMOND
McDonald's France - 56, quai le-Gallo - 92100 BOULOGNE.

MEDIA PA

McDonald's
Avoir le type pour être au top.



SOREFI Picardie
Amiens

Débutez dans la banque par l'analyse des données

La SOREFI est l'organe de coordination des Caisses d'Epargne de Picardie (200 points de vente). Elle assure la transformation et la gestion financière des ressources. En relation avec le réseau, elle joue un rôle moteur dans le processus de développement des nouveaux produits et des outils commerciaux. Pour optimiser leur efficacité, elle apporte son soutien dans des domaines pointus (ressources humaines, informatique...).

Pour participer à ces missions, elle cherche deux chargés d'études :

Réf. 1958
Chargé d'études financières

Vos interventions s'inscriront dans des domaines aussi variés que la préparation des barèmes des prêts, la conception d'outils d'aide à la décision, la recherche et le développement de produits nouveaux (crédit révolving, crédit de trésorerie...). Diplômé d'études supérieures, c'est votre pragmatisme et vos aptitudes au raisonnement financier (mathématiques financières, simulations...), qui seront les facteurs de votre réussite dans ce poste.

Réf. 1959
Chargé d'études marketing

Vous assurerez le traitement complet des informations quantitatives en dégageant les points significatifs et en conduisant les analyses complémentaires nécessaires à la mise en place du plan de développement régional. Votre formation supérieure et votre perspicacité, votre ouverture d'esprit, votre aptitude à l'analyse vous permettront de résoudre des problèmes qui sont ceux d'un expert du traitement de l'information.

Martine HAUTEKIET traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire en rappelant la référence qui vous intéresse.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Région Paris
Un des tout premiers cabinets internationaux de conseil en recrutement de Cadres Dirigeants par approche directe

recherche

UN CONSULTANT

ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans une banque ou un établissement financier, pour travailler sur des recrutements de haut niveau dans le même secteur.
Esprit d'entreprise et d'équipe.
Anglais courant impératif.

Ecrire sous nº 8081 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

VOUS êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur...
VOUS avez 3 ou 4 ans d'expérience en Organisation dans la banque, l'assurance, la distribution ou en cabinet conseil...
VOUS souhaitez participer à notre projet d'entreprise et construire votre avenir avec nous dans un poste : d'

ORGANISATEUR

Rejoignez notre Equipe au sein de notre **CAISSE REGIONALE DE REIMS** (962 collaborateurs dont 407 au Siège, 51 Bureaux permanents).

VOTRE MISSION :
Participer à l'amélioration des performances de nos Agences et des Services Centraux en accompagnant chantiers informatiques et bureautiques, en rationalisant nos méthodes, circuits et procédures.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :

CAISSE REGIONALE DE
CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DE REIMS
Service Gestion du Personnel
B.P. 2710
51053 REIMS Cedex.

CONTESSE

RÉGION PICARDIE

recrute

DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

FONCTIONS :
Les candidats bénéficiant d'une expérience professionnelle de 5 ans dans un poste de catégorie A de la fonction publique territoriale devront faire preuve d'aptitude à la direction, la coordination et à la gestion administrative et financière.

RECRUTEMENT :
Selon conditions statutaires ou contractualisation.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo d'identité et prét. sous réf. DAF/10.87, avant le 30 OCTOBRE 1987 à M. le Directeur général des Services de la Région Picardie, 11, mail Albert-Iᵉʳ, 80000 AMIENS.

PUBLICITE de RECRUTEMENT

Secrétaire assistante

minimum 3 ans d'expérience dans la fonction...

Il faut : ordre, méthode, autonomie, bons contacts téléphoniques. Possibilité d'évolution dans une petite structure.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé à Mme J. DURAND **PUBLIVAL**
27 Route des Gardes 92190 MEUDON.
Confidentialité assurée.

Société
MARKETING DIRECT
(130 personnes)
MASSY 91 (R.E.R.)
recherche

CADRE H.F.
ÉTUDES SUPÉRIEURES
pour diriger service
ORDONNANCEMENT
Coordination commerciale/production.

QUALITÉS REQUISES :
Réflexion, action, disponibilité, psychologie, communication.

Env. C.V., PHOTO et prétent. à G.L. CONSEIL, 13, av. Porte-d'Asnières, 75017 PARIS (sous la référ. MO).

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CAUTIONNEMENT MUTUEL
38, av. Marceau, 75008 PARIS

RECHERCHE
pour le 1ᵉʳ JANVIER 1988

CUISINIÈRE

spécialisée en cuisine bourgeoise, ayant le sens des responsabilités et capable de travailler seule dans salle à manger, service du midi uniquement. Emploi stable, expérience similaire ou maison bourgeoise souhaitée.
Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo, références et prétentions.

Importante entreprise dans le domaine de l'énergie recherche en Seine-et-Marne pour son service commercial
UN CADRE
responsable du secteur des applications thermiques de grande diffusion. Expérience souhaitée dans l'animation d'un circuit de distribution de biens d'équipement des ménages. Diplômes études commerciales supérieures exigés :
HEC, ESSEC.
Ecr. sous nº 1483, HAVAS, 77008 MELUN CEDEX.

ÉDITEUR PARIS-8ᵉ
recherche

1) Jeune homme parfaitement bilingue allemand/français pour prospection clientèle allemande.

2) Jeune homme parfaitement bilingue espagnol/français pour prospection clientèle espagnole.

Emplois à tps compl. ou part.
Tél. 9 h-18 h : 42-68-18-24 pour R.-V.

La Ville de Tourcoing

recrute
POUR LE CABINET DU DÉPUTÉ MAIRE

UN CANDIDAT

- entre 25 et 45 ans ;
- disposant au minimum d'un diplôme du niveau licence ;
- sexe indifférent ;
- présentant une expérience administrative :
  - ayant déjà coordonné le montage d'opérations où interviennent plusieurs partenaires (financiers en particulier) ;
  - l'expérience acquise doit l'avoir été au niveau d'un secrétariat général ou d'un directeur (dans un organisme public ou une entreprise privée) ;
- capacité rédactionnelle évidente, orthographe hors pair ;
- esprit de synthèse ;
- ayant déjà dû faire preuve d'un respect permanent des règles de confidentialité ;
- salaire annuel brut : 131.314,48 F.

Adr. candidature et C.V. détaillé à : M. le Député Maire, Mairie de TOURCOING 59208 CEDEX.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SOREFI Haute-Normandie

Rouen

La compétence financière au service du développement

S'adapter aux contraintes du marché (particuliers, entreprises et collectivités locales), anticiper les besoins, imaginer des produits attractifs et pour cela construire des systèmes de gestion décentralisés et performants en concertation avec le réseau : le schéma de notre réussite est clair.

Dans le cadre de cette politique novatrice et volontariste, la SOREFI, organisme financier régional des Caisses d'Epargne étoffe sa Direction Financière et recherche :

Le responsable du département crédits

Réf. 1954

Ce poste fonctionnel, directement rattaché au Directeur Financier concilie à la fois le savoir-faire technique (Quels produits ? Quelles procédures ?) avec le conseil au réseau chargé de les promouvoir et de les gérer. Votre rôle va consister en tant qu'expert à concevoir de nouveaux produits ou services, *et à en définir et suivre les modes de gestion.*
Vous aurez en particulier la responsabilité de l'activité de crédits aux entreprises, en assistant le réseau dans son développement, et en montant directement les financements pour des opérations complexes et importantes.
Ce poste convient à un candidat âgé de 35 ans environ, diplômé d'études supérieures (grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs) ayant une expérience confirmée dans le domaine du financement aux entreprises.

Le responsable du département ressources

Réf. 1955

La mission qui vous sera confiée, en liaison directe avec le Directeur Financier, fait appel à vos compétences de financier et d'organisateur.
Associé à la conception et au développement de l'activité « ressources » (épargne et moyens de paiement), vous serez tout particulièrement *chargé d'étudier* les aspects *financiers et techniques et de mettre au point les systèmes de gestion* dans un souci de *rentabilité et de qualité* du service client. Responsable de l'exploitation des produits d'épargne et de placement (principalement des titres), dont vous optimiserez toute la logistique, vous aurez à manager efficacement une équipe jeune et à mettre votre savoir-faire au service des « entreprises » du réseau.
Cette fonction s'adresse à un cadre bancaire âgé d'une trentaine d'années ayant une expérience probante, notamment dans le domaine des valeurs mobilières.

Un chargé d'études et de prévisions

Réf. 1956

Votre mission principale sera de concevoir, bâtir et mettre en place des outils et tableaux de bord qui permettront d'affiner les prévisions de trésorerie à court et moyen terme. Vous participerez également à l'élaboration des prévisions financières annuelles.
Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce, d'Ingénieurs ou 3ème Cycle), *votre première expérience vous a permis de* travailler sur des outils d'analyses et de prévisions, de préférence dans le domaine financier.

Martine HAUTEKIET traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire en rappelant la référence qui vous intéresse.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Seita

Jeunes Diplomés, débutez dans le contrôle de gestion

Nous sommes leader du marché des cigarettes en France, employons environ 7 000 personnes réparties en 40 établissements et réalisons un CA HT de plus de 7,5 milliards de francs. Nous recherchons deux jeunes contrôleurs de gestion.

Contrôle de gestion à l'usine de Chateauroux

Réf. : 4206 M

Vous préparez les budgets annuels en conformité avec les objectifs de la direction. Vous établissez un contrôle budgétaire, et présentez mensuellement les résultats necessaires à la bonne marche de l'usine, en validant la fiabilité des données, et en contrôlant la cohérence des chiffres. Avec l'équipe dirigeante dont vous êtes membre à part entière, vous serez associé à la *résolution des problèmes de l'usine.*

Contrôle de gestion à la Direction Générale

Réf. : 4207 M

Au sein du contrôle de gestion central à Paris, vous participez à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion ayant pour objectif d'assurer la maîtrise de l'ensemble des paramètres de coût de nos produits. Dans un premier temps, vous *concevez et realisez des programmes, vous vous impliquez ensuite dans leur mise en œuvre* et en assurez le suivi. Vous assistez les utilisateurs dans la maîtrise de ce nouvel outil.

ESC ou Maîtrise de gestion, débutant ou déjà avec une première expérience, outre vos qualités de contact et votre sens du travail en équipe vous possédez une bonne connaissance de la comptabilité analytique, et vous vous sentez très attiré par les applications informatiques liées au contrôle de gestion.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence choisie (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe), 79/83, rue Baudin - 92300 Levallois-Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

SOURCES

Produits de luxe : Devenez...

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET PERSONNEL

à 1 heure de Paris

Un groupe de produits de luxe connu pour ses marques prestigieuses recherche le Responsable Administratif et Personnel de son plus gros établissement opérationnel (Recherche et Développement, production, gestion des ventes, 500 personnes).
Il anime une dizaine de collaborateurs, suit la comptabilité générale et la gestion du personnel d'une unité très informatisée (1 IBM 4381 et 1 IBM 4361) dont la logistique administrative est très en pointe.
Sa politique de recrutement et formation assure une gestion optimale des ressources humaines. Il exerce un rôle de conseil auprès du Directeur de l'établissement pour les relations sociales, se charge du reporting auprès des directions comptable et personnel du Groupe.
Enfin, c'est un homme de terrain dont les qualités d'écoute et de communication *permettent le maintien d'un excellent climat social sur le site.*
Nous attendons la candidature de diplômés de l'enseignement supérieur (I.E.P., SUP de CO + DECS...) âgés de 35 ans minimum, ayant exercé une fonction *similaire dans l'industrie.* Une bonne réussite à ce poste facilitera l'évolution ultérieure dans un Groupe de dimension internationale.
Le poste est situé à 100 kilomètres à l'Ouest de Paris.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 42/2374 A à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



tuileries Huguenot Fenal

Vitry Le François (51)

Un financier et trésorier astucieux dans la rigueur

30 ans environ, de Formation Supérieure en Comptabilité, Gestion Finance, vous avez depuis 5 ans une expérience professionnelle de Trésorier, d'Analyste Financier, de Contrôleur *Financier ou de Gestion dans le Secteur Industriel ou dans un cabinet d'expertise comptable* ou de commissariat aux Comptes. Une solide connaissance des circuits et relations bancaires et des implications juridiques sont un atout.

Filiale d'un Groupe Multinational Français, nous sommes nous-mêmes le 1er constructeur mondial de la Tuile en terre cuite (Groupe de 7 Sociétés - CA consolidé de 450 MF - 800 personnes - 8 Usines).

Notre santé et solidité sont étroitement liées à la flexibilité et au modernisme de nos outils industriels, à notre rigueur dans la gestion, à l'excellence d'une large gamme de produits et à notre sens de l'innovation.

Notre Direction Administrative et Financière recherche près d'elle un **TRESORIER, CADRE FINANCIER** qui, outre la gestion des fonds, s'attache à préparer, penser, organiser, prévoir la mise en œuvre d'une politique financière la mieux adaptée aux objectifs fixes par la DG *(gestion prévisionnelle de trésorerie, liquidité, octroi de crédit, investissement, etc...).*

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9690 HFM à notre Conseil 17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

SOURCES

Important Etablissement Financier
recherche

CHARGE D'ETUDES COMPTABLES

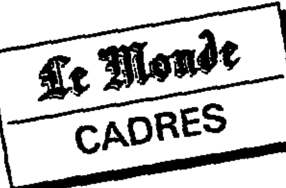
Au sein de la Direction des Etudes Economiques, il participera à l'établissement et au suivi du tableau général des ressources et emplois de l'établissement.

En liaison avec la comptabilité générale, il procèdera à l'étude et à l'analyse des différents états *financiers* et *documents* comptables.

De plus, il sera associé *aux analyses prévisionnelles* impliquant l'utilisation de *modèles* de simulation.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole Supérieur de Commerce,...) de niveau DECS ayant 2 à 4 années d'expérience professionnelle.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 30944 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



L'A.D.I.M.A.C.
(Association pour le Développement Industriel du Massif Central)

RECHERCHE

TROIS CHARGÉS DE MISSION

basés respectivement à Clermont-Ferrand, Rodez, Limoges.

LEURS MISSIONS : participer aux côtés des chefs d'entreprise au montage de projets industriels (implantations de nouvelles usines, créations de nouvelles activités, diversifications, restructurations, reprises), assurer la liaison avec les administrations d'Etat, les collectivités territoriales et les organismes consulaires.

Après une solide formation initiale (X, Mines, Centrale, HEC...), ils auront acquis au cours de leur expérience professionnelle les capacités à apprécier, dans les projets industriels, la cohérence entre les différents aspects stratégiques, organisationnels, techniques et financiers. Complètement autonomes sur le terrain, ils auront le sens du contact au plus haut niveau avec le monde de l'entreprise, de l'administration et des élus.

Envoyer C.V. avec photo, lettre manuscrite et prétentions à A.D.I.M.A.C.
Bénédicte BOISSIER, 30, rue Georges-Clemenceau, 63000 CLERMONT-FERRAND.
Tél. : 73-35-20-05.

Possibilité pour les fonctionnaires de détachement ou de mise à disposition auprès de la D.A.T.A.R.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Cabinet d'Audit de dimension nationale

recherche pour ses bureaux de PARIS, LILLE et METZ

- **EXPERTS COMPTABLES ou MÉMORIALISTES**
- **COLLABORATEURS CONFIRMÉS** (3 à 5 ans d'expérience) **ET DÉBUTANTS** *(MTSCF, écoles de commerce, DECS, etc.).*

Pour missions de Commissariat et de Conseil, notamment dans le secteur de l'économie sociale et des Comités d'Entreprise.

Envoyer C.V. + prétentions sous nº 8069 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, PARIS-7e.

AGENTS DE CHANGE

Recherche

TRADER OBLIGATIONS

Pour renforcer équipe existante

1 an expérience minimum sur marché obligataire.
Rémunération fonction de l'expérience et des qualités personnelles.

Adresser CV, lettre manuscrite.
Ecrire sous nº 8062M *Le Monde Publicité*,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque



A La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, nous avons toujours privilégié le dynamisme et la qualité de notre gestion. Cette philosophie nous a permis de devenir l'une des toutes premières banques privées en France.
Pour notre nouvelle salle des marchés, nous recherchons notre

OPERATEUR MATIF

Diplômé d'une grande école scientifique (X, *Mines, Centrale...*), vous avez déjà acquis une expérience significative du MATIF. Dynamique, vous faites preuve d'un *professionnalisme* à toute épreuve.
Venez valoriser au sein d'une équipe jeune, votre pratique du MATIF en affirmant sur votre marché la présence et les intérêts de la Compagnie *Financière.*
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence LMOM, à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque - Secrétariat Général 47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

SOURCES

ANALYSTE FINANCIER

Responsables

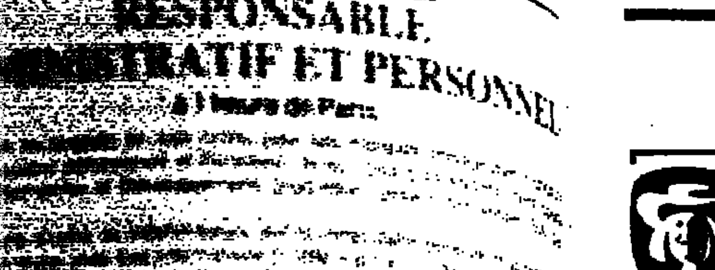
Digital : un

POLYVALENCE

POUR UN(E)

POURSUIVRE
NOTRE POLITIQU
LA GESTION D

SECTEUR DES CREDITS



RESPONSABLE

TRATIF ET PERSONNEL

Huguenot Fenal

Vitry le François

financier et trésorier

CHARGE D'ETUDES

COMPTABLES



OPERATEUR MATE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

QUAKER FRANCE

Filiale d'un important groupe américain en France : 1 milliard de F. de C.A. sur les marchés porteurs de l'alimentation animale et des céréales pour petits déjeuners, recherche

1 ANALYSTE FINANCIER

Il aidera le Responsable du Plan dans les étapes de préparation des états financiers prévisionnels et dans tous les projets ou analyses souhaités, soit par les décisionnaires, soit par la Maison Mère.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation Ecole de Commerce - débutant ou avec une première expérience.

Une bonne connaissance des principes comptables et financiers de base ainsi que de l'anglais, sont nécessaires.

Des possibilités d'évolution existent dans le Département Finances pour un candidat de valeur.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo à :
STE QUAKER FRANCE - Mr Y. ODIC
40, bd de Dunkerque - 13002 MARSEILLE.

Pierre Lichau

Crédit à la consommation

Banque - 400.000 F

Paris - Une importante banque recherche un directeur général pour sa filiale en création spécialisée dans le crédit à la consommation. Basé à Paris et placé sous l'autorité immédiate du président de la filiale, il aura pour mission de négocier les accords avec les prescripteurs suivant les orientations définies par le conseil d'administration. Commercial, développeur d'affaires, il disposera rapidement d'une petite équipe qu'il formera. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 35 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent), ayant une expérience commerciale confirmée dans le domaine du crédit à la consommation acquise dans un établissement spécialisé (niveau directeur d'agence, direction commerciale/marketing...). La rémunération de l'ordre de 400.000 francs sera fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9313M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Adjoint à la direction internationale

Banque - Nice

Cette importante banque régionale, filiale d'un groupe bancaire de tout premier plan, développe ses activités internationales et souhaite renforcer ses structures. Elle recherche un adjoint pour sa direction internationale. Rattaché au responsable de cette direction, il animera une équipe de 20 personnes et maîtrisera l'ensemble des opérations internationales (transferts/rapatriement, portefeuille, crédit documentaire, crédit court terme, comptabilité devises). Sa mission sera de restructurer son service pour lui permettre de soutenir la croissance commerciale. En particulier, il mettra en œuvre de nouveaux outils de gestion et participera à la refonte du système informatique. Ce poste s'adresse à un cadre bancaire âgé d'au moins 30 ans, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et/ou bancaire. Il dispose d'une expérience confirmée du management d'un service de traitements des opérations sur l'étranger. Après la phase de restructuration, il pourra évoluer au sein de la direction internationale, y compris dans les fonctions commerciales. Le poste est basé à Nice. Ecrire à Bruno COULANGE en précisant la référence A/X5031M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Savez-vous qu'il y a plus de 500 000 systèmes informatiques DIGITAL installés dans le monde ? Cela implique d'importants flux de matériels à gérer par nos futurs :

Responsables logistique

- **PROVINCE** (Réf. MON 453)
- **PARIS** (Réf. MON 454)

Sous la responsabilité du Directeur de département, vous assurez les approvisionnements en pièces détachées jusqu'à bonne réception auprès de nos techniciens du
SAV. Vous contrôlez les procédures en terme de coût et de délai.
Gestionnaire rigoureux, vous maîtrisez les techniques de gestion de stocks et définis-
sez les flux d'informations nécessaires entre les services logistiques centraux et les agences.
De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience d'animation d'équipe d'au moins 5 ans.
Une expérience de responsable au sein d'un SAV serait appréciée.
L'Anglais est un atout important.

Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence choisie à
Jean-Luc PERROT - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux -
BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

---

finance, informatique, conseil...

C'est un sort redoutable mais ô combien stimulant. Membres du réseau d'un 'big eight'', notre éthique, la qualité de nos prestations, la rigueur de nos standards sont autant d'éléments qui font la réputation de notre Cabinet dans le monde entier.
L'un de nos métiers : la conception, mais aussi (car nous sommes des gens concrets), la mise en place de systèmes d'information comptables et/ou de gestion. Le tout se construit habituellement autour de gros progiciels (du type DATA PACK, IBM, MC CORMACK, MSA et autres...) ou bien de systèmes d'aide à la décision.
Que vous veniez, de l'entreprise, d'une société de services ou du conseil, nous aimerions que vous soyez ingénieur ou gestionnaire, diplômé d'une grande école avec une expérience de mise en place de progiciels comptables et financiers. Si à environ 30 ans, rompu à l'informatique, vous avez déjà éprouvé vos qualités de meneur d'hommes, notre univers vous fera évoluer.

Condamné à l'excellence



Coopers & Lybrand associés

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions), sous référence 10.475-M à H. CARON, Division des Ressources Humaines, 56, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

POLYVALENCE ET DIVERSITÉ POUR UN(E) JEUNE DECS

H.F.

Au sein d'un grand Groupe privé d'Assurance, notre division établit les Comptes Trimestriels et Annuels, fonction qui comporte l'élaboration et l'application de l'ensemble des procédures comptables et fiscales.

Nous souhaitons accueillir un jeune diplômé d'études supérieures (BAC + 3 au minimum) possédant un DECS et une première expérience en grande entreprise ou en Cabinet d'Expertise Comptable.

Dès son intégration il secondera le Responsable du Service. Il verra ensuite sa fonction élargie à la prise en charge de missions diversifiées : révision des comptes de filiales et consolidation, gestion fiscale du Groupe, études d'opportunité dans les domaines comptable, fiscal, juridique...

Au carrefour de toutes les activités du Groupe, il sera en relation avec les services fonctionnels, notamment le Contrôle de Gestion et l'Informatique et avec les partenaires extérieurs. Il devra donc faire la preuve de son sens des contacts et de ses qualités d'implication, de rigueur et d'organisation.

Merci d'adresser lettre, C.V., et photo sous référence 2026/E à notre Conseil.
MILO Ressources Humaines, 3, Avenue des Ternes – 75017 PARIS.



AD'COM.

Très grande entreprise du secteur tertiaire bien implantée en Europe et en Amérique du Sud avec une forte volonté de développement international, nous cherchons, pour notre holding à Paris, un

juriste-fiscaliste international, H/F

Au sein d'une structure légère et en liaison avec les directions exécutives, les responsables juridiques et les experts locaux, venez suivre la vie de nos sociétés et optimiser le fonctionnement du Groupe, en matière de pression fiscale, facilitation des flux financiers, stratégie de développement.

Votre expérience juridique et fiscale, acquise en cabinet d'avocats internationaux, en cabinet d'audit ou au siège d'une multinationale, a développé en vous la rigueur, la créativité et le goût du travail en équipe. Vous maîtrisez l'anglais, voire une deuxième langue (espagnol...).

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5106 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

POURSUIVRE ET ACTUALISER NOTRE POLITIQUE DE CREDITS, LA GESTION DE L'EFFICACITE.

DIRECTEUR DES CREDITS

Une Banque Populaire en province avec 480 personnes et une trentaine d'agences, gère avec efficacité 2,4 Mds de Francs de dépôts et 2 Mds d'emplois.
Membre du Comité d'Etat-Major et rattaché au Directeur Central, vous prendrez la direction des 4 services crédits : Etude-Engagements, Réalisation, Etranger et Contentieux-Juridique, ainsi que la complète responsabilité du département Ingénierie Financière (produits et services en assistance aux entreprises).
De plus vous serez en charge du développement quantitatif et qualitatif des emplois, en veillant tout particulièrement à la sécurité de nos engagements.
A 35 ans, Diplômé de l'enseignement supérieur, la pratique convaincante de la gestion d'engagements, le sens du management (une trentaine de personnes à animer) et un esprit de synthèse et d'analyse, vous permettront de mener à bien cette mission évolutive.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Rémi Chevalier, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram, 75847 Paris Cedex 17.

BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system

GRACE

Un grand groupe chimique international fortement implanté industriellement dans toute l'Europe (8 000 personnes).

L'une des plus grandes unités du groupe, GRACE Sàrl (1000 personnes) - 1 milliard de CA - située près de Rambouillet, est réputée pour ses techniques de pointe en matière de chimie et transformation des matières plastiques.

Afin de renforcer son service juridique, nous recherchons un(e)

JEUNE JURISTE

(MAITRISE, DOCTORAT)

Vous aurez pour mission de prendre en charge progressivement l'ensemble des activités juridiques de la société en étroite collaboration avec les services opérationnels.

Débutant(e) spécialisé(e) en droit des affaires, vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et avez de réelles capacités de communication.

La réussite dans cette première mission vous permettra une évolution rapide vers des fonctions à responsabilités, tant à l'intérieur de la société que dans notre organisation en France et à l'étranger.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous la référence MO 717 à :
André GUERRE - GRACE Sàrl - B.P. 9 - 28231 EPERNON

Organisation et Publicité

هكذا من الاصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées.

Pour ce faire, vous entretiendrez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devrez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. DC 1331

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières
9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

Filiale d'un grand groupe international nous recherchons pour notre siège *situé à Paris 8e un*

JURISTE D'ENTREPRISE

Au sein de la Direction Financière et Juridique, vous participerez à des missions variées : rédaction de contrats, questions de droit de la consommation et de la distribution, problèmes de responsabilités, gestion du droit des sociétés, affaires immobilières, documentation juridique...

Juriste généraliste, vous avez une solide formation en droit des affaires (DESS) ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

A 30 ans minimum, vous avez acquis une expérience similaire de plusieurs années de préférence dans une grande entreprise.

Nous vous offrons de sérieuses possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération brute annuelle *souhaitée, s/réf. 5025, à*

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

---

2 consultants gestion

Filiale du Groupe international McCORMACK & DODGE Corp., membre du Groupe DUN et BRADSTREET, nous sommes spécialisés dans la conception et la commercialisation de Progiciels d'Application de Gestion de haut de gamme.

McCormack & Dodge France, S.A.
membre du groupe Dun & Bradstreet

Votre profil :
- environ 30 ans ;
- une formation ESC ;
- *2 à 3 ans d'expérience au sein d'un service comptable* ou dans un cabinet d'audit.

Votre mission :
- vous conseillerez, formerez et assisterez les utilisateurs ;
- vous serez l'interlocuteur du personnel comptable et du contrôle de gestion au cours de *la mise* en œuvre des produits et de leur suivi en production.

Nous vous offrons :
- des progiciels haut de gamme en Gestion Financière et Gestion de Production ;
- l'opportunité de valoriser votre sens du contact humain et de la pédagogie ;
- de réelles perspectives d'évolution dans une Société en forte expansion.

Pour ces postes, merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prét. à **McCORMACK & DODGE FRANCE S.A.** *Tour Manhattan - 92095 PARIS-LA DEFENSE Cedex 21.*

MEDIA PA

Cette société (15 MF de CA, 45 personnes), autonome et décentralisée, filiale d'un groupe très performant et leader dans son domaine d'activité recherche son

Directeur général

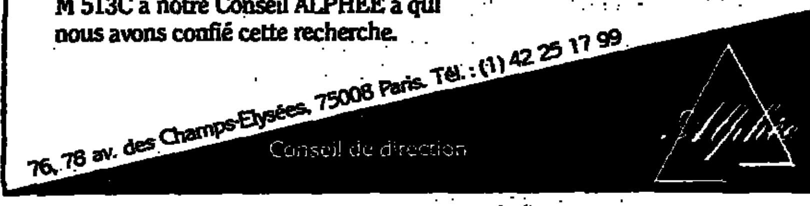
Dans le cadre d'une large délégation de pouvoir, il assume la responsabilité globale de la gestion commerciale, financière et technique de la Société, spécialisée dans la sous-traitance et la fabrication mécanique.

Cette opportunité doit intéresser un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce ou de Gestion), bénéficiant d'une première expérience de l'animation et de la gestion d'un Centre de Profit dans un contexte industriel.

La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

Le poste est basé dans la banlieue Nord de Paris.

Merci d'envoyer votre CV complet + lettre manuscrite sous référence M 513C à notre Conseil ALPHEE à qui nous avons confié cette recherche.



ESSILOR

1er groupe français en optique lunetterie, nous sommes leader dans ce domaine en Europe, et en progression constante sur le plan international. Nous devons ces résultats à notre volonté permanente d'optimiser la qualité de nos produits et à notre capacité à anticiper sur les nouvelles technologies. Mais nous savons que nous les devons aussi à nos *10400 collaborateurs pour qui* information, communication et évolution sont les meilleurs *moyens de progresser ensemble.*

Responsable administratif
de notre usine de Châlons-sur-Marne

De formation supérieure (minimum Bac + 4), saisissez l'opportunité d'un poste passionnant par sa polyvalence et son niveau de responsabilités, vous permettant de valoriser votre expérience, votre *dynamisme, et votre goût des contacts humains.*

Plus particulièrement affecté aux missions actives de la fonction personnel (formation, suivi des carrières, animation des cercles de qualité et de progrès...), vos actions viseront à optimiser le potentiel humain de l'usine (150 personnes), dans une politique générale de communication, de participation et de motivation. Responsable également de l'ordonnancement-lancement, ainsi que de la gestion des stocks, vous serez bien sûr assisté par des professionnels aux compétences reconnues.

Enfin, vous superviserez et coordonnerez les services de comptabilité analytique, en liaison avec la *comptabilité générale du groupe.*

Merci d'adresser votre C.V. manuscrit, lettre et prétentions sous référence 138 M à ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations - 57, av. de Condé 94106 SAINT-MAUR cedex.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Des responsabilités dynamiques...



AUDIT INTERNE

En liaison avec le Directeur Financier, vous aurez à :
- analyser et contrôler les bases de comptabilisation et les résultats de l'entreprise,
- exercer le rôle d'audit externe pour des filiales du groupe en France (toutes situées à Paris ou à proximité),
- élaborer, mettre à jour les procédures administratives et en suivre l'application,
- réaliser toute étude particulière et recommander les solutions appropriées.

Vous disposerez des moyens informatiques et des outils de gestion modernes.

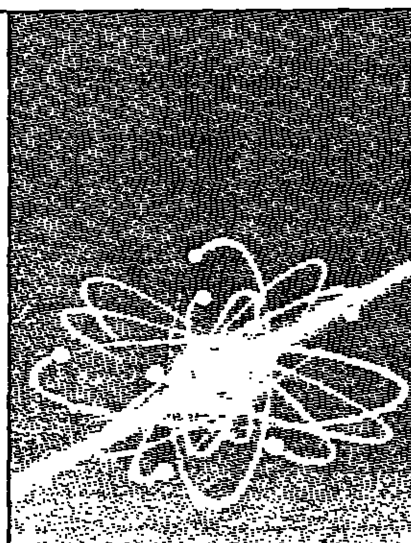
Jeune diplômé, vous possédez une formation comptable de base (DECS) et l'expérience des méthodes de gestion anglo-saxonnes acquises dans un cabinet d'audit ou au sein d'un groupe international. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Filiale d'un groupe anglo-saxon, en forte croissance grâce à la diversification de nos activités et aux mutations technologiques, nous sommes la première société française d'études de marché (750 personnes).

René PILLOY examinera votre candidature accompagnée d'une photo, sous référence 829/M.

Nielsen Recherches Marketing
9, avenue des 3 Fontaines 95000 CERGY.

CURRICULUM



ce qui bouge beaucoup ne se voit pas forcément...

MERLIN GERIN, c'est 18 000 personnes réparties dans le monde et travaillant sur les *technologies les plus avancées pour assurer la parfaite maîtrise de l'énergie électrique.* Le groupe réalise 8,7 milliards de CA dont 51 % à l'export.

Au sein de la Direction des Réalisations d'Ensembles, nous recherchons un

ingénieur gestion financière de contrats export

diplômé d'une école supérieure de commerce (HEC...) option finance internationale. Vous interviendrez sur les devis et contrats à l'exportation. Vous en assurerez l'élaboration, le suivi, le contrôle juridique, fiscal, financier, comptable et administratif. Ce poste nécessite bien sûr une parfaite maîtrise de l'Anglais et si possible de l'Espagnol ou de l'Allemand (fréquents déplacements à l'étranger).

En relation permanente avec les différents services de l'entreprise et les fournisseurs, interlocuteurs locaux, organismes français (banques, DREE, COFACE...), le candidat doit être autonome, responsable et apte à négocier.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. FLA 25, au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres, 38050 Grenoble Cedex.

la maîtrise de l'énergie électrique



JEUNE PROFESSIONNEL DE LA BANQUE

Diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Bancaire, vous avez une première expérience dans le traitement des opérations bancaires, et l'ambition d'évoluer vers un poste d'encadrement.

Nous sommes une banque spécialisée dans le financement des entreprises et notre développement est fortement orienté vers les nouveaux instruments financiers.

Dans ce contexte, nous recherchons un candidat à fort potentiel, qui sera chargé principalement d'adapter l'organisation du traitement aux évolutions technologiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 8928 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra.



Groupe Limagrain

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux *dans le secteur* stratégique des semences.

Contrôleur de gestion

- Notre Groupe est constitué de 40 sociétés employant 2300 personnes.
- Nous réalisons un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs dont 45 % à l'international.
- Notre recherche en biotechnologie et en sélection classique représente 8 % de notre chiffre d'affaires.

Vous avez une solide formation Grande Ecole de Commerce et de Gestion ou Ecole Supérieure d'Agronomie + 3 ème cycle de gestion.

Nous vous proposons d'intégrer l'équipe de contrôleurs de gestion de notre société Holding, basée à CLERMONT-FERRAND. Vous aurez pour responsabilités l'établissement des budgets et plans prévisionnels, l'analyse du réel et des écarts d'une branche d'activité.

Pour cette fonction où vous serez en relation avec les directeurs des sociétés de cette *branche, l'anglais* est indispensable.

De réelles perspectives d'évolution vous seront proposées au sein de notre Groupe.

Les candidatures (CV, photo et prétentions) sont à adresser avec la référence 402/LM à Groupe Limagrain - Département du Personnel - BP 1 - 63720 ENNEZAT.

MEDIA PA



COMPENSATION MANAGER : LA GESTION DES REMUNERATIONS CHEZ TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

1300 personnes en France dont près de 600 cadres. Des activités européennes de conception, fabrication et marketing de circuits intégrés, une comercialisation de systèmes informatiques de gestion et industriels, de produits grand public..., un siège européen près de Nice. C'est cette population de haut niveau extrêmement diversifiée que la Direction du Personnel a pour mission de gérer et de développer.

Nous vous proposons de nous rejoindre pour prendre en charge sous l'autorité du Directeur du Personnel l'ensemble de la gestion des rémunération de Texas Instruments-France. Vous assurerez notamment :

- L'analyse des évolutions du marché en termes de rémunérations et avantages.
- La définition et les propositions de politique salariale.
- L'administration des cycles d'appréciation de performance et d'augmentations de salaires.
- Le support aux organisations dans la mise en œuvre de la politique salariale.
- Les évaluations de poste (méthode HAY).

Nous recherchons un jeune cadre de formation supérieure ayant 5 à 10 ans d'expérience de la fonction Personnel, d'un profil éventuellement généraliste, ayant pu exercer un rôle de management, et si possible familier des questions de rémunerations et paie. La connaissance de la Convention Collective de la Métallurgie serait un avantage. La maîtrise de l'outil informatique et de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé près de Nice.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature sous réf. PERS/1087/1 M. TEXAS INSTRUMENTS FRANCE. 8/10 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay Cedex.

TEXAS INSTRUMENTS

média-system

Une société financière de réputation internationale recherche

un Analyste Financier Senior

Réf. AB 40

Paris

Répondant au directeur général, vous aurez pour mission de réaliser des études prévisionnelles des résultats de sociétés cotées françaises et étrangères, après interview de leur management, afin de conclure à des recommandations boursières performantes destinées à une clientèle institutionnelle internationale haut de gamme.

Age d'environ 30-35 ans, parlant couramment l'anglais, vous êtes formé aux études prévisionnelles et aux contacts au plus haut niveau.

son Futur Directeur Général

Réf. AB 39

Paris

Comme assistant de l'Associé-Gérant, vous aurez à votre charge, en plus d'études financières prévisionnelles, la tâche d'assister le dirigeant dans le marketing auprès des prospects, une coordination de l'équipe d'analystes et éventuellement certaines fonctions administratives.

Imaginatif, entrepreneur, parfaitement bilingue anglais, vous recherchez une structure vous donnant des opportunités de développement.

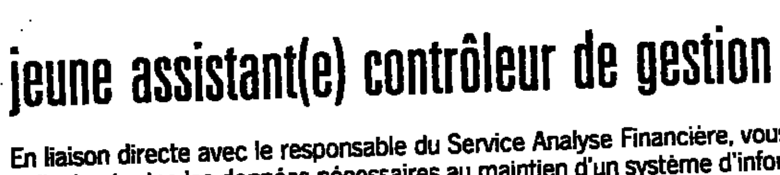
Contacter **Antoine Kamphuis** au **(1) 40.70.00.36** ou adresser CV + lettre manuscrite + tél + rém. actuelle à **Michael Page Banking, 19 av. George V, 75008 Paris** en mentionnant la référence.

Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement bancaire

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM



CAFÉ GRAND'MÈRE

FILIALE DU GROUPE JACOBS SUCHARD (GRAND'MÈRE, CARTE NOIRE, TOBLERONE, MILKA, JACQUES VABRE, ROCHER, EL GRINGO, VAN HOUTEN, COTE D'OR), LEADER SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN, NOUS NOUS CARACTÉRISONS PAR NOTRE DYNAMISME ET UNE EXPANSION EXCEPTIONNELLE. AUJOURD'HUI, LA SOCIÉTÉ CAFÉ GRAND'MÈRE EST CO-LEADER EN FRANCE SUR LE MARCHÉ DU CAFÉ AVEC DES MARQUES AUSSI PRESTIGIEUSES QUE CARTE NOIRE ET GRAND'MÈRE.

jeune assistant(e) contrôleur de gestion

En liaison directe avec le responsable du Service Analyse Financière, vous collectez toutes les données nécessaires au maintien d'un système d'information rapide et fiable, afin d'optimiser la prise de décision de notre équipe de Direction.

Vous sortez d'une grande école de commerce (ou équivalent : Sciences Po, Dauphine...). De fréquents contacts avec les différents services nécessitent des qualités relationnelles. Une forte personnalité, rigueur, sens de l'analyse, dynamisme, ainsi que la connaissance de l'anglais et une très grande mobilité, vous permettront d'évoluer rapidement dans le groupe.

Poste basé à Choisy-le-Roi (94).

Merci d'adresser votre candidature sous référence ACG à CAFE GRAND'MERE - Direction du Personnel - Z.I. "A" Noyelles-Les-Seclin - 59139 WATTIGNIES.

Organisation et Publicité

Une importante multinationale, leader mondial dans son activité (CA : 2 milliards FF) recherche pour sa filiale française un

Auditeur Interne

Paris

Rattaché à la Direction Générale, le candidat effectuera des missions d'audit comptables et opérationnelles au sein de la filiale française. De plus, il sera en relation avec les commissaires aux comptes afin d'établir les programmes de travail.

Le candidat retenu, âgé d'environ 27 - 29 ans, aura une formation supérieure (ESC, DECS ou équivalent) ainsi qu'une expérience de deux ans dans un cabinet d'audit ou dans un grand groupe industriel. Dynamique et aimant les challenges, il sera également doué d'un bon sens de la communication.

Un excellent niveau d'anglais est exigé.

Des possibilités d'évolution au sein de la société peuvent être proposés au candidat à terme.

Contacter **Ivan Pacaud au 40.70.00.36** ou envoyer CV + Tél + rém actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V - 75008 Paris** sous réf. 1050/1PLM.



Michael Page Finance

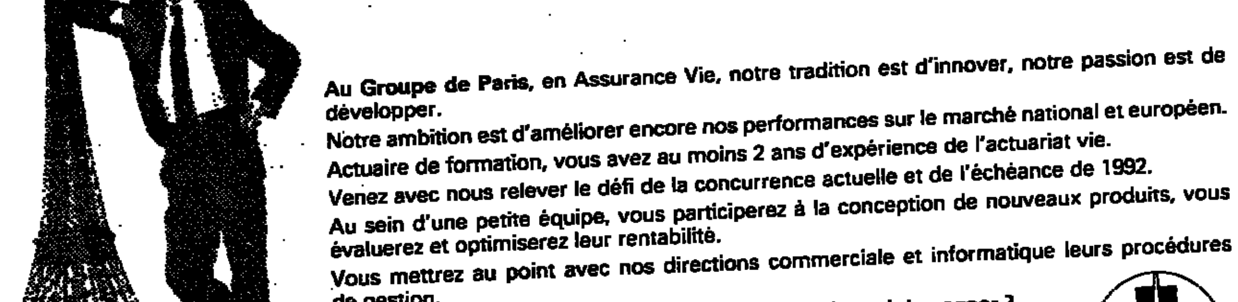
Spécialiste en recrutement financier

Paris.Londres.Bruxelles.Amsterdam.New-York.Sydney

ADICOM

ACTUAIRE





Au Groupe de Paris, en Assurance Vie, notre tradition est d'innover, notre passion est de développer.

Notre ambition est d'améliorer encore nos performances sur le marché national et européen.

Actuaire de formation, vous avez au moins 2 ans d'expérience de l'actuariat vie.

Venez avec nous relever le défi de la concurrence actuelle et de l'échéance de 1992.

Au sein d'une petite équipe, vous participerez à la conception de nouveaux produits, vous évaluerez et optimiserez leur rentabilité.

Vous mettrez au point avec nos directions commerciale et informatique leurs procédures de gestion.

Avez-vous envie de rejoindre un Groupe qui a pris le pari de gagner ?

Adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite + C.V. précisé de votre niveau de prétent.), s/réf. 1987/ACV, à notre Service Recrutement Cadres - GROUPE DE PARIS - 21, rue de Châteaudun - 75447 PARIS Cedex 09.



MEDIA PA

CERG FINANCE, FILIALE DU GROUPE ROTHSCHILD, NOUS SOMMES LA REFERENCE DANS LE DOMAINE DES LOGICIELS FINANCIERS

RESPONSABLE PRODUIT LOGICIEL FINANCIER

- À 30 ans environ, diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce Maîtrise DAUPHINE (ou équivalent) et titulaire du DECS, vous avez une expérience de 2 à 5 ans dans le département financier d'une entreprise ou dans un cabinet d'audit.
- Vous désirez vous orienter vers une responsabilité commerciale qui vous permettra de valoriser votre solide formation comptable et fiscale.
- Au sein de notre équipe commerciale, vous aurez à mettre en œuvre la politique marketing d'un logiciel de consolidation et serez chargé de sa commercialisation.
- Votre rigueur et votre tempérament commercial vous permettront d'évoluer dans le domaine pointu de la micro-informatique financière.

Ce poste vous intéresse : merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à l'attention de Marc CEBRIAN - CERG FINANCE S.A. - Tour d'Asnières - 4, avenue Laurent-Cély - 92606 ASNIERES Cedex.

CERG FINANCE

L'EXPERT EN LOGICIELS FINANCIERS

MEDIA PA

Notre esprit d'équipe.

Gagnez avec Dow !

Rejoignez notre équipe Crédit.

Dow est une entreprise aux dimensions internationales : 2ème groupe de chimie aux U.S.A. 6ème dans le monde.

Dans chaque pays, sa structure est souple et adaptée aux réalités du "terrain" ce qui permet de créer et d'entretenir un cadre aux dimensions humaines dans lequel chacun doit s'épanouir.

La philosophie d'entreprise de Dow est de miser sur des hommes et des femmes à haut potentiel qui se sentent totalement responsables et exigeants avec eux-mêmes. La priorité est donnée à l'initiative, à l'esprit d'équipe et à la compétence dans le cadre d'une grande disponibilité et d'une mobilité géographique compatibles avec une carrière internationale. Implanté en France depuis 1963. Dow exerce les activités suivantes : Chimie de base et chimie fine. Produits d'isolation. Produits pharmaceutiques. Produits phytosanitaires. Recherche. Fabrication.

- Vous êtes un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce avec une spécialisation finances / comptabilité.
- Vous êtes débutant ou avec 2/3 ans d'expérience
- Vous avez une excellente maîtrise de la langue anglaise.
- Vous ferez partie de notre département Crédit et serez chargé d'évaluer la capacité financière de notre clientèle, d'assurer l'encaissement des créances et l'établissement des statistiques de gestion.
- Basé dans un premier temps à Sophia Antipolis (06), vous serez amené à travailler en étroite collaboration avec les fonctions : ventes, marketing, comptabilité et finances et devrez entreprendre de nombreux déplacements auprès de notre clientèle française.

DOW. NOTRE RICHESSE CE SONT NOS HOMMES.

Ecrivez en envoyant CV + photo et précisez la réf :LM/C-DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines
Dominique FOURNIER LE RAY
BP 31 - 06561 VALBONNE CEDEX

* Marque déposée - The Dow Chemical Company

DOW

Michel Bary Conseil

La Compagnie Française de MOKTA

recherche

UN ATTACHÉ AU DIRECTEUR FINANCIER

TITULAIRE DU DECS OU ÉQUIVALENT

Ayant une expérience de plusieurs années de chef comptable et de contrôle de gestion.

Ce poste est à pourvoir dans un premier temps au siège social à VELIZY.

Le titulaire du poste sera ensuite, dans un délai de quelques mois muté dans une filiale au GABON.

Ne pas se présenter, ni téléphoner, écrire en envoyant C.V., photo et prétentions à :

Compagnie Française de MOKTA
41 bis, Avenue de l'Europe - BP 69
78143 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

Bleu



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Controller

FILIALE D'UN GROUPE ANGLAIS

Agé d'au moins 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (E.S.C. / Maîtrise de Gestion / D.E.C.S.). Votre expérience professionnelle en Entreprise ou en Cabinet vous a permis de travailler en milieu industriel et de bien connaître les normes anglo-saxonnes. Vous parlez couramment l'Anglais.

Vous souhaitez exercer aujourd'hui la fonction complète de Controller dans une Entreprise saine, soucieuse de la qualité et de la rigueur de sa gestion.

Nous sommes la filiale d'un important Groupe Anglais. Situé à Blois, notre chiffre d'affaires et nos résultats se développent de façon régulière. Le Controller que nous recherchons encadre une petite équipe de collaborateurs. Il est responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, du reporting et des budgets et de la trésorerie. Il participe à l'organisation et au développement de la Société en liaison étroite avec les autres services.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil Muriel ANIORT, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR - Référence 155-01 Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE



Groupe exerçant activité de conseil auprès des entreprises agricoles, nous recherchons

CHEF DU SERVICE FISCAL ET JURIDIQUE

Votre mission : • traiter les dossiers nationaux et suivre les contentieux • assurer les relations avec l'administration et les représentants professionnels • organiser la formation et l'animation régionales des spécialistes du Groupe.

Votre profil : • Grande Ecole Commerciale ou Corps d'Etat (Inspecteur Principal des Impôts) • Compétences très approfondies en fiscalité agricole et en droit des sociétés • Expérience confirmée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la *référence* 5013/LM, à

MEDIA PA

71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Grand Groupe Industriel Français implanté également aux Etats-Unis, notre croissance nous amène à rechercher un jeune cadre financier de haut niveau et à fort potentiel pour rejoindre l'équipe de notre Direction Financière.

CADRE FINANCIER EXPERT COMPTABLE

*A 28-35 ans environ, diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce** et titulaire de **l'expertise comptable**, votre première expérience dans les domaines de la comptabilité et de la finance vous décident aujourd'hui à opter pour une **entreprise** et une **mission d'envergure**.*

*Après une période de formation à nos procédures internes, vous aurez acquis une bonne connaissance des structures du Groupe en évoluant dans les différents secteurs qui le composent pour vous confier progressivement des **responsabilités importantes**.*

*Pour mener à bien votre mission, vous vous êtes déjà familiarisé avec les **milieux bancaires** et possédez de bonnes facultés d'adaptation alliées à une forte personnalité.*

Nous vous offrons un salaire très motivant ainsi que les opportunités et les moyens de concrétiser à terme votre carrière.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo indispensable, sous la réf. 5019/LM, à



C.V. 71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA.



MUTUELLE ASSURANCE ARTISANALE DE FRANCE

La M.A.A.F. (Entreprise de 4.000 personnes), l'une des plus performantes en Assurance, recherche pour son **BUREAU** de :

FORT DE FRANCE (MARTINIQUE)

UN RESPONSABLE DE BUREAU

ayant déjà exercé les fonctions d'animation de personnel.

- *Vous êtes titulaire d'une Maîtrise (ou Licence) de Droit.*
- Vous avez au minimum 5 années d'expérience professionnelle dans un poste de GESTION en SINISTRES CORPORELS.
- *Vous souhaitez travailler dans votre Département d'origine et connaissez parfaitement bien l'environnement régional.*

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1002 à E. PENALBA, Service Recrutement - M.A.A.F. - Chaban de Chauray - 79036 NIORT CEDEX

Organisation et Publicité

TEXAS INSTRUMENTS

JEUNES ANALYSTES FINANCIERS

De formation HEC, ESSEC, ESCP ou ingénieur complétée par un MBA, vous débutez ou possédez une première expérience.

Vous souhaitez intégrer une société aux systèmes de gestion extrêmement performants qui vous permettra d'exercer vos compétences dans un environnement et dans des postes très diversifiés.

Nous offrons deux opportunités de début de carrière que nous vous invitons à examiner ensemble.

- Au sein du Contrôle Européen de notre division Semiconducteurs (6 usines en Europe), vous exercez une fonction d'analyse qui vous amènera à développer votre sens de la communication dans un environnement international.
- Rattaché à la Direction administrative et Financière de Texas Instruments France, vous acquerrez une très bonne connaissance de la structure financière de notre société.

Pour ces postes, basés à Villeneuve-Loubet près de Nice, la maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique est indispensable.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature sous référence FIN/10 87/LM, TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay Cédex.



média system

Fiscaliste



Au sein de la Direction Financière du Groupe, vous traiterez plus particulièrement des problèmes fiscaux internationaux. Des missions à l'étranger sont donc à prévoir.

De formation juridique supérieure (option fiscale), vous avez une expérience de 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet, vous parlez anglais et, si possible, allemand.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser lettre + C.V., sous la réf. 7/M/08, à **TOTAL CFP** Service Recrutement Cadres - 5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS Cedex 16.

TOTAL

Réponse et discrétion assurées.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

MEDIA PA

ECONOMISTE CONFIRME(E)

Vous avez valorisé votre formation supérieure (X, CENTRALE, MINES, HEC, ESSEC, ESCP, IEP ... + formation économique complémentaire) par *une expérience de 3 à 5 ans* dans une banque, un établissement financier ou un bureau d'études économiques.

Vous aurez à analyser la conjoncture économique de certains pays en voie de développement et à évaluer les risques encourus par la banque sur ces pays. Une bonne connaissance du Moyen-Orient et de l'Asie serait appréciée.

Cette *première affectation vous ouvrira* de nombreuses opportunités en France et dans le réseau international.

Bien évidemment, vous parlez couramment anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la référence *EE 1050 M* à

Banque INDOSUEZ
Service Recrutement-Carrières
9, rue Louis-Murat
75371 PARIS Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

SOURCES

Jeunes diplômés motivés par les marchés financiers•••

... rejoignez notre groupe d'établissements financiers et venez renforcer notre *Direction Financière*.

De formation supérieure, grande école commerciale ou scientifique, débutant ou possédant une première expérience, c'est votre fort potentiel, votre motivation pour les marchés financiers et votre capacité à assumer rapidement des responsabilités qui pour nous feront la différence.

En liaison étroite avec les différents opérateurs de notre salle des marchés, votre mission est double :

- réaliser ou analyser différentes études financières en vue de développer l'utilisation de nouveaux instruments financiers (options, MATIF...)
- créer, proposer, mettre en place des outils d'aide à la décision. Votre maîtrise de la micro-informatique est pour cela indispensable.

Vos qualités personnelles, méthode, rigueur, facultés à communiquer sont autant d'atouts qui favoriseront votre évolution. Poste basé en proche banlieue est de Paris à 5 mn du RER.

Adresser CV, lettre, photo, prétentions à Média-System (réf. 17989) 2 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Marchés Interbancaires

Jeunes Opérateurs

Très jeune société en France, notre vocation est d'apporter des prestations novatrices et performantes dans le domaine des transactions interbancaires. Notre savoir-faire nous assure de larges perspectives d'évolution. Dans ce cadre de développement, nous recherchons plusieurs opérateurs.

Votre rôle : faciliter, en tant qu'intermédiaire, l'achat et la vente de titres (Obligations, Bons du Trésor...) pour le compte de vos clients. Au cours de fréquentes conversations téléphoniques avec ces derniers, vous vous assurerez de leurs différents besoins, et saurez établir d'excellentes relations.

Nous vous voyons jeune, avec une formation supérieure de gestion et une première expérience d'au moins 1 an dans le domaine des marchés financiers. Au-delà de vos connaissances nous nous attacherons à votre dynamisme et à vos qualités relationnelles.

Nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre notre équipe et d'exercer vos talents au sein d'une structure très évolutive, dans un domaine en constante évolution

TEG, notre conseil, vous remercie d'adresser sous la *référence* M 68710, votre dossier de candidature qui sera étudié avec la plus grande confidentialité.

TEG,
113 rue de l'Université
75007
PARIS.



DESSEIN



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Juristes/Fiscalistes

LILLE **NICE**

Nous sommes un Cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux à vocation internationale et notre clientèle est constituée à la fois de sociétés multinationales et de PME régionales.

Nous recherchons dans le cadre de notre développement en Province :

- un collaborateur Conseil Juridique et Fiscal, qui, basé à **SOPHIA ANTIPOLIS** au sein d'une équipe pluridisciplinaire, devra prendre en charge et développer le bureau de la région **NICE-COTE D'AZUR** ;
- un collaborateur Conseil Juridique et Fiscal, qui, basé à Lille sera chargé de la création de notre activité dans la région **NORD - PAS DE CALAIS**.

Les candidats devront justifier d'une expérience de 5 à 7 ans acquise au sein d'un cabinet français et/ou international.

Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

Envoyer lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo en indiquant votre préférence à Coopers & Lybrand Conseils, 56 rue de Ponthieu, 75008 Paris.

Coopers & Lybrand conseils — C&L

GRANDE BANQUE FRANCAISE INTERNATIONALE RECRUTE POUR RENFORCER SON SERVICE ASSURANCES A PARIS

UN CADRE IARD

Agé de 30 à 35 ans, diplômé d'études supérieures (Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise de Droit Privé), vous devrez posséder 5 à 8 ans d'expérience en tant que souscripteur de compagnie ou chargé de clientèle dans un cabinet de courtage.

Au sein d'une équipe de techniciens en assurance, vous participerez à des études portant sur les différents risques IARD du réseau et des filiales.

Ce poste requiert des connaissances techniques approfondies, une approche des problèmes en terme de gestion des risques et le goût des travaux variés.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, sous la référence 5017, à

MEDIA P.A.

71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

LES NOUVEAUX ESPACES

sep — Les nouveaux espaces

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre société est filiale du Groupe SNECMA, 26 000 personnes dont 3 400 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

La Société Européenne de Propulsion recherche, pour renforcer sa Direction Informatique,

INFORMATICIENS DE GESTION

Expérimentés et débutants, justifiant d'une formation supérieure (ingénieur, Miage ou équivalent).

Intégrés au service chargé des études et de la réalisation d'applications de gestion, vous vous verrez confier, selon votre expérience et votre profil, la responsabilité d'animer et de piloter une équipe ou de participer à la réalisation de projets.

Les qualités de contact et l'aptitude au travail en équipe seront très appréciées dans ces postes.

La taille de l'entreprise et du Groupe SNECMA peut permettre une réelle évolution de carrière.

Ces postes sont à pourvoir à RUNGIS.

Vous voudrez bien adresser lettre, CV et prétentions sous réf. NS5/30921 à SNECMA - Département Encadrement 2, bd Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

Société française de produits chimiques recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

Formation grande école scientifique ou cciale, ayant 3 à 5 ans d'expér. dans une société industrielle et une bonne connaiss. des systèmes d'informatique de gestion. Adjoint au chef de service contrôle de gestion, il sera responsable de la validation des prix de revient, de l'analyse des marges, du calcul de la rentabilité des investissements.

UN JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Diplômé école de commerce ou équiv., ayant qques années d'expérience.

Env. C.V. et prét. s/réf. 4198 à Pierre LICHAU, 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui tr.

Cabinet COMMISSARIAT aux comptes et expertise comptable Paris-17e

RECHERCHE

RÉVISEURS

D.E.C.S. (ancien) ou niveau. Expérience cabinet appréciée pour missions de révision sociétés cotées et P.M.E. Paris, province.

Env. C.V., photo et prétent. Cabinet Bernard ROUSSEL, 142, rue de Courcelles, PARIS-17e.

Valorisez votre expérience de l'Audit au sein d'un Holding Financier

ATTACHE A LA DIRECTION FINANCIERE

Ce groupe français du secteur du conseil en communication publicitaire mène une politique active de développement qui le conduit à renforcer ses structures.

Rattaché à la Direction Financière, le titulaire du poste participe aux différents travaux de l'équipe : budget, reporting, consolidation.

Il est également chargé de suivre la gestion de certaines filiales, de collaborer à diverses opérations financières : fusions, cessions, acquisitions, restructurations ou introductions en bourse.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes professionnels de formation ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE. Ils ont acquis une première expérience en CABINET D'AUDIT ou au sein de la direction financière d'un grand groupe. La pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Basée à Paris, cette fonction peut nécessiter de brefs deplacements en France et à l'Etranger. Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature a satisfaire des candidats exigeants.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 50/1232 D à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

UNE BANQUE INTERNATIONALE

PARIS-8e

recrute

UN(E) GESTIONNAIRE CRÉDITS ENGAGEMENTS

Il (elle) devra assurer :

- la gestion des dossiers crédit-export et des engagements ;
- le suivi des utilisations et des encaissements ;
- le suivi des commissions sur cautions ;
- le courrier relatif à ces tâches.

Travail en partie sur micro-ordinateur WANG et écran IBM.

Le candidat devra :

- pratiquer l'anglais (écrit-parlé) ;
- avoir de bonnes notions de comptabilité.

Adresser C.V., photo et prétentions au journal sous nº 8083
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Seita

Nous sommes leader du marché des cigarettes en France, employons environ 7000 personnes réparties en 40 établissements, et réalisons un CA HT de plus de 7,5 milliards de francs. Nous recherchons pour notre direction financière à Paris un cadre pour

Lancer et suivre un système comptable informatisé

Vous mettez en place un nouveau progiciel de comptabilité générale et l'adaptez à l'entreprise en proposant des solutions techniques et organisationnelles. Vous contrôlez la réalisation des programmes, apportez des solutions aux difficultés liées à la phase de lancement et formez le personnel utilisateur. Vous assurez le suivi des applications informatiques de l'entreprise ayant une incidence comptable et participez à l'amélioration des procedures bien sûr comptables mais aussi fiscales de la Société.

La trentaine, diplômé d'école de commerce ou maîtrise de gestion, vous êtes motivé par l'informatique et vous avez depuis 5 ans au moins évolué dans un service de comptabilité generale. Vous avez si possible participé à la mise en place et à l'utilisation d'un système comptable informatisé.

Merci de nous adresser lettre, CV photo sous référence 4205 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et



BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES

Membre de Syntec

Filiale d'un important groupe international leader sur le marché de la construction électrique et électronique recherche

Contrôleur de gestion H/F

LYON

Rattaché à la direction administrative et financière, vous aurez pour principales responsabilités :

- l'élaboration et le suivi des budgets, des tableaux de bord et l'analyse des résultats,
- l'établissement des reporting,
- de participer à la mise en place d'un système de comptabilité analytique.

De formation ESC, maîtrise de gestion + DECS..., vous justifiez de 2 ou 3 ans d'expérience acquise en milieu industriel.

La maîtrise de l'anglais est impérative.

De bonnes connaissances en micro-informatique seront vivement appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 291 à **MÉDIA P.A.** - 72, avenue Jean Jaurès - 69007 LYON - qui transmettra.

Nous recherchons pour notre Siège Central situé à Marcq-en-Barœul (Nord)

UN OPÉRATEUR DE MARCHÉS

Il aura :

- à négocier les opérations de prêts et d'emprunts sur les marchés ;
- à participer à la conception de produits de placements, de financement, de couverture de risque de taux ;
- à gérer un portefeuille d'entreprises et d'institutionnels clients ;
- à assister le réseau commercial dans le développement de ces produits.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà acquis une expérience en gestion de trésorerie d'entreprise au sein d'une Direction Financière d'un grand groupe.

Diplômé d'une grande école commerciale : HEC, EDHEC, ESSEC ou universitaire.

Compétence en micro-informatique appréciée.

Très bonne présentation et goût prononcé pour les contacts commerciaux de haut niveau. Connaissance de l'anglais (lu surtout) indispensable.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous la référence RD 43 à :

BANQUE POPULAIRE DU NORD
Direction des Ressources Humaines
B.P. 349, 59020 LILLE CEDEX.

Banque Populaire du Nord

Agent de change

recherche pour son

DÉPARTEMENT TITRES

UN CADRE ADMINISTRATIF

De bon niveau, possédant une parfaite connaissance de la CAISSE DES TITRES et désirant rejoindre les équipes d'une charge en rapide développement et à vocation d'indépendance.

Si possible, le candidat fera état d'une expérience professionnelle acquise au sein de la Compagnie des agents de change.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétent. s/nº 8080 -
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Organisme bancaire
Département 22

recherche

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

30 ans environ, possédant D.E.C.S., justifie d'une expérience en entreprise ou en cabinet, ayant permis de mettre en pratique : comptabilité, fiscalité, animation d'équipes.

Des aptitudes aux études fiscales et financières, une pratique de l'informatique sont nécessaires.

Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. au Cabinet DAUEP, 42, rue Kéréon, 29000 QUIMPER.

Groupe de l'industrie de l'équipement de bureau (170 personnes) recherche un :

Expert Comptable

Vous avez une très bonne expérience du contrôle de gestion, de l'analyse financière et de la consolidation. Vous êtes habitué à travailler avec l'informatique.

Votre profil : diplôme expertise, expérience en entreprise ou cabinet.

Rémunéraiton : 250 à 300 KF selon expérience.

Poste à pourvoir en Touraine.

Adressez lettre, CV et prétentions sous référence 37/37/768 à Pascale GALAMPOIX, **DL Conseils**, 1 rue Grécourt, BP 1522, 37015 TOURS Cx.

Dominique Leligois Conseils

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉCOLES DE COMMERCE FAISONS ROUTE ENSEMBLE POUR INVENTER ET CONSTRUIRE LES SOLUTIONS DE L'AVENIR.

Nous renforçons notre potentiel administratif et proposons à un jeune **CADRE** de nous rejoindre.
Après une formation au sein de notre Société, nous lui proposerons une première mission de contrôle de gestion.

*Adresser votre dossier de candidature sous la Réf. 459 à notre Conseil : Société **A2M**, Martine CORNILLET qui vous présentera nos OPPORTUNITES DE CARRIERE.*
A2M, 361 rue Garibaldi, 69007 LYON - Tél. : 78 69 20 95



Située au Nord de Compiègne, nous sommes une société en pleine expansion : nous réaliserons en 87 700 millions de francs de CA, soit plus de 150 % d'augmentation en 5 ans.

Nous recherchons notre

CHEF COMPTABLE
H/F

A environ 35 ans, vous avez une formation supérieure de type DECS ou équivalent et une expérience réussie de quelques années à un poste similaire. Votre pratique courante de l'informatique, vos qualités de rigueur et de communication, votre disponibilité et votre sens de l'initiative seront des atouts complémentaires.

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, vous serez responsable de l'ensemble des services comptables jusqu'au bilan, de la gestion de trésorerie en valeur et du contrôle de gestion. Vous serez aidé dans votre mission par une équipe d'une dizaine de personnes. Votre rémunération sera fonction

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et prétentions, sous référence 5026/LM, à

MEDIA PA
71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

GROUPE EXPANSION

RECHERCHE

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Intégré au service contrôle de gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables de ces produits les résultats mensuels, d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse. Il devra en outre réaliser les études qui lui seront confiées et faire preuve d'initiatives pour en proposer lui-même. Il doit devenir l'interlocuteur de la direction et des responsables de département pour tous les problèmes de gestion concernant les produits dont il aura la charge.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débutant ou ayant un an d'expérience, motivé par une activité d'analyse rigoureuse des chiffres et leur interprétation et souhaitant rejoindre un groupe ou le travail en équipe et les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo) sous réf. CB M, sont à adresser à :
NICOLE JULHIET, GROUPE EXPANSION
2, rue Béranger, 75139 PARIS CEDEX 3.

VOUS ETES DIRECTEUR D'AGENCE DANS UN ETABLISSEMENT BANCAIRE

Diplômé de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, BAC + 4, + 5, vous assurez cette fonction depuis plusieurs années.
Négociateur et réalisateur commercial déterminé et performant, vous pouvez également faire la démonstration de vos réussites dans cette activité essentielle qu'est l'animation et la gestion d'une équipe.
Nous vous proposons de prendre

La direction de 2 agences

(RESSOURCES + EMPLOIS 260 Millions de Frs).
Dans le département DU GARD.

Si ce poste évolutif vous intéresse, vous adresserez une lettre de motivation, accompagnée d'un CV + photo, à la Direction du Personnel.
Banque Populaire du Midi,
BP 1033, 30013 Nimes Cedex.



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system



Vous possédez cette double formation. Un important groupe de Travaux Publics vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous pourrez y acquérir l'expérience comptable indispensable pour vous permettre de prendre à terme une fonction de généraliste dans le domaine de l'audit ou de l'administration de filiales.

Poste à pourvoir en proche banlieue Ouest de PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à AXIAL (s/réf. 5890), 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

OPÉRATION SPÉCIALE



Ne manquez pas ce rendez-vous dans notre rubrique OFFRES D'EMPLOIS

LUNDI DATÉ MARDI 20 OCTOBRE 1987

Le Monde : Point de rencontres des grandes ambitions

CABINET COMPTABLE
Paris-8e

recherche

UN ASSISTANT

Environ 25 ans.

DECS + 2 à 3 ans expérience exigés,
très bonnes connaissances comptabilité analytique.
Libre de suite.

TÉL. : 47-42-30-46.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 23 ans, étud. secondaires, 3 ans expérience électronique et transmission, étud. toutes propositions.
Ecrire à M. Aulery,
135, av. Aristide-Briand,
94230 CACHAN.

Cadre grande expérience en photogravure, fabrication, suivi clientèle, planning organisation, connaiss. montage électronique, étudierait toutes propositions dans secteurs arts graphiques. Disponible rapidement.
Ecrire sous le n° 6981
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 22 a., analyste-programmeur COBOL, 1 a. exp. s/IBM 4381, Bac D, DEUG B, *diplôme d'analyste-programmeur*, ch. place stable ou formation dans entreprise.
Tél. : 43-35-22-63.

J.H. 23 ans, diplômé OPÉRATEUR de saisie, très sérieux, ch. place stable. 48-75-50-24.

J.H. Bulgare, nationalisé français, ch. TRADUCTIONS BULGARE, anglais, russe, français. M. MIRTCHEV, 40-15-86-19.

Femme 54 ans, sérieuses références, cherche emploi sténodactylo. Tél. : 48-94-56-31.

F. 40 ans, Bac + brevet de technicien supérieur de secrétariat, expérience administrative et commerciale, disponible, poste stable.
Tél. : 43-02-85-38.

SUP. DE CO INSEAD - 40 ANS

DIRECTEUR FINANCIER

d'une holding, nombreuses participations, cherche poste de haut niveau de responsabilité : *montage d'affaires, prises de participations, fonds d'investissement, dans un contexte international.*

Faire offre sous réf. 5378 à l'Agence DESSEIN,
15, rue du Louvre,
75001 PARIS,
qui transmettra.

Un Américain résidant en France avec longue exp. des aff. entre la France et les É.-U. est à votre disposit. pour vous aider à l'implantat. de vos produits sur le marché américain. Prière de répondre avec tous détails relatifs aux produits et objectifs sous n° 8078 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. docteur 3e cycle Sciences Eco. bil. franç., arabe + angl. *Etudierait ttes propositions.*
Ecrire sous le n° 8079
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RETRAITE ÉDUCAT. NAT. 63 ans, bonne santé, instit. puis prof. (français, hist.-géo) ch. poste enseignant (primaire ou secondaire) FRANCE ou ÉTRANGER.
Tél. : 61-21-02-37.

ARTISTE PEINTRE - 40 ANS exp. commerciale parlant anglais et suédois
CH. TEMPS PARTIEL.
Horaires indifférents.
Tél. : 45-40-90-40.

JE NE VEUX PLUS ALLER AU LYCÉE !

PROF. D'HISTOIRE-GÉO DYNAMIQUE

Sens de l'organisation et commerce, culture artistique, exp. organisation de voyages.

CH. TRAVAIL DE RESPONSAB.

Tél. : 64-30-53-10.

CADRE SUP. - 55 ANS exp. direct. gale P.M.E. rech. contrats durée déterminée : intérims, redress. entr., liquidation. Expatriation acceptée. Tél. province : 46-49-20-69.

PROFESSEUR DE MATHS cherche un poste dans l'enseignement secondaire pour compléter ses heures de cours. Tél. : 47-07-96-62.

ING. DES ARTS ET MÉTIERS + ANS CNAM
dynamique, entreprenant, réalisateur inventif : plusieurs brevets, spéc. en thermodyn., mécan. électronique, responsable tech., d'études ; chef de projets de gde ind. après avoir redressé P.M.E. par création nouv. gamme de prod., ch. pour développement de carrière place *dans entreprise offrant* possibilité évolution France et étranger.
Ecrire sous le n° 8077 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

11e arrdt

BEAUMARCHAIS (PRÈS)
Superbe duplex 85 m² + terrasse, soleil. 42-72-40-19.

13e arrdt

Mº MAISON-BLANCHE
Studio tt cft, balcon. 330.000 F.
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

14e arrdt

AU CŒUR DE MONTPARNASSE
Appt neuf 30 m², très clair. 560.000 F. Bon investissement. Rens. sur avantages du neuf. Tél. : 47-81-33-70.

18e arrdt

STUDIO CFT	117.000 F
RÉCENT 17 m²	185.000 F
2 PCES CFT	246.000 F
3 PCES CFT	298.000 F

Immo Marcadet, 42-52-01-82.

Montmartre maison ind. 100 m², 2 niveaux, verdure, calme. Libre imméd. Agences s'abstenir. Tél. : 48-34-15-16 *ou sur répond. : 40-15-04-28.*

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
R. Fessart. Mº Jean-Jaurès, 2 p., tt cft, 52 m², imm. mod. 500.000. Cruz, 42-66-19-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR
PROX. R.E.R. - LE PARC
Compagnie d'assurances vend 3/4 p. de 400.000 F à 660.000 F, cave et park. inclus. U.I.U. - 45-39-85-68.

Province

LIBRE
STRASBOURG
MONTAGNE VERTE
Appt 84 m² dans imm. 8 étages (4e ét. Sud, 2 terrasses E. et O.), toutes commodités, garage possible dans imm. Bus 14 et 24 à 50 m. 300.000 F. T. 88-39-41-17.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, *préfère RIVE GAUCHE, 16e* avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

IMMO MARCADET
Rech. appts toutes surfaces même à rénover.
42-52-01-82. 42-23-73-73.

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE NEUF
Superbe loft (50 m²), plain-pied sur terrasse privative (33 m²). Sans vis-à-vis, expo. sud-est. Prix : 7.500 F par mois. *Tél. : 47-81-33-70.*

APPTS DE PRESTIGE
160 ET 170 M2
Vue et prestations exceptionnelles. Prix élevé justifié. Tél. : (1) 42-25-43-53.

Région parisienne

ST-GERMAIN — RER
2 P. : 4 730 F, ch. comp.
3 P. : 5 980 F, ch. comp.
4 P. : 7 438 F, ch. comp.
SASIN — 42-78-27-06.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-06.

châteaux

DANS PARC 35 HA
100 KM PARIS (AUBE),
25 KM PROVINS
VASTE CHATEAU 3 000 m² habitables
Px 3 500 000 F. Tél. : 48-09-37-52

pavillons

MAUREPAS, sur 528 m² const. 79 compr. entrée, séj., chem., cuis. amén., à l'ét. 4 ch., s.d.bns, s. d'eau, gar. 2 voit., chff. ctr. gaz, cse mutation. 900.000 F. I.N. - 30-45-29-09.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliations depuis 80 F/ms. Paris-1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM, 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat.
ACCESS - 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO.
Loc. burx, secrét., tél., télex.
Domiciliation : 170 à 390 F M.
CIDES - 47-20-41-08.

locaux commerciaux

Achats

Médecins spécialistes rech. 150 m² professionnels, achat. Rue Michel-Ange. Urgent - 46-21-13-96.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger maison, appt, propriété, terrain, commerce
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, r. Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT
05-07-09-11

ERIC BEAUMONT CONSULTANT

Spécialiste du Recrutement Comptable et Financier

a le plaisir de vous annoncer l'intégration d'une nouvelle Consultante :

Rosemarie HEITZ

Sciences Po PARIS. Droit. Université de MUNICH
Contactez la au **45.63.03.10.**

• ERIC BEAUMONT CONSULTANT •
• 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS •

Ville région parisienne proche banlieue 55.000 hab. recherche

DIRECTEUR H./F. D'UN ÉQUIPEMENT CULTUREL DE QUARTIER

avec mission de participer au développement culturel de la ville.
Solide expérience de gestion. Exp. prof. de l'animation culturelle.

Adresser candidature et c.v. sous n° 8047 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER OPÉRA
rech. pour son service
BACK-OFFICE/TRÉSORERIE
CLASSE II ou III
Titulaire Bac G 2
Bonne connaiss. de l'anglais et nouveaux produits MATIFS - F.R.A. souhaitées.
Adr. C.V. + photo + prét. à FRANCACIP, réf. 846, 17, rue de la Banque, PARIS-2e.

secrétaires

Secrétaire bilingue anglais, longue expér., cherche poste Secrétariat privé ou PDG. Libre déplac. Ecr. CONTESSE Publ., s/réf. 30 814, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

UNIVERS DE LA GESTION

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
département d'éducation permanente

Marketing et gestion des achats-appro

Stage de perfectionnement à temps plein de 21 semaines (13 janvier - 15 juin 1987) permettant de maîtriser les techniques nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies en matière d'approvisionnement.

Public concerné :
- salariés en Plan de Formation ou Congé Individuel,
- demandeurs d'emploi (possibilité de rémunération).

Conditions d'accès :
- expérience professionnelle (3 ans minimum),
- Bac + 2 ou équivalent.

Contacter Géraldine LENOBLE (1) 47.27.68.96.

FORMATION SUPERIEURE en INFORMATIQUE

ANALYSTE D'APPLICATIONS

SUR IBM 4381 (18 semaines)
Assembler - Cobol - CICS - DL1 - Réseaux - DB Relationnelles - SQL
Oracle - Merise (niveau requis BAC + 3 / Tests d'admission)
PLACEMENT EN FIN DE STAGE ASSURE

M.T.I. Institut Privé

PARIS (1) 69.06.74.90 • TOULON 94.92.31.30

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en Systèmes Informatiques

Formation agréée pratique et théorique (800 heures) pour demandeurs d'emploi H./F. *diplômés enseign. supér.* (sciences, gestion, comm., etc.).

Candidatures débutants motivés sont examinées.

INSCRIPTION IMMÉDIATE
G.F.N. - 42-86-12-58.

propositions diverses

Tous traitements de textes : courrier, rapports, thèses, *mémoires, english to, español, tambien*, tarifs très modiques, ass. mot à mot. 48-40-42-41.

capitaux propositions commerciales

AGENTS COMMERCIAUX INDÉPENDANTS
recherchés par fabricants allemands réputés pour contrats d'association vente et distribution sur régions exclusives.
Ecrire sous n° 8 059 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Economie

SOMMAIRE

La grève des mineurs des Houillères du Nord

Ceux qu'on avait fait venir

La grève continuait lundi matin 12 octobre dans les cinq sièges des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC), malgré une tendance à la reprise du travail : la proportion des présents allait de 43% à Courrières et 52% à Aremberg à deux tiers à Oignies ou à l'Escarpelle. Le mouvement délimité aux mineurs marocains, laissera des traces : il aura fait exploser les angoisses provoquées par l'agonie du bassin houiller.

LENS
de notre envoyé spécial

Les Houillères, leurs salariés comme les syndicats n'ont pas encore très bien compris ce qui s'est passé en ce début d'octobre. Après un arrêt de travail partiel, le jeudi 1er pour la *« journée d'action »* nationale interprofessionnelle de la CGT, le puis 3 de Courrières s'est trouvé bloqué vendredi 2 à l'aube. Inauguré depuis avril au *« 3 de Courrières »* qui doit fermer le 31 décembre prochain, le nouveau *« plan social »* des Charbonnages de France, « le plan Pache » (1) n'a pas encore eu le temps d'y être totalement mis en place : fin septembre, les trois quarts des « jeunes », les moins de quinze ans d'ancienneté, qui devront quitter dès maintenant les Houillères, avaient été reçus au service du personnel pour y expliquer leurs intentions et leurs vœux. Mais sur les 187 (un peu plus de la moitié) qui ont déjà opté pour un des emplois proposés par les Charbonnages, une poignée seulement ont pu occuper le poste en question.

Refus du plan, signé par la seule CGC ? Si le mouvement s'étendait dans l'ensemble des puits dès la reprise, le lundi 5 octobre, il s'est très vite circonscrit aux mineurs marocains qui forment la moitié des ouvriers du *« fond »*, les autres reprenant le travail à partir du jeudi 8 (*le Monde* du 10 octobre). Pas un Français, ou presque, dans les « piquets de grève » passifs et silencieux en fait qui montent la garde à l'entrée des puits.

« Je demande la loi... »

Devant la grille du *« 3 de Courrières »*, comme devant le *« 9 de l'Escarpelle »* à vingt kilomètres de là, la scène a quelque chose d'exotique : quelques dizaines de Marocains, engoncés dans des bonnets de laine, des anoraks ou de longues djellabas, se groupent auprès de braseros installés dans des wagonnets à charbon, où se réunissent sous une grande tente autour de verres de thé à la menthe. Et par dessus les conversations on entend parfois une mélopée de muezzin... Les ouvriers qui sortent à l'heure du changement de poste leur accordent à peine un regard. Résignés mais apparemment inébranlables, les Marocains continuent leur action.

Leur mouvement est nourri par un sentiment d'injustice et d'isolement. *« En 1975, on est venu me chercher. Depuis, j'ai toujours travaillé comme les Français... Aujourd'hui on dit : les Français travaillent, les Marocains vont dégager. Je demande la loi... »* Doigt tendu, moustache frémissante, ce gréviste prend le cercle de ses camarades à témoins. La *« loi »* c'est le *« statut du mineur »*, ce sésame magique acquis il y a sept ans après les grèves de 1980 — la garantie de l'emploi aux Houillères, avec ses avantages ; gratuité du logement, du chauffage, des soins médicaux, comme pour les mineurs français et qui ne marche plus...

Yazid, boiseur au puits 10 d'Oignies, a été recruté en 1975 dans la montagne au-dessus de Marrakech, par une mission des Houillères — il se souvient d'avoir subi trois examens médicaux. La mine a été son premier travail. D'abord avec un contrat de dix huit mois à deux ans, trois fois renouvelé. Puis il a obtenu en 1980 le statut du mineur, il a fait venir sa femme. Aujourd'hui, il a quatre enfants. Son voisin, chef d'équipe à *« l'installation »* au fond — la mise en place des convoyeurs destinés à l'enlèvement du charbon, a suivi le même itinéraire. Comme à Talbot-Poissy la situation actuelle est l'héritage d'une politique de recrutement dans les années 70.

Ni partir, ni rester

Pour ces travailleurs, le statut de mineur et ses avantages étaient venus relayer l'encadrement et la prise en charge totale des foyers de célibataires durant les années de contrats où l'on venait louer sa force de travail. Aujourd'hui, le cocon, déchiré, est devenu prison. Les dispositifs du *« plan social »* — maintien au moins provisoire pour les plus anciens, promesse d'une offre d'emploi pour les autres, celle d'une formation — comme la possibilité du retour au pays ne présentent que des choix sans issue.

Un emploi ? *« Je ne connais que le métier de mineur, Qu'est-ce que je pourrais faire d'autre ?* dit Ahmed, trente-quatre ans. *Qui voudra de moi ? »* Suivre une formation ? *« Je n'ai pas été à l'école. »* De fait dans une région frappée par le chômage (de 13 % à 17 % de la population active selon les zones), les chances de trouver un emploi sont maigres. Déjà ceux qui peuvent prétendre à une mutation sont accueillis avec une grande réticence. Recrutés dans les campagnes du sud marocain avant tout pour leur robustesse, beaucoup ont un niveau de formation très bas, certains parlent à peine le français après dix ou douze ans de séjour. M. Verlaine, directeur des HBNPC n'a pas caché dernièrement à des interlocuteurs syndicaux que *« le retour au pays »* apparaissait comme la meilleure solution — la seule ? — pour la majorité d'entre eux.

Une solution que la plupart ne rejettent pas, même si elle ne va pas sans difficultés. *« Quand on est arrivé il y a quinze ans, on a construit toute sa vie familiale ici »* dit Laboucine, « traceur » de galeries à Oignies. *« C'est refaire une autre vie,* dit Ali, trente-deux ans, « piqueur » à Courrières, venu d'Ouarzazate il y a treize ans. *Mais avec quelle santé ? Et mes enfants ont fait toute l'école en français... »*

Ce qui est considéré par la direction comme une possibilité supplémentaire est ressenti comme une carte forcée sinon une obligation par tous ceux qui n'ont pas de projet personnel au cours des huit premiers mois de 1987, une trentaine seulement ont choisi le retour aux pays. Repartir, soit — on sait bien que la mine va s'arrêter — mais *« dans la dignité : « Je ne veux pas qu'on me traite comme une bouteille de plastique qu'on jette après avoir bu l'eau »*, déclare un gréviste. Un sentiment que les pressions exercées par certains cadres ou la mise en demeure adressée fin septembre par le directeur du personnel des HBNPC (2).

Un combat de principe qui ne concerne pas les autres mineurs *« Ils n'ont pas tort, mais chacun son problème. Pour moi, pas question de perdre une journée de plus »*, raconte un ouvrier chtimi : parvenu à sa vingt-neuvième année de mine — et à *« son dixième poste »* il souhaite tenir le plus possible avant d'être obligé de prendre sa retraite. Près de 40 % des mineurs de fond français, contre moins d'un quart des Marocains peuvent prétendre à une pré-retraite à quarante-cinq ans, le *« congé charbonnier »*. Après tout, les Marocains s'étaient-ils sentis concernés par les actions contre la récession du bassin ?

Chacun pour soi

Les Marocains eux-mêmes sont-ils si unis ? *« Ils sont plus solidaire que nous »*, affirme un délégué CGT M. Oignies. Solidarité un peu forcée ? Des syndicalistes évoquent des menaces adressées à ceux qui voudraient reprendre le travail. *« C'est un sujet dont je ne vous parlerai pas »*, lâche dans un souffle un responsable marocain. Derrière, on devine un conflit de générations. Les plus présents dans la grève sont les plus récemment arrivés, dans les années 1973-1977 : trop jeunes, évidemment pour bénéficier des mesures d'âge, et même pour être reclassés à l'intérieur des Charbonnages (3), trop vieux déjà pour être appréciés par d'autres entreprises, par exemple pour le terrassement qui aujourd'hui dit-on, manque de bras. Les « anciens » plus intégrés de surcroît dans le milieu environnant, éventuellement plus syndiqués, mais moins groupés ont d'autres cartes à jouer...

La grève a réveillé avec aigreur les oppositions entre les syndicats. La CGT est accusé par les autres organisations non sans quelques mauvaise conscience — de *« manipuler »* les Marocains. Une interprétation que démentent plutôt les sièges et les instances, certains soutenant la création d'une *« coordination des travailleurs marocains »* d'autres refusant toute distinction entre les Marocains et les Français. Officiellement, la CGT tient toujours le langage traditionnel de la relance de la production : *« du charbon il y en a »* mais à la base, les délégués ne l'évoquent guère — et se battent plutôt, comme les autres, pour améliorer le plan social.

Il n'y a pas qu'entre les syndicats que l'aigreur s'est installée : la jalousie guette entre les catégories et les communautés. *« Si on donne plus de garanties aux Marocains qu'aux Français, ça risque d'exploser,* dit un syndicaliste CFDT de l'Escarpelle. *Déjà, je me demande ce qui va se passer si la grève se prolonge trop... »* Et un délégué CGT avoue : *« Heureusement que les piquets se sont retirés, ça devenait sérieux. »* Xénophobie ? Pas même. Destinées à faciliter la *« fonte »* des effectifs en « collant » aux diverses situations, aux tranches d'âge, les mesures du plan social, à mesure qu'approche la fin des mines, provoquent un réflexe de sauve qui peut, de chacun pour si : il faut parvenir au moment décisif, entrer dans la bonne catégorie.

L'inquiétude, la nervosité commencent à gagner les cadres et les maîtrises, qui ont bénéficié de conditions de faveur dans le plan social (ce qui a motivé la signature de la CGC) pour assurer le repli en bon ordre. La société minière se décompose dans le Nord. Mais l'agonie des derniers survivants risque d'être douloureuse.

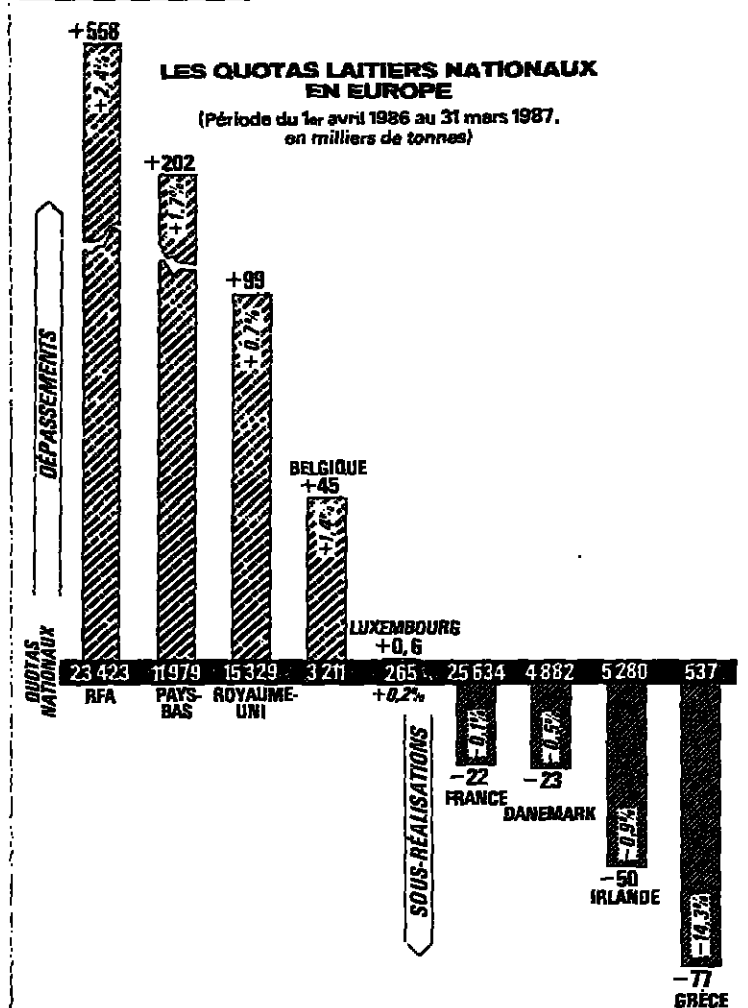
GUY HERZLICH.

(1) Du nom de M. Bernard Pache, directeur général de Charbonnages de France.

(2) *« A défaut de réponse pour le 15 octobre,* (pour le choix entre le retour au pays et la recherche d'un emploi de conversion), *nous considérons que vous faites votre affaire personnelle de votre propre reclassement ».*

(3) En principe, les salariés ayant de 15 à 25 ans d'ancienneté ont priorité pour une mutation.

AGRICULTURE



Le casse-tête des quotas laitiers

Les quotas laitiers institués dans la CEE restent un casse-tête pour les producteurs européens. A l'issue de la campagne 1987-1988 (1er avril-31 mars), la Belgique, la RFA et les Pays-Bas sont apparus comme les mauvais élèves de la Communauté. En violation des règles édictées par Bruxelles, ils ont distribué à leurs producteurs respectifs des quotas supplémentaires, aggravant du même coup la « marée blanche ». Pour la nouvelle campagne 1987-1988, commencée le 1er avril, c'est surtout dans l'Hexagone que le lait « déborde ». Si la France veut respecter son quota (25 121 milliers de tonnes), la collecte d'ici à mars 1988 devra diminuer de 11,2 % par rapport à son niveau de l'an passé sur la même période. La contrainte est particulièrement forte en Auvergne (où une baisse de 25% de la collecte est nécessaire), ainsi que dans les régions Rhône-Alpes (– 17 %), Aquitaine-Midi-Pyrénées, Centre-Bourgogne (– 16 %) et Poitou-Charentes (– 14 %).

AFFAIRES

La France et l'URSS étudient une vingtaine de projets de coopération industrielle

A l'issue d'une visite de trois jours en URSS à la tête d'une délégation d'une trentaine de chefs d'entreprise, M. François Périgot, président du CNPF, a déclaré que les entretiens avec les responsables soviétiques, notamment le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, *« avaient permis de débloquer certains dossiers et de créer une nouvelle dynamique favorable aux échanges entre les deux pays ».*

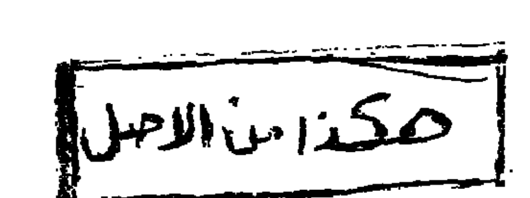
Les autorités soviétiques veulent de plus en plus associer des partenaires occidentaux dans des sociétés mixtes, mais le président du CNPF, sans rejeter cette formule, a exprimé son désir de poursuivre les formes classiques de coopération, les exportations traditionnelles de biens d'équipement, et de relancer la construction d'usines clé en main.

« Une vingtaine de projets d'envergure avec des entreprises françaises sont en chantier, a ajouté M. Périgot, *à des stades plus ou moins avancées. »*

Parmi les projets de sociétés mixtes, Pechiney étudie, par exemple, deux possibilités dans le domaine de l'emballage. Sidel, une PME normande, est également sur les rangs pour l'installation de deux lignes d'embouteillage, en particulier d'eaux minérales.

Parmi les « opérations classiques », Interagra escompte prochainement un nouveau contrat de 300 à 400 millions de francs pour la livraison de céréales, après un récent accord d'une valeur de 650 millions de francs portant sur 1,15 million de tonnes de blé et d'orge.

Un accord de coopération a été signé entre la Chambre de commerce et d'industrie soviétique et le CNPF. L'accord prévoit l'échange d'informations, des visites de délégations et un soutien mutuel pour l'organisation d'expositions dans les deux pays.





Economie

L'avenir du fabricant de papier journal

Le PDG de La Chapelle-Darblay présente une solution néerlandaise

Un nouvel épisode s'est joué, dimanche 11 octobre, dans l'affaire de La Chapelle-Darblay, avec la présentation par le PDG du groupe papetier français, M. John Kila, d'« *une solution de financement* » avec le hollandais KNP, l'un des leaders européens du papier. Spécialiste du papier couché (il en fabrique 600 000 tonnes par an), KNP apporterait 250 millions de francs à La Chapelle-Darblay, dont il deviendrait actionnaire, à hauteur de 30 % à 40 %, *via* une filiale qui reste à créer.

« *Ce plan, qui apporte des garanties d'avenir et ne nécessite pas de nouvelles subventions, a été soumis à l'accord du gouvernement* », indiquait, le 11 octobre, un communiqué de la direction de La Chapelle-Darblay. Dans le détail, il apparaît cependant que l'Etat (détenteur de 33 % du capital du groupe) est sollicité pour apporter 50 millions de francs. 200 à 300 millions de francs de crédits divers, émanant d'un pool bancaire conduit par Paribas (troisième détenteur de 33 % du capital) et le Crédit lyonnais, devraient aussi compléter le plan proposé, dont le montant total s'élèverait à environ 640 millions de francs.

Cette perspective de solution apparaît au terme d'une semaine très agitée chez le premier fabricant de papier journal. Le 8 octobre, son PDG, M. Kila, avait laissé craindre l'imminence d'un dépôt de bilan si l'Etat ne l'aidait pas à réunir au plus vite 500 à 600 millions de francs, et s'il n'était pas en mesure de rembourser 97 millions de francs à ses fournisseurs avant le lendemain soir...

Face à cet ultimatum, le ministre de l'industrie, M. Madelin, avait clairement signifié à la direction du groupe que « *la route des subventions était coupée* » et qu'il appartenait à elle seule de trouver une issue de secours (*le Monde* daté 11-12 octobre). « *Le moment venu, nous donnerons notre feu vert au meilleur partenaire, au meilleur repreneur, en fonction exclusivement des intérêts de La Chapelle-Darblay* », annonçait, le 10 octobre, M. Madelin, précisant qu'il « *veillerait à ce que les intérêts des contribuables français soient également préservés* ». Depuis sa reprise par M. Kila en 1984, le groupe papetier français a reçu des pouvoirs publics 1 950 milliard de francs, sur un total prévu de 2,3 milliards de francs. En juin 1986, le ministre de l'industrie avait annoncé le gel des aides de l'Etat à La Chappelle-Darblay : 300 millions de francs avaient ainsi été bloqués en 1987, et 50 millions devraient l'être pour 1988.

Un outil performant

Le 12 octobre dans la matinée, les pouvoirs publics réservaient leur réponse sur le plan proposé par M. Kila. On avançait, rue de Grenelle, que des contacts avaient été pris avec d'autres candidats, le Français Pinault Isoroy et l'Allemand Haindl en particulier.

A ce stade, il paraît exclu de fermer les portes de La Chapelle-Darblay, dont l'outil industriel est considéré comme performant par les différents actionnaires. La France reste en outre déficitaire en papier journal, avec une production de 275 000 tonnes pour une consommation de l'ordre de 580 000 tonnes. Il reste que, aux yeux du gouvernement, il n'est pas question d'apporter un soutien à tout prix à cette entreprise, dont les comptes actuels restent mystérieux.

Si les experts du ministère de l'industrie se sont penchés sur le bilan du groupe La Chapelle-Darblay, ils demeurent silencieux sur ce qu'ils ont appris. On sait seulement que le marché de la pâte à papier sur lequel évolue le groupe français est redevenu favorable en 1987, après avoir connu sept ans de crise. Les professionnels estiment que la consommation mondiale devrait dans les années à venir progresser de 5 % à 6 % par an. L'arrivée à maturité des forêts françaises plantées au siècle dernier devrait en outre permettre à la France et à ses fabricants de papier de connaître un approvisionnement meilleur.

La solution KNP est-elle, dans ce contexte, la plus opportune ? Le conseil d'administration de la *société néerlandaise devait se réunir* le 12 octobre au matin pour étudier la proposition. A La Chapelle-Darblay, la direction attendait surtout la réaction des pouvoirs publics.

« *Il faut réunir tous les partenaires autour d'une table pour trouver une solution. Il est inadmissible que, pour quelque raison politique ou autre, on sabote l'effort engagé* », estimait de son côté l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, à l'origine du « plan de sauvetage » de La Chapelle-Darblay de 1984, dont l'actuel gouvernement critique ouvertement le coût.

Sur le terrain social, le calme est revenu après la levée par M. Kila des mesures de mise à pied décidées la semaine dernière. Le juge des référés du tribunal de Rouen a, en revanche, provoqué les protestations de la CGT en se déclarant « *incompétent* » dans cette affaire. Il a estimé que, les sanctions prises étant d'ordre individuel et non collectif, il appartenait au tribunal des prud'hommes de statuer...

E. F.

ÉTRANGER

Bonn envisage la création d'un impôt de 10 % sur les revenus du capital

La coalition tripartite au pouvoir en Allemagne fédérale a pratiquement bouclé, samedi 10 octobre, un vaste programme d'économies fiscales de 19,4 milliards de deutschemarks (environ 65 milliards de francs), mettant ainsi la dernière main à son plan de relance de l'économie à l'horizon 1990.

Le plan de relance, qui comprend une baisse des impôts directs des personnes et des sociétés d'un montant brut de 44 milliards de deutsche marks pour activer la consommation et l'investissement, est considéré par la RFA comme sa contribution aux efforts internationaux pour tirer la croissance mondiale de sa torpeur. Bonn s'y est engagé au début de l'année devant les autres grands pays industrialisés du groupe des sept (G 7).

La réduction nette de la pression fiscale ayant été fixée à 25 milliards de deutschemarks, restait à trouver 19 milliards sous forme de baisse des subventions ou de hausse compensatoire de la fiscalité.

La principale innovation des décisions de principe prises, samedi, par les dirigeants des trois partis de la coalition – chrétien-démocrate (CDU), chrétien-social (CSU) et libéral (FDP) – est un élargissement à partir de 1989 de l'imposition à la source du capital, jusqu'ici très limitée en RFA. L'annonce du projet avait entraîné une forte baisse des valeurs boursières ouest-allemandes vendredi.

Le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a tenu, *dimanche*, à rassurer les investisseurs non résidents, en déclarant, au cours d'une conférence de presse à Bonn, que la réforme « *ne changera absolument rien pour les étrangers* », exclus de l'imposition à la source.

Le taux d'imposition unitaire de 10 % retenu par la coalition, qui devrait permettre des rentrées annuelles de 4 milliards de deutsche marks, a été fixé suffisamment bas pour « *éviter les effets négatifs sur le marché des capitaux* », a déclaré M. Stoltenberg à l'adresse des investisseurs ouest-allemands. L'imposition du capital en RFA sera encore inférieure à celle en vigueur dans beaucoup de pays ouest-européens, a-t-il estimé. Selon le ministre des finances, il s'agit d'un « *pas important vers un système fiscal plus juste et plus simple* ». Une hausse du *déficit de l'Etat fédéral étant* contraire à la philosophie de M. Stoltenberg, les dépenses publiques seront sévèrement comprimées. – *(AFP.)*

La lutte contre les escroqueries sur les aides communautaires s'intensifie en Europe

La lutte contre les escroqueries sur les diverses aides communautaires s'intensifie dans les différents pays européens. Dans trois d'entre eux en particulier, de nouveaux pas ont été effectués au cours des derniers jours.

Au Danemark, tout d'abord, après plus de quinze mois d'enquête et d'instruction, un premier verdict vient de tomber dans l'affaire du « carrousel fromager ». L'ancien directeur de la Société Toby Food, M. Treben Tobiassen, qui avait avoué avoir empoché 700000 couronnes (environ 600000 F) de subventions versées par les caisses de la CEE pour des ventes fictives de fromages danois à la Suède, a été condamné, la semaine dernière, à un an de prison ferme par le tribunal de Getofte (dans la banlieue de Copenhague), nous signale notre correspondante Camille Olsen.

En Italie, on apprenait l'arrestation, vendredi 9 octobre, par la police économique (Guardia di Finanza) de treize personnes à travers tout le sud du pays sous l'inculpation de fraude pour l'obtention de subventions communautaires aux excédents agricoles. Huit mois d'enquête ont permis à un magistrat d'Avezzano (Abruzzes) d'identifier un réseau de fraudeurs, tous reliés à la Société Comeco. Celle-ci recueillait les indemnités de la CEE destinées aux excédents de tomates, fruits et légumes.

Enfin, au Portugal, notre correspondant, José Rebello, nous indique qu'un scandale vient d'éclater, à Lisbonne, à propos de l'utilisation de fonds communautaires destinés à l'organisation de cours de formation professionnelle. Reconnaissant l'existence de « *signes de corruption* », le gouvernement portugais a décidé, jeudi 8 octobre, d'ouvrir une enquête sur « *toutes les actions et les services* » financés à part égale par l'Etat portugais et par le Fonds social européen depuis janvier 1986.

FISCALITÉ

Au « Grand Jury RTL-« *le Monde* » »

M. Alphandéry se prononce pour une aide aux investissements

« *Il faut utiliser les marges de manœuvre dont nous disposons pour revitaliser notre secteur productif.* » Confirmant l'intention des parlementaires barristes de voter le budget pour 1988 présenté par le gouvernement, M. Edmond Alphandéry, député UDF de Maine-et-Loire, a cependant défini, à l'occasion du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 11 octobre, « *une stratégie de développement économique et social* » qui diffère sensiblement de celle engagée par M. Edouard Balladur.

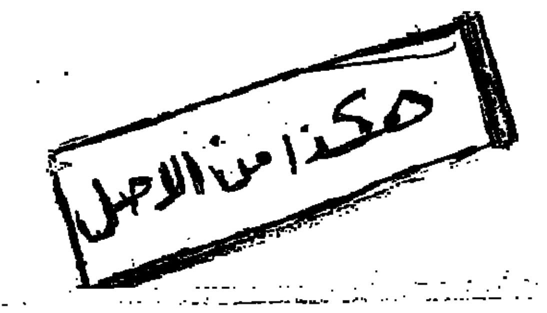
Proche de M. Raymond Barre, M. Alphandéry résume ainsi cette stratégie : « *Premièrement, il faut assurer une décrue des taux d'intérêt ; deuxièmement, il faut aider les investissements, même par des incitations fiscales ; troisièmement, il faut faire un crédit d'impôt pour la formation professionnelle ; quatrièmement, il faut décharger les entreprises d'une partie des cotisations sociales qu'elles paient pour le financement de la politique familiale.* »

Une telle politique permettrait, selon le député barriste, « *de renverser la situation* » en matière de chômage. A ce sujet, M. Alphandéry estime que « *M. Philippe Séguin tient des propos trop fatalistes* ». A propos des comptes de la Sécurité sociale, M. Alphandéry s'est déclaré « *convaincu que les décisions seront prises avant l'élection présidentielle* ».

EN BREF

● **Le contentieux franco-canadien sur la pêche.** – Le gouvernement canadien a décidé d'interdire la pêche aux chalutiers français dans les eaux territoriales canadiennes, alors que l'entrée dans les ports leur était déjà interdite. Cette décision fait suite à la rupture des négociations bilatérales, qui avaient commencé le 6 octobre à Ottawa.

● **Grève chez Bull à Angers.** – Les grévistes bloquent les accès de l'entreprise Bull à Angers (2 800 salariés) depuis une semaine. Des négociations entre la CGT, la CFDT, FO et la direction n'ont pas abouti. Les syndicats réclament une augmentation des salaires de 8 % et la direction proposait, en revanche une prime d'intéressement de 2 000 F. Elle s'engageait en outre à négocier des planchers de salaires et non des plafonds.



Economie

« La démocratie se déshonore en oubliant les plus faibles »
déclare l'abbé Pierre dans un appel en faveur des sans-abri

PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)
de notre envoyée spéciale

1987 est « l'année internationale du logement des sans-abri » : ainsi en a décidé les Nations unies, car un être humain sur quatre n'a pas de logement décent, et cent millions de personnes n'ont pas de toit. En France, l'abbé Pierre a suscité à Pont-Saint-Esprit, du 9 au 11 octobre, les premières rencontres humanitaires internationales sur ce thème, avec comme objectif de faire *« se manifester résolument et tenacement la volonté politique de prendre les initiatives urgentes qui s'imposent pour que soient logés décemment en France les sans-abris »*.

Pont-Saint-Esprit est une petite ville calme de neuf mille habitants. Heureuse, autant qu'on peut l'être. On s'y était mis en quatre pour accueillir celui qui, d'une voix étonnante pour sortir d'un corps aussi faible, parle avec des mots simples *d'aimer les autres. Cette fois*, il ne fait pas que souffrir, cet homme fragile au visage de Christ vieilli. Il accuse. Il ne veut pas que *« la démocratie se déshonore en oubliant les plus faibles »*. Et si les lois les oublient, c'est qu'elles sont mauvaises : *« Si dans une société les lois telles qu'elles sont faites ne permettent pas d'avoir une vie normale, la loi est devenue illégale. »* Il sait que le logement n'est pas tout, que le chômage est *« la tragédie la plus forte dans le temps actuel »*, mais il sait aussi que la perte d'un logement décent marginalise, clochardise en un temps record ceux qu'elle atteint.

Alors il crie, l'abbé Pierre. Il lance *« l'appel de Pont-Saint-Esprit »*. Il clame que le *« droit au logement décent pour chaque famille, chaque personne, est un droit fondamental »*, qui doit être inscrit dans la charte des Nations-Unies et dans la Constitution de la France (1). Il crée une Fondation Abbé Pierre (2), qui aidera à construire ou à réhabiliter neuf mille logements par an pour les plus pauvres.

Le financement ? L'Etat et les entreprises l'assureront en plus des dons. L'Etat en versant un milliard de francs de l'argent des privatisations (puisque l'argent des petits épargnants, au lieu d'aller grossir les livrets « A » des caisses d'épargne, qui financent le logement social est allé à la souscription d'actions des entreprises dénationalisées), mais il veut que les parlementaires lui fassent voir que *« l'hémorragie de la honte, l'hémorragie morale est pire que la dette que peut avoir le pays »*. L'Etat encore, en réservant à la construction de ces logements-là 10 % des terrains des administrations que l'Etat va vendre : en région parisienne cela ferait deux mille logements. Les entreprises ? En versant à la Fondation entre *3 %* et *5 %* de leurs dépenses de publicité : en 1987, cela ferait 1,8 milliard de francs, et la loi sur le mécénat leur en donne tout à fait la possibilité.

L'Etat dépense chaque année 100 milliards de francs, le dixième du budget de l'Etat pour le logement. Et il existe en France des milliers de sans abri ; 200 000 personnes, 200 000 familles ? On ne *sait pas* au juste.

Dans le même temps, il existe aussi des logements vacants : 7 % des logements du patrimoine HLM seraient vides, soit 200 000 logements. Il est vrai qu'un bon nombre ne sont pas en état, que d'autres sont situés dans des bassins d'emploi sinistrés.

Or on manque de place dans les centres d'hébergement (où l'accueil est momentané), comme dans les foyers de réinsertion (où on prépare la famille ou la personne isolée à reprendre sa place dans la société), tout simplement parce qu'on n'a pas de logement à offrir à ceux qui pourraient en sortir et payer un loyer même faible. Alors ils y restent. Une place dans un centre d'hébergement coûte 300 F par jour et par personne à la collectivité. Pour une famille avec trois enfants, cela fait 547 500 F par an, soit le prix d'un trois pièces.

Sans même compter les coûts induits, difficiles à calculer, de la délinquance, de la drogue, de la maladie physique et mentale, de l'absence d'instruction et de formation des enfants qui accompagne inévitablement la marginalisation d'une famille, on arrive à cette constatation délirante : un sans-abri coûte plus cher au contribuable s'il est sans domicile que si on lui bâtit un logement.

Parlementaires et hommes de gouvernement ne se sont pas bousculés à Pont-Saint-Esprit. Mis à part M. Gilbert Baumet, maire de la *ville, sénateur* (ex-PS, *non-inscrit*) et président du conseil général du Gard, qui invitait, on a pu voir MM. J.-P. Delalande (RPR), J.-F. Michel (UDF), G. Kuster (RPR) et Mme Georgina Dufoix (ancien ministre, PS). Un groupe interparlementaire devrait se créer, pour soutenir la Fondation et ses objectifs. M. Méhaignerie, actuel ministre en charge du logement, avait, de son côté, délégué son directeur adjoint de la construction. Sans plus.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Ce droit, qui était inscrit à l'article 1er de la loi Quilliot, a disparu de la* loi Méhaignerie.

(2) Libeller les chèques à l'ordre de la Fondation Abbé-Pierre, 2, avenue de la Liberté, 94220 Charenton-le-Pont.

REPÈRES

Croissance

L'INSEE révise à la baisse ses estimations

L'INSEE a légèrement révisé à la baisse ses évaluations de la croissance française depuis le début de l'année. D'après les résultats détaillés de ses comptes trimestriels (établis sur la base des prix 1980), le produit intérieur brut marchand a stagné au premier trimestre (au lieu d'une augmentation de 0,1 %) et a crû de 0,7 % au second (au lieu de 0,8 % annoncé en août). Au total, sur l'ensemble du premier semestre, le taux de croissance annuel a été de 1,2 % (au lieu de 1,4 % estimé en août).

Au cours du second trimestre, d'après l'INSEE, les importations sont restées à un niveau élevé, la demande intérieure hors stocks n'a progressé que de 0,3 % ; enfin, la baisse des exportations s'est poursuivie (– 0,9 %).

Chômage

Stabilité en Europe

En un an, le nombre de chômeurs dans les douze pays de la Communauté *européenne n'a pratiquement* pas augmenté (0,1 %), indique Eurostat. A la fin du mois d'août, et en données brutes, il y avait 15,7 millions de demandeurs d'emploi, soit 1,5 % de moins qu'en juillet.

Cette stabilisation s'explique par la forte baisse enregistrée en Grande-Bretagne et au Portugal, compensée par les augmentations qui se sont produites en Italie, en Espagne et en *France. Le chômage des hommes* diminue lentement (– 2,4 % en douze mois), tandis que celui des femmes s'aggrave (+ 3,1 %). Le nombre de chômeurs de moins de *vingt-cinq ans continue de diminuer,* malgré l'arrivée des jeunes sur le marché du travail à la fin de leur scolarité.

Pour les neuf pays (moins la *Grèce, le Portugal et l'Espagne) dont* les données sont complètes, le taux de chômage représente 10,9 % de la population active. Il est de 19,3 % en Irlande, de 14,3 % en Italie, de 12,6 % *en Belgique*, de 12,2 % *aux* Pays-Bas et de 11 % en France. En dessous de la moyenne européenne, viennent ensuite la Grande-Bretagne (10,5 %), la RFA (7,9 %), le Dane*mark (7,1 %) et le Luxembourg* (1,6 %).

Niveau le plus bas depuis 1982

Le taux de chômage au Canada a atteint en septembre son plus bas niveau depuis 1982, passant de 8,8 % de la population active en août à *8,6 %* le mois suivant, vient d'indiquer l'agence fédérale de statistiques. Le nombre des sans-emploi était de 1,03 million en septembre, soit 72 000 de moins qu'en août.

Le Monde

ECONOMIE

PRÉCARITÉ SOCIALE

Un salarié sur cinq n'a pas un emploi « normal »

Pour la plupart des jeunes, le passage quasi automatique de l'école à un travail stable relève du mythe.

DIX à vingt pour cent, selon les estimations, des salariés n'ont pas un emploi normal, c'est-à-dire à temps plein et à durée indéterminée. Les « formes particulières d'emploi », comme on les appelle faute de mieux, ne cessent de croître depuis la crise. Nouvelles pour la plupart, ces situations sont encore minoritaires, mais elles sont en train de modifier fondamentalement le marché du travail. Progressivement, la précarité gagne du terrain, comme l'a fait ressortir une communication devant la Conférence internationale des statisticiens, en juin 1987 à Paris, de M. Claude Thélot, chef de la division « emploi » à l'INSEE.

Un salarié sur cinq ne dispose pas d'un emploi normal à temps plein et sans limitation contractuelle de durée. Mais un salarié sur dix seulement est dans le même cas si l'on admet que le travail à temps partiel peut être choisi, et non subi. Selon les définitions, de 1,7 million à 3,4 millions de personnes connaîtraient d'ores et déjà l'emploi précaire.

Dans le même temps, la chute de l'emploi normal est constante. Le nombre des salariés *« à temps complet, sans recherche d'un autre emploi et sans limitation de durée »* recule d'environ 220 000 par an. Il était de 18,3 millions en mars 1982 ; il est revenu à 17,4 millions en mars 1986.

Quels sont donc ces emplois hors norme ? M. Thélot distingue une première catégorie, indiscutable, réunissant, à travers les différentes formules institutionnelles, 1 million de personnes en mars 1986. On y trouve l'apprentissage, l'intérim et les contrats de travail à durée déterminée — en augmentation depuis une dizaine d'années, — les travaux d'utilité collective (TUC), les dispositifs de formation en alternance et tous les types de stages — apparus plus récemment et en forte croissance.

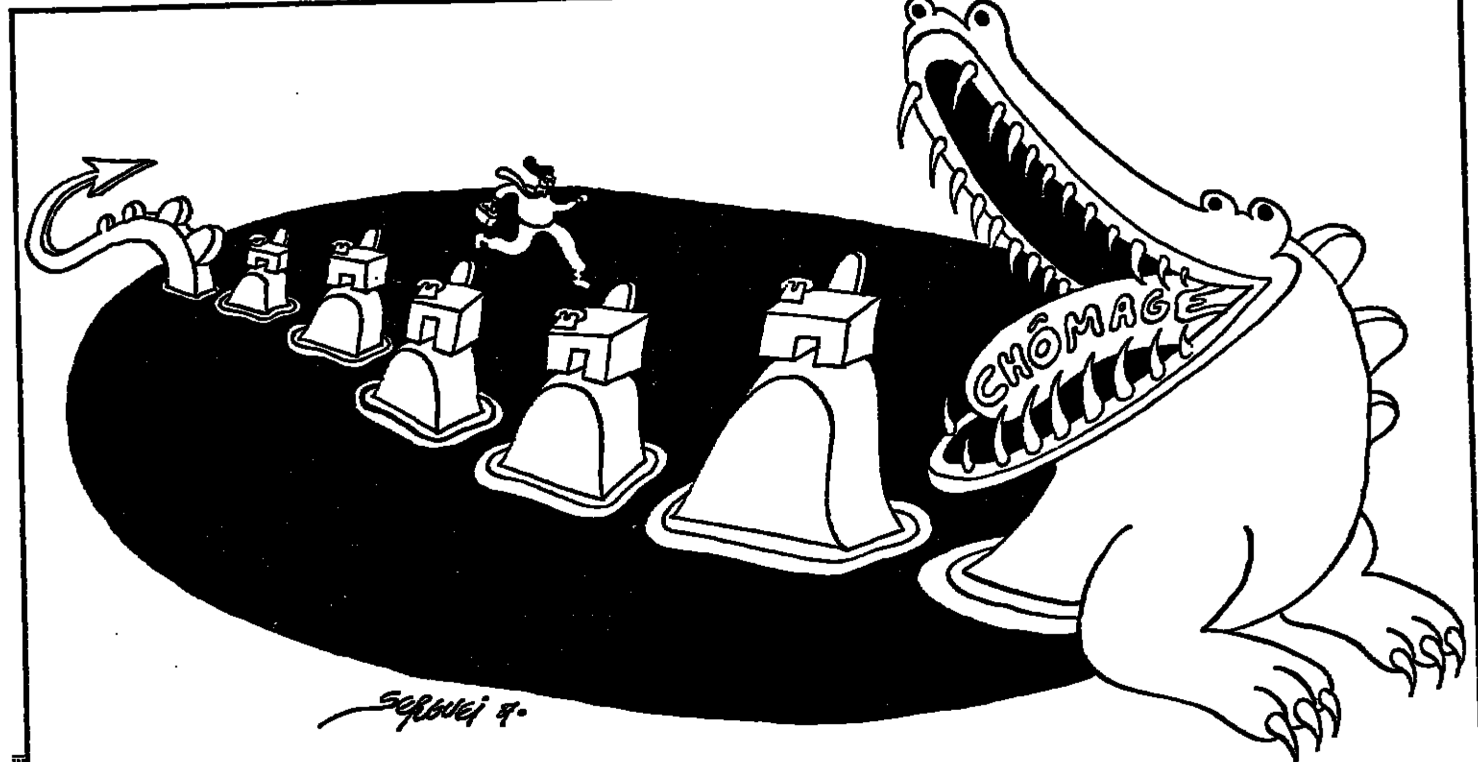
Aux confins du traitement social

Ce grand groupe ne rassemble que 4,6 % des actifs occupés et 5,5 % des salariés, *« mais il augmente rapidement depuis quatre ans »*. Aux confins du traitement social, il s'est encore développé sous M. Philippe Ségnin. Modeste en stock d'emplois, il a une grande importance dans les mouvements d'embauche et de renvoi, au point que 70 % des recrutements de 1986 dans les entreprises de plus de 50 salariés se sont faits avec un contrat à durée déterminée et que la moitié des sorties *« ont concerné un salarié qui avait ce type de contrat »*.

Viennent ensuite des catégories plus délicates à observer. Il y a les 250 000 personnes qui, en mars 1986, étaient en situation de sous-emploi. Elles travaillent moins que la norme ou que d'habitude *« pour des motifs précis »* et surtout déclarent chercher un autre emploi à temps complet. Il y a les 200 000 personnes qui cherchent un autre emploi parce que le leur est un emploi d'attente ou se trouve menacé. Leur contrat risque d'être rompu et le salarié comme l'employeur le jugent provisoire.

Il y a encore les 650 000 personnes dont la recherche d'un autre emploi est *« signe d'une certaine insatisfaction, d'une certaine inadéquation »*, même si la situation des membres de ce groupe est par nature difficile à apprécier. Ils constituent un « cas limite », reconnaît M. Thélot, qu'on *« les inclue dans les formes particulières d'emploi ou qu'on les regroupe avec la norme »*.

Enfin, autre cas limite, une dernière catégorie est composée des 2 millions de personnes qui occupaient un emploi à temps partiel sans déclarer vouloir en changer. Sont dans une situation intermédiaire les 15 % qui travaillent moins de quinze heures par semaine et les 65 % qui travaillent entre quinze et vingt-neuf heures. Si, comme le montre l'étude, tout incite à penser que ce mode de travail est plus choisi que subi, la décision du salarié est rarement autonome. Elle peut être aussi influencée par la situation générale du marché du travail.



Chez les moins de vingt-cinq ans surtout

Les travaux de M. Thélot montrent que les formes institutionnelles d'emploi hors norme se concentrent sur les moins de vingt-cinq ans (l'ensemble des apprentis, trois stagiaires sur quatre, la moitié des salariés à contrat à durée déterminée). A l'inverse, le sous-emploi comme les autres catégories, dont le temps partiel, s'adressent aux adultes.

Les employés de commerce, les personnels de service et les ouvriers non qualifiés sont davantage « précarisés » que les employés de bureau, les agents de maîtrise, les techniciens et les cadres. Deux tiers des jeunes filles employées de commerce ont un emploi de forme particulière. C'est parmi les ouvriers non qualifiés que la part des emplois temporaires est la plus élevée.

M. Thélot en déduit des pratiques typées selon la catégorie de l'entreprise.

● *Le tertiaire mobile :* les commerces, les services rendus aux entreprises ou aux particuliers, les hôtels, cafés, restaurants ont recours à toutes les formules, et seulement 69 % des emplois y sont normaux. Dans les hôtels, cafés, restaurants, les salariés à temps complet et à contrat à durée indéterminée sont relativement peu nombreux (une femme sur deux et deux hommes sur trois).

● *Le tertiaire à statut :* les télécommunications, la santé, les institutions financières, les administrations centrales et locales et les associations utilisent beaucoup les stages, dont les TUC, avec une préférence pour le travail à temps partiel pour les femmes.

● *Les industries légères :* l'agro-alimentaire, les biens de consommation, le BTP (bâtiment et travaux publics), l'agriculture se sont fait une spécialité de l'apprentissage, notamment pour les hommes.

● *Les industries lourdes*, enfin (biens intermédiaires, biens d'équipement, automobile, énergie, transports), emploient l'intérim et le contrat de travail à durée déterminée, principalement pour les jeunes. Mais les entreprises lourdes sont aussi celles qui ont le plus fort pourcentage de salariés normaux (90 % des effectifs).

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des secteurs, on peut dire que *« plus les établissements sont grands, plus la part des emplois normaux est importante »*. Le rapport est exactement inverse pour les petits établissements et les activités de service du tertiaire.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 42.)

LE DOLLAR, LE YEN, LE MARK ET LES AUTRES

Un interrègne monétaire

L'or ne retrouvera pas son ancien statut et l'ECU bute sur des difficultés politiques.

PAR CHRISTIAN DE BOISSIEU (*)

FACE à l'extension de l'incertitude (déséquilibres américains persistants, dette internationale, résurgence de l'inflation, surtout aux Etats-Unis...), la recherche de *points fixes* auxquels ancrer les politiques économiques, mais aussi les anticipations, est assez naturelle. Vu l'instabilité des taux d'intérêt et des agrégats monétaires, renforcée par l'innovation financière et l'ouverture des frontières, une attention croissante se porte sur les taux de change. Les partisans des « zones cibles » *(target zones)* pour les principaux taux de change ont réussi avec une certaine habileté à faire reconnaître, par les accords du Plaza, puis ceux du Louvre et lors de la récente assemblée du FMI et de la Banque mondiale, la légitimité de leur cause.

L'exigence affichée d'une moindre instabilité des changes se double depuis près de deux ans de la recherche d'« indicateurs objectifs », permettant à la fois de repérer les divergences, d'imputer les responsabilités et de corriger des asymétries trop criantes. La nouvelle initiative Baker, qui vise à introduire l'or, à côté d'autres matières premières, dans un indice avancé des pressions inflationnistes, sans pour autant remonétiser le métal jaune, participe de cette recherche d'indicateurs et de « points fixes » au moment où l'inflation menace de nouveau.

Il serait prématuré de tirer de l'expérience de ces derniers mois la conclusion que la formule des « zones cibles » fonctionne correctement et que l'on a, par cette voie, recollé certains éléments du puzzle monétaire international. Certes, le dollar a plutôt bien résisté aux mauvaises nouvelles sur le déficit commercial américain. Mais au-delà de l'influence exercée sur les opérateurs par le côté théâtral des réunions au sommet et par l'affichage d'une coordination plus étendue, les freins à la baisse du dollar ne tiennent-ils pas à l'absence d'une véritable *monnaie de substitution* au billet vert ?

Les interventions des banques centrales sont susceptibles d'impressionner à court terme le marché, surtout si elles sont coordonnées. Elles ne pourraient durablement s'opposer à une lame de fond. Le vrai test de la crédibilité des « zones cibles » reste à faire.

Un cruel dilemme

A supposer que l'on parvienne à réduire l'instabilité des taux de change entre le dollar, le yen, le deutschemark et quelques autres monnaies, il faudra tirer la leçon du *cruel dilemme* auquel est désormais confronté le SME (système monétaire européen). Il est impossible d'avoir en même temps des changes fixes (ou du moins stabilisés), une parfaite mobilité des capitaux, et des politiques nationales autonomes. Puisque, au maximum, deux de ces termes sont compatibles, il faut faire un choix.

Durant la première phase du régime de Bretton-Woods (1), c'est-à-dire jusqu'au retour à la convertibilité externe (1958), la mobilité des capitaux a été sacrifiée. Par la suite, dans les années 60, ont été pratiqués de trop rares changements de parités. Devant l'extension de la mobilité des capitaux et les limites de la concertation internationale, il a fallu passer aux changes flottants (1973). Il s'agit aujourd'hui de refaire une partie du chemin inverse dans un contexte plus délicat, étant donnés la globalisation des marchés financiers et le volume des capitaux en jeu. Face au dilemme précédent, plusieurs solutions sont concevables.

Une option est de remettre en cause la libéralisation financière. Dans l'espace européen, c'est la voie récemment empruntée par l'Italie, qui a préféré une *réréglementation* des mouvements de capitaux et du volume de crédit à un nouveau réajustement des parités. L'exemple italien confirme que la progression vers l'horizon 1992 ne se fera pas de manière linéaire, et qu'il faut s'attendre à de nombreux à-coups.

Mais l'option la plus favorable est sans doute l'abandon d'une certaine autonomie des politiques nationales grâce à des procédures de coordination, encore que, d'après certaines études, il ne faille pas exagérer les avantages à en escompter pour la croissance réelle et l'emploi. La coordination, mot clef du discours économique actuel, prend aujourd'hui une telle dimension incantatoire qu'on hésite à l'employer pour rendre compte des progrès intervenus dans l'échange d'informations à l'intérieur du groupe des Sept et dans le choix d'une batterie d'indicateurs, assez vaste pour contenter les uns et les autres (croissance réelle, solde budgétaire, balance courante, taux d'intérêt, taux de change, etc.), mais dont la portée reste à préciser.

En fait, la coordination requise est plus exigeante. Elle ne se confond pas avec la convergence des performances parce qu'elle nécessite, à certains moments, des compensations entre les impulsions et les actions de freinage. Elle ne peut se réduire à une plus grande cohérence des politiques monétaires nationales, mais doit s'étendre aux autres domaines (budgétaire, fiscal, etc.) : une coordination trop partielle risque de détériorer la situation au lieu de l'améliorer.

La coordination n'élimine pas les asymétries entre monnaies et entre pays. Elle les réduit parfois et les rend surtout plus supportables. Il est dans la nature des changes fixes de renforcer certaines asymétries. Comme si le maintien d'une zone de fixité des changes exigeait l'affirmation d'une domination. La RFA joue dans le SME un rôle proche, à certains égards, de celui des Etats-Unis sous Bretton-Woods : c'est aux autres banques centrales de faire respecter les parités, le pays référence voulant éviter, sous l'argument d'une crainte de *surdétermination* du système, de trop lier les variations de sa masse monétaire aux mouvements de capitaux (la position des autorités monétaires allemandes est assez claire à ce sujet).

(Lire la suite page 44.)

(*) Professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

(1) C'est à Bretton-Woods (New-Hampshire) que furent jetées, en 1944, les bases d'un accord monétaire fondé sur la convertibilité des monnaies en or et qui prévalut jusqu'en 1971.

هكذا من الاصل



POINT DE VUE

CEE : à bas les guerres de religion

par NICOLE FONTAINE (*)

La Commission des Communautés européennes soumet actuellement au Parlement européen une proposition de directive hautement sensible dont l'objet est de permettre les fusions transfrontalières de sociétés anonymes. Son adoption sera un révélateur de la capacité des gouvernements et des partenaires sociaux à préparer l'échéance de 1992.

Certes, son opportunité répond à des nécessités de droit et de fait : elle découle logiquement du principe communautaire de libre circulation des capitaux ; elle s'impose pour favoriser la constitution de groupes européens performants face à la concurrence américaine ou japonaise. En outre, plusieurs directives ont déjà rapproché les législations internes des Etats membres relatives aux sociétés, et facilité ainsi des coopérations communautaires.

Mais la fusion transfrontalière va plus loin que la prise de participation ou la création d'un groupe coiffé par une société de participation financière : elle implique la disparition de la société absorbée, le transfert de son patrimoine, l'échange des actions. Elle se heurte dès lors à des peurs ou à des rigidités, voire à des dogmes qui ne sauraient échapper au débat politique.

Une alternative simple

Quel gouvernement ne redoute de perdre le contrôle économique de secteurs considérés comme vitaux pour son pays, ou d'avoir à gérer les conséquences sociales de restructurations, peut-être rationnelles ou inéluctables, mais imposées de l'extérieur par la direction étrangère d'intérêts privés ? Face aux crises, la tentation est fréquente de différer l'échéance de mesures drastiques et de leur préférer une assistance artificielle aux entreprises en difficulté.

Toutefois, la loi économique finit toujours par s'imposer et l'Europe est aujourd'hui devant une alternative simple : accepter le risque d'une compétition interne régulée ou se condamner à coup sûr à perdre la bataille de la concurrence internationale et à supporter des effets sociaux à la fois brutaux et pires.

Aussi est-ce une autre difficulté que celle des peurs, qui risque de bloquer l'adoption de la directive : c'est celle des rigidités sociales. Elle porte sur le droit des salariés, reconnu inégalement dans les Etats membres, à participer aux organes directeurs des sociétés anonymes : en RFA, la loi impose des règles inspirées d'un principe de cogestion ; à l'opposé, en Grande-Bretagne, l'approche est radicalement différente : c'est la négociation qui prévaut, la loi n'intervient pas. Le problème posé ne peut pas être éludé, puisque à l'issue de la fusion, la société absorbée n'existe plus et que la composition de l'organe directeur de la société absorbante est soumise à la loi de l'Etat dont celle-ci relève.

Dans les pays où les règles de participation sont plus avancées, certains redoutent que des sociétés ne cherchent, dans la fusion transfrontalière, le moyen d'échapper à une contrainte. Vouloir imposer à tous une loi communautaire maximaliste provoquerait le refus des Etats qui maintiennent une séparation rigide entre le capital et le travail ou privilégient la libre négociation entre les partenaires sociaux. Opter pour une solution moyenne de compromis restera toujours, pour certains, un retour sur des droits acquis devenus intouchables, lors même qu'ils sont plus symboliques que réels.

Depuis plus de quatre ans, cette même difficulté gèle l'adoption de la cinquième directive visant à l'harmonisation des structures des sociétés, en dépit de la pluralité des options admises en matière de participation des salariés. Si l'on veut éviter un nouvel enlisement, une négociation à l'échelle communautaire entre les partenaires sociaux s'impose, car la décision attendue des responsables politiques présuppose un consensus suffisant dans un domaine aussi sensible.

Une telle négociation est urgente et se révèle de plus en plus nécessaire : quand on sait que la Commission des Communautés européennes, dans son Livre blanc de 1985, avait déjà recensé une liste de plus de trois cent vingt directives dont l'adoption était requise pour 1992 (une par semaine !), chacun doit prendre conscience que l'Europe, affrontée à une crise de l'emploi qui frappe plus de dix millions de travailleurs européens, n'a plus le temps de se payer le luxe de guerres de religion et doit se donner les moyens de retrouver le progrès économique et social. ■

(*) Député au Parlement européen.

ESPAGNE

La pétrochimie contrôlée par le Koweït

L'offensive de l'émirat inquiète les deux grandes centrales syndicales espagnoles.

Les Koweïtiens prennent pied en Espagne. C'est une offensive spectaculaire que vient de lancer au sud des Pyrénées le Koweit Investment Office (KIO), l'institution publique chargée de faire fructifier les revenus de la manne pétrolière en orientant les investissements de l'émirat à l'étranger.

L'intérêt du KIO pour l'Espagne est relativement récent. C'est en 1983 que cet organisme y a investi, pour la première fois, en achetant une propriété agricole de 10 000 hectares près de Cadix. L'année suivante, le KIO prenait une participation de 30 % dans la chaîne hôtelière Hotasa appartenant à l'ancien holding espagnol Rumasa, qui fut nationalisé pour gestion frauduleuse, puis reprivatisé par le gouvernement socialiste.

L'entrée de Madrid dans la CEE ainsi que le « boom » spectaculaire enregistré par la Bourse espagnole à partir de 1986 amenèrent les investisseurs koweïtiens à s'intéresser de plus près à ce marché prometteur. Désormais, le KIO allait orienter ses investissements vers deux secteurs-clés : celui des banques et celui du pétrole. En septembre 1986, il devenait propriétaire de 4,9 % du capital de la Banque centrale, le plus important établissement financier privé du pays. Par contre, une tentative pour prendre une participation dans la CEPSA, la plus grande compagnie pétrolière espagnole, allait échouer au début de 1987, le prix des actions offertes étant jugé excessif par les Koweïtiens.

Parallèlement, le KIO acquérait, en septembre 1986, 25 % des actions de Thorras Hostench, une importante fabrique de papier catalane. Cette participation allait être portée à 37 % onze mois plus tard, tandis que l'appoint d'autres actionnaires « alliés » permettait aux Koweïtiens de contrôler rapidement l'entreprise. Thorras Hostench devenait ainsi l'instrument de la pénétration du KIO en Espagne, l'intermédiaire à travers lequel l'institution financière de l'émirat allait canaliser ses nouvelles prises de participation.

Tentatives camouflées

Le 24 juillet dernier, on apprenait dans les milieux boursiers que Thorras Hostench venait d'acheter 4,5 % des actions de la Banque de Biscaye (la cinquième en importance du pays), 1,5 % des actions de la Banque centrale (qui s'ajoutaient aux 4,9 % antérieurs), ainsi que 15 % de celles d'Explosivos Rio Tinto, le plus grand groupe pétrochimique espagnol. Cette compagnie, dont les activités s'étendent du raffinage du pétrole à la fabrication d'explosifs en passant par les engrais et les mines, se trouvait encore, cinq ans plus tôt, en virtuel état de cessation de paiements. Un spectaculaire redressement l'a fait passer d'un résultat d'exploitation négatif de 41 milliards de pesetas en 1982 à un excédent de 3 milliards en 1986.

La pénétration croissante du KIO au sein du système financier espagnol a commencé alors à provoquer quelques remous. Le gouverneur de la Banque d'Espagne, M. Mariano Rubio, a affirmé qu'il ne tolérerait pas les tentatives camouflées de prises de contrôle de grandes banques nationales par des investisseurs étrangers à l'insu des autorités monétaires. Mais il est bien vite apparu qu'il ne s'agissait là, de la part des Koweïtiens, que d'une stratégie complémentaire, leur principal objectif étant de contrôler le secteur espagnol de la pétrochimie.

Le 27 août 1987, en effet, on a appris que Thorras Hostench avait acheté 9 % des actions du groupe Cros, la seconde entreprise chimique du pays (non compris les filiales de compagnies étrangères) après Explosivos Rio Tinto. Dans les jours suivants, les révélations se sont multipliées sur la véritable implantation koweïtienne dans le secteur : par le biais d'investisseurs « amis », le KIO contrôle en fait, directement ou indirectement, 47 % du capital d'Explosivos Rio Tinto et 24 % au moins de celui de Cros. Son objectif est clair : former un grand groupe pétrochimique qui domine non seulement le marché espagnol mais soit également à même de lutter avec les « grands » européens du secteur.

La spectaculaire opération du KIO a certes provoqué certaines réticences. Ainsi, les deux grandes centrales syndicales espagnoles se sont inquiétées qu'un secteur d'une telle importance soit dorénavant contrôlé par un groupe étranger. Cette critique a également été formulée par le président d'Explosivos Rio Tinto, M. José Maria Escondrillas, qui se sent écarté au profit des « nouveaux venus » koweïtiens, au moment où le redressement de l'entreprise commençait à porter ses fruits.

Toutefois, les réticences de M. Escondrillas — qui pourrait démissionner de son poste — ne semblent partagées que par une minorité au sein de l'administration espagnole. Pour convaincre leurs interlocuteurs, les Koweïtiens se sont engagés à financer une forte augmentation du capital de Cros (qui sera ainsi multiplié par deux), et à acquitter sans délai les nombreuses dettes accumulées par Explosivos Rio Tinto.

Apparemment, le gouvernement de Madrid a ainsi été convaincu de donner son feu vert au Koweït. Cette injection massive de capitaux devrait permettre la rentabilité d'un secteur longtemps en difficulté et dont la reconversion se heurtait à de multiples obstacles financiers. L'apport koweïtien assurera notamment la viabilité du plan de reconversion du secteur des engrais, l'une des principales lignes de production d'Explosivos Rio Tinto et de Cros, qui formeront, à parts égales, une nouvelle compagnie exclusivement consacrée à cette activité.

Reste que l'Espagne renonce ainsi au contrôle d'un secteur dont l'importance stratégique est indéniable. Il s'agit là d'une rude initiation pour un pays qui vient à peine de s'ouvrir, après des décennies d'isolationnisme, à la pratique de la libre circulation des capitaux.

De Madrid,
THIERRY MALINIAK.

PRÉCARITÉ SOCIALE

Un salarié sur cinq...

(Suite de la page 41.)

Encore minoritaire, l'emploi de type particulier modifie la structure du marché du travail. La norme change, et le travail à temps plein, durable, n'est plus la valeur de référence unique, remplacée dans le meilleur des cas par la montée du travail à temps partiel. Alimentées par les moins de vingt-cinq ans, les formes « *institutionnelles* » jouent le rôle de substitut au chômage. Elles deviennent soit un point de passage obligé vers le statut de salarié normal, soit, et c'est plus grave, « *un maillon d'une chaîne comportant chômage récurrent et rotation rapide sur des emplois très courts* ».

Désormais, le transfert quasi automatique de l'école à l'emploi stable relève du mythe, pour la plupart des jeunes. Le risque existe d'un « *cercle vicieux ou infernal* » où la multiplication des périodes de chômage conduit progressivement vers l'exclusion ou la marginalisation, l'emploi « normal » devenant inaccessible. Cela constitue une menace grave pour l'équilibre d'une société, surtout si 20 % de sa population salariée vit déjà sous cette menace.

ALAIN LEBAUBE.

A défaut du chômage

Qu'advient-il, avec le temps, des salariés en situation précaire ou qui pratiquent l'une des « *formes particulières d'emploi* » ? Leur position est-elle provisoire ou définitive ? Conduit-elle vers le chômage ou vers un statut stable ?

Les formes « *institutionnelles* » s'apparenteraient à des « *sas* » débouchant vers un emploi normal, tandis que le temps partiel « *choisi* » correspondrait à un emploi durable. En cas d'échec, l'emploi « *précaire* » serait un substitut au chômage alors que le temps partiel prédisposerait plutôt au retour au statut d'inactif, surtout pour les femmes travaillant moins de quinze heures par semaine.

En fait, des mouvements complexes paraissent se produire que « *les formes particulières d'emploi* » amplifient. On constate des passages incessants entre l'emploi « *précaire* » et le chômage, surtout pour les jeunes, conduisant à une segmentation du marché du travail entre ceux qui sont vite stabilisés et ceux qui sont entraînés vers ce que les spécialistes appellent le chômage « *récurrent* ».

Ainsi, le chômage des jeunes hommes (19 %) reste constant entre la sortie de l'école et les trois ou quatre années qui suivent. Mais, de 17 % de jeunes ayant un emploi stable, on passe aussi progressivement à 59 % — signe d'une intégration pour certains —, si on se réfère au parcours effectué entre 1982 et 1986 par les moins de vingt-cinq ans sortis du système scolaire.

Sur un an, de 1985 à 1986, on note encore de profondes différences, selon les groupes employés, sous des formes particulières. La moitié de ces personnes n'étaient plus dans cette situation un an après. La moitié des apprentis et des actifs à temps partiel « *choisi* » le sont encore un an plus tard. Ceux dont l'emploi était menacé ou occupé en attente d'une insertion durable ont changé de statut.

Hormis pour l'apprentissage et pour le temps partiel, ces formes particulières d'emploi ont été suivies d'un emploi stable et, plus souvent, de chômage, pour les stagiaires, les intérimaires, les personnes en « *sous-emploi* », en emploi d'attente ou menacé et les titulaires de contrats à durée déterminée. Selon M. Thelot, « *le risque d'être chômeur un an après est élevé* ». ■



Notes de lecture

par Alfred Sauvy

XAVIER GREFFE

Politique économique. Programmes, instruments, perspectives.

Nous sommes sans doute en présence du traité d'économie proprement politique le plus poussé, le plus réfléchi, à tout le moins en langue française, tant ses vues semblent propres non seulement à expliquer, mais à suggérer.

Une première partie porte sur les « représentations » (terme contestable) de la politique économique : analyse marxiste ou se disant telle, selon le modèle de Kalecki, combattue par de plus classiques, toujours anglo-saxonnes. Il est loin le temps où les économistes français ne connaissaient ni l'anglais ni le langage mathématique. Nous sommes ici plutôt à l'opposé, dans l'ignorance de François Perroux, de Maurice Allais et des non-anglo-saxons, exception faite pour le déjà lointain Frédéric von Hayek.

Le passage le plus attirant, sinon le plus convaincant, de la deuxième partie porte sur l'emploi, selon les notions classiques de chômage naturel, frictionnel, structurel, et l'inévitable Phillips. Regrettons, une fois de plus, de ne pas trouver la notion fondamentale de besoins et de population professionnelle correspondante. Plus positive, la troisième partie aborde les quatre objectifs classiques de M. Édouard Balladur, mais sans allusion au si nécessaire desserrement des freins. Quelques rappels : Antoine Pinay en 1952, Etienne Davignon en 1977, et bonnes vues sur le secteur privé de la santé.

En fin d'ouvrage, une sorte de lexique, de quelques mots-clés, historiques ou actuels. C'est peu de dire que les frontières statistiques du cycle Kondratieff sont mal définies : elles n'ont aucune base scientifique.

Il faut considérer ce grand ouvrage comme une précieuse mise en ordre ; mais nous sommes toujours loin de décisions impératives suggérées par l'ordinateur. Prévision d'abord.

★ *Economica*, Paris 1987, 24 cm, 570 p., 195 F.

FRANÇOIS ETNER

Histoire du calcul économique en France.

Quel vaste champ ouvert à l'exploration, au rassemblement, à la critique, aux décisions à prendre ! Il reste certes bien des ouvrages de doctrine pure, ainsi que des décisions politiques guidées par l'idéologie ou le souci de la majorité ; il y a aussi des comptes de la nation, rétrospectifs ou prévisionnels, et diverses constructions plus critiquables sur les données de base que sur les calculs.

N'y a-t-il vraiment eu aucun *« véritable »* calcul économique en France avant 1708 et l'abbé de Saint-Pierre, abondamment cité ici ? N'est-ce pas oublier quelque peu les protestants et protestataires Nicolas Barnaud, Nicolas Fromenteau et même Jean Bodin dans sa célèbre réponse à M. de Malestroit ? Regrettons aussi l'absence, ici, de Lavoisier et de Nicolas-François Canard, qui fit quelque peu scandale, sous l'Empire, en utilisant une équation (du premier degré, à une inconnue).

Ce sont surtout les transports qui font ici matière, sans que toutefois soit plus qu'effleuré ni même défini le fameux problème rail-route, qui, du fait même de la vivacité des querelles, n'a guère donné lieu à une étude profonde. A eux seuls, du reste, les péages...

Approchant notre temps, nous trouvons les innovations du « nobélisable » Maurice Allais sur le taux d'intérêt, les subtilités de Marcel Boiteux sur le prix du kwh, les travaux du CEPREMAP (CEPREL plus CERMAP), les controverses sur les surplus, mais bien peu, malheureusement, sur le coût et la valeur de la vie humaine, ainsi que sur les retraites de demain (travaux du Plan). Ignorés aussi, les pionniers de la conjoncture (J. Dessirier, J. Dumontier) et à peine évoqué, le grand calculateur L.A. Vincent.

Un ouvrage si nourrissant qu'il donne faim.

★ *Economica*, Paris 1987, 24 cm, 304 p., 145 F.

PIERRE-NOEL GIRAUD et MICHEL GODET

Radioscopie du Japon.

La bibliothèque, déjà substantielle, sur le Japon s'enrichit d'un ouvrage plus prospectif encore que descriptif. Après la préface de l'ambassadeur du Japon en France, M. Moriyuki Motono, où est confirmé l'avènement, pour le pays, d'une nouvelle période de son histoire, et un avant-propos, anonyme, simple inventaire des questions posées, vient le chapitre de Pierre-Noël Giraud sur « la fin du rattrapage ». C'est, du reste, le sujet du rapport officiel Maekawa. Etre le numéro un ? Le Japon n'y tient pas et souhaite participer à la défense, à la recherche, comme aux autres « biens publics internationaux ».

Une curieuse impression se dégage : il n'est pas si facile de faire de l'anti-économisme. Refus, par ailleurs, de toute immigration et même de l'intégration des huit cent mille Coréens. Sensibles au reproche d'être les premiers de la classe, les autorités envisagent... une TVA de 5 %. Mais est-il juste de critiquer les 16 % du PIB consacrés à l'épargne (11 % en France et en RFA), puisqu'une maison individuelle représente sept ans de travail ?

Michel Godet reprend l'idée du vieillissement, mais en la cantonnant sur le plan matériel (retraites), sans juger l'influence sur les mentalités. L'avenir ? Quelque peu déconcertant : souhait d'une... hausse du pétrole et désir des employés de banque de travailler longtemps et tard le samedi. Si considérable que reste l'éloignement de l'Occident, le chômage doit logiquement augmenter et la croissance se ralentir.

Pénétrant sur le fond, cet ouvrage n'est pas irréprochable sur la forme. Titres et textes des tableaux auraient dû être mis en français, et il serait temps, peut-être, de ne pas confondre *technique* et *technologie* (science des techniques).

★ *Economica*, Paris, 1987, 24 cm, 165 p., 75 F.

ALAIN BUZELAY

L'Europe industrielle entre la présence américaine et le défi asiatique.

Directeur du département économique au Centre européen universitaire de Nancy, l'élève du professeur René Gendarme nous offre un tableau, certes connu de plus d'un économiste ou géographe, sans doute connu aussi de M. Jacques Chirac, mais qui reste, exception faite, peut-être, pour le Japon, bien extérieur aux soucis de l'opinion. Il y a deux siècles, les Français ont fait une révolution pour pouvoir s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, mais ces affaires, ils les connaissent de plus en plus mal.

Il n'y a pas de *défi*, comme le voudrait le jargon habituel, mais une *menace* qui se précise d'année en année. La concurrence à l'exportation de produits élaborés est, certes, la vue classique, mais le véritable dommage serait de ne plus pouvoir, un jour, acheter les matières nécessaires à la vie, le pétrole étant loin d'être la seule. Il est bien rose, l'*Acte unique*, attendu dans cinq ans, mais, s'il n'est pas accompagné d'une multitude d'actes créateurs, il risque de n'être qu'une communion dans l'indigence.

Trois parties : observation, diagnostic, pronostic, suivies de l'« ordonnance ». Une documentation substantielle est fournie à l'appui. Fond solide, mais forme insuffisamment soignée, notamment pour les tableaux. A l'opposé des excès de la publicité commerciale, les auteurs pensent-ils que les lecteurs sont tous et toujours disposés, en pleine réceptivité ?

★ *Presses universitaires de Nancy*, 1986, 24 cm, 115 p., 62 F.

FRANÇOIS VELLAS

Asie de l'Est et du Sud.

Depuis quarante ans, l'Europe éprouve le double souci contradictoire de favoriser le progrès des pays pauvres, tout en redoutant les dommages qui peuvent résulter, pour elle, d'une excessive réussite. Sans être tout à fait nouvelle (le pacte colonial), la question prend de jour en jour un aspect plus préoccupant, puisque le tourisme lui-même, brillant pourvoyeur de notre balance des paiements, est, à son tour, concurrencé.

Ce sont ces *« nouveaux pays industriels »* (qui pourraient aussi être appelés *« nouveaux pays hôteliers »*) que nous décrit le professeur de Toulouse, en nous présentant d'abord une série de monographies. A chacun de ces vingt pays, dont l'ensemble représente, en somme, toute l'Asie ni musulmane ni soviétique, est consacrée une monographie, accordant une certaine attention aux entreprises françaises travaillant dans ces pays.

Le paragraphe *« prévisions et risques »* réalise, cependant, le tour de force d'ignorer la population, même pour l'Inde et la Chine. Or ce facteur peut jouer un grand rôle économique, ne serait-ce que pour ceux qui entendent établir un programme d'exportations.

L'ouvrage semble, il est vrai, s'intéresser plus encore au tourisme : la politique suivie par ces pays vise, au-delà de l'apport de devises, la naissance ou l'extension de diverses industries. Deux victimes possibles : l'Europe occidentale, qui compte précisément sur le tourisme pour équilibrer sa fragile balance des revenus, et l'environnement, car l'écologie semble, sur divers points, étourdiment oubliée, là-bas.

★ *Economica*. Paris 1987, 24 cm, 252 p., 95 F.

MICHEL BONFILS

Halte à la désertification du Sahel.

Y a-t-il de nombreux Français, voire de nombreux Européens — particulièrement pendant les périodes sévères — à n'avoir éprouvé quelque émotion, quelque souffrance, quelque crainte aussi, à l'énoncé des drames qui se déroulent ou se préparent en Afrique, du fait de la *désertification*. L'avancée du désert, ce n'est pas une progression géographique, un mouvement ; c'est une détérioration, qui s'accentue d'elle-même, dans les pays visés, et cela en progression géométrique. L'urgence est dûment signalée : des drames se préparent, que toute la planète doit redouter, et particulièrement la France.

Après quelques démystifications (la culture de rente coloniale n'est souvent accusée que par commodité), vient la description minutieuse de la transformation sous l'effet de la nature et des habitants. Vient ensuite une description technique non moins minutieuse des travaux à entreprendre, notamment boisement, reboisement, fixation des dunes, fourniture de combustibles, éducation des populations.

Il ne faut malheureusement guère compter sur l'énergie solaire, si présente, mais insaisissable. Tous les aménagements doivent appartenir aux habitants, les arbres notamment, condition essentielle de l'entretien et même du maintien. Ralentir la croissance de la population ? Il est à peine question ici d'espacement des naissances ; cet aspect n'a pas été étudié.

Bien instruits techniquement, nous ne sommes pas informés sur l'aspect économique et financier, l'aide apportée par les organisations internationales (FAO, Banque mondiale, etc.). Une série de photographies saisissantes illustrent ce volume, qui mériterait des condensés largement diffusés.

★ *Karthalou CTA*, Paris 1987, 24 cm, 270 p., 95 F.

La chronique de Paul Fabra

Un analyste, pas un gourou

HENRY KAUFMAN *n'est pas, n'a jamais été, un « gourou ».* C'est un. homme d'analyse pas un diseur d'oracles. C'est aussi un homme de fortes opinions, et donc de conviction. D'où le malentendu quasi inévitable. On ne l'écoute pas quand on devrait *l'écouter le plus attentivement,* car ce qu'il dit est alors précisément ce que l'on ne veut pas entendre.

Témoin ce qui est arrivé à Salomon Brothers, la firme de courtage et de placement — devenue le plus grand établissement de sa catégorie à Wall Street, — pour laquelle il travaille. Il avait été le seul membre du conseil d'administration *à s'alarmer, il y a quelque dix-huit mois,* de la course effrénée au chiffre d'affaires dans laquelle le groupe s'était à son tour lancé, persuadé que les profits augmenteraient d'autant. Aujourd'hui, Salomon Brothers découvre que plusieurs centaines d'employés récemment engagés *dans ses filiales de* Londres et de Zurich, créées dans l'euphorie des rendements croissants, coûtent très cher sans rapporter beaucoup, quand ils ne sont pas purement et simplement désœuvrés.

Inversement, on a attendu d'Henry Kaufman, on attend toujours de lui, ce qu'il est déraisonnable d'attendre de quiconque : qu'il prédise l'avenir. Une des raisons pour lesquelles ses analyses tombent souvent juste est qu'elles *s'appuient sur des faits dont beaucoup* d'opérateurs sur le marché ont tendance à minimiser la portée (notamment parce que ce sont des faits désagréables), par exemple le poids de l'endettement excessif des entreprises, des ménages, de l'Etat.

Mais la nature moutonnière des marchés, comme celle de beaucoup d'autres communautés, est ainsi faite que ce qu'on retient d'un homme comme Kaufman, *c'est non pas ses raisonnements,* dont on pourrait se servir pour bâtir ses propres hypothèses sur l'avenir, mais les conclusions qu'il en tire. Le public, quel que soit (ou presque) son degré de « sophistication », aime bien qu'on lui livre un travail tout fait. Cela n'a pourtant guère de chances de marcher quand il s'agit d'établir sa propre stratégie d'achat et de vente.

Il n'empêche que rarement le besoin de prévision aura été si fortement ressenti que dans les circonstances *actuelles. Edouard Balladur n'est pas le* seul parmi les ministres des finances à exprimer son étonnement que *« les marchés semblent ne pas être encore assez conscients de la profondeur du mouvement de désinflation ».* Tel est le fond du discours aujourd'hui tenu par les gouver*nements pour neutraliser* la *« mauvaise* impression » créée par la remontée des taux d'intérêt.

Est-ce là un vrai ou un faux signal ? *Faut-il en attendre une résurgence de* l'inflation, une dégradation des marchés financiers ? Quelles seront les implications pour l'activité économique ? Sur ces questions, Henry Kaufman propose des réponses tranchées, qu'il importe à ses auditeurs d'interpréter à la lumière *de leur propre perception de la réalité.*

AUX yeux de Henry Kaufman, le décor a, au cours des douze derniers mois, changé du tout au *tout.* En 1986, *le sentiment dominant,* dans les trois principales économies, l'américaine, l'allemande et la japonaise (les seules dont on suive attentivement l'évolution à New-York), était encore la crainte que la désinflation puisse tourner à la déflation. D'où les politiques de crédit relativement *« arrangeantes » ou* « conciliantes » *(accommodating),* menées dans ces pays, et notamment aux Etats-Unis, où, en 1986, le taux d'escompte fut abaissé quatre fois. Actuellement, c'est le spectre de l'inflation, sinon l'inflation elle-même, qu'on redoute. Parmi les autres changements significatifs, Henry Kaufman cite l'enga*gement pris pour la première fois par les* Etats-Unis, à l'occasion des accords du Louvre, de se servir de la politique des taux pour défendre le dollar.

Mais pour défendre le dollar, c'est d'abord et surtout à des interventions massives sur les marchés des changes qu'il a été fait appel — un facteur sans doute déterminant, rappelons-le ici pour notre part, de la conjoncture mondiale, bien qu'on feigne d'en ignorer en France *l'importance. Henry Kaufman, quant à* lui, estime que ces opérations de soutien sont indirectement une des causes principales de la remontée spectaculaire des taux à long terme tant aux Etats-Unis qu'au Japon et en Allemagne. Il faut savoir que, au premier semestre de cette *année, c'est la totalité du déficit* budgétaire des Etats-Unis et au moins les trois quarts du déficit de leur balance des paiements courants qui auront été financés par les achats de dollars des banques centrales étrangères pour soutenir le dollar.

Ces achats ont été de l'ordre de 75 milliards à 80 milliards de dollars. Or les banques centrales les ont placés, comme il se doit, en titres à court terme, *sous forme de bons du Trésor américain.* Tout se passe comme si les placements ainsi effectués par les instituts d'émission étrangers s'étaient substitués aux placements privés étrangers, lesquels, au contraire, se portaient plutôt sur les titres à long terme. La diminution de la *demande extérieure d'obligations américaines* a pesé sur les cours de ces der*nières,* et provoqué par là même la hausse des taux à long terme. La désaffection pour ces titres a été d'autant plus grande que l'envolée des actions attirait vers ce genre de placement les acheteurs potentiels d'obligations. Pour la première fois depuis 1982, on a *assisté, note notre interlocuteur, à un* divorce entre le marché obligataire et le marché du capital proprement dit. Les obligations ont piqué du nez, les actions ont continué à monter.

Henry Kaufman, qu'on sacra « gourou » il y a une bonne douzaine d'années, pour avoir, presque seul, annoncé qu'il avait vu venir la hausse des taux, ne *les* voit pas *baisser* non plus dans le proche avenir. Selon lui, le taux directeur du fameux emprunt à trente ans du Trésor, remboursable en 2017, devrait, au milieu de l'année 1988, se situer autour de 10 1/2 % contre 9,90 % environ. Le taux de base ban*caire, qui vient de passer de 8 3/4 % à* 9 1/4 %, pourrait bien approcher de 10 % d'ici là.

CETTE évolution devrait-elle avoir *des répercussions négatives sur* l'activité économique et sur le marché des actions ? A la première de ces questions, Henry Kaufman répond résolument par la négative. La hausse des taux n'empêchera pas le crédit d'être abondant aussi longtemps qu'on *sera en présence de ce que les spécia*listes appellent une courbe « positive » des rendements, caractérisée par des taux à court terme plus bas que les taux à long terme. Preuve de l'extraordinaire souplesse du « système » : si, avant la hausse des taux à long terme, 25 % *environ des contrats hypothécaires* étaient aux Etat-Unis conclus à taux variable, il n'aura pas fallu longtemps pour que la proportion passe à 50 %. Autre raison de penser que l'économie *n'est pas à la merci* (jusqu'à un certain point, naturellement) de la tension sur les taux : les sociétés, grâce à la baisse du dollar, encaissent de très confortables profits et elles ont moins besoin *d'emprunter.*

PIERRE dans le jardin d'Alan Green*span, Henry Kaufman nous dit ne* pas comprendre le nouveau président du Système de réserve fédéral (institut d'émission des Etats-Unis) quand celui-ci déclare que, pour briser les « anticipations inflationnistes », il continuera de pratiquer une politique de relèvement *« modéré »* des taux. Ce qui aurait produit un effet, dit Kaufman, c'est que Greenspan assure qu'il était prêt à laisser monter les taux jusqu'au niveau nécessaire pour décourager ces anticipations...

Quant au marché des actions, il devrait continuer à être influencé par les profits (excellents), la conjoncture (bonne), la diminution des titres disponibles (les fusions, les OPA ont eu pour effet de réduire le volume des actions de 77 milliards de dollars au cours du premier semestre). De là à prédire une reprise de la hausse, il y a un pas que Henry Kaufman franchit avec certaines réserves. Parmi les risques qu'il signale figurent une rechute du dollar et une augmentation des salaires (non encore matérialisée, mais que l'approche du plein emploi dans certains secteurs pourrait favoriser). L'incertitude devrait dangereusement s'accroître au cours des prochaines années.

Les temps ne sont pas loin, selon lui, où l'on verra le cours des obligations varier de 5 à 6 points en une seule séance du marché (une variation de 2 points est aujourd'hui considérée *comme énorme), l'indice Dow Jones des* actions accuser des fluctuations de 100 à 150 points. Cela fut dit la veille du jour où Wall Street enregistrait une baisse de 91 points. ■

Un interrègne monétaire

(Suite de la page 41.)

Une autre facette de l'asymétrie dans le SME tient à ce que les pays à monnaie contestée *achètent*, par le mécanisme de change, la crédibilité de la poli*tique* monétaire allemande, au risque d'une surévaluation de leur taux de change.

L'accord de Nyborg du 13 septembre dernier illustre la recherche d'une *meilleure* répartition des rôles dans une zone sous influence monétaire allemande, même si elle reste sous influence financière anglaise (*rôle de la place de Londres*). Au-delà de la surveillance d'indicateurs, la réforme des interventions *« intra-marginales »* (celles visant à faire respecter les parités avant l'atteinte des cours-limites) laisse espérer une implication accrue de la Bundesbank. Les dissonances sur la portée exacte de l'accord — contrainte juridique ou engagement moral ? — confirment une évidence : on ne crée pas la symé*trie par décret ou par contrat. Il* revient au marché de l'accepter ou de la rejeter.

L'organisation monétaire internationale intègre de fait des hiérarchies et des asymétries, aujourd'hui masquées par l'idée couramment admise que nous nous dirigeons vers un monde multipolaire (ou polycentrique) autour de trois zones (le dollar, le yen et pour l'Europe l'ECU ou le deutschemark), rétablissant le jeu des contrepoids. Sur ce thème, les débats sont souvent obscurcis par la présentation de deux versions contrastées du polycentrisme monétaire.

D'après la première version, le polycentrisme traduit une division du travail accrue entre les *principales monnaies,* le dollar restant le seul actif doté à l'échelle internationale de l'ensemble des attributs de la monnaie. Sous cette forme atté*nuée, le schéma autorise* de profondes asymétries dans les rôles et les conditions de l'ajustement. Il correspond à l'évolution constatée depuis le milieu des années 70 : le dollar est progressivement épaulé, pour la facturation du commerce international et comme instrument de diversi*fication des réserves officielles* et des avoirs privés, par le yen, le deutschemark, la livre sterling, le franc suisse, l'ECU, etc.

La redistribution des rôles

Il est possible que, dans cette division du travail, le rôle de l'or soit accru au cours des prochaines années, en particulier si la *reprise de l'inflation se* confirme. En revanche, il paraît exclu que le métal jaune puisse retrouver son statut d'avant août 1971 (date de la suppression de la convertibilité du dollar en or).

Dans cette distribution des rôles, la monnaie européenne, après avoir connu un impressionnant succès, bute depuis *1986* sur des seuils. L'essor de l'usage privé de l'ECU se ralentit, avec les obstacles, plus politiques que techniques, à une liaison entre *l'ECU* privé et *l'ECU officiel et* la levée progressive du contrôle des changes. Confrontée à une concurrence à la fois interne — spécialement en provenance du deutschemark — et externe, la monnaie européenne est assez mal armée.

Si, en effet, un panier de monnaies représente, dans une conjoncture chahutée, un bon outil de diversification des risques, *il est un médiocre instrument* d'échange du fait de coûts de transaction trop élevés. D'où l'idée d'une définition directe de l'ECU (les monnaies nationales *étant définies à partir de la monnaie* européenne, et non l'inverse), qui nécessiterait une intégration monétaire beaucoup *plus poussée.*

La version beaucoup plus exigeante du polycentrisme monétaire correspond à l'articulation de trois zones, centrées autour du dollar, du yen et de *l'ECU* (ou du deutschemark), chacune des monnaies ayant plein champ de compétence dans sa zone et vocation à déborder au-delà. Une *telle formule débouche sur une* sorte d'oligopole monétaire autorisant une meilleure répartition des gains et des charges. Malheureusement, elle est largement utopique. Car, dans un espace ouvert aux flux de marchandises et aux mouvements de capitaux, la coexistence entre les différentes monnaies est rarement pacifique. Tôt ou tard, la concurrence incite les opérateurs à montrer une *préférence* mar*quée pour l'une plutôt que pour* les autres, et l'oligopole vire au monopole monétaire. La hiérarchie est susceptible de se modifier dans le temps, comme en témoignent au dix-neuvième siècle les relations tumultueuses de l'or et de l'argent, ou, après 1944, le relais de la livre sterling par le dollar.

La concurrence entre le dollar, le yen et le deutschemark reste inégale, malgré l'affirmation de la puissance commerciale et financière du Japon, la force industrielle de la RFA et les déficits structurels *américains.* Nous sommes dans une situation de remise en cause de l'influence monétaire américaine, mais les solutions de substitution mettent *du temps à s'affirmer.*

Il serait présomptueux de qualifier de transitoire une *configuration* qui dure depuis le début des années 70 et qui risque de se prolonger encore longtemps. L'état de contestation sans véritable *suppléance du dollar n'est* sans doute pas pour rien dans l'extension de l'incertitude et de l'instabilité financière.

CHRISTIAN DE BOISSIEU.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil de surveillance de SOVAC, réuni le 7 octobre 1987 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a pris connaissance de l'activité et des résultats du groupe pour le premier semestre 1987 ainsi que de leur évolution jusqu'à fin août.

1. Activité

Les financements nouveaux consentis au 30 juin 1987 par l'ensemble des sociétés du groupe ont atteint 10 598 millions de francs, en augmentation de 23 % par rapport au premier semestre 1986.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés, qui s'élevaient à 40 265 millions de francs au 30 juin 1987, ont progressé de 10 % par rapport au 30 juin 1986.

Pour les huit premiers mois de 1987, l'évolution des financements confirme la progression enregistrée pour le premier semestre, sauf dans le domaine des financements immobiliers pour lesquels le volume des acceptations et des mises en force de crédits ont subi l'incidence des relèvements de barèmes, devenus indispensables sous l'effet de la tension sur les taux à long terme.

Le groupe a poursuivi sa politique concertée avec des entreprises liées à la distribution ou aux loisirs. Dans ce dernier domaine, un accord important a été signé récemment avec France Loisirs, premier club français de livres et dont l'activité concerne plus de 4 millions de foyers abonnés. Cet accord vise à offrir à cette clientèle des services complémentaires dans le domaine notamment des produits financiers.

2. Résultats consolidés provisoires

Ces résultats tiennent compte, en proportion de la période courue, de la prise en charge par l'exercice des coûts de restructuration du passif, liés aux remboursements par anticipation ou au réaménagement des crédits immobiliers consentis dans la période 1981/1984. Pour mieux préserver les résultats des exercices ultérieurs, il a été décidé de renforcer l'effort de restructuration supporté par l'exercice 1987 en prévoyant de porter la charge de 80 millions indiquée lors du dernier conseil, à 110 millions environ.

C'est dans ces conditions que, part des tiers exclue, les résultats d'exploitation consolidés provisoires, après provisions et impôt, atteignent 209 millions de francs pour les six premiers mois de 1987 ; comparés aux résultats des six premiers mois de 1986, ils marquent une progression de 6 % ; en établissant la comparaison par rapport à la moitié des résultats de l'exercice 1986, cette progression est ramenée à 5 %.

A fin août 1987, la progression des résultats est du même ordre que celle constatée sur la première moitié de l'année.

ACTIVITÉ COMMERCIALE DU GROUPE SOVAC

	En millions de francs au 30-06-1987		Pourcentage d'évolution par rapport au 30-06-1987	
	Financements nouveaux	Encours gérés	Financements nouveaux	Encours gérés
SOVAC et filiales ou participations directes.	4 737	24 941	+ 18	+ 6
– Financements aux particuliers (1)	2 007	6 062	+ 8	+ 11
– Financements aux entreprises	814	3 240	+ 32	+ 5
– Financements immobiliers	1 916	15 639	+ 25	+ 5
CRÉPIDAR et filiales	5 504	14 525	+ 29	+ 15
Filiales d'outre-mer	357	798	+ 19	+ 18
TOTAL	10 598	40 265	+ 23	+ 10

(1) Financements de ventes à crédit, prêts personnels, crédits en compte.

SAINT-GOBAIN

Un très bon premier semestre

La progression des résultats du Groupe, déjà forte en 1986, s'est accélérée au cours du premier semestre 1987. Par rapport au premier semestre de 1986, l'autofinancement augmente de 21 %. *Le résultat d'exploitation de 73 % et le résultat net, part du groupe avant rémunération des titres participatifs de 98 %.* Cette progression *provient* en quasi-totalité *des activités industrielles* du Groupe en Europe. Elle correspond, pour une part *à la très bonne tenue des trois principaux marchés du Groupe*. L'automobile européenne, dont le Groupe est un fournisseur important, a accru ses ventes de 7 % d'une année à l'autre. La reprise de la construction est sensible, notamment en France. Enfin, l'emballage bénéficie du maintien d'un bon niveau de la consommation. Mais cette progression s'explique aussi par l'effet maintenant acquis des efforts de restructuration et de modernisation du Groupe conduits ces dernières années : aujourd'hui, les capacités de production du Groupe sont bien adaptées au niveau de la demande.

Les modifications de structures, intervenues depuis un an, étant au total assez peu importantes, on peut directement comparer le 1er semestre et le premier semestre 1986 :

Le chiffre définitif des ventes est de 38,4 milliards de francs, en diminution par rapport à l'an passé de 1 %, à structure comparable et après élimination de l'effet des variations monétaires. Cette variation résulte essentiellement de la réduction du chiffre d'affaires réalisé dans la branche « Entreprises et Services » du Groupe, du fait de la plus grande sélectivité opérée dans les prises de commande des filiales de la Société générale d'entreprises.

Le résultat d'exploitation est de 2,9 milliards de francs, contre 1,7 milliard de francs pour le 1er semestre 1986. Le *résultat total* du Groupe est de 1,7 milliard de francs contre 900 millions de francs.

Ces résultats s'entendent après des amortissements en légère diminution (- 8 %), des provisions sensiblement plus importantes (+ 60 %), des charges hors exploitation encore élevées (+ 14 %), des frais financiers nets en nouvelle diminution (- 29 %). Les résultats sur cessions d'actifs, en augmentation par rapport au 1er semestre 1986, ne comportent aucune opération exceptionnelle.

Le résultat net, après déduction de la part revenant aux minoritaires est de 1 286 millions de francs contre 649 millions de francs au 30 juin 1986. Il s'entend avant rémunération des porteurs de titres participatifs (116 millions de francs).

L'autofinancement est de 3,1 milliards de francs contre 2,6 milliards pour le 1er semestre 1986. Il est, comme en 1986, nettement supérieur aux investissements industriels (1,7 milliard de francs, montant comparable à celui du 1er semestre 1986).

La situation nette totale au 30 juin, y compris les intérêts des minoritaires, est de 17,2 milliards de francs contre 16,7 milliards à fin 1986 et l'endettement net global du Groupe continue à diminuer.

Toutes les activités industrielles du Groupe (69 % des ventes) dégagent au premier semestre 1987 des résultats opérationnels et des résultats nets positifs. Les quatre branches verrières (vitrage, bouteilles et pots, produits isolants, fibres de renforcement) ont enregistré les effets d'une conjoncture favorable et leurs résultats ont fortement augmenté. Ceux de la branche canalisation-mécanique sont en retrait sur ceux de l'an dernier tandis que ceux de la branche fibres-ciment sont en forte reprise en raison notamment de l'amélioration de la situation d'Everite sur le marché français. La branche céramiques industrielles confirme ses bonnes performances des années précédentes. Quant à la branche papier-bois, elle retrouve la voie des bénéfices.

La contribution au résultat net du Groupe de *l'activité d'entreprises et de services* (31 % des ventes) reste négative (174 MF), mais en nette amélioration par rapport à l'an passé (310 MF).

L'examen par *zone géographique* des comptes confirme *l'amélioration de la situation des sociétés industrielles françaises du Groupe. Elles assurent pour ce premier semestre près d'un tiers de l'autofinancement et d'un quart du résultat net du Groupe.* Cet examen fait apparaître aussi un maintien des résultats bénéficiaires en RFA et une sensible amélioration des résultats en Espagne et en Italie. Hors Europe, les activités du Groupe aux USA progressent mais leur traduction en francs français est pénalisée par la baisse du dollar, les résultats de l'activité en Amérique latine et notamment au Brésil restent généralement bons et leur contribution au résultat du Groupe est du même ordre qu'au premier semestre 1986.

Les prévisions faites *pour l'ensemble de l'exercice 1987* confirment le maintien d'une conjoncture favorable et permettent d'anticiper des résultats globaux en très nette progression par rapport à 1986.



Bénéfice courant avant impôt 40 %

La CEGEP, filiale de la compagnie La Hénin, a été introduite au second marché en juin 1987, elle possède et gère des centres commerciaux en France et à l'étranger.

Seule société de ce type cotée à Paris, elle permet aux investisseurs individuels de diversifier leur patrimoine avec un produit immobilier nouveau et performant.

La société a pour objectif d'améliorer la rentabilité de ses actifs et de créer de nouveaux centres commerciaux.

Le conseil d'administration, au cours de sa dernière réunion, a examiné les perspectives de l'exercice 1987 et constaté qu'elles étaient conformes aux prévisions annoncées lors de l'introduction. Le résultat courant avant impôt ressort à 56,2 millions de francs contre 40,2 millions de francs pour l'exercice 1986, soit un accroissement de près de 40 %.

Il a décidé également la réalisation de deux nouvelles importantes opérations :

1. – L'une sous la forme d'une prise de participation de 50 % dans une association avec le Groupe de recherche et de construction (GRC) pour la construction d'un centre commercial de 30 000 m² environ dans la ZAC de Bercy à Charenton-le-Pont.

2. – L'autre consiste en une prise de participation de 15 % dans le capital de la société en nom collectif Saint-Jacques et Compagnie, société créée à l'initiative de la Kuwaiti French Bank pour réaliser un ensemble immobilier à Paris, dans le quatorzième, rue Dareau, à proximité du boulevard Saint-Jacques, sur les anciens entrepôts de la Samaritaine.

Le conseil, enfin, a pris acte de la souscription de CEGEP à l'augmentation du capital de Telemarket, société spécialisée dans la vente par minitel et par téléphone, portant ainsi sa participation dans cette affaire à 13,85 %.

Marchés financiers

La première banque d'affaires italienne devrait être bientôt privatisée

L'IRI (Instituto per la ricostruzione industriale), le principal holding de l'Etat italien, devrait approuver cette semaine un plan de privatisation de la Mediobanca, *première banque d'affaires italienne* créée en 1946 pour financer la reconstruction de l'économie. Aux termes de ce plan, trois banques contrôlées par l'IRI devraient réduire leur participation dans la Mediobanca de 56,9 % à 20 %. Cette opération, estimée à *7,2 milliards* de francs serait le plus important désengagement de l'Etat italien depuis des années, dépassant largement la revente d'Alfa Romeo à Fiat à la fin de 1986.

Selon le plan retenu, 14 % du capital de Mediobanca seraient cédés à un groupe d'investisseurs institutionnels privés parmi lesquels M. Carlo De Benedetti, PDG d'Olivetti ; M. Raul Gardini, président de Ferruzi ; M. Silvio Berlusconi, président de Fininvest. Le reste, soit 23 % des actions environ, serait placé sur le marché italien et international des capitaux.

Salomon se restructure

Salomon, la plus importante société financière de Wall Street, devait annoncer, le lundi 12 octobre, d'importantes restructurations, qui pourraient se traduire par la perte de huit cents à mille emplois dans la division chargée de la gestion des titres de sa filiale Salomon Brothers (*six mille cinq cents salariés* au total). La division américaine chargée des obligations « municipales » pouvait, elle, être abandonnée.

Salomon doit faire face à une rapide croissance de ses activités de négoce, à de lourds investissements à Tokyo et à Londres mais aussi à l'effondrement du marché obligataire américain. Autant de raisons pour se restructurer qui ont été, en outre, renforcées par l'attaque d'un raider, M. Ronald Perelman, il y a quelques semaines.

Ford achète une société de leasing

Le groupe automobile américain Ford a conclu un accord définitif pour racheter la société de financement commercial US Leasing, sur laquelle il a lancé une offre publique d'achat, au prix de *512,5 millions* de dollars (3 milliards de francs environ). Ford possède déjà des filiales *spécialisées* dans le crédit aux particuliers dans le domaine automobile. L'offre publique d'achat, approuvée par la direction d'US Leasing devait être ouverte lundi 12 octobre au prix de 68 dollars par action, ce qui offre aux actionnaires une prime confortable puisque le cours n'a jamais dépassé 54,50 dollars cette année.

Fokker et MBB vont coopérer

Les constructeurs aéronautiques *néerlandais Fokker et ouest-allemand* Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) ont signé un accord de coopération. Cet accord, qui *« n'est en aucun cas une fusion »*, précise-t-on chez Fokker, vise à définir *« une stratégie commune pour une série de produits existants et futurs »*. MBB et Fokker entretiennent déjà des liens : MBB fabrique dans ses usines de Munich des parties du fuselage du F 100 et des pièces du F 50 de Fokker ; le constructeur néerlandais, de son côté, est un sous-traitant pour deux modèles d'Airbus, dont MBB est un partenaire important avec *37,9 %* des parts du consortium.

La coopération prévue devrait aider les deux constructeurs européens à financer leur développement, alors qu'ils connaissent tous deux des *difficultés financières*. Fokker a perdu 10 millions de francs au premier semestre et devrait terminer l'année sur une perte. MBB, contrôlé à 42,5 % par les Etats de Bavière, Hambourg et Brême, a enregistré l'an passé un déficit, de 342 millions de francs, pour la première fois depuis 1969, et devrait afficher cette année une perte du même ordre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	2 oct.	9 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	103,2	101,5
Valeurs industrielles	115,3	111,5
Valeurs étrangères	137,3	135
Pétrole-Energie	99,6	98,7
Chimie	108,9	105,9
Métallurgie, mécanique	119,3	117,1
Electricité, électronique	90,6	98,5
Bâtiment et matériaux	121,8	121,5
Ind. de consommat. non alim.	118,8	115
Agro-alimentaire	113,2	114,3
Distribution	101,5	99,6
Transports, loisirs, services	96	95,6
Assurances	95,7	96
Crédit banque	90,4	87,2
Sicomi	78,2	77,8
Immobilier et foncier	89,7	89
Investissement et portefeuille	93,9	91
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	94,7	94,7
Emprunts d'Etat	96	95,4
Emprunts garantis et assimilés	94,4	94,4
Sociétés	96	94,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.		
Valeurs étrangères		
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.		
Valeurs étrangères		
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe		
Emprunt d'Etat		
Emprunts garantis et assimilés		
Sociétés		
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	410	402,9
Produits de base	262,4	257,3
Construction	460,3	451,5
Biens d'équipement	315,4	311,7
Biens de consom. durables	668	654
Biens de consom. non durables	580,9	563,4
Biens de consom. alimentaires	454,9	458
Services	366	359,2
Sociétés financières	514,2	502,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	427,8	415,2
Valeurs industrielles	402,2	396
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	345	337,4

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	410 381
dont :	
Or	221 230
Disponibilités à vue à l'étranger	102 096
ECU	67 778
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 174
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	44 890
dont :	
Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	145 065
dont :	
Effets escomptés	63 000
4) *OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM*	77 472
5) DIVERS	10 918
Total	688 784

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	216 646
2) *COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS*	11 402
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 910
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	101 376
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	61 420
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	10 960
Total	688 784

CHICAGO

Accord entre Reuter et le Chicago Mercantile Exchange

Les membres du Chicago Mercantile Exchange (CME) ont approuvé la conclusion d'un accord avec Reuter Plc pour la création d'un système électronique global de transactions automatisées en dehors des heures d'ouverture des marchés, a annoncé le CME.

Ce projet doit encore être approuvé par le conseil d'administration de Reuter et par diverses agences gouvernementales américaines souveraines en la matière.

Ce système, dénommé PMT – Post (Pre) Market Trade, – permettra aux membres du CME et à leurs clients de négocier des contrats financiers à terme et les options sur ces mêmes instruments par le biais des cent trente mille terminaux Reuter pendant *une période de seize heures*, correspondant aux heures officielles de clôture du CME.

Dans un premier temps, le système PMT traitera les offres et les demandes concernant les contrats financiers à terme du CME, et les transactions pourront être exécutées par téléphone. Lorsque ce système sera pleinement opérationnel, les échanges s'effectueront par le biais des terminaux et seront instantanément confirmés par une liaison directe avec la Chambre de compensation du CME.

TOKYO, 12 oct. ⬇

Tassement

Après le mouvement de hausse enregistré la semaine dernière, les valeurs japonaises se sont repliées lundi. L'indice Nikkei a perdu 54,12 yens, en clôturant à 26 284,65 yens. L'indice général a reculé de 2,08 points, en terminant à 2 156,17. Cette baisse est due en partie aux prises de bénéfices.

Ce mouvement s'est déroulé dans un marché peu actif, où quelque *300 millions de titres se sont échangés*, contre 1,5 milliard au cours de la séance de vendredi. En hausse figuraient les valeurs financières, les firmes de courtage, les titres alimentaires *et* chimiques. Parmi les actions en baisse on notait les titres des secteurs électriques, de l'automobile ou encore de la construction. Sur le marché obligataire, la tendance est restée orientée à la baisse en raison de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Japon, et en raison de la perspective d'un relèvement du taux d'escompte.

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 12 oct.
Akai	535	534
Bridgestone	1 390	1 380
Canon	1 380	1 330
Fuji Bank	3 350	3 340
Honda Motors	1 810	1 770
Matsushita Electric	2 780	2 710
Mitsubishi Heavy	713	725
Sony Corp.	5 500	5 410
Toyota Motors	2 400	2 350

FAITS ET RÉSULTATS

● **Thomson SA lance un emprunt obligataire en Suisse.** – *Thomson* SA *a lancé sur le marché* suisse des capitaux un emprunt obligataire à bons d'acquisition d'actions Thomson-CSF. *Emis* par la *filiale* Thomson Brandt International BV, cet emprunt, d'un montant de 200 millions de francs suisses (environ 800 millions de francs) sur une durée de dix ans, porte un intérêt de 2,5 %.

● ***Le groupe De Benedetti crée une société commune avec la SIACI.*** – Le groupe De Benedetti et la Société intercontinentale d'assurance pour le commerce et l'industrie (SIACI) viennent de décider de créer une société commune dans le domaine du courtage d'assurances. Cet accord s'est fait entre SIACI, Cérus (holding français du groupe de M. Carlo De Benedetti) et Interbrokers (filiale de la Compagnie financière De Benedetti, Cofide, spécialisée dans les courtages). Cette firme commune aura pour vocation de développer les activités de courtage d'assurances en France, essentiellement pour les sociétés du groupe Cofide.

● ***Baisse de 90 % du bénéfice semestriel de La Rochette Cenpa.*** – Le groupe La Rochette Cenpa, spécialisé dans le papier et l'emballage, a annoncé *un* bénéfice net semestriel consolidé part du groupe de 4,1 millions de francs, en baisse de 90 % par rapport à la même période de 1986. Il était alors de 42,6 millions. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 803,8 millions de francs, en hausse de 14 %.

● **Mountleigh rachète Galerias Preciados.** – Le groupe immobilier britannique Mountleigh, qui a renoncé récemment à lancer une offre publique d'achat sur Storehouse, vient de racheter les Galerias Preciados, la deuxième chaîne *de grands magasins espagnols*, pour 153,4 millions de livres (plus d'un milliard de francs). Cette chaîne dispose de vingt-neuf grands magasins bien situés dans les principales villes d'Espagne, mais elle traverse une période de difficultés financières.

● **TRT : baisse de 18 % des résultats semestriels.** – TRT, filiale de Philips, a enregistré, au cours du premier semestre, un résultat net consolidé part du groupe de 25,4 millions de francs, en baisse de 18,3 % par rapport aux six premiers mois de 1986, où il atteignait 31,1 millions de francs. Le président de TRT a proposé au conseil d'administration d'approuver un plan d'amélioration de la productivité et de réduction des effectifs. Cette réduction, qui porte sur quatre cents emplois, touchera essentiellement le centre industriel de Rouen.

● **UCB : 257 millions de francs de charges exceptionnelles dues aux renégociations de prêts immobiliers.** – L'UCB (Union de crédit pour le bâtiment, groupe *compagnie bancaire*) a *décidé* d'inscrire dans les charges de 1987 l'intégralité du coût des opérations engagées pour accélérer l'amortissement d'une partie des ressources obtenues en période de taux d'intérêt élevé, afin de financer les prêts immobiliers prématurément remboursés.

Ces charges exceptionnelles, primes payées lors du rachat *d'obligations sur le* marché boursier ou indemnités de remboursement anticipé de billets hypothécaires, atteignaient, selon l'UCB, au 30 septembre, 257 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1195	....	Manutan	387	384
Alain Manoukian	461	433	Marlin Immobilier	318 70	....
Asystel	500	500	Métallurg. Minière	151	149
B.A.C.	500	482	Métrologie Internat.	400	398
B. Demachy & Assoc.	785	775	Métroservice	218	216
B.I.C.M.	930	920	M.M.B.M.	671	670
B.I.P.	540	530	Molex	324	320
Bolloré Technologies	990	975	Navale-Delmas	765	765
Buitoni	775	785	Olivetti-Logabax	402	420
Câbles de Lyon	1160	1171	Om. Gest. Fin.	454	451
Calberson	920	900	Petit Bazar	230 50	229 50
Cardif	2000	2040	Petrofigaz	465	449
C.D.M.E.	1020	1000	Pier Import	329	325
C. Equip. Elect.	300	304	Razel	1250	1211
C.E.G.I.D.	1013	1015	St-Gobain Emballage	1480	1465
C.E.G.E.P.	202	204	St-Honoré Matignon	210	210
C.E.P.-Communication	1280	1275	S.C.G.P.M.	225	....
C.G.I. Informatique	740	732	Sema-Metra	640	630
Ciments d'Origny	601	601	S.E.P.	1500	1500
C.N.I.M.	370	370	S.E.P.R.	1500	1508
Concept	225	222	Sligos	1300	1280
Conforama	800	800	S.M.T. Goupil	338	325
Dafsa	289	281	Sodexho	1050	1020
Dauphin O.T.A.	3280	3250	Sofibus	368	351
Devanlay	2000	2000	Sopra	1010	911
Deville	950	940	TF 1	198	200
Drouot-Ob. couvert.	....	....	Union Financ. de Fr.	701	700
Editions Belfond	250	250	Valeurs de France	365	365
Elect. S. Dassault	540	545			
Elysées Investiss.	30 70	30			
Expand	780	780			
Filipacchi	600	585			
Guintoli	920	925			
Guy Degrenne	950	955			
I.C.C.	254 10	250			
IDIA	201	201			
I.G.F.	195	187 20			
IN2	212	204			
Int. Metal Service	206	205			
La Commande Electro.	460	450			
Le gd livre du mois	337 50	337 50			
Loca Investissement	310	305			
Locamic	280	285			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 9-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	68	130	183	–	88	–	–	–
Paribas	440	10,5	23,1	32	–	17,8	24	–	–
Peugeot	1550	107	176	239	–	64	95	123	–
Thomson-CSF	1200	100	145	–	–	25	–	90	–
Elf-Aquitaine	320	28,5	–	–	–	6,9	12	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 oct. 1987

Nombre de contrats : 150 268

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	94,80	94,35	94,20	94,20
Précédent	96,05	95,65	95,30	95,35

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0425 F ⬇

Le dollar reculait légèrement lundi. Il s'inscrivait à 6,0425 F, contre 6,0495 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi. Les marchés étaient calmes, les banques américaines et les principaux services du gouvernement fédéral étant *fermés* le 12 octobre, jour férié aux Etats-Unis pour le Columbus Day.

FRANCFORT	9 oct.	12 oct.
Dollar (en DM)	1,8110	1,8140

TOKYO	9 oct.	12 oct.
Dollar (en yens)	143,70	143,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 oct.)	7 1/2-7 5/8 %
New-York (9 oct.)	7 3/8-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	101	99,5
Valeurs étrangères	136,5	135

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	407,1	402,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	2516,64	2482,21

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	1 866,9	1 858,2
Mines d'or	445,8	449,5
Fonds d'Etat	85,68	85,49

TOKYO

	9 oct.	12 oct.
Nikkei Dow Jones	26338,77	26284,65
Indice général	2158,25	2516,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0470	6,0500	– 25	– 10	– 35	– 10	– 155	– 70
$ can.	4,6273	4,6332	– 90	– 64	– 161	– 124	– 497	– 402
Yen (100)	4,1978	4,2028	+ 123	+ 145	+ 234	+ 263	+ 683	+ 769
DM	3,3271	3,3306	+ 95	+ 112	+ 187	+ 210	+ 547	+ 615
Florin	2,9591	2,9621	+ 53	+ 63	+ 106	+ 122	+ 345	+ 395
F.B. (100)	16,0228	16,0392	+ 136	+ 216	+ 279	+ 410	+ 913	+ 1337
F.S.	4,0153	4,0199	+ 141	+ 160	+ 280	+ 306	+ 783	+ 859
L (1 000)	4,6090	4,6183	– 194	– 148	– 349	– 288	– 969	– 858
£	9,9745	9,9855	– 223	– 180	– 378	– 313	– 931	– 756

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/8	7 5/8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 15/16	9 1/16
DM	3 5/8	3 7/8	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/2	6 7/8	7 1/8	7 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8	4 7/16	4 9/16
L (1 000)	10	10 1/4	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	12 1/2	12 7/8
£	9 3/8	9 5/8	9 7/8	10	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 7/8	8 1/16	8 1/16	8 1/4	8 15/16	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1892	4,5 % 1973	1840	1830	1839	– 0 05
4210	C.N.E. 3%	4200	4200	4200	....
1186	B.N.P. T.P.	1182	1182	1182	....
1129	C.C.F. T.P.	1130	1129	1129	– 0 08
1271	Créd. Lyon. T.P.	1275	1274	1274	– 0 08
3210	C.G.E. T.P.	3290	3285	3285	– 0 14
1939	Renault T.P.	1908	1901	1901	– 0 36
2043	Rhone-Poul. T.P.	1998	1984	1983	– 0 79
1340	St-Gobain T.P.	1283	1280	1280	– 0 22
1258	Thomson T.P.	1270	1280	1280	+ 0 78
460	Accor	469 20	458	457	– 2 60
550	Agence Havas	542	534	533	– 1 66
680	Air Liquide	687	677	680	– 1 02
2400	Alcatel	2299	2250	2246	– 2 36
2070	Als. Superm.	2060	2061	2061	– 0 44
475	A.L.S.P.I.	436	434 10	439	+ 0 69
365	Alsthom ★	355	353	347 80	– 2 03
2650	Arjom. Prioux	2140	2195	2190	+ 2 34
625	Aussedat-Rey	626	611	622	– 0 64
1340	Aux. Entrepr. ★	1157	1144	1118	– 3 37
925	Avions Dassault	800	803	819	+ 2 38
660	BAFP	523	490	497	– 4 97
390	Bail-Equipem. ★	378 90	377 90	375 60	– 0 90
825	Bail Investis.	837	848	840	+ 0 36
466	B.N.P. C.I.	414 10	413 50	413 50	– 0 14
710	Cie Bancaire	645	623	623	– 3 41
515	Bazar H.-V.	448	440	436	– 2 68
540	Béghin-Say ★	512	509	507	– 0 98
855	Berger (Ma)	820	850	870	+ 6 10
795	Bic ★	780	760	775	– 0 64
1380	B.I.S.	1288	1318	1290	+ 0 31
2810	Bongrain S.A.	2860	2845	2845	– 0 52
1170	Bouygues	1151	1135	1135	– 1 39
97	B.P. France	90 50	90	90	– 0 55
5290	B.S.N.	5080	5120	5070	– 0 20
2460	Cap Gem. S.★	2370	2285	2300	– 2 95
1400	Carnaud	1421	1415	1415	– 0 42
3380	Carrefour★	3180	3160	3126	– 1 06
177	Casino	160 70	157	156	– 2 92
136	Casino A.D.P.	124	123 10	124	....
1360	C.C.M.C.	1190	1190	1190	....
870	Cetelem	831	835	820	– 1 32
790	Cerus	822	810	808	– 1 58
2040	C.F.A.O.	1995	1979	1979	– 0 80
335	C.G.E.	320 50	321	321 50	+ 0 31
1350	C.G.I.P.★	1249	1225	1230	– 1 52
1180	Chargeurs S.A.	1085	1018	1027	– 5 43
73	Chiers-Châtill.	70	69 30	69 30	– 1
1210	Ciments franç.★	1158	1152	1130	– 2 42
635	Club Méditer.	635	621	620	– 2 36
160	Codetel★	148 50	147 10	148 20	– 0 20
320	Colimeg	303	300 10	300 10	– 0 96
2240	Colas	2077	1915	1910	– 8 04
275	Compt. Entrepr.	248	248	248 50	+ 0 20
760	Compt. Mod.	749	720	722	– 3 60
1230	Créd. Foncier	1152	1100	1085	– 5 82
515	Crédit F. Imm.	507	501	501	– 1 18
126	C.C.F.	127	126 50	125 60	– 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Créd. Lyon. (CI)	740	735	735	– 0 68
1170	Crédit Nat. ★	1066	1066	1026	– 3 75
230	Crouzet ★	200	199	198 50	– 0 75
3000	Damart S.A.	3120	3030	3030	– 2 88
465	Darty ★	453	449 90	446	– 1 55
365	Darty (DP)	349	345	341	– 2 29
2160	De Dietrich	2165	2149	2145	– 0 92
300	Dév. P.d.C. (Li)	300	300	300	....
600	D.M.C.	581	582	569	– 2 07
485	Drouot Assur.	475	465	465	– 2 11
2460	Docks France ★	2300	2286	2271	– 1 26
1130	Dumez ★	990	980	958	– 3 23
1310	Eaux (Gén.)	1228	1229	1170	– 4 72
1410	Ecco ★	1385	1390	1410	+ 1 81
1020	Electro-Finan.	925	930	900	– 2 70
365	Elf-Aquitaine	338 50	335	333	– 2 32
300	– (certific.)	290	293	294	+ 1 38
970	Epeda-B-Faure	945	895	898	– 4 97
3870	Essilor	3640	3600	3590	– 1 37
2700	Essilor Int. (DP)	2430	2400	2400	– 1 23
440	Esso S.A.F. ★	426 50	420	410 50	– 3 75
2360	Eurafrance	2270	2286	2289	+ 0 84
1430	Eurocom ★	1339	1364	1306	– 2 46
4190	Euromarché	4190	4180	4125	– 1 55
730	Europe nº 1 ★	665	670	640	– 3 76
1230	Exor ★	1259	1251	1220	– 3 10
760	Facom	712	703	705	– 0 98
1250	Fichet-Bauche	1290	1240	1250	– 3 10
210	Finextel★	206 50	206	204 10	– 1 16
166	Fives-Lille	152 10	150	149	– 2 04
1290	Fromageries Bel	1300	1280	1280	– 1 54
1390	Gal. Lafayette★	1361	1350	1343	– 0 59
435	Gascogne	427	425	425	– 0 47
2190	Gaz et Eaux	2180	2130	2140	– 1 83
565	Géophysique★	511	519	529	+ 3 52
2690	Gerland	2540	2520	2520	– 0 79
750	GTM-Entrepose	716	706	698	– 2 51
725	Guyenne-Gas.★	705	710	690	– 2 13
2820	Hachette ★	2760	2750	2719	– 1 49
765	Hénin (La)	672	672	672	....
1610	Hutchinson	1465	1395	1395	– 4 78
188	Imétal	187 10	186	183 80	– 1 76
375	Imm. Plaine-M.	375	374	374	– 0 27
6170	Inst. Mérieux	5050	4882	4900	– 2 97
520	Interbail★	550	525	530	– 3 64
1470	Intertechnique	1316	1290	1295	– 1 52
820	J. Lefebvre	713	702	696	– 2 38
1640	Lab. Bellon	1556	1550	1542	– 0 84
1730	Lafarge-Coppée	1662	1650	1663	– 0 53
1510	Lebon ★	1450	1490	1460	+ 0 69
3270	Legrand ★	3185	3110	3165	– 0 63
2780	Legrand (DP) ★	2749	2730	2720	– 1 05
810	Leroy-Somer★	805	800	815	+ 1 24
1830	Lesieur	1980	1970	1970	– 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
705	Locabail Immob.	695	691	674	– 3 02
685	Locafrance ★	615	607	610	– 0 81
875	Locindus	861	861	861	....
1170	L. Vuitton S.A ★	1175	1165	1170	– 0 43
500	Luchaire	472	471	462	– 2 12
1430	Lyonn. Eaux ★	1380	1380	1354	– 1 88
77	Mais. Phénix	81 70	79 60	79 10	– 3 18
800	Majorette (Ly)	810	795	795	– 1 85
445	Mar. Wendel★	421 90	415	407	– 3 53
1790	Martell	1900	1885	1880	– 1 05
2200	Matra	2120	2120	2130	+ 0 47
2500	Merlin-Gerin ★	2775	2758	2750	– 0 90
330	Michelin	319 90	312	312	– 2 47
1360	Midi (Cie)	1270	1280	1264	– 0 46
300	Midland Bk SA★	260	260	260	....
1320	Min. Salsig. (Ma)	1350	1384	1390	+ 2 96
56	M.M. Penarroya	58 50	57 10	57 10	– 2 39
2870	Moët-Hennessy	2405	2390	2390	– 0 62
83	Moulinex	75 05	76	76	+ 1 27
1130	Navig. Mixtes	1120	1071	1076	– 4 02
159	Nord-Est	152 30	152	152	– 0 20
470	Nordon (Ny)	466	466	465	– 0 21
676	Nouvelles Gal.	605	570	572	– 5 45
1140	Occident. (Gén.)	1090	1071	1072	– 1 65
1580	Omn.F.Paris	1588	1550	1550	– 2 39
215	Olida-Caby	225 40	226	225	– 0 18
420	Opf-Paribas	388	378	378	– 2 58
3910	Oréal (L')	3700	3640	3590	– 2 97
430	Paribas	428 50	427	427 50	– 0 22
850	Paris-Réesc. ★	596	596	618	+ 3 69
1360	Pechelbronn ★	1280	1261	1250	– 2 34
1250	Penhoet	1158	1165	1160	+ 0 17
970	Pernod-Ricard	915	900	892	– 2 51
1630	Peugeot S.A.	1588	1570	1545	– 2 70
17	Poclain	19 45	18	18 85	– 3 08
2400	Poliet	2356	2290	2290	– 2 80
700	P.M. Labinal	750	736	735	– 2
3850	Presses Cité	3552	3550	3590	+ 1 07
1170	Prétabail Sic.	1190	1184	1180	– 0 84
790	Primagaz	750	711	711	– 5 20
735	Printemps★	710	707	686	– 3 38
2150	Promodès	2210	2150	2136	– 3 35
480	Prouvost S.A ★	541	530	545	+ 0 74
1770	Radiotechn.	1625	1575	1570	– 3 38
98	Raff. Dist. Total	97	94 10	94 10	– 2 99
3450	Redoute (La) ★	3395	3370	3360	– 1 03
460	Rober financière	441	444	444	+ 0 68
1600	Roussel-Uclaf	1415	1401	1401	– 0 99
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5360	R. Impériale (Ly)	4920	4955	4955	+ 0 71
215	Sade	210	212	212	+ 0 95
1750	Sagem ★	1760	1780	1680	– 4 55
515	Saint-Gobain	500	523	523	+ 4 60
1340	St-Louis B.	1352	1296	1292	– 4 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1840	Salomon	1680	1680	1680	....
1650	Salvepar	1681	1680	1680	– 0 06
760	Sanofi	781	780	780	– 0 13
755	S.A.T. ★	637	641	622	– 2 35
1530	Saupiquet (Na)	1500	1430	1430	– 4 67
450	Schneider ★	411 50	411	400	– 2 79
123	S.C.O.A.	119	118	118	– 0 84
840	S.C.R.E.G.	821	813	813	– 0 97
1030	Seb ★	975	970	964	– 1 13
430	Sefimeg ★	438	431 60	436	– 0 46
1380	S.F.I.M.	1220	1195	1160	– 4 92
66	S.G.E.	63 10	61 90	62	– 1 74
565	Signaux ★	543	540	530	– 2 39
990	Silic	951	940	942	– 0 95
570	Simco-U.P.H. ★	585	578	580	– 0 85
390	Sinvim (Li)	380	360	380	....
1270	Skis Rossignol	1226	1230	1240	+ 1 14
665	Simnco	885	885	883	– 0 29
420	Société Générale	420	419	419	– 0 24
220	Sodexco	190	195	195	+ 2 63
235	Sodero (Na)	235	236	236	....
2790	Sodexho	2640	2610	2615	– 0 95
140	Sogenal (Ny)	134	134	134	....
430	Sogerap	423	427 70	428	+ 1 18
3050	Somm-Allib. ★	2797	2725	2713	– 3
870	Source Perrier	839	840	840	+ 0 12
1100	Sovac ★	991	972	980	– 1 11
550	Spie-Batignol.	536	525	526	– 1 87
620	Strafor ★	621	621	627	+ 0 97
350	Synthelabo ★	350	350	347 50	– 0 71
850	Talcs Luzenac	887	879	878	– 1 31
3570	Tél. Elect.	3542	3555	3400	– 4 01
1320	Thomson-C.S.F.	1283	1269	1237	– 3 58
425	Total (CFP)★	409	407 90	402	– 1 71
98	– (certific.)	96	95 90	94 50	– 1 56
1950	T.R.T. ★	1909	1903	1900	– 0 47
550	U.F.B.	456	458	458	+ 0 44
1220	U.I.C. ★	1161	1160	1161	....
585	U.I.F. ★	596	595	582	– 2 35
945	U.I.S.	873	867	867	– 0 69
290	U.C.B. ★	258 20	259 90	259	+ 0 31
885	Unibail	714	710	714	....
680	Valéo	666	660	660	– 0 90
68	Vallourec	68 80	....	....	....
450	Via Banque	450	456	440	– 2 22
950	Elf-Gabon	934	930	929	– 0 54
159	Amax Inc.	168 30	161 90	161 80	– 3 86
215	Amer. Express	218 50	218	218	– 0 23
193	Amer. Teleph.	202	197	197	– 2 48
162	Anglo Amer. C.	159 80	164 80	165	+ 3 25
755	Amgold	713	727	727	+ 1 96
1110	BASF (Akt)	1131	1120	1148	+ 1 50
1190	Bayer	1240	1220	1196	– 3 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Buffelsfont.	132 90	133 50	134	+ 0 83
225	Chase Manh.	235	229	230	– 2 13
96	De Beers	104	106	107	+ 2 88
2280	Deutsche Bank	2302	2205	2275	– 1 17
1180	Dresdner Bank	1180	1150	1150	– 2 54
166	Driefontein Cst	166 40	166 40	166 40	....
680	Du Pont-Nem.	716	698	698	– 2 51
800	Eastman Kodak	817	808	808	– 1 46
83	East Rand	83 50	85	84 10	+ 0 72
310	Electrolux	323	320 10	320 10	– 0 90
225	Ericsson	232 50	230 30	230 30	– 0 95
580	Exxon Corp.	290 50	285	285 50	– 1 72
615	Ford Motors	586	574	574	– 2 05
103	Freegold	99 70	100 20	102 80	+ 3 11
137	Gencor	137 50	138 50	138 50	+ 0 73
380	Gén. Electr.	378	371	370	– 2 12
690	Gén. Belgique	571	560	560	– 1 93
510	Gen. Motors	471	459	460	– 2 34
140	Goldfields	145 50	144	144	– 1 03
57	GdMetropolitain	58 20	58	57 80	– 0 69
99	Harmony	98	98 10	98 20	+ 0 20
57	Hitachi	66 10	64 10	64 10	– 3 03
1060	Hoechst Akt.	1094	1061	1075	– 1 74
168	Imp. Chemical	165 50	163 80	163 80	– 1 03
915	IBM	924	913	914	– 1 08
385	ITT	384	378	378 10	– 1 54
160	Ito-Yokado	165	164 80	164 80	– 0 12
106	Matsushita	118 10	114 50	114 40	– 3 13
1210	Merck	1244	1220	1225	– 1 53
465	Minnesota M.	488 50	477	477	– 2 36
285	Mobil Corp.	296	282	288	– 2 70
280	Morgan J.P.	293	285 30	285 30	– 2 63
44800	Nestlé	44600	43700	43650	– 1 91
235	Norsk Hydro	231 10	231 40	231 40	+ 0 13
250	Ofsil	244	250	253	+ 3 69
2070	Petrofina	2019	2030	2031	+ 0 59
670	Philip Morris	701	688	687	– 2
160	Philips	155 40	151 50	151 50	– 2 51
126	Placer Dome	117 50	117 40	117 10	– 0 34
520	Quilmès	512	526	523	+ 2 15
790	Randfontein	785	791	791	+ 0 76
765	Royal Dutch	785	775	775	– 1 27
134	Rio Tinto Zinc	137	137 50	137 50	+ 0 36
116	St Helena Co	111 20	110	110 80	– 0 36
275	Schlumberger	284	276 80	273 c	– 3 87
131	Shell transp.	135 20	134	134	– 0 89
2180	Siemens A.G.	2170	2138	2128	– 1 94
210	Sony	232 30	227 40	227 40	– 2 11
210	T.D.K.	227	223 30	223 60	– 1 50
31	Toshiba Corp.	34 70	34 05	34 20	– 1 44
405	Unilever	413 50	405	405	– 2 06
325	Unit. Techn.	338	331 60	329	– 2 66
825	Vaal Reefs	819	820	825	+ 0 73
385	Volvo	409	404	404	– 1 22
390	West Deep	380 60	385	383	+ 0 65
480	Xerox Corp.	462 70	465	456	– 1 46
2 61	Zambia Corp.	2 58	2 69	2 56	– 0 78

Comptant (sélection)

Obligations / Actions

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centen. Blanzy	2427	2415
Centrest (Ny)	213 40	206 o
Cerabati	142 80	134 30
[illegible]		
B.N.P. Intercontin.	271	267
Bénédictine	5210	5200
Bon-Marché	1100	1099
B.T.P.	140	137
[illegible]	750	730
Cambodge	790	765
C.A.M.E.	393	395
Campenon Bern.	390	376
Carbone-Lorraine	766	758
C.E.G.Frig.	605	605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1601	1589
Lucia	1130	1120
Machines Bull	46	46 80
[illegible]		
Immob. Marseille	9350	8800
Immofice	486	486
Invest. (Sté Cent.)	3500	3510
Jaeger	245	245
Lafitte-Bail	440	445
Lambert Frères	273	269
Lille-Bonnières	1100	1101
Loca-Expansion	285	266 10
Locafinancière	345	345
Locatel	702	702

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Soleil financière	1886	1875
Sofical	900	900
Sofio	450	450
Soficomi	770	....
S.O.F.I.P. (M)	168 80	170
Sofragi	1137	1165
Souders Autog.	488	485
Sovabail	696	695
S.P.I.	645	640

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CP	1520	....
Stemi	1160	1220
Taittinger	1800	1780
[illegible]		

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 9/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	821 87	801 82
Action	207 89	202 33
Actions France	485 54	467 99
[illegible]		

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1132 48	1098 50
Fructi-Associations	1344 07	1344 07
Fructicapi	306 01	300 60
[illegible]		

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1353 97	1327 42
Obligations Convert.	451 61	431 13
Oblifice	1073 11	1062 48
[illegible]		

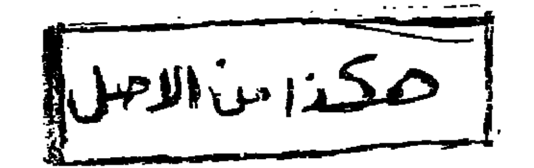
c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

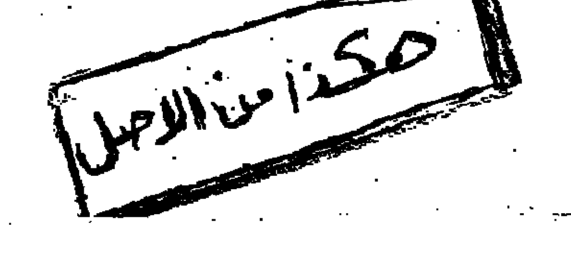
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 067	6 041	5 800	6 300
ECU	6 917	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	332 990	333 090	323	341
Belgique (100 F)	16 028	16 027	15 400	16 300
Pays-Bas (100 fl.)	295 850	295 990	287	305
Danemark (100 krd)	86 710	86 810	83	90
Norvège (100 k)	91 100	91 100	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 970	9 978	9 650	10 360
Grèce (100 drachmes)	4 345	4 338	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 614	4 616	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 050	400 770	387	407
Suède (100 krs)	94 930	94 790	92	98
Autriche (100 sch)	47 310	47 325	45 750	48 700
Espagne (100 pes.)	5 013	5 017	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 220	4 216	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 648	4 619	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 176	4 200	4 040	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	89900	89900
Or fin (en lingot)	89900	90350
Pièce française (20 fr)	522	523
Pièce française (10 fr)	341	.....
Pièce suisse (20 fr)	566	567
Pièce latine (20 fr)	517	519
Souverain	651	653
Pièce de 20 dollars	2980	3020
Pièce de 10 dollars	1510	1490
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3355	3375
Pièce de 10 florins	532	540
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....





Le Monde

A la chambre d'accusation de Paris

Les étranges modifications du certificat de décès de Robert Boulin

La date et l'heure du décès de Robert Boulin, alors ministre du travail et de la participation, trouvé mort le 30 octobre 1979 dans la forêt de Rambouillet, n'en finissent plus d'intriguer. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait se prononcer, ce lundi 12 octobre, sur la plainte déposée par la famille Boulin pour « faux en écriture publique » contre M. François Pic-Paris, maire de la commune de Saint-Léger-en-Yvelines, et M. Robert Barbet, procureur de la République à Versailles.

Dès le lendemain de la mort du ministre, il était apparu que la justice et la police s'étaient employées, de manière autoritaire, à fixer la date de la mort au 29 octobre, alors que les premiers « papiers » établis la dataient du 30 octobre. Les proches de Robert Boulin eux-mêmes insistaient alors pour qu'on *« écarte la possibilité que la mort de Robert Boulin ait pu avoir lieu mardi 30 octobre, à 4 heures du matin ».* L'affaire était si importante que l'acte de décès fut raturé. Tout cela, apparemment, pour éviter qu'une autre thèse que celle du suicide puisse être sérieusement défendue. Robert Boulin ayant posté quelques lettres à Montfort-l'Amaury, entre 17 h 30 et 17 h 40, il paraissait logique de le « faire mourir » quelques heures plus tard, et non douze heures après...

Toutes ces bribes d'information, rendues publiques à l'époque, sont aujourd'hui confirmées par la publication, dans le quotidien *Libération* du 12 octobre, d'une écoute téléphonique réalisée le 27 octobre 1985 sur commission rogatoire du juge d'instruction Yves Corneloup. M. François Pic-Paris, maire de Saint-Léger-en-Yvelines, s'adresse à son conseil, Mᵉ François Gibault :

M. François Pic-Paris : *« Je suis embêté, un inspecteur du quai des Orfèvres est passé et voulait me voir absolument cet après-midi pour l'affaire Boulin.*

L'avocat : *Qu'est-ce que tu veux faire, mon petit ?*

– Est-ce qu'il faut que je dise tout ce que je sais ?

– Mais qu'est-ce que tu sais ? Tu sais pas grand-chose.

– Il y a quand même des changements de trucs de l'état civil, et au dernier moment des (...).

– C'est le procureur qui te l'a demandé ?

– Oui.

– Tu as une lettre du procureur ?

– J'ai pas de lettre, non (...).

– Quelqu'un est venu, euh... un policier, mais à minuit. Euh... je dînais chez des amis et j'ai... heureusement, j'ai des amis qui sont témoins et je leur ai remis le nouveau certificat de décès.

– Ils t'ont demandé de le modifier ?

– Oui.

– Mais sur quoi ? Sur l'heure du décès ?

– Sur l'heure du décès, oui... L'heure et le jour.

– Tu aurais dû te faire couvrir par un écrit (...). Tu as été un peu léger. Tu aurais dû dire : « Moi, M. le procureur, si vous avez une rectification... ».

– Mais il m'a déjà engueulé au téléphone en me disant : « C'est pas un petit maire de campagne qui va... qui va m'apprendre mon métier ! Je vous réquisitionne », *etc.*

– Et il y avait une grosse modification ?

– Ben, il y eut une grosse modification, et l'acte de décès a été, euh... complètement raturé, mais les, euh... je ne sais pas par qui, pas par moi en tout cas. »

La préparation de l'élection présidentielle

M. Pierre Juquin est officiellement candidat

M. Pierre Juquin devait annoncer officiellement, le lundi 12 octobre au soir, son entrée en lice dans la course de l'élection présidentielle. La candidature de l'ancien porte-parole du PCF, écarté *du bureau politique* au *vingt-cinquième congrès en février 1985 et démissionnaire du comité central en juin 1987, devrait, en toute logique, être condamnée place du Colonel-Fabien, la direction pouvant considérer que M. Juquin se met, de *lui-même, « hors du parti ».*

Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, avait mis en garde, le 27 septembre au « Grand Jury RTL- *le Monde* », les élus tentés d'accorder leur signature à celui *qui* fut le *« camarade Tabou ».*

Trois écueils

Depuis plusieurs semaines, il n'y avait plus de suspense. Tous les observateurs savaient que M. Juquin sauterait le pas, et seule la date restait inconnue.

Tour à tour enfant chéri de M. Marchais, préposé aux « ouvertures » du parti, étoile montant jusqu'au bureau politique au vingt-troisième congrès en 1979, M. Juquin a scellé publiquement son destin après les élections européennes de 1984 dont les résultats provoquèrent un séisme au sein du comité central. Favorable à une remise en cause du « centralisme démocratique », ce qui sous-entendait une attaque frontale contre le fonctionnement du parti, il se voyait octroyer le sobriquet de *« camarade Tabou »* par M. Marchais lors de la fête de l'*Humanité* de septembre 1984. Après la gloire facile venait le temps de la résistance quotidienne et obscure.

L'histoire intérieure, et *non* expurgée, du PCF retiendra que pour la première fois depuis le congrès de Tours en 1920, un communiste qui était récemment encore un haut dirigeant va affronter le candidat officiel désigné par le PCF. Les amis de M. Juquin ont beau affirmer qu'*« il n'est pas un candidat anti-Lajoinie »*, il n'en demeure pas moins que sa première dimension, et la plus immédiate, est celle-là.

L'ancien député communiste de l'Essonne a de bonnes raisons de vouloir éviter cet écueil qui risquerait de transformer sa candidature en un combat sans grand intérêt et circonscrit à l'appareil du PCF.

Passé la phase de la double candidature communiste, M. Juquin trouvera sur son chemin un deuxième écueil : *son positionnement.* Son entourage répète qu'il n'est pas question pour lui de faire *« un nouveau PSU »*, mais le risque existe, pour lui, de se laisser enfermer entre le PS et le PCF.

L'ambition de M. Juquin est de *« capitaliser ce qui se met en mouvement dans la société française ».* Les trois phénomènes de société qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée – la grève des cheminots, le mouvement des étudiants *et* les réactions antiracistes – occupent une place centrale dans la démarche du chef de file des « rénovateurs » communistes.

Le troisième obstacle que devra surmonter M. Juquin est celui de son autonomie par rapport aux organisations qui le soutiennent. Si le PSU, dont la direction politique s'est réunie le dimanche 11 octobre, a lancé un appel pour qu'il fasse acte de candidature afin de *« faire naître une nouvelle gauche »*, les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire, qui réuniront prochainement un comité central, et probablement un congrès extraordinaire, souhaitent que M. Juquin s'avance plus en avant sur le terrain *programmatique.* A défaut, ils veulent arrêter leur attitude en fonction d'une plate-forme. Sur cette question, le candidat n'est manifestement pas sur la même longueur d'onde, ce qui provoque un semblant de « bras de fer » entre M. Juquin et M. Krivine.

Dans l'état actuel des choses, le maître-mot des conseillers de M. Juquin est *« rénover ».*

Tout doit y passer : la politique, l'économie, les valeurs sociales et les rapports de la France avec le monde extérieur. Le candidat de la « rénovation » suggère l'abandon unilatéral de la force de frappe, le droit de vote aux immigrés, l'égalité *« mais pas l'égalitarisme »*, l'effacement de la dette du tiers-monde. M. Juquin estime qu'il est *« complètement démagogique d'annoncer des chiffres dans le domaine de la réduction du chômage ».* Il préconise l'usage du référendum, par exemple, sur la poursuite du programme nucléaire civil.

Dans un premier temps, la candidature de M. Juquin, qui doit obtenir cinq cents signatures d'élus pour se présenter, ne troublera guère l'appareil du PCF, *tout absorbé* à la préparation du prochain congrès en décembre.

Cette candidature, en revanche, va entraîner des clivages parmi les *élus communistes* et *susciter* de nombreuses interrogations dans l'électorat communiste dont une partie s'est abstenue au cours des dernières consultations électorales nationales. Faut-il rappeler que, sans être officiellement candidat, M. Juquin recueillait 2 % des intentions de vote dans un sondage SOFRES pour *le Monde* du 13 juin dernier. M. André Lajoinie réalisait, pour sa part, un score de 4 %.

OLIVIER BIFFAUD.

Sur le vif

Sans voix

On peut se parler franchement là, aujourd'hui ? Bon, alors voilà. Cette folle nuit au Palais-Bourbon, *moi, ça m'a scandalisée.* Pas par rapport à Le Pen et à sa bande de nervis. Ça y est, là, ils sont sortis du bois. A visage découvert. Vous me *direz : déjà, avec le coup des* chambres à gaz, ils ne faisaient pas dans le détail ! OK, d'accord. Mais ça, ça les achève. Ils sont hors jeu. Et c'est tant mieux.

Non, ce qui me choque, ce qui m'indigne c'est pas ça. Vous savez combien ils étaient en face *de ces douze trublions,* à l'Assemblée nationale, l'autre soir ? Sept ou huit, je ne sais plus. Tous bords confondus. Les cinq cent soixante-six autres députés avaient foutu le camp en laissant la clé sur la porte, enfin je veux dire sur leur pupitre. Grâce à *quoi* le *commando* Le Pen a pu cavaler toute la nuit dans des travées désertées et prendre d'assaut le perchoir, la bave aux lèvres et la main levée sur la courageuse nana, la seule qui ait essayé de leur barrer le passage.

C'est quand même un monde ! A quoi ils pensent nos élus ? Moi, je les charge de parler par ma voix. Et je les paye grassement pour ça. Pas pour partir en week-end en abandonnant ma maison, celle de mes représentants à des voyous. Il y a *un autre truc* que je ne m'explique pas. Pourquoi ils n'ont pas profité d'une suspension de séance pour appeler du renfort, ces pauvres assiégés ? Je suis prête à parier *qu'ils* l'ont fait. Et qu'ils sont tombés sur un bec. Les copains de la région parisienne leur *ont raccroché* au nez. Ils font les marchés le samedi matin, ils doivent se lever tôt. Ils n'allaient pas passer la nuit à discuter d'histoires de drogue et d'incitation à *la* haine raciale. Quel intérêt ?

Et puis, en province ou à Paris, ils n'ont pas que ça à s'occuper. On en revient toujours là, au cumul des mandats. Imaginez *une seule seconde* Maggie lord-maire de Londres, conseiller général de son département et à l'occasion premier ministre de Sa Majesté. Ça ferait rigoler la terre entière. Mon Jacquot, *lui,* il trouve ça parfaitement normal.

Pas moi. On n'a pas le droit de laisser le champs libre aux antiparlementaires primaires, façon Le Pen. La démocratie, *c'est fragile. Ça se défend.* Sur le terrain.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **Préavis de grève à France-Inter.** – Les syndicats CFDT, SIA et SUPART de France-Inter *viennent* de lancer un préavis de grève de 24 heures pour le vendredi 16 octobre. *Ils entendent ainsi protester* contre la décision de la direction de Radio-France de remplacer Aline Pailler, *productrice et animatrice* de l'émission « Chocolatine », le matin de 5 heures à 7 heures, par Louis Bozon, qui assurait les matins du week-end depuis la rentrée. Qualifiant la *décision* d'*« arbitraire, brutale et politique »,* les syndicats annoncent une assemblée générale du personnel le 12 octobre à *17 heures.*

● **Canon vend ses murs.** – Le groupe cinématographique américain Canon *tente de surmonter* ses difficultés financières en vendant ses biens immobiliers. Le siège de Los *Angeles,* les salles de *cinéma* aux Etats-Unis et en Europe, le studio anglais d'Elstree sont cédés pour 300 millions de dollars à une filiale de la Holding luxembourgeoise Intercorporation SA, actionnaire à 18 % de Canon. Les dirigeants du groupe, MM. Menahem Golan et Yoram *Globus,* comptent ainsi rembourser leurs dettes bancaires de 200 millions de dollars et relancer leurs activités de production.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 octobre

Repli

Le semaine débute à nouveau sur une note de morosité. Affichant – 0,81 % à l'ouverture, l'indice clôturait la séance du matin sur un repli de – *1,08 %.* Parmi les baisses figuraient Galeries Lafayette (– 6,9 %), SAT (– 6,5 %), Schneider (– 5,7 %), SFIM (– *5,6 %*), UIC (– 5,2 %), Sagem (– 5,2 %), Géophysique (– 4,5 %), CPR (– 4,5 %) et Jean Lefebvre (– 4,2 %). A la hausse on notait Codétel (+ 2,5 %), *Finextel* (+ 2,4 %), Luchaire (+ 1,7 %), Locafrance (+ 1,4 %) et Louis Vuitton *(+ 1,2 %).*

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	457	443	443
Agence Havas	533	525	527
Air Liquide (L')	680	678	670
Bancaire (Cie)	623	620	618
Bongrain	2845	2800	2806
Bouygues	1135	1120	1110
B.S.N.	5070	5000	5000
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1027	1005	1021
Club Méditerranée	620	616	617
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3580	3470	3475
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1354	1330	1338
Michelin	312	310	308 20
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2380	2368	2380
Navig. Mixtes	1075	1085	1080
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	892	888	886
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	523	519	519
Sanofi	780	772	769
Source Perrier	840	836	836
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	660	648	649

BIRMANIE

Une catastrophe aérienne fait quarante-neuf morts

Rangoon. – Un *Fokker F-27,* assurant le vol Rangoon-Pagan en Birmanie, s'est écrasé dimanche 11 octobre, près de l'aéroport de Pagan, faisant quarante-neuf morts, pour la plupart des touristes étrangers, a annoncé le gouvernement birman. Les victimes sont treize Birmans, dont les quatre membres d'équipage, *et* trente-six *touristes* étrangers, répartis ainsi : quatorze Américains, sept Suisses, cinq Britanniques, quatre Australiens, trois Allemands de l'Ouest, deux Français et un Thaïlandais. Il n'y a eu *aucun rescapé.*

C'est la seconde catastrophe aérienne sur des lignes nationales en moins de quatre mois, la précédente ayant *fait quarante-cinq morts.* La compagnie Burma-Airways, qui exploite cinq appareils sur ses lignes *intérieures et trois* Fokker F-28 sur des vols internationaux, est connue pour la médiocrité de ses services de maintenance et pour manquer de pièces détachées. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 11-12 octobre 1987 a été tiré à 466 980 exemplaires

A l'issue de sa visite à Paris

M. « Pik » Botha admet « la fin de la domination blanche »

Le gouvernement sud-africain admet que la discrimination raciale doit disparaître et *« accepte par conséquent la fin de la domination blanche »*, a déclaré, samedi 10 octobre à Paris, M. Roelof « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, à l'issue de sa visite privée de quarante-huit heures en France.

Dans une interview à l'Agence France-Presse, avant son départ pour Lisbonne, M. Botha, qui avait notamment rencontré M. Jacques Chirac et M. Jean-Bernard Raimond, a affirmé que la France pouvait jouer un rôle important en Afrique australe, *« en restant neutre »* et en reconnaissant les *« mérites des parties opposées ».*

[L'ambassade d'Afrique du Sud à Paris nous précise que la déclaration du ministre sur *« la fin de la domination blanche »* s'inscrit dans le contexte des *réformes déjà engagées à partir du* principe d'un partage des pouvoirs entre communautés. Pas question, en revanche, d'adopter un jour prochain le principe d'un homme égale une voix à l'intérieur d'une Afrique du Sud unitaire.]